BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA
KUL
V-1421 4/1906

Au R 253

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

TROISIÈME SÉRIE

N° 31.

ANNÉE 1906

כל ישראל ערבים זה בזה



PARIS

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE TRÉVISE, 35

Oberschlesische Landesbücherei

BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA K.M.L.

V-14214

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

ANNÉE 1906

I. PROPAGANDE, COLLABORATION,

NÉCROLOGIE.

1. Propagande et Collaboration.

Il est impossible de nommer toutes les Sociétés, tous les Comités et toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leur concours au Comité Central, pendant l'année 1906. Voici les noms qui, pour une raison ou pour une autre, ont figuré au chapitre de la propagande dans les bulletins mensuels du 1er janvier au 31 décembre 1906 :

Ahlen, M. S. Kauffmann ; — Aïdin, M. Rahmané ; — Aix-la-Chapelle, M. Jacob Lippmann ; — Albany, M. le Rev. Schlesinger ; — Alexandrie, M. J. Danon ; — Alger, M. S. Lebar ; — Alkmaar, M. J. Fortuin ; — Allenstein, MM. le Dr Olitzki, rabbin, et Karo ; — Altenmuhr, M. Nussbaum ; — Altenstadt (Iller), la Communauté ; — Altkirch, M. N. Lévy, rabbin ; — Alzey, la Communauté et la Société de bienfaisance ; — Amersfoort, M. J. v. Vollenhoven ; — Amsterdam, MM. J.-D. Lioni et V.-K.-L. von Os ; — Ancône, M. G. Costantini ; — Ansbach, M. le Dr P. Kohn, rabbin ; — Anvers, M. Arthur Fribourg et le Comité local ; — Arad, M. le Dr Rosenberg, grand-rabbin ; — Arnhem, M. D.-E. Kalker jr ; — Aschaffenburg, M. Emil Neuburger ; — Assen, M. A. v. d. Laan ; — Augsbourg, M. Julius Landauer.

Baden, M. Jacques-G. Guggenheim ; — Baden-Baden, M. Mayer ; — Bagdad, M. Albala ; — Baiersdorf, M. Kohn ; — Baja, M. Reich Salamon ; — Bâle, MM. Sal. Ebstein, R. Braunschweig et Emile Rhein ; — Bamberg, M. Karl Treumann ; — Barmen, M. Herm. Ganz ; — Basavilbaso, M. H. Jérusalmy ; — Bayreuth, M. Benno Seligsberg ; — Belfort, M. Metzger,

rabbin ; — Benfeld, M. I. Weil-Baer ; — Berlin, MM. L. M. Goldberger, Benno Braun et le Comité local ; — Bernburg, M. le Dr Flaschner, rabbin ; — Berne, M. Anatole Blum ; — Berolzheim, M. Rosenbaum ; — Besançon, M. E. Floersheim ; — Beuthen, M. L. Guttmann ; — Béziers, M. Lévy ; — Biblis, M. J. Rohrheimer ; — Bienne, M. Alfred Picard ; — Biesheim, M. S. Lévy ; — Bingen, Mlle Pauline Sobernheim ; — Bischheim, M. le Dr Wolff, rabbin ; — Bischwiller, M. Wolff-Braun ; — Blâmont, M. L. Marx ; — Bocholt, M. Emil Cohen ; — Bodenfelde, M. Kahlberg ; — Bojanowo, M. le Dr Theodor, rabbin ; — Bollwiller, M. S. H. Schüler, rabbin ; — Bordeaux, M. Isaac Lévy, grand-rabbin ; — Boulogne-sur-Mer, M. M. Weill ; — Bourgas, M. J.-B. Hasson ; — Brakel, M. E. Jacobi ; — Braunschweig, M. le Dr Spanjer-Herford ; — Breslau, MM. Oschinsky, le Dr Rosenthal, rabbin, et le Dr Brann ; — Bretten, M. le Dr Schlessinger, rabbin ; — Brieg, M. Siegfried Bœhm ; — Bromberg, M. Adolf Fuss ; — Bruchsal, M. Louis Marx ; — Bruxelles, M. Bauer et le Comité régional de Belgique ; — Bucarest, M. Astruc ; — Budapest, M. Fleischl et le Comité hongrois ; — Buk, M. L. Lippmann ; — Bunzlau, M. S. Hammer.

Caïffa, M. Nahon ; — Caire (Le), M. S. Somekh ; — Cammin-i.-P., M. S. Salomon ; — Cannstadt, M. Julius Metzger ; — Caracas, MM. Benatar et Bendelac ; — Carpentras, M. P. Valabrègue ; — Cassel, M. Julius Mecca ; — Cavalla, MM. Sadoch et R. Carmona ; — Châlons-sur-Marne, M. Schumacher, rabbin ; — Charmes, M. D. Mayer ; — Chaumont, M. E. Goguenheim ; — Chaux-de-Fonds (La), M. Edmond Picard et le Comité local ; — Chemnitz, M. Adolf Beck ; — Cherbourg, M. Lucien Weill ; — Chicago, M. le Rev. Stolz ; — Choumla, MM. Toussié et Behor ; — Clermont-Ferrand, M. Sylvain Lévy ; — Coblenz, M. Carl Bernd ; — Coevorden, M. Ph. de Haas ; — Colmar, M. Charles Lévy ; — Cologne, MM. le Dr Frank et le Dr Carlebach, rabbins ; — Constance, M. A. Geismar ; — Constantinople, MM. I. Fernandez, E. de Medina, J. Benzonana, Yaèche, Léon Aben, Bonjour Amon, Vitali Anavi, S. Altabev, Haïm Bitran, Moïse Caraco, Haïm J. Cohen, Abraham Danon, Albert Eskénazi, Moïse Effendi Fresco, Vitali Gabaï, Victor Lévy, Raphaël Medini, Joseph Meyohas, Max Isaac Mizrahi, Samuel Mizrahi, Nessim Philosophe, Israël Salmona, David Salti ; — Copenhague, M. D. Simonsen ; — Corfou, M. le Dr Battino ; — Cottbus, M. le Dr Posner, rabbin ; — Crailsheim, M. Josua-B. Stein ; — Crefeld, M. le Dr I. Levi, grand-rabbin ; — Curaçao, M. J.-B. Delvalle et le Comité local ; — Cüstrin, M. Adolf Herzog.

Damas, MM. Alchalel et Farhi ; — Dantzig, M. Joh. Behrendt ; — Dardanelles, Mmes S. Ventura, Vita Rousso, Mlle Sidi et M. Kowo ; — — Darmstadt, M. le Dr Marx, rabbin ; — Delme, M. L. Behr ; — Dettelbach, M. Moritz Wiesengrund ; — Deventer, M. M. van Son ; — Diespeck, M. B. Fulder ; — Dijon, M. Bigart ; — Dinslaken, M. Simon Jacobs ;

— Donnelay, M. Jules Lévy; — Dortmund, M. Sally Flörsheim et la Communauté israélite; — Dresde, M. le Dr Stein, rabbin; MM. Bondi et Maron; — Duisburg, M. R. Nussbaum; — Dülmen, M. P. Bendix; — Dunkerque, M. Picard; — Dürkheim a. d. H., MM. le Dr Salvendi, rabbin, et Leop. Dornberger; — Düsseldorf, M. J. Levison.

Eberswalde, M. Hamburger, rabbin; — Eichstetten, M. Gab. Bloch; — Eindhoven, M. Jos. de Heer; — Elberfeld, M. le Dr Auerbach, rabbin; — Elbeuf, M. Robert Dreyfus; — Elbing, M. le Dr Silberstein, rabbin; — Ellingen, M. Stern; — Emden, MM. le Dr Lœb, rabbin et Philippstein; — Emmerich, M. Salomon L. Franken; — Ems, M. le Dr Weingarten, rabbin; — Enschede, M. N.-J. Menko; — Epernay, M. Netter; — Epinal, M. Schwab; — Erfurt, M. le Dr Salzberger, rabbin; — Erlangen, M. Julius Frohmann; — Eschwege, M. le Dr J. Cohn, rabbin; — Eschweiler, M. Marcus Meyer; — Essen, M. le Dr Samuel, rabbin, et M. Graf; — Etain, M. Gerson; — Etlingen, M. Stern; — Euskirchen, M. Abr. Kahn; — Exin, M. A. Buschke.

Fegersheim, M. Al. Wildenstein; — Ferté-sous-Jouarre (La), M. N. Lévy; — Fez, M. Moyal; — Filehne, MM. M. Rehfeld et Albert Maas; — Fontainebleau, M. Cerf; — Forbach, M. Léon Lévy; — Francfort-s.-M., M. Theodor H. Schlesinger et le Comité local; — Francfort-s.-Oder, M. Max Struck; — Fribourg-i.-B., M. Alfred Bürger; — Fünfkirchen, M. le Dr Léopold Lorant; — Fürth, le Comité local.

Gedern, M. Adolf Bauer; — Geldersch-Oosten, M. Ph. Prins; — Gelsenkirchen, M. le Dr Wallerstein; — Genève, M. le grand-rabbin Wertheimer; — Giessen, M. S. Heichelheim; — Gleiwitz, MM. le Dr Münz, rabbin, et Julius Blumenthal; — Glogau, M. Immanuel Landsberger; — Gnesen, MM. le Dr Jacobson, rabbin, et M. Witkowski; — — Goch, M. I. Hertz; — Goeppingen, MM. le rabbin Strassburger e L.-A. Gutmann; — Görlitz, M. le Dr S. Freund, rabbin; — Göteborg M. le Dr Koch, rabbin; — Gonda, M. Trijbits; — Gorinchem, M. A. Hymans; — Gotha, MM. le Dr Goldschmidt et Röthler; — Graetz, MM. le Dr Friedmann, rabbin, et L. Ephraïm; — Graudenz, M. le Dr Loevy, rabbin; — Gray, M. Jules Cahen; — Grevenbroich, M. Ans. Kaldenbach; — Groningen, M. Ph. van Dam; — Grossbliedersdorf, M. Frank; — Grünberg, M. Adolf Selowsky; — Grünstadt, M. Louis Mayer; — Gunzenhausen, M. Rud. Seeberger.

Haarlem, M. Jac.-J. Son; — Hagen, M. Nassau; — Haguenau, M. B. Bernheim; — Halberstadt, M. Louis Burchardt; — Hambourg et Altona, M. Hermann Gumpertz; — Hamm i. W., M. Schreiber; — Hanau, MM. Anselm Fürth et Leroi; — Hanovre, M. Siegmund-L. Meyer; — Hardheim, M. E. Wertheimer; — Harlingen, M. A. van Messel; — Hatten, M. H. Cahn; — Hâvre (Le), M. Albert Cahen; — Haye (La), M. A.-M. van Embden. — Hechingen, MM. Félix Wolff et

Léo Adler; — Hegenheim, M. le Dr Schüler, rabbin; — Heidelberg, MM. Max et Richard Schlösinger; — Heidenheim, M. Lehmeier; — Heilbronn, M. Louis Reis et M. le rabbin Kahn; — Helder, M. S.-M. Manheim; — Hellimer, M. Henri Lévy; — Héricourt, M. Hauser; — Hertogenbosch, M. D. Knock; — Hildesheim, M. Albert Ballheimer; — Hochfelden, M. Metzger; — Hoerde, M. S. Koppel; — Hohensalza, M. le Dr Kohn, rabbin; — Homburg, M. le Dr Kottek, rabbin.

Illingen, M. Hermann Barth; — Indianapolis, M. le Rev. Messing; — Ingenheim, M. Mandel; — Ingwiller, M. B. Weiss; — Insterburg, M. Benno Gotthilf; — Iserlohn, M. le Dr Salomon, rabbin; — Ismidt, M. Marcelli; — Itterswiller, M. Frank; — Ivrée, M. G. Jona.

Janina, M. Carmona; — Jérusalem, M. Antébi.

Karlsruhe, MM. Max Wimpfheimer et M. Goldberg; — Kattowitz, M. le Dr Glogauer; — Kempen (Posen), M. Moritz Lubliner; — Kempten, M. S.-J. Walter; — Kitzingen, M. N. Gerst; — Kœnigsberg (Prusse), MM. le Dr Vogelstein, rabbin, et Max Minkowski; — Koenigshütte, M. Siegmund Adler; — Koschmin, M. le Dr Heppner; — Kosten, M. Hugo Glass; — Kreuznach, M. J. Woog; — Krotoschin, M. le Dr Berger, rabbin; — Krumbach, M. Léo Gugenheimer.

Ladenburg, M. Julius Kauffmann; — Lage (Lippe), M. H. Vogelstein; — Landau, la Communauté israélite; — Landsberg-a./W., M. le Dr B. Elsass, rabbin; — Laupheim, M. le Dr Treitel, rabbin; — Lausanne, M. A. Lehmann; — Lauterbourg, M. Elie Meyer; — Leeuwarden, M. N. J. v. d. Wonde; — Leiden, M. E. Horloss; — Leipzig, MM. le Dr Porgès, rabbin et Hermann Wittner; — Lemberg, M. S. Buber; — Léon, M. F. Lévy; — Lichtenfels, M. Ludw. Gosser; — Liegnitz, M. le Dr Peritz, rabbin; — Liestal, M. Benjamin Sée; — Lille, M. Emile Cahen, grand-rabbin; — Limburg, M. A. van Geldern; — Linz-a/R., M. Herm. Hirsch; — Lissa, MM. le Dr Bäck, rabbin et Wolff; — Livourne, M. Boralevi; — Loerrach, M. Moritz Nordmann; — Lohr-a/M., M F. Hirsch; — Londres, M. Duparc; — Loslau, M. Adolf Adler; — Lubeck, M. le Dr Carlebach, rabbin; — Lübbeke, M. M. Löwenstein; — Lublinitz, M. le Dr Friedmann, rabbin; — — Lucerne, M. H. Braun; — Ludwigsburg, M. A. Schmal; — Ludwigshafen-a/Rh., MM. Moritz Wolff et Ferd. Mann; — Lunéville, M. J. Worms; — Lure, M. Théodore Meyer; — Luxembourg, M. le Dr Fuchs, rabbin; — Lyon, M. Marc Lévy.

Maestricht, M. S.-M. Schepp; — Mainstockheim, M. G. Kahn; — Manchester, M. H Lévy; — Mannheim, MM. Bielefeld, Herm. Stern et Nöther; — Marburg, M. le Dr Munk, rabbin; — Marienburg, M. Eugen Goldschmidt; — M. Gladbach, M. J.-B. Jonas; — Marktbreit, M. Ephraïm Eisenmann; — Marseille, M. A. Vidal-Naquet; — Mauricio, M. S. D. Lévy; — Mayen, M. Elias Rosenthal; — Mayence, MM. Carlebach et Cahn et Moritz Berney; — Mazagan, M. A. Elmaleh; — Melilla, M. S. de J. Sa-

lama; — Memel, M. Jacobsohn; — Memmelsdorf, M. K. Wahler; — Memmingen, A. Albrecht Gerstle; — Meppel, M. R. Spanjaard; — Merzig, M. Benny Cahn et A. Baum; — Metz, M. Eugène Fribourg, M. le Dr Meyer et le Comité local; — Middelburg, M. H. M. van Beem; — Milan, M. da Fano, grand-rabbin; — Minden, M. Liepmannsohn, rabbin; — Mommenheim, M. Bénédict; — Montpellier, M. E. Lambert; — Mosbach, M. le Dr Löwenstein, rabbin; — Moschin, MM. M. Lœwy et E. Mannheimer; — Mühringen, M. le Dr Jaracewsky, rabbin; — Mülheim (Ruhr), M. G. Kaufmann; — Mulhouse, M. A. Moock et le Comité local; — Münich, M. Michael Nussbaum et M. le Dr Werner, rabbin; — Munster, M. Josef Stern; — Murowana Goslin, M. Elias Witt; — Müttersholz, M. Blum.

Nakel, MM. Lesser Baerwald et le Dr Perlitz, rabbin; — Nantes, M. Diedisheim; — Naples, M. Sonino, grand-rabbin; — Neuf-Brisach, M. J.-D. Weill; — Neuilly, M. Debré, rabbin; — Neuss, M. D. Levi; — Neustadt (Haardt), M. Hermann Dottenheimer; — Neuwied, la Communauté; — Newark, M. le Rev. J. Leucht; — New-Orléans, MM. les Rev. J.-L. Leucht, Heller et Moïse Bergman et M. Simon Gimbel; — New-York, M. Solomons; — Nîmes, M. Cavaillon-Bernard; — Nordhausen, M. W. Oppenheimer; — Nördlingen, M. Jos. Rogger; — Nüremberg, MM. Josephthal, S. Rau et le Comité local.

Oberlauringen, M. Goldschmidt; — Obernai, M. Meyer Scheyen et M. le Dr Armand Bloch, rabbin; — Oels, M. le Dr S. Chodowsky, rabbin; — Oettingen, M. Gutmann; — Offenbach, M. le Dr Guggenheim; — Offenburg, M. le Dr Günzburger; — Oran, M. Pariente; — Osnabrück, la Communauté; — Ostrowo, M. le Dr Freund, rabbin; — Ottensoos, M. H. Prager.

Paderborn, la Communauté; — Padoue, MM. le grand-rabbin Zammato et Trèves de Bonfili; — Parchim, M. Albert Elkan; — Pau, M. Félix Bloch, rabbin; — Pfungstadt, M. Jos. Jeidel; — Philadelphie, M. J.-J. Burnstine et le Comité; — Philippopolis, MM. Elie Is. Sidi, Jacques Policar et Jacques D. Alsaït; — Pinne, M. Max Szamatolski; — Pirmasens, M. Jacob Kahn; — Pittsburg, M. le rabbin Léonard Lévy; — Pleschen, MM. Hermann Rosenbaum, Salo Gellert et le Dr Kœnigsberger, rabbin; — Pont-à-Mousson, M. Wildenberg; — Porrentruy, M. Sylvain Hirsch; — Posen, M. le Dr Feilchenfeld, rabbin, et le Comité local; — Potsdam, M. Julius Zielenziger; — Prenzlau, MM. le Dr Bähr, rabbin et L. Marcuse; — Puttelange, M. Maurice Cahen.

Quedlimburg, M. Simon Frank.

Raon-l'Etape, M. M. Ignace; — Ratibor, M. le Dr Dienemann, rabbin; — Rawitsch, M. le Dr Cohn, rabbin; — Reggio, M. L. Laide-Tédesco, grand-rabbin; — Reims, M. Hermann, rabbin; — Remiremont, M. S. Dreyfus; — Rendsburg, M. B. Lowy; — Rheine, M. L. Baum; — Ri-

beauvillé, M. Kaufmann-Weill, rabbin; — Rodosto, M. Halévy; — Rogasen, M. Herm. Kuttner; — Rome, M. Benedetto Pontecorvo; — Rosheim, M. S. Hirsch; — Rostock, M. S. Bernhard; — Rothenburg, M. C. Wimpfheimer; — Rotterdam, M. B. Sanson; — Rouen, M. Metzger; — Roustchouk, Mlle Wittenberg.

Saar-Union, M. J. Guggenheim, rabbin; — Sagan, M. Max Jonas; — Saïda, M. Serfaty; — Saint-Dié, M. L. Nordon; — Saint-Etienne, M. Sèches, rabbin; — Saint-Gall, M. Léopold Brandt; — Saint-Imier, M. Samuel Bloch; — St-Johann (Saar), M. J. Jacobssohn; — Saint-Louis (Missouri), MM. Marcus Bernheimer, les Rev. Dr J. Messing et Dr Spitz; — Sainte-Marie-aux-Mines, M. M. Dreyfus, — Saint-Mihiel, M. Dreyfus; — Salonique, MM. J.-Albert Hassid, Abravanel et l'Association des anciens élèves de l'*Alliance*; — Samacoff, M. R. Adout; — Samotschin, MM. Henri et Michelis Seligson; — Samter, M. le Dr Wreschner, rabbin; — Sarrebourg, M. D. Roubach; — Sarreguemines, M. F. Lehmann; — Sarrelouis, la Communauté; — Saverne, M. E. Seligmann; — Schalbach, M. Th. Jacob; — Schildberg, M. Benno Salinger; — Schlestadt, M. Marc Lévy; — Schlüchtern, M. J.-M. Walter; — Schnaittach, M. J. Ullmann; — Schneidemühl, MM. le Dr Lewkowitz, rabbin et Louis Wiener; — Schokken, M. Elias Kochmann; — Schotten, M. Salomon Hess; — Schönlanke, MM. Moritz Badt et le Dr Bamberger, rabbin; — Schrimm, M. H. Breslauer; — Schwedt, M. le Dr Holzer, rabbin; — Schweidnitz, M. H. Naphtali; — Schweinfurt, MM. Heimann et le Dr Stein, rabbin; — Schwerin, M. le Dr Feilchenfeld, rabbin; — Schwetz-a/W., MM. Hirsch et Siegm. Knopf; — Sedan, M. Mathieu Wolff, rabbin; — Shanghaï, M. B. A. Somekh; — Siegburg, M. le Dr Levison; — Smyrne, M. Habib; — Sneek, M. B. Culp; — Sobernheim, M. Berendt; — Soldin, M. Salomon Karo; — Souk-el-Arba, M. Léon Assous; — Soultz, M. Jacques Bloch; — Sousse, M. Bitbol; — Speyer, MM. Siegm. Herz, Leop. Klein et Leop. Lehmann; — Sprottau, M. A. Cohn; — Stadlengsfeld, M. le Dr Wiesner, rabbin; — Stadtoldendorf, M. Carl Ullmann; — Stargard, M. Meyer; — Steele, M. S. Stern; — Stettin, M. Gotthold Lewy; — Stockholm, M. Hugo Levin; — Strasbourg, M. H. Cahn-Dreyfus; — Strassburg (Westpr.), M. le Dr Pick, rabbin; — Straubing, M. S. Lippmann; — Stuttgart, M. Eugen Fellheim; — Suhl, M. Leopold Sander.

Tanger, M. Ribbi; — Tarnowitz, M. le Dr Gradenwitz, rabbin; — Tétuan, M. Moïse Lévy; — Thann, M. le Dr B. Meyer, rabbin; — Thionville, M. Kohn; — Thorn, M. Adolph Jacob; — Tilburg-Waalwyk, M. Alex. Kooperberg; — Tilsit, M. Raphaël Breslau; — Toul, M. Friedmann, rabbin; — Toulouse, M. Léon Lévy, rabbin; — Tours, M. Sommer, sous-rabbin; — Trieste, M. S.-R. Melli, grand-rabbin; — Tripoli, M. Maïr Lévy; — Tunis, MM. Ouziel et Jami; — Turin, M. A. Olivetti.

Uerdingen, M. A. Luss ; — Ulm, M. H. Reinemann.

Valenciennes, M. Louis Dreyfus ; — Varel, M. Bernheim ; — Varna, MM. N. Lévy, Marco Barnathan et Mme Caroline Papo ; — Veghel, M. S. Monnickendam ; — Venise, M. Coen-Porto, grand-rabbin ; — Verceil, M. Vitalevi ; — Verdun, M. Ruff, rabbin ; — Versecz, M. le Dr Sidon, grand-rabbin ; — Versailles, M. Julien Weill, rabbin ; — Vesoul, M. Schuhl, rabbin ; — Vevey, M. E. Bloch ; — Vukovar, M. le Dr Diamant, grand-rabbin.

Waag-Neustadl, M. le Dr Ph. Rosenberg, rabbin ; — Weilburg, M. le Dr Landau, rabbin ; — Westhoffen, M. le Dr Marx, rabbin ; — Wiesbaden, MM. le Dr Silberstein, rabbin et Hermann Hertz ; — Wilhermsdorf, M. Justin Neu ; — Winzenheim, M. I. May ; — Wissembourg, M. Alfred Cerf ; — Wittlich, la Communauté ; — Witzenhausen, M. S. Nussbaum ; — Wongrowitz, MM. J. Nischkowsky, rabbin et Louis Mode ; — Worms, MM. le Dr Stein, rabbin et E. Dewald ; — Wreschen, M. le Dr Lewin, rabbin ; — Wronke, M. Isaak Rosenthal ; — Würzbourg, MM. le Dr O. Stern et Hermann Reiss.

Zabrze, M. M. Fischer ; — Zalt-Bommel, M. A.-A. Marcus ; — Zurich, M. A. Lang et le Comité local, et M. Sal. Wyler ; — Zutphen, M. Jacob Elzas ; — Zweibrücken, M. le Dr Eugen Meyer, rabbin ; — Zwolle, M. J.-H. Jacobs.

Le Comité Central adresse ses plus vifs remerciements aux Sociétés et aux Administrations qui ont contribué à l'œuvre de l'*Alliance*.

Le Conseil de la *Jewish Colonization Association* se place au premier rang des bienfaiteurs de l'*Alliance* par la magnificence des allocations qu'il accorde à la Société, par le concours si généreux et si intime qu'il lui prête et qui a permis au Comité Central de donner à certaines de ses institutions, particulièrement aux œuvres agricoles et industrielles, un nouveau développement.

Le Conseil de l'*Anglo-Jewish Association*, de Londres, a continué à entretenir avec l'*Alliance* les relations les plus cordiales, à prêter son concours à l'œuvre commune et à subventionner un certain nombre d'écoles de l'*Alliance*.

Le *Bulletin* de 1905 avait annoncé la constitution définitive de la *Fédération allemande de l'Alliance* et fait

connaitre son objet et son caractère. Au cours de l'année 1906, elle entreprit une propagande active, qui se traduisit par un accroissement très notable du nombre des sociétaires de l'*Alliance* en Allemagne. Le 19 février 1907, elle tint sa réunion annuelle à Francfort-sur-Mein. La plupart des membres de la *Fédération* y assistaient.

Après un compte-rendu très documenté fait par le président, M. L.-M. Goldberger sur l'action de la *Fédération*, tant pour venir en aide aux émigrants et aux réfugiés russes que pour réveiller et entretenir l'intérêt des israélites allemands pour l'œuvre de l'*Alliance*, l'assemblée décida qu'en vue de faciliter la propagande et de donner une plus grande unité à l'organisation générale de la *Fédération*, les Comités régionaux et locaux se mettraient à l'avenir en rapport direct avec le *Bureau allemand de l'Alliance* à Berlin, lui feraient parvenir les fonds recueillis et lui adresseraient régulièrement leurs rapports.

La réunion adopta également une série de vœux concernant l'introduction ou le développement de la langue allemande dans certaines écoles de l'*Alliance* et décida que ces vœux seraient communiqués au Comité Central pour qu'il y donne la suite nécessaire.

Les membres réunis, constatant l'efficacité des efforts accomplis jusqu'alors, votèrent des félicitations aux deux éminents président et vice-président de la *Fédération*, MM. L.-M. Goldberger et Charles-L. Hallgarten pour leur grand dévouement et leur infatigable activité.

Le Comité Central s'associe à cet hommage rendu aux services de ces deux précieux collaborateurs.

Il exprime aussi sa reconnaissance toute spéciale aux personnes et aux Comités qui ont bien voulu prêter leur concours actif et dévoué à la propagande et à l'administration de la Société. Il nomme particulièrement ici MM. le Dr Frank, rabbin à Cologne ; le Dr Salvendi, rabbin régional à Dürkheim a. d. H. ; M. Th. Oschinsky et le Comité régional de Breslau ; M. le Dr Feilchenfeld, rabbin, et le Comité de Posen ; MM. Joseph-

thal et S. Rau et le Comité régional de Nuremberg ; MM. Bielefeld et Emile Nœther, et leurs collègues du grand-duché de Bade ; MM. L. Bauer et le Comité régional de Belgique ; M. Salomon Ebstein et le Comité de Bâle ; Arthur Fribourg et le Comité d'Anvers ; M. J. de Hatvany Deutsch et le Comité régional hongrois ; J. D. Lioni et le Comité régional des Pays-Bas ; M. Edmond Picard et le Comité de la Chaux-de-Fonds.

2. *Nécrologie.*

Le Comité Central a eu la douleur de perdre, au cours de l'année 1906 et depuis le commencement de 1907, quelques-uns de ses plus dévoués collaborateurs :

M. le Dr H. Baerwald, décédé à Francfort-sur-Mein, le 9 février 1907. Membre du Comité Central depuis 1872, M. Baerwald participa toujours de la façon la plus active aux travaux de la Société. Il n'est pas de réunion importante organisée par l'*Alliance* en Allemagne pour y discuter les intérêts généraux de l'œuvre, les mesures propres à en favoriser le développement et à en étendre l'action, à laquelle il n'ait apporté le concours de ses avis éclairés, de son expérience, de son influence. Soit comme membre du Comité Central, soit comme président du Comité local de Francfort, il a rendu à l'*Alliance* et au judaïsme des services considérables. Ce n'est qu'à regret, et sentant ses forces diminuer, qu'il résigna en 1906 ses fonctions de membre du Comité Central, qu'il avait remplies pendant plus de trente années. Le Comité Central, en témoignage de sa reconnaissance, lui avait conféré le titre de membre honoraire.

M. Salomon Buber, décédé à Lemberg le 28 décembre 1906. M. Buber est un des hommes qui ont le plus contribué dans les quarante dernières années aux progrès de la science juive et principalement des études midraschiques.

Il a publié des éditions nouvelles d'un grand nombre d'ouvrages midraschiques et a apporté à ce travail une

méthode si précise, un tel souci de la vérité et de l'exactitude, une connaissance si approfondie des textes et des traditions, une érudition si vaste et si perspicace, qu'il doit être placé au premier rang de cette pléïade de savants juifs du XIX^e^ siècle, qui ont rétabli la connaissance de la littérature hébraïque ancienne.

M. Salomon Buber a été pendant de longues années le correspondant de l'*Alliance*, à Lemberg, et s'est acquis, par la conscience et l'ardeur qu'il apportait dans l'exercice de cette fonction, la reconnaissance et l'affection du Comité Central.

M. M. Diedisheim, de Nantes, un des collaborateurs les plus actifs de l'œuvre, et qui considérait comme une des tâches essentielles de sa vie de la faire connaître et de la répandre.

M. Abraham M. Frechie, décédé à Philadelphie le 19 octobre 1906 et qui fut pendant quinze ans trésorier du Comité local de l'*Alliance* dans cette ville. Il suivait avec l'intérêt le plus vif les travaux de la Société, à laquelle il s'efforçait de gagner le plus grand nombre possible d'adhérents par une propagande personnelle incessante. Ses volontés dernières ont apporté au Comité Central la preuve la plus touchante de la sympathie et de l'attachement qu'il nourrissait pour l'œuvre.

M. le D^r^ Mühlfelder, rabbin à Chemnitz, qui représentait l'*Alliance* dans cette ville depuis de nombreuses années avec beaucoup de dévouement.

II. ISRAÉLITES DE RUSSIE.

L'année 1906 avait paru d'abord se présenter comme l'aurore d'une ère nouvelle et plus rassurante pour les juifs. Les effroyables pogromes d'octobre-novembre 1905, qui avaient fauché des centaines d'existences, semé dans plus de 80 localités la ruine et le deuil, avaient soulevé une telle réprobation dans le monde entier et une révolte de conscience si profonde dans la population saine de la Russie elle-même que, de l'avis général, la Douma qui allait être nommée ne pouvait manquer de condamner ces errements criminels, de proclamer enfin l'égalité des droits des israélites et de briser les barrières qu'un siècle d'intolérance et d'ignorance avait opposées à leur activité. C'est bien ce que redoutaient aussi les fauteurs de désordres qui servaient les intérêts de la réaction. Par tous les moyens d'intimidation, ils cherchèrent à peser sur le vote populaire et à empêcher l'élection des députés libéraux. Ni menaces, ni violences, ni promesses n'eurent raison des méfiances du peuple contre les abus de la bureaucratie, qui avait paru à la Russie être la cause directe des malheurs publics. La première Douma russe fut une assemblée profondément et sincèrement libérale. Les principes qu'elle proclama dès sa première réunion, en réponse au discours du trône, permettaient d'attendre d'elle des réformes essentielles dans tous les domaines et, sans qu'il fût fait allusion aux israélites, il paraissait certain que son programme comprenait l'abolition immédiate ou prochaine de toutes les lois d'exception en vigueur contre les juifs.

La réponse au discours du trône contenait le passage suivant, qui suffit à indiquer les tendances de l'assemblée ; il avait été adopté à l'unanimité :

La Douma a la conviction absolue que la liberté et l'ordre, basés sur la loi, ne sauraient être garantis, d'une façon durable, sans l'admission préalable du principe général de

l'égalité devant la loi de tous les citoyens, *sans aucune exception*. La Douma élaborera, en conséquence, une loi reconnaissant l'égalité de tous les citoyens, supprimant toutes les restrictions, tous les privilèges qui dépendent de la condition, de la nationalité et de la confession.

Comme sanction pratique de ces principes généraux, la Douma avait mis à l'étude le projet de loi suivant :

Personne ne saurait être inquiété ni limité dans l'exercice de ses droits du fait de ses croyances religieuses ; toutes les lois qui restreignent les droits civils et politiques des citoyens, à quelque confession qu'ils appartiennent, seront abrogées, toutes les religions pratiquées en Russie ou qui viendraient à y être pratiquées, jouissent de la liberté intégrale, dans la mesure où leurs adeptes ne commettent aucune infraction aux lois. Personne ne peut être contraint d'appartenir à une religion ou de la pratiquer ; personne ne peut se soustraire à l'accomplissement de ses devoirs civils et politiques sous prétexte qu'ils ne sauraient se concilier avec ses convictions religieuses, sauf dans les cas prévus par la loi. Chacun a le droit, à 17 ans révolus, de changer de religion. L'enseignement religieux à donner dans les écoles sera déterminé par des lois spéciales.

Le gouvernement ne tarda pas à entrer en conflit avec l'Assemblée, dont il condamnait les tendances et les vœux de réformes et, après quelques semaines, la première Douma russe fut dissoute.

LES POGROMES DEVANT LA DOUMA

Pendant sa courte existence, la Douma eut à s'occuper à plusieurs reprises de graves questions concernant les juifs, notamment à l'occasion des pogromes.

Différents documents venaient d'être publiés, qui démontraient de la façon la plus péremptoire la part active que des fonctionnaires de l'Etat avaient prise dans l'organisation des pogromes. Entre tous ces documents, le rapport de M. Makaroff (on trouvera ce document dans le Bulletin mensuel d'avril-mai, p. 56, sqq.), conseiller d'Etat, directeur au département de la police, avait particulièrement attiré l'attention, non seulement en

raison de la personnalité de son auteur, mais encore de la gravité des révélations qu'il apportait sur l'existence d'une imprimerie clandestine installée au département de la police et qui fabriquait les proclamations antijuives. Lorsque ces faits furent portés à la connaissance de la Douma, à la date du 4/17 mai, un mois avant les troubles de Bialystock, 47 de ses membres déposèrent un projet d'interpellation ainsi conçu :

La publication de divers documents officiels démontre la participation directe du département de la police d'Etat à l'excitation d'une partie de la population contre l'autre, ce qui a amené l'assassinat collectif de nombreux citoyens paisibles.

Il ressort, en particulier, du rapport du conseiller d'Etat Makaroff, du 15 février de l'année courante, publié dans le n° 63 de la *Retch*, que le département de la police avait organisé une imprimerie spéciale, d'où sortaient des proclamations révoltantes rédigées et répandues par le même département et qui poussaient la population à assassiner les peuples d'autres religions et les intellectuels ; cette imprimerie était sous la direction immédiate de l'officier du corps spécial de gendarmerie Komissaroff. Malgré l'enquête officielle, non seulement aucune mesure ne fut prise pour prévenir de pareils abus de pouvoir, mais encore ses principaux auteurs furent récompensés.

Pour ces raisons, et vu les récents événements sanglants de Vologda, Kaliazine, Zarizyne, qui semblent le résultat des mêmes agissements des autorités, nous demandons à la Douma d'interpeller M. le Ministre de l'Intérieur sur ce qui suit :

Les faits cités sont-ils connus de M. le Ministre ? Quelles mesures compte-t-il prendre pour punir les coupables et que peut faire le Ministre pour prévenir le retour de pareils crimes ?

Le 8/21 juin, M. Stolypine déclara que les faits qui lui étaient signalés s'étaient passés sous son prédécesseur au ministère de l'Intérieur, qu'il n'en pouvait donc être tenu pour responsable. En ce qui concerne l'imprimerie clandestine, il n'en avait pas connaissance ; mais il donna l'assurance que des actes pareils ne se renouvelleraient pas. Il tenta de prendre la défense de la police

et déclara qu'elle apportait le plus grand dévouement à son devoir. Il termina en disant qu'il n'avait pas pour mission d'édicter des lois, mais de faire respecter les lois existantes.

C'est alors, qu'en réponse aux affirmations du ministre, le prince Ouroussof, qui avait été sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur lorsque ce département était dirigé par M. Witte, fit une déclaration sensationnelle qui provoqua dans le monde civilisé tout entier un douloureux retentissement. Ce document constitue un acte formel d'accusation contre le parti de la cour, qui domine le gouvernement et l'empereur lui-même. Il montre à quelles inventions scélérates a recours ce parti pour tourner contre les israélites la colère des ouvriers et des paysans, provoquée par les fautes et les crimes de l'administration.

Discours du prince Ouroussof

Messieurs les représentants du peuple, j'ai demandé la parole pour présenter quelques observations sur l'interpellation de la Douma et sur la réponse que nous venons d'entendre. La nouvelle qu'une imprimerie clandestine était installée dans le département de la police et qu'on y publiait des appels au peuple pour provoquer une guerre civile, nous intéresse assurément pour le passé, en ce sens qu'il est important d'établir la responsabilité des coupables. Mais nous devons surtout nous en préoccuper pour l'avenir. Nous nous trouvons, en effet, en présence de cette angoissante éventualité toujours possible que, dans l'avenir, des fonctionnaires de l'Etat pourront préparer des drames sanglants comme ceux par lesquels ils ont acquis récemment une triste célébrité, et qui se renouvelleront, ainsi que l'ont prouvé les derniers événements, éveillant l'indignation de tous ceux qui ont souci de la vie humaine et qui ont à cœur le bon renom de l'empire russe.

A cet égard, je dois m'expliquer ; je ne doute pas un seul instant de la sincérité et de l'intégrité du Ministre de l'Intérieur et les paroles que je vais prononcer ne le visent en aucune façon. Bien au contraire, tout l'intérêt, toute l'importance et la signification du sujet que nous allons examiner résident dans le fait que les pogromes et les tueries mutuelles se prolongent et se prolongeront indépendamment de tel ou

tel ministre et en raison de certaines circonstances actuelles contre lesquelles le gouvernement ne peut réagir. Sous ce rapport, la déclaration du Ministre me paraît insuffisante et je tâcherai de vous en expliquer la raison. Dans ce but, il me faudra aborder la question des pogromes et élucider en même temps le rôle joué dans ces événements par la typographie en question.

En examinant attentivement les troubles connus sous le nom de pogromes, l'on constate certains phénomènes toujours identiques. D'abord, un pogrome est toujours précédé de bruits inquiétants qui l'annoncent, de proclamations sanguinaires distribuées aux habitants et qui toujours sont identiques dans le fond et dans la forme. Puis, tels des oiseaux de mauvais augure, apparaissent quelques individus louches recrutés dans les bas-fonds de la population. Il faut noter aussi que les déclarations officielles sur les causes d'un pogrome sont, après vérification, toujours contraires à la vérité. Dans les agissements des acteurs des pogromes, on remarque aussi un certain plan d'ensemble qui leur enlève tout caractère d'un mouvement inattendu et spontané. Les fauteurs de troubles agissent comme s'ils avaient conscience d'exercer une certaine fonction ; sachant, d'autre part, que l'impunité leur est assurée, ils continuent leurs excès jusqu'au moment où l'on détruit en eux cette conviction ; dès lors, le pogrome cesse rapidement et aisément. On constate, par contre, dans les procédés de la police, un manque d'action concertée et de cohésion. Tandis que certains arrondissements sont complètement saccagés, malgré la présence de forces policières considérables, d'autres arrondissements restent intacts, grâce à la résistance de quelques agents qui remplissent leur devoir avec énergie et conscience. Enfin, lorsque les troubles sont réprimés, les autorités ne peuvent se défendre de l'impression que les personnes arrêtées sont, non pas des criminels, mais des gens ignorants induits en erreur.

On se trouve donc en présence d'une organisation homogène de grande envergure. Ceux qui croient résoudre la question en attribuant à cette organisation une origine gouvernementale, se trompent, et cependant, leur erreur n'est que partielle. Les événements de l'hiver dernier, qui ont provoqué cette interpellation, nous aideront à nous orienter dans le brouillard qui enveloppe ces ténébreuses affaires.

En janvier 1906, un personnage occupant une situation de second plan au Ministère de l'intérieur, mais qu'on savait

hostile à la politique du pogrome — il ne s'agit pas ici de moi — reçut un grand nombre d'exemplaires de proclamations identiques répandues en masse dans les principaux centres de la Russie méridionale et occidentale. Des lettres inquiétantes lui étaient en même temps adressées, annonçant qu'on organisait des pogromes à Vilna, Bialystock, Kiew, Nicolaïew, Alexandrowsk et dans d'autres villes. Le pogrome qui éclata à Homel, en janvier, confirma le bien-fondé de ces appréhensions et amena le personnage en question à prendre les précautions nécessaires pour prévenir les progromes ultérieurs. Il y parvint grâce aux mesures énergiques ordonnées par le président du Conseil des Ministres d'alors, M. Witte, qui avait fait procéder à une enquête secrète. C'est ainsi qu'on réussit à brosser le tableau suivant, encore un peu vague, des agissements de ces « artisans en pogromes » :

Un groupe d'individus formant pour ainsi dire « le corps militant » d'une de nos sociétés patriotiques, d'accord avec d'autres personnes attachées à la rédaction d'un journal de province, entreprirent la lutte contre la révolution. En leur qualité de « patriotes » et de « vrais Russes », ils voyaient les causes des troubles dans les allogènes, — Polonais, Arméniens et habitants juifs du Territoire.

Des pamphlets invitaient la population et les soldats à marcher contre les perturbateurs. Ces libelles, conçus en termes d'une extrême violence, étaient distribués par dizaines de mille exemplaires. Les membres de cette organisation les répandaient dans différentes localités, les confiant à des alliés éprouvés, parmi eux de nombreux fonctionnaires, qui les distribuaient avec prudence et à bon escient. Des conséquences étranges et imprévues en résultaient: un adjoint de police du 1er arrondissement inspirait confiance, tandis que tel agent du 2e arrondissement était suspect. Nos fonctionnaires de la gendarmerie ou de la police secrète devenaient les dépositaires de fonds spéciaux, des individus louches les fréquentaient, des bruits alarmants circulaient dans la ville. Des gens pris de panique avertirent le gouverneur; celui-ci chercha à les calmer, bien que lui-même ne fût pas très rassuré. Le ministère lançait des dépêches prescrivant de prendre des mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la sécurité. On prenait des mesures, mais les ordres donnés dans ce sens n'inspiraient pas confiance. Il arrivait souvent que les policiers eux-mêmes croyaient sincèrement que ces mesures n'étaient

ordonnées que pour induire en erreur l'opinion publique et déclaraient être fixés sur les véritables intentions du gouvernement. Ils prétendaient lire entre les lignes et obéir, à l'insu du gouverneur, à une voix qui venait de loin et en laquelle ils avaient plus confiance. Bref, c'était un désarroi incroyable, une désorganisation et une démoralisation de la puissance gouvernementale.

Pendant ce temps, à Pétersbourg, en automne 1905 (avant l'avènement du ministère d'octobre, je crois), une imprimerie acquise aux frais du département, donc sur le budget de l'Etat, fut installée 16, rue de la Fontanka, dans un coin retiré du département de la police. Un officier de gendarmerie, en civil, était attaché à cette imprimerie : c'était un certain Kommissaroff; il fabriquait ces proclamations avec l'aide de ses acolytes. Le secret de cette typographie clandestine avait été si bien gardé et les agissements de ses organisateurs étaient entourés de tant de mystère que peu de gens en avaient connaissance, non seulement au ministère, mais même dans le département de la police. Pendant ce temps, l'activité déployée par cette organisation, dont la typographie était l'organe, était des plus efficaces, car Kommissaroff, questionné par un personnage qui en découvrit par hasard les traces, répondit: « Nous sommes en mesure d'organiser un pogrome à votre gré, qu'il s'agisse de dix ou de dix mille hommes ». Messieurs, cette phrase est historique (*Mouvement parmi les députés*). Je puis ajouter, à l'adresse des députés de Kiew, qu'un pogrome de « 10 mille » avait été fixé pour le 3/16 février, mais qu'on réussit à le faire avorter (*Grande agitation*).

Le président du Conseil des Ministres éprouva, dit-on, une violente attaque d'asthme nerveux lorsqu'on lui communiqua les faits que je viens de citer. Il fit appeler Kommissaroff, qui lui rendit compte de ses procédés et des pouvoirs qui lui avaient été conférés. Quelques heures après, l'imprimerie, les proclamations, Kommissaroff et ses acolytes disparaissaient du département; il ne resta plus qu'une chambre vide. Ainsi personne, pas même le Ministre de l'Intérieur, ne pourra satisfaire la demande légale de la Douma de connaître le nom des personnes qui servaient de centre à cette organisation en lui assurant l'impunité, qui usaient de leur influence magique sur les policiers et d'autres fonctionnaires, procurant des récompenses et des avancements aux membres les plus actifs. Je ne puis citer de mémoire ces distinctions, non plus que d'autres détails de cette

affaire. Je parle sans préparation, de mémoire ; malgré moi, je commets de nombreuses omissions. En outre, j'ai déjà mis à contribution votre attention (*Nombreuses exclamations : continuez !*)

Il est temps d'arriver à la conclusion.

D'abord, et c'est ma première conclusion : la déclaration du Ministre de l'Intérieur ne nous donne pas de garanties sérieuses sur les moyens d'arrêter l'activité de ces organisations chargées de préparer des massacres en masse, avec la collaboration de fonctionnaires de l'Etat. On le comprend facilement : les principaux organisateurs et les instigateurs échappent à l'autorité du ministère, il leur est indifférent que le Ministre de l'Intérieur observe à leur égard une neutralité bienveillante ou qu'il fasse une déclaration condamnant leurs agissements. Je dirai plus, j'affirme qu'aucun ministère, même élu parmi les représentants de la Douma, ne saurait faire régner l'ordre dans le pays aussi longtemps que des gens inconnus, se tenant à l'écart, à l'abri d'un mur infranchissable, continueront à détruire de leurs mains grossières les différents organes du mécanisme gouvernemental, essayant leur ignorance politique à des expériences sur des organismes vivants, s'occupant en quelque sorte d'une vivisection politique (*Approbation prolongée*).

La seconde conclusion est encore plus triste ; elle concerne la Douma elle-même.

Messieurs les représentants du peuple ! Nous sommes venus ici de tous les confins de la Russie, apporter, non seulement notre indignation et nos réclamations, mais aussi une soif ardente d'activité, de dévouement, enfin un patriotisme pur et sincère. Nombreux sont parmi nous ceux qui vivent des revenus de leurs terres. Avez-vous entendu un seul d'entre eux protester contre le projet d'expropriation obligatoire en faveur du paysan ? Les représentants des classes privilégiées sont également en nombre ici. Y a-t-il eu des protestations contre l'abolition des privilèges, contre l'idée de l'égalité civique et contre les réformes conçues dans un esprit largement démocratique et populaire ? Cette même Douma « révolutionnaire » n'a-t-elle pas essayé, dès ses premiers débuts, de relever la couronne impériale, de la mettre au-dessus des discussions politiques, au-dessus de nos erreurs et de la soustraire à la responsabilité de ces erreurs ? On se demande si, au moment de réaliser des réformes inévi-

tables et urgentes, on a le droit de réclamer une autre Douma que celle qui, au-dessus des intérêts particuliers et de la lutte des classes, a placé le souci du bien public et national. Cependant, nous sentons que les mêmes forces ténébreuses s'arment contre nous, nous séparent du pouvoir suprême, en ébranlant la confiance qu'il a en nous. On nous empêche de travailler à notre union avec le pouvoir, union qui, d'après la loi de notre nouveau régime, doit être la condition essentielle du succès et le gage du développement pacifique de notre vie nationale. C'est là que réside le plus grand danger et il ne peut être conjuré aussi longtemps que la direction des affaires d'Etat et les destinées du pays resteront sous l'influence d'hommes qui, policiers par éducation, sont instigateurs de pogromes par tempérament (*Applaudissements prolongés*).

D'autres députés, entre autres MM. Vinaver, Nabokof, Kovalevsky dénoncèrent à leur tour la politique des pogromes et la Douma vota, comme sanction des débats, l'ordre du jour suivant :

La Douma, après avoir entendu les explications de M. le Ministre de l'Intérieur, et constatant dans les pogromes et les massacres collectifs de citoyens paisibles qui ont eu lieu et ont lieu en Russie, des indices indéniables d'une organisation générale, avec la participation de fonctionnaires qui restent impunis ;

Considérant que les explications de M. le Ministre de l'Intérieur témoignent de l'impuissance du ministère à empêcher des faits de ce genre ;

Reconnaissant que seul un ministère s'appuyant sur la représentation nationale peut avoir assez d'autorité morale et de force pour faire respecter ses instructions par l'administration et pour éliminer les influences étrangères irresponsables qui conduisent à l'écroulement de tout pouvoir et à l'anarchie gouvernementale ;

Conclut que tant qu'il existera en Russie un ministère irresponsable devant la représentation nationale, la vie, l'honneur et la liberté des citoyens russes ne seront pas à l'abri des violences et de l'arbitraire et que seules la démission immédiate du ministère actuel et la transmission du pouvoir à un cabinet jouissant de la confiance de la Douma sont capables de tirer le pays de l'agitation sans cesse croissante, et passe à l'ordre du jour.

NOUVEAUX DÉSORDRES

A ce même moment, et comme une sorte de rançon du mouvement émancipateur que préparait la Douma, de nouvelles tueries ensanglantèrent Bialystock où déjà, en 1905, les bandes noires avaient exercé leur sinistre métier. Le gouvernement, qui n'avait pas su ou pas voulu prévenir ces massacres mûrement préparés, décida, lorsque le sang eut coulé, d'envoyer un membre du Conseil des Ministres à Bialystock, afin d'y entreprendre une enquête sur les causes et le caractère de ces nouveaux massacres. Mais la Douma, peu confiante dans les résultats d'une enquête officielle, délégua elle-même trois de ses membres à Bialystock. Ceux-ci rédigèrent un rapport dont on trouvera plus loin le texte, puis ils exposèrent les 6 et 7 juillet, devant la Douma, le résultat de leurs investigations personnelles.

Bien peu de temps après, la Douma était dissoute. Cet événement donna un regain de force et de confiance à tous les éléments réactionnaires. Les bandes noires reprirent courage et se mirent en devoir de préparer de nouveaux pogromes. Et c'est ainsi que, sur toute l'étendue du Territoire, les bruits les plus alarmants se répandirent dans le courant du mois de juillet. A Lodz, à Varsovie, à Kiew, on préparait ouvertement des tueries juives. A Odessa, la panique était particulièrement vive dans la population israélite, car le gouverneur, le général Kaulbars, avait publiquement accusé les juifs d'être les instigateurs et les auteurs de tous les actes terroristes et déclaré qu'il ne répondait pas du maintien de l'ordre. Les événements redoutés ne se produirent pas dans ces villes. Mais, à la fin du mois d'août, la population juive de Siedletz fut victime, non plus cette fois de bandes d'assassins recrutés, mais d'une attaque en règle et concertée des troupes régulières.

Depuis ce tragique attentat, sur lequel on trouvera des renseignements ci-dessous, une espèce de calme sembla se faire et on n'eut plus à enregistrer de pogromes proprement dits. Mais les ligues réactionnaires, les

« vrais Russes » et toutes les organisations similaires n'en continuèrent pas moins leurs campagnes d'excitation.

Il s'agissait maintenant d'exercer une nouvelle pression sur les électeurs chargés de désigner les membres de la nouvelle Douma, d'intimider les juifs pour les détourner de toute participation au mouvement électoral, d'en faire rayer le plus grand nombre possible des listes et de persuader à la masse des chrétiens que le salut ne pouvait venir que de l'élection d'éléments « vraiment russes » de patriotes éprouvés, c'est-à-dire des représentants de la réaction et de l'intolérance, des défenseurs de la bureaucratie.

On sait que la composition de la deuxième Douma a déçu l'attente des fauteurs de troubles.

LA SITUATION ACTUELLE

Mais les israélites russes peuvent-ils espérer une modification prochaine de leur situation et doivent-ils fonder quelque espoir sur les dispositions de cette nouvelle Assemblée? Il semble bien que si la question de l'émancipation juive venait en discussion devant la Douma, elle serait résolue par elle dans un sens libéral. Mais lui sera-t-elle soumise? Elle était parmi les premières à l'ordre du jour des travaux de la précédente Douma, où elle devait être présentée en connexité avec la question de l'abolition du *soslovié* paysan, c'est-à-dire de l'égalité civile et politique de la population rurale. Dans l'intervalle, le gouvernement a eu l'habileté de concéder aux paysans cette égalité. Leur sort n'étant plus lié à celui des juifs, les délégués ruraux témoigneraient-ils maintenant le même zèle à soutenir leur cause?

Puis, à supposer que soit proposée et que la Douma vote l'émancipation des juifs, ce vote ne resterait-il pas purement platonique? Il devrait être soumis à la ratification du Conseil de l'Empire, qui ne l'accorderait que sur l'approbation du gouvernement. Or, que peut-on actuellement attendre de ce dernier dans cette conjoncture si grave pour 6 millions d'israélites?

D'après les renseignements publiés par les organes officieux, le tsar serait hostile à toute réforme en faveur des israélites. D'autre part, on prétend que si la Douma s'avisait de légiférer sur la question juive, le gouvernement la dissoudrait. Par « gouvernement » il ne faut d'ailleurs pas entendre le Comité des ministres, — car le premier ministre, M. Stolypine et plusieurs de ses collègues paraissent au contraire favorables à une réforme de la législation concernant les juifs, — mais une sorte de puissance occulte instituée auprès du souverain et qui gouverne la Russie avec l'aide de la police secrète. Cette camarilla est en rapports étroits avec l'*Union du peuple russe* et l'on sait que cette organisation a pris la part la plus active dans la préparation des pogromes.

On peut aisément se rendre compte qu'aucune proposition favorable aux juifs n'a chance d'être accueillie et l'on est fondé à redouter, au contraire, de nouvelles restrictions administratives. La preuve en est déjà dans ce fait que des autorisations de séjour à Saint-Pétersbourg, accordées à un grand nombre de personnes à la suite des émeutes de novembre 1905, ont été retirées sous prétexte que la cause de ces faveurs — à savoir ces pogromes — ayant disparu, il n'y avait plus lieu de les proroger.

Mais tout danger de pogromes serait-il donc écarté? L'*Union du peuple russe* continue à entretenir impunément l'agitation antisémite. C'est elle qui a fait assassiner l'ex-député Jollos, israélite de naissance. C'est grâce à sa propagande incessante que les chefs du parti antisémite, Krouschewan, l'agitateur de Kischinef, et Pourichkevitch ont été élus membres de la seconde Douma. Dans toutes les villes du Territoire, on continue à répandre à des milliers d'exemplaires les journaux et brochures antisémites qu'elle fait éditer. Et tout récemment encore, cette puissante association organisait à Elisabethgurd un pogrome que le gouvernement réprima rapidement, mais qui n'en avait pas moins coûté la vie à deux juifs, où une vingtaine ont été blessés et au cours duquel une cinquantaine de maisons juives avaient été mises au pillage.

ÉMIGRATION

On conçoit que, vivant dans une panique constante et menacés sans cesse d'être victimes de nouvelles violences, de grandes masses israélites de Russie quittent le pays. L'émigration s'est accrue dans des proportions considérables au cours de l'année 1906 et l'on estime à près de 200,000 le nombre de ceux qui se sont embarqués pour l'Amérique au cours de cette période. D'autres ont cherché un refuge dans différents pays d'Europe, mais dans bien des cas, des lois restrictives de l'immigration les ont empêchés de s'y fixer. Les Etats-Unis, toujours si accueillants aux victimes des persécutions religieuses ou sociales, ont craint eux-mêmes que l'afflux incessant des immigrants ne finît par constituer un danger pour le pays et que New-York notamment fût surpeuplé d'immigrants pauvres et n'ayant pas toujours en mains les éléments de travail, et une nouvelle législation qui doit entrer en vigueur le 1er juillet 1907, va rendre plus difficile aux immigrants l'accès de l'Amérique du Nord.

ASSISTANCE

Le passage des immigrants dans les villes importantes aux frontières et dans les ports d'embarquement d'Europe ont créé des charges considérables aux associations juives. Elles se sont concertées en vue d'un sacrifice commun. L'*Alliance* y a naturellement participé dans une large mesure. D'autre part, l'*Alliance* a accordé des contributions importantes à divers comités régionaux ou locaux d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, de Suisse et de France pour leur permettre de venir en aide d'une façon efficace aux émigrants de passage. Elle a contribué aussi à l'œuvre de secours en Russie même, en subventionnant par exemple des établissements scolaires et hospitaliers que la misère des israélites russes avait privés de leurs ressources budgétaires habituelles, en accordant des crédits aux ouvriers restés sans travail à la suite du chômage résultant de la crise économique. Enfin, elle a pris à sa charge plusieurs orphelins russes,

qui sont élevés actuellement à l'école agricole d'Ahlem, près de Hanovre.

Depuis les pogromes de novembre 1905, une somme de 1,500.000 francs a été consacrée par l'*Alliance* à cette œuvre charitable.

LES POGROMES DE 1906

Bialystock

Le 15 juin 1906, tous les journaux publiaient une dépêche de l'officieuse *Agence télégraphique de Saint-Pétersbourg*, aux termes de laquelle, la veille, tandis que la procession de la Fête-Dieu parcourait les rues de Bialystock, un anarchiste juif aurait, du balcon d'une maison, jeté sur le cortège une bombe qui aurait tué un prêtre et plusieurs autres personnes. La foule, exaspérée de cet attentat juif, s'était alors ruée sur les maisons des israélites et avait massacré un certain nombre de juifs.

Des informations complémentaires n'allaient pas tarder à montrer, non seulement le caractère tendancieux de ce télégramme, mais la fausseté absolue des renseignements qu'il apportait, en ce qui concerne notamment les causes directes de ce nouveau et terrible pogrome. La preuve est faite que l'organisation savamment menée des bandes noires n'avait pas cessé de fonctionner, sous la direction de hautes personnalités qui, en dépit de leurs agissements de novembre 1905, et de leur complicité dûment établie aux massacres qui ensanglantèrent alors un grand nombre de villes du Territoire, avaient continué à jouir des faveurs gouvernementales. Il est avéré, en outre, que ces bandes préparaient depuis quelque temps un pogrome à Bialystock. Des israélites, pris de peur, avaient quitté la ville avant le 14 juin et avaient fait connaître leurs inquiétudes dans des lettres publiées depuis dans les journaux ; d'autre part, quatorze membres de la Communauté de Bialystock avaient adressé une lettre collective, qui fut publiée le 15 juin, dans le journal *Sjewero Zapadrji Golos*, de Vilna, dans laquelle ils dénonçaient les menaces dont les juifs étaient l'objet de la part d'un fonctionnaire de la police ; enfin des re-

présentants de la Communauté étaient allés, le 12 juin, solliciter la protection du gouverneur de Grodno, qui commandait également Bialystock.

Quoi qu'il en soit, pendant trois jours, Bialystock fut livré aux assassins et aux soldats qui leur faisaient cortège et l'on ne compta pas moins de 80 juifs tués et autant de blessés.

Ces terribles événements provoquèrent en Russie même la plus pénible impression. Le gouvernement, sous couleur de donner satisfaction à l'opinion, délégua un enquêteur à Bialystock.

Mais la Douma, sachant dans quelles conditions s'accomplissent en Russie les enquêtes officielles, avait décidé de se livrer de son côté à des investigations sur place pour étudier les causes de ces nouveaux attentats criminels et en rechercher les responsabilités. Elle délégua à cet effet trois de ses membres, MM. le professeur Chepkine, Arakantzef et Jacobsohn, qui se rendirent à Bialystock. Ils soumirent à la Douma le rapport suivant :

Rapport de la Commission parlementaire

Les membres de la Commission envoyée sur les lieux pour faire une enquête ont déposé leur rapport qui a été accepté par la Commission toute entière. Voici le texte de ce document :

Le 1er juin 1906, a commencé à Bialystock un pogrome qui a duré deux jours et qui a fait un grand nombre de victimes parmi les juifs. Le chiffre des morts et des blessés n'est pas encore exactement fixé, car plusieurs des tués n'ont pas été transportés à l'hôpital et certains blessés se sont fait soigner à domicile. On a amené à l'hôpital israélite 82 morts et 70 blessés, à l'hôpital chrétien, 6 morts et 12 blessés.

Les circonstances qui ont précédé le pogrome sont les suivantes :

Avant le 1er juin, on parlait du pogrome qui devait avoir lieu. Ce pogrome était considéré comme une conséquence inévitable de l'assassinat du préfet de police Derkatcheff, qui avait eu lieu le 28 mai. Le mystère plane sur ce meurtre. Derkatcheff jouissait d'une grande estime parmi les juifs ; on l'appelait même « préfet des juifs » ; il était l'adversaire

acharné des pogromes et des violences. C'est ainsi que, le 21 mai, le général Bogajewski avait ordonné à Derkatcheff de se rendre rue Souraj où, disait-on, des soldats se battaient avec les habitants. Son arrivée suffit pour calmer les esprits, mais il eut, à la suite de cet incident, une vive altercation avec son subordonné Cheremetoff, dont il voulait le déplacement à tout prix, car ce subalterne n'était pas aimé de la population et ne lui inspirait aucune confiance. Le meurtre antérieur d'agents de police était la cause principale de l'état d'irritation de la police contre les juifs. En outre, la société locale des « véritables Russes » proclamait que les juifs étaient les ennemis de l'empire russe, que tout le mal venait d'eux. Ces opinions ont trouvé leur écho dans la police d'abord, dans la masse ensuite. Quelque temps avant le pogrome, il s'était formé deux camps : d'un côté, la police et les bandes noires, de l'autre, les juifs et les personnes appartenant au mouvement libérateur. Ce dernier camp était considéré naturellement comme l'ennemi de la Russie et n'était pas en faveur auprès des autorités. L'existence d'un parti anarchiste étranger au *Bund* (la rue Souraj n'était pas surveillée par la police, qui craignait de s'y montrer) n'était un mystère pour personne, la police attribuait cette organisation exclusivement aux juifs. Juif et fauteur de troubles étaient synonymes pour la police ; c'étaient des révolutionnaires et il fallait les détruire. C'est dans ce but qu'on entretint une forte agitation parmi les troupes. On répandait des proclamations dans lesquelles on disait qu'il fallait exterminer les fauteurs de troubles, que la Douma était « juive », que les révolutionnaires marchaient contre le Tsar, etc. Le 30 mai, les sergents d'un régiment reçurent l'ordre de dire à leurs hommes qu'une bombe serait jetée le 1er juin sur les processions et qu'un pogrome s'ensuivrait.

Les agents de police eux aussi répandirent le bruit qu'un pogrome allait éclater et la population de Bialystock en était avertie. Certaines personnes étaient tellement persuadées de l'imminence du pogrome qu'elles avaient fait quitter la ville à leurs familles.

Quelle opinion la police avait des juifs, on en peut juger d'après la conversation du commissaire Cheremetoff avec la députation juive. Celle-ci vint solliciter de lui l'autorisation de déposer une couronne sur la tombe de Derkatcheff. « Quoi, une couronne, dit-il ; jamais ! Nous ne sommes pas des juifs vampires ; vous versez le sang, puis vous déposez des couronnes ! Non, cela ne se fera pas ! » C'est la police,

disait Cheremetoff, qui protestera, et comme on lui demandait sous quelle forme se produirait cette protestation, il répondit: « Si vous déposez une couronne, vous le regretterez dans deux jours et toute la population juive le regrettera avec vous. » Le gouverneur Kister, auprès de qui la population alarmée envoya une députation, ne la reçut pas mieux. Il fit allusion à la haine de la police contre les juifs, insinua que les assassins étaient sans doute des juifs, etc. « J'ai tous les jours l'occasion de m'occuper des affaires politiques et elles sont toujours l'œuvre des juifs; les juifs tirent sur les soldats ; ceux-ci s'exaspèrent et il peut arriver un moment où il sera difficile d'arrêter l'explosion de leur haine. » Le commandant de la garnison, le général von Bader, était persuadé que c'étaient les juifs qui jetaient des bombes. Le gouverneur savait aussi qu'il se préparait un pogrome : il le savait par les représentants de la société, qui ne lui cachaient pas la situation.

Les rapports entre les populations juive et chrétienne avaient toujours été normaux et rien ne pouvait faire prévoir un conflit ; on ne constatait aucune animosité entre elles sur le terrain national, religieux ou économique. La concurrence entre les ouvriers n'avait jamais donné lieu à aucun conflit, malgré tous les efforts de la police. Tout cela est établi par les dépositions unanimes des témoins, aussi bien chrétiens que juifs.

Les préparatifs du pogrome se poursuivaient néanmoins. Le 31 mai, les troupes furent renforcées et leurs positions bien déterminées.

La ville fut divisée en deux secteurs. L'ordre du jour fixait la conduite des troupes.

Arrive le 1er juin. De toutes les communes environnantes affluent de petites processions qui se fusionnent en une seule. La procession catholique se forme également. La foule est énorme. Au moment où la procession orthodoxe quitte la rue Alexandre, des coups de feu partent et quelques personnes prétendent avoir vu que « quelque chose avait été jeté qui sifflait ». Une panique s'ensuit, les icônes sont jetées par terre. Tout à coup surgissent les troupes, qui étaient évidemment postées à proximité et qui commencent à tirer sur les maisons. Elles apparaissent tellement vite que la foule n'a pas le temps de se disperser. Immédiatement après les premiers coups de feu, une bande de *houligans* (bandits) se met à la besogne. A l'approche de cette bande vers la rue Souraj, une bombe est jetée, elle ne fait pas de victimes. Elle avait pour

objet d'empêcher les houligans d'avancer ; ceux-ci se dispersent en effet. Les agents de police ne se risquent pas non plus dans cette rue. Le pogrome s'étend avec une vitesse vertigineuse. Le bruit s'était rapidement répandu que les prêtres de la procession avaient été tués et il s'est trouvé un fonctionnaire pour confirmer le fait par dépêche officielle dans tous les coins du monde. Les officiers, croyant à cette nouvelle, menacent les juifs.

Il faut dire que la distance qui séparait les officiers des houligans n'était pas aussi grande qu'elle aurait dû l'être. C'est ainsi que deux officiers s'entretenaient amicalement avec la bande de houligans et qu'un officier dirigea lui-même la populace dans la rue Nicolas, alors qu'elle avait l'intention de prendre la rue des Tilleuls. Cette foule est bientôt rejointe par une compagnie de soldats qui se met à tirer sur les maisons. Le tir est dirigé de façon à ne pas gêner les houligans dans leur travail. Tous pillent, houligans, agents de police et même les soldats. Du jeudi au samedi, c'est une véritable canonnade dans les rues. Quand un chrétien passe, on ne tire pas sur lui ; mais dès qu'un juif se montre, il est immédiatement jeté bas. On tire n'importe où. Ce n'est pas la lutte de deux camps, mais une chasse d'hommes armés contre des hommes sans armes. Il suffit qu'on entende un coup de feu pour que les soldats arrivent en masse et se mettent à tirer sur les maisons. Le vendredi 2 juin, c'est la police qui joue le rôle le plus actif. Elle commence à rechercher les maisons où s'étaient cachés les juifs. On crible d'abord ces maisons de coups de feu ; puis les soldats y pénètrent, en chassent tout le monde et fusillent les hommes.

Pendant ces journées, les coups de feu des provocateurs ne sont qu'un prétexte pour l'entrée en scène des soldats. On cite des cas dans lesquels des coups sont tirés par des agents de police ; eux-mêmes amènent des soldats. Chaque juif est considéré comme « révolutionnaire », quel que soit son âge, et ce seul mot équivaut à sa condamnation à mort. Plus tard, ce mot est remplacé par celui de « juif ». Il suffit au houligan de lancer le mot « juif » pour que les soldats se mettent à tirer. Pendant ces deux journées, c'est-à-dire le vendredi et le samedi, le pillage n'occupe que le second plan ; le but principal est d'exterminer le plus de juifs possible. Au lieu des pillards, les principaux auteurs sont la police et les troupes. Les cadavres portent pour la plupart des traces de balles et de baïonnettes, très peu de traces d'instruments contondants.

(Suit le récit des scènes à la gare et à la station Bojary, mentionnées dans le discours de M. Chepkine).

Nous devons nous arrêter sur les conclusions qu'on peut tirer des faits que nous venons de relater.

Ce qui attire avant tout notre attention, c'est le plan bien arrêté d'avance du pogrome. On savait que le pogrome allait éclater, on s'y préparait. Le pogrome n'était donc pas un événement inattendu, un coup de foudre éclatant pour des raisons nationales ou religieuses. Si l'on songe que les agents de police répandaient partout le bruit des méfaits des juifs, il faut admettre que la diffusion de ces bruits rentrait dans le plan concerté. Enfin la fixation préalable de la date du pogrome — le jour des processions religieuses, quand la foule fanatique est particulièrement susceptible — a aussi son importance. On comprendrait encore que la foule, outrée par les coups de feu tirés par des juifs, ait organisé le pogrome à la place même où elle avait été offensée ; mais il est impossible d'admettre que le pogrome ait pu se répandre si rapidement en différents points, s'il n'avait pas été préparé d'avance. La conclusion s'impose que le pogrome avait été organisé au préalable. Mais par qui? En examinant les actes du gouverneur, on ne peut pas passer sous silence qu'il avait été prévenu par une députation que le pogrome allait éclater ; cette députation lui avait même indiqué Cheremetoff comme la personne qui avait fixé le jour du pogrome. Le gouverneur répond, à toutes les prières de révoquer Cheremetoff, que Cheremetoff est un fonctionnaire très énergique, le seul peut-être qu'il ait sous ses ordres.

Le jour du pogrome, le gouverneur vient à Bialystock, reste longtemps à la gare, se dirige ensuite vers la Préfecture de police et disparaît de Bialystock. En traversant la ville, il voit partout des cadavres et des blessés ; à la gare, il assiste au travail des houligans qui tuent les juifs et les jettent sous les trains, mais il ne fait absolument rien pour remédier à cet état de choses.

Il faut mentionner encore ce fait que le Ministre s'était engagé à faire cesser le pogrome. Cet engagement avait été pris le 2 au matin et c'est à 5 heures du soir qu'on a tué le plus de juifs. Quelles mesures a-t-il prescit? Il y avait peut-être une force particulière, secrète celle-là, qui empêchait l'exécution des ordres ministériels. C'est à cette dernière conclusion qu'on est tenté de s'arrêter, étant donnés les actes du gouverneur et l'inefficacité des mesures ministérielles.

Quant à la police locale, elle a non seulement négligé de prendre les précautions nécessaires pour prévenir ou pour enrayer le pogrome, mais elle faisait encore répandre par ses agents des bruits malveillants sur les juifs et elle a pris une part active au pogrome. C'est elle qui commandait les bandes des houligans pendant le pillage, c'est elle qui les incitait à la tuerie.

Enfin, les autorités militaires, avant que l'état de siège eût été proclamé. ont pris le commandement de la ville, l'ont mise à la disposition des agents, des houligans et des soldats qui fusillaient les juifs partout où ils les trouvaient.

De tout ceci la Commission tire les conclusions suivantes :

1° Il n'y avait pas d'animosité religieuse ou économique entre les populations chrétienne et juive ;

2° Seule la police éprouvait de la haine contre les juifs et elle indisposa contre eux les soldats en accusant les juifs de prendre part au mouvement libérateur ;

3° Le pogrome avait été préparé à l'avance ; l'administration et la population en avaient été averties ;

4° Le prétexte du pogrome a été également concerté ; il était connu des autorités et ne peut par conséquent être considéré comme le résultat du fanatisme populaire ;

5° Les actes des autorités civiles et militaires constituent une infraction à la loi du 7 février 1906. C'était une fusillade systématique dirigée contre une population paisible, et qui n'épargna ni les femmes ni les enfants ;

6° Les autorités civiles et militaires ont non seulement contribué au pogrome, mais elles y ont pris part en laissant agir leurs subordonnés ;

7° Les communiqués officiels. relatant les causes et la marche des événements, ne correspondent pas à la vérité.

La Commission propose :

De demander à la Douma d'interpeller :

1° Le ministre de l'Intérieur : va-t-il poursuivre le gouverneur de Bialystock et les autorités policières, l'un pour son inaction pendant les pogromes, les autres pour y avoir pris une part active?

2° Le ministre de la Guerre.

a) Savait-il qu'avant la proclamation de l'état de siège à Bialystock les autorités militaires avaient pris le commandement de la ville, enlevant au gouverneur toute autorité?

b) Savait-il que les troupes appelées à Bialystock étaient mises à la disposition des policiers et qu'elles tiraient sur les habitants paisibles, ainsi qu'il résulte des dépositions ?

c) Les coupables seront-ils traduits devant les tribunaux ?

La Commission ne peut ne pas remarquer que la population est encore plus terrorisée par l'introduction de l'état de siège et que l'enquête n'est possible qu'à ces deux conditions :

a) Destitution des autorités locales (civiles aussi bien que militaires);

b) Abolition de l'état de siège.

En dehors de ce rapport collectif, chacun des commissaires vint apporter à la Douma le résultat de ses constatations personnelles. Les discours prononcés par eux dans les séances des 6 et 7 juillet, constituent en même temps que des réquisitoires contre les metteurs en scène de ces douloureux massacres, des documents d'un grand intérêt sur les faits eux-mêmes et les causes réelles qui les ont provoqués, et dont le gouvernement s'était efforcé de dénaturer le sens et la portée (1).

Siedletz.

A Siedletz, comme à Bialystock et à Odessa, un plan avait été dressé, les dispositions prises pour provoquer, à un signal donné, une hécatombe et des violences de tous genres. Là, comme ailleurs, les autorités ont été tenues au courant assez longtemps à l'avance de ce qui allait se passer, et, comme toujours, elles ont laissé faire et là comme ailleurs, les véritables coupables restèrent impunis.

Une différence essentielle caractérise toutefois ces attentats nouveaux à la vie et aux biens des juifs : les agents d'exécution de ces sinistres équipées ne sont plus cette fois des bandes de *houligans* recrutés dans les bas-fonds ; c'est l'armée qui joue le premier rôle et qui, à coups de fusil et même de canon, est appelée à rétablir soi-disant l'ordre que seule elle a troublé.

(1) On trouvera dans le Bulletin mensuel de juin-août 1906 le texte du rapport gouvernemental et des rapports à la Douma de MM. Chepkine et Arakantzeff.

Une députation de personnalités juives et chrétiennes de Siedletz se rendit, le 3 octobre, auprès de M. Stolypine, président du Comité des Ministres et lui exposa la genèse et le caractère des sanglantes journées du 26 au 28 août. Le mémoire qu'elle présenta au premier ministre, en même temps qu'il constitue le document le plus circonstancié des faits, met à jour, avec impartialité et modération, le caractère véritable de ces tueries organisées et dénonce leurs auteurs (1).

Mais un document bien plus topique fut publié quelques semaines plus tard ; c'est le rapport officiel adressé au gouverneur général de Varsovie par le commandant de gendarmerie Pjetuchov, en garnison à Siedletz. Jamais encore on n'avait mis en lumière avec plus de netteté et d'impartialité le rôle criminel joué dans cette tragédie par certains hauts personnages et mieux établi la complicité des officiers dans les attentats antijuifs. Voici la traduction de ce document :

Le gouverneur général provisoire du gouvernement de Siedletz, général major Engelke a, par décret en date du 10 août de cette année, désigné le colonel Tichanowski pour commander la garnison de la ville de Siedletz.

Le 11 août, à midi, je fus convoqué au bureau de la gendarmerie, où se trouvaient déjà le colonel Wyrgolitsch, les chefs d'escadron Potosky et Grigoriew, le chef adjoint à la police, le capitaine d'état-major Protopopow et le colonel commandant d'armes Tichanowki. On parla d'établir un blocus en règle de la ville et de procéder à des perquisitions domiciliaires: cette dernière mesure avait été prescrite par une dépêche du gouverneur général. Le colonel Tichanowski demanda qu'on lui désignât quelques citoyens notables de la ville qui, quoique n'étant pas directement affiliés au mouvement révolutionnaire, le favorisaient d'une manière quelconque. Il émit l'opinion qu'on pourrait emprisonner ces gens et les garder comme ôtages. Il leur déclarerait qu'ils seraient tous mis à mort au cas où un fonctionnaire du gouvernement serait l'objet d'un attentat. Le colonel ajouta qu'il prenait sur lui toute la responsabilité des événements. Comme on le questionnait sur le genre de mort réservé aux ôtages, il demanda au chef

(1) Le texte de ce mémoire a été publié dans le Bulletin mensuel de septembre-octobre 1906.

de la police s'il ne pourrait pas mettre à sa disposition un agent qui, simulant la folie, serait prêt à tuer ces ôtages dans la prison ou à introduire de l'arsenic dans leurs aliments. « Au terrorisme de la révolution, ajouta-t-il, il nous faut opposer un terrorisme plus effrayant encore. » Le colonel garda le sang-froid le plus absolu, il persista dans sa façon de voir, et répéta à différentes reprises qu'il assumait toutes les responsabilités.

Le même jour, à 6 heures du soir, nouvelle réunion à la gendarmerie et examen d'un plan de blocus de la ville pour opérer les perquisitions. Au cours de la discussion, on se rendit compte que la garnison de Siedletz n'était pas suffisante pour rendre possible une perquisition générale qui paralyserait pendant une journée toute la vie de la ville et ne donnerait aucun résultat. Mais le colonel Tichanowsky insista et demanda notamment au chef de la police de tenir les pompiers à sa disposition pendant la durée des perquisitions et de convoquer tous les médecins dans tous les hôpitaux. Il promit de son côté de faire tenir prêtes les voitures d'ambulances militaires. Comme on demandait au colonel à quoi servaient de tels préparatifs, il répondit qu'il y aurait peut-être des morts et des blessés, car on agirait sans ménagements et les soldats feraient usage de leurs armes ; en outre, il pourrait éclater des incendies. Tels furent nos préparatifs en vue de perquisitions pacifiques. Les officiers de dragons, qui apprirent le jour même ce dont il s'agissait, se frottaient les mains de satisfaction et, joyeux, disaient ouvertement : « Nous allons organiser un bon pogrome, nous avons toute liberté d'action.» Les hommes de troupe tenaient un langage semblable.

Le 13 août, à 3 heures de l'après-midi, il y eut un nouveau conciliabule à la gendarmerie. Le colonel Tichanowsky annonça que les perquisitions auraient lieu dans la nuit suivante. Sur sa demande, on lui donna la liste et les adresses des personnes connues pour leur activité criminelle.

Lorsque nous eûmes connaissance des dispositions d'esprit du colonel Tichanowsky et des officiers et soldats du régiment de dragons, nous résolûmes de protester contre les perquisitions telles que les avait conçues le colonel, et nous invoquâmes, à cet effet, l'insuffisance des troupes. Nous n'eûmes pas raison de son obstination. Le colonel Wyrgolitsch se rendit alors chez le gouverneur, lui fit connaître les détails techniques des perquisitions projetées, lui montra notamment qu'il faudrait un temps considérable pour y procéder, lui parla de l'état d'esprit de la garnison et obtint qu'il serait sur-

sis à l'exécution des opérations jusqu'à l'arrivée de troupes de renfort. Le gouverneur se rendit à Varsovie pour solliciter l'envoi de ces troupes supplémentaires. On les lui refusa, on renonça alors en principe à une perquisition générale.

Le 13 août, le colonel Wyrgolitsch tomba malade. Au cours d'une visite que je fis au gouverneur, j'appelai plusieurs fois son attention sur l'état d'esprit du colonel Tichanowsky et lui donnai le conseil de ramener cet officier à plus de modération. Je ne célai pas que des dispositions de ce genre provoqueraient un pillage et une effusion de sang inutiles. Je crus m'apercevoir que le gouverneur prêtait attention aux faits que je lui exposais. Il prit quelques notes et me promit de donner les ordres nécessaires.

Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'au 26 août, je vis encore plusieurs fois le colonel Tichanowski; il préparait des instructions à la troupe pour garantir la sécurité de la ville. Il y prescrivait, entre autres mesures, qu'en cas de troubles dans la ville, le télégraphe retiendrait toutes les dépêches privées. Je lui demandai le motif de cet ordre. Il me répondit qu'il avait pour but d'empêcher les habitants de s'adresser au dehors pour faire mettre fin aux désordres.

Dans la première nuit du bombardement de Siedletz, le 27 août, vers 3 heures du matin, le colonel manda la fanfare du régiment de dragons: on la lui refusa. Il réunit alors des soldats et leur fit chanter des chœurs tandis que crépitait la fusillade, que l'incendie faisait rage, qu'on pillait et tuait d'enthousiasme. Il déclara plus tard qu'il avait voulu par là donner du courage à la troupe. Enfin, quelques jours après les troubles, comme on faisait circuler le bruit que le colonel avait été assassiné, il réunit l'escadron qu'il avait autrefois commandé, fit part aux hommes de la nouvelle qu'on répandait et leur demanda qu'au cas où il serait réellement assassiné, pour honorer sa mémoire, ils se baignassent dans le sang jusqu'aux oreilles. Je tiens ce récit des officiers de dragons qui exaltaient ainsi le caractère du colonel.

Le 26 août, à 6 heures 1/2 du soir, quelques coups de revolver furent tirés dans la ville. Les troupes bombardèrent aussitôt la ville, sans se préoccuper de savoir d'où on avait tiré. C'est ainsi que, dès la première nuit, les balles des soldats brisèrent les vitres d'un pensionnat de jeunes filles, d'où certainement on n'avait pas tiré. Les troupes se comportèrent sans aucun ménagement à l'égard d'une population paisible. J'étais présent lorsqu'on traîna au bureau de police quelques personnes, surtout des vieillards israélites, et je vis les sol-

dats donner à ces malheureux de violents coups de crosse en présence du colonel Tichanowsky. Je vis aussi un dragon tout près du bureau de police, tirer des coups de carabine dans la demeure du juge Mudrew. J'entendis le colonel Tichanowsky faire la remarque suivante à un dragon qui sollicitait un réapprovisionnement de cartouches : « Il y a trop peu de morts. » En présence de ces faits, je priai le colonel de faire cesser ces salves et ces luttes insensées et de procéder plutôt à une enquête pour découvrir les révolutionnaires qui avaient réellement tiré des coups de revolver. J'appelai également son attention sur le fait que les troupes, qui n'avaient pris aucune nourriture, allaient bientôt être exténuées et que vraisemblablement, les révolutionnaires en profiteraient vers le soir pour agir plus énergiquement. Je reçus pour réponse que la bataille de Liao-Yang avait bien duré 12 jours et qu'il était tout disposé, si besoin en était, à rester 15 jours sur un fauteuil du bureau de police, que d'ailleurs il y avait dans la ville des vivres en suffisance. Tout cela fut dit en présence des soldats.

N'étant pas d'humeur à être témoin de pareilles scènes et hors d'état d'y mettre fin, je rentrai chez moi le 27 août à 9 heures du matin. Une heure après, le colonel me fit mander chez lui, je ne me rendis pas à son invitation, estimant qu'elle était d'autant plus inutile que les chefs d'escadron Potosky et Grigoriew se tenaient chez lui en permanence. L'adjoint au chef de la police, le capitaine Protopopow, essaya tout aussi vainement de ramener le colonel à des sentiments plus humains. A tous les arguments il opposait cette même réponse : « Cela ne vous regarde pas. »

Les sentinelles qui gardaient les portes de la ville n'y laissèrent pas pénétrer, jusqu'au matin du 27 août, les sous-officiers de mon bureau de gendarmerie, qui habitaient un faubourg, sous prétexte que l'accès en était interdit. A l'aube, ces sous-officiers prirent part aux perquisitions ; on leur apprit ensuite que les troupes, en l'absence des officiers, n'opéraient pas de perquisitions, mais se mettaient à piller et à tuer les gens sans aucune raison. Un dragon fut obligé de tirer son sabre contre un officier de gendarmerie pour l'empêcher de participer à ces exactions. A un autre endroit, les soldats chassaient les agents de police à coups de crosse.

Dès la première nuit, les dragons s'adressèrent à deux sous-officiers de gendarmerie, leur réclamant du pétrole pour incendier les maisons. Et comme on leur demandait qui les

y avait autorisés, ils déclarèrent : « Nous en avons reçu l'ordre. » Le pillage en règle commença dès la première nuit.

Le soir du 27 août, les troupes étaient absolument déchaînées. Elles assaillirent toutes les brasseries, mettant tout à sec et à sac. La seconde nuit, presque tous les soldats étaient ivres-morts.

Le 5 septembre, un fonctionnaire, M. Gubonin, chargé de missions spéciales par le ministre de l'Intérieur, vint de Saint-Pétersbourg et me pria de l'aider à découvrir la vérité sur les événements qui s'étaient passés à Siedletz les 27 et 28 août. Je ne me crus pas en droit de cacher quoi que ce soit à un fonctionnaire délégué du ministre à fin d'enquête. Aussi lui donnai-je des informations circonstanciées sur la personnalité du colonel Tichanowsky, sur l'état d'esprit des troupes et, d'une façon générale, sur les récents événements. Puis, conformément à sa demande, je convoquai au bureau de la gendarmerie les personnes qui avaient subi le plus de dommages et j'aidai dans leur interrogatoire celles qui ne comprenaient pas suffisamment le russe.

Environ 40 particuliers et tous les sous-officiers de gendarmerie furent entendus par M. Gubonin.

Le propriétaire Ksentepolsky montra, et ses serviteurs le confirmèrent, que ses greniers avaient été incendiés par des dragons. Des témoins firent des dépositions semblables pour deux ou trois autres maisons. On découvrit aussi que les soldats, pour mettre le feu aux immeubles, avaient enlevé le pétrole des lampes des rues.

Le docteur Stein et un domestique de l'hôpital israélite racontèrent qu'un malade juif qu'on transportait avait été frappé à mort par les soldats dans la cour de l'hôpital.

La juive Wolf exposa que le 27 août, à 3 heures de l'après-midi, des dragons, commandés par un officier, avaient fait irruption dans son appartement. Son mari était en prières avec ses fils. L'officier le traita de coquin et le poussa brutalement, lui faisant donner de la tête contre la porte. Puis les dragons le traînèrent dans la cour, et, en présence de sa femme, sans écouter les appels à la pitié que leur adressait la malheureuse, ils le tuèrent à coups de crosse.

Le directeur de la maison Girard, un nommé Rubinstein, raconte que les soldats avaient dérobé chez lui une somme d'argent importante et des titres. Il invoqua le témoignage du capitaine Stojanew, du 129e régiment d'infanterie. Une marchande de chaussures cita un dragon qui, avec des cama-

rades, était venu dérober des marchandises chez elle. On a aussi parlé des violences commises sur des femmes, mais ces faits n'ont pas quant à présent pu être suffisamment établis.

De nombreux témoins exposèrent encore que les soldats pénétrèrent dans une maison dans le seul but d'y chercher de l'argent; tous ceux qui refusaient de faire droit à leurs exigences étaient tués ou emprisonnés. Les juifs donnèrent, suivant les dépositions, tout ce qu'ils possédaient. Lorsque venait ensuite un autre groupe de soldats et qu'ils ne trouvaient plus rien à voler, ils arrêtaient et emmenaient les juifs.

Il a été établi aussi par des témoignages que la police avait joué un rôle provocateur. C'est ainsi que le propriétaire d'une maison d'armes et de vélocipèdes, Behrenstein, vit un agent tirer un coup en l'air, puis désigner aux soldats la maison d'où était soi-disant parti ce coup; aussitôt les soldats bombardèrent la maison.

Les actes de rapine imputables aux soldats sont nettement établis. Quelques-uns ont rapporté leur butin au bureau de police. Pendant les troubles, on put voir dans la rue des soldats emportant quantité d'objets; quant aux meubles qu'ils ne pouvaient transporter, ils les détruisaient sur place. Un ordre du jour confidentiel du chef de la garnison de Siedletz, adressé le 30 août aux commandants des différentes unités, prescrit de fouiller tous les soldats qui rentrent, de faire des perquisitions dans les casernes, d'envoyer un état des soldats qui se sont rendus coupables de vol et de leur reprendre les marchandises dérobées.

La population de Siedletz est convaincue que les événements de cette ville sont la conséquence des provocations des dragons et en partie aussi de la police. On a remarqué que les dragons qui habituellement portent la carabine en bandoulière, la tenaient à la main dès le 26 août. Vers le soir, les dragons déclarèrent aux commerçants qu'il leur était permis de tenir leurs magasins ouverts jusqu'à 10 heures du soir, alors que d'ordinaire ils doivent les fermer à 8 heures. Les habitants ne peuvent pas non plus s'expliquer que parmi les soldats il n'y ait eu qu'un seul blessé. Ils observent avec raison que si réellement les révolutionnaires avaient voulu faire du mal aux sentinelles et aux patrouilles, la troupe aurait certainement subi des pertes au premier moment des troubles. Il était, en effet, très facile aux révolutionnaires de dresser deux ou trois Browning derrière les barricades où étaient établis les postes et de là, de tirer, puis de se dérober

à la faveur de l'obscurité. Assurément les révolutionnaires n'auraient pas visé sans but, et quand même leurs coups n'auraient pas porté au début, ils n'auraient eu qu'à s'enfuir; ils n'auraient pas été assez insensés pour dissiper sans objet des cartouches qu'il leur est si difficile de se procurer.

Il n'est pas aisé d'établir que la troupe a été coupable de provocation. A mon avis, il s'agirait plutôt d'une provocation de la part des révolutionnaires. Ceux-ci étaient, en effet, renseignés sur l'état d'esprit des troupes et désiraient peut-être provoquer ce qui est arrivé : ils voulaient discréditer le gouvernement et l'armée aux yeux de l'opinion publique et attirer à eux la sympathie de la population qui était très irritée du meurtre récent de deux personnalités très considérées de la ville : le président Mirowitsch et le capitaine Golzew. Si nous admettons cette hypothèse, il n'est pas douteux que les révolutionnaires ont atteint leur but. Les habitants les plus paisibles et les plus loyaux disent maintenant : « Le gouverneur a promis qu'aussi longtemps qu'il serait à Siedletz, il ne se produirait pas de pogromes. Et que voyons-nous maintenant? Nous n'avons pas besoin d'enquête des autorités. Nous ferons nous-mêmes notre enquête et nous découvrirons la vérité. »

La société russe ne considère plus les soldats comme ses protecteurs et la seule apparition des dragons dans la rue remplit la population de terreur. Le départ du colonel Tichanowsky a rassuré tous les habitants.

La faute des événements de Siedletz retombe sur le colonel Tichanowsky qui n'avait pas qualité pour régenter la ville et en prendre la direction militaire. Les responsabilités incombent aussi au gouverneur général provisoire, général-major Engelke qui, en réalité, remit tous ses pouvoirs au colonel Tichanowsky, et au gouverneur qui, en tant que chef du gouvernement, dans un moment si critique, abandonna ce gouvernement et ne le reprit pas en mains alors que les consconstances l'exigeaient. La maladie du gouverneur n'était pas assez grave pour qu'il ait eu besoin d'un congé. Au reste, pendant le cours de sa maladie, s'il ne donna pas sa signature et s'il renonça à la direction d'affaires secondaires, il conserva ses autres fonctions.

J'ai cherché dans ce rapport à exposer non seulement ma propre opinion, mais aussi l'impression que M. Gubonin, chargé de l'enquête par le ministre, a recueillie au cours de ses recherches et qu'il a exprimée dans son rapport au ministre.

III. ISRAÉLITES DE ROUMANIE.

Un correspondant de l'*Alliance* en Roumanie a adressé au Comité Central en janvier 1907 l'intéressante notice suivante sur la situation des israélites dans ce pays pendant l'année 1906.

De même que celle qui l'a précédée, l'année 1906 n'aura vu heureusement aucune nouvelle loi restrictive aggraver la situation des israélites en Roumanie. Il semble de plus en plus que ceux qui détiennent le pouvoir et qui président aux affaires du pays soient dans l'attente des événements qui pourront se produire en Russie.

Néanmoins, des esprits avisés croient que ce calme apparent pourrait être le signe précurseur d'une recrudescence de mesures exceptionnelles préparées dans l'ombre des chancelleries ministérielles. L'état d'esprit que l'on observe en ce moment dans les coulisses parlementaires n'est pas rassurant. L'effervescence qui y règne n'est pas de bon augure et nous nous demandons, non sans anxiété, si des sénateurs et des députés en mal de législation antijuive ne ruminent pas des mesures plus draconiennes que celles qui ont été mises en application jusqu'à ce jour. C'est que la haine de tout ce qui est juif n'a rien perdu de son intensité. C'est que le fossé qui sépare Roumains et israélites semble s'élargir à mesure que la situation matérielle du pays s'améliore. Le contraire cependant eût été plus compréhensible et logique : les israélites, par leurs aptitudes commerciales et industrielles, n'ont-ils pas contribué à consolider le crédit de la Roumanie et à améliorer la situation économique du pays ?

Trust agricole. — C'est la question à l'ordre du jour. Elle est pleine de surprises pour l'avenir.

Il est interdit aux juifs de Roumanie, comme on sait, d'acquérir des terres. Les carrières libérales leur sont fermées. Ils n'ont pas accès au barreau. Dans l'armée,

leur avancement est limité au grade de sergent ou de caporal. Leur présence n'est pas tolérée dans les Chambres de commerce. Les corps techniques les repoussent. Les règlements leur interdisent d'ouvrir des pharmacies. Ils ne peuvent prendre part aux adjudications publiques. Les administrations officielles les repoussent. Ils ne sont pas admis dans les fabriques. Le commerce ambulant et la vente des spiritueux leur sont défendus. Dans ces conditions, les israélites devaient-ils se résigner à rester les bras croisés ? Déjà on leur reprochait leur manque d'aptitude pour l'agriculture. Soit pour employer leur activité native, soit pour démentir le préjugé de ceux qui les disent impropres aux travaux des champs, bon nombre d'israélites moldaves ont affermé des terres. Il s'ensuivit un renchérissement considérable du prix de location de ces terres. Il semble que les boyards, les agrariens eussent dû être satisfaits des magnifiques bénéfices réalisés par eux. Il n'en est rien. Qu'on lise ce passage de la *Revista idealista* du mois d'octobre :

Qui oblige nos propriétaires à affermer leurs terres aux Fischer? (1) Ceux-ci louent-ils les terres à main armée ? Evidemment non. Pourquoi les propriétaires afferment-ils? C'est qu'ils sont avides, c'est que les frères Fischer leur offrent des prix avantageux, et alors, oubliant les discussions et les polémiques de la presse sur les dangers du soi-disant trust agricole, nos boyards confient leurs terres aux Fischer. Ainsi font les conservateurs, les libéraux et les junimistes. Du moment que nous acceptons avec empressement, joie et enthousiasme leurs prix élevés et exagérés, il ne nous sied pas de crier contre les Fischer. Nous aurons le droit de protester, lorsque nous aurons refusé de traiter avec eux. Tant que nous profiterons de leur argent, nous ferons mieux de nous taire et, examinant notre conscience, de confesser que nous sommes des misérables. Le mot est dur, mais juste.

Le *Prezentul* du 28 octobre écrit de son côté :

Nous ne comprenons pas pourquoi depuis quelque temps la campagne est exclusivement dirigée contre le trust des

(1) Les Fischer sont les plus riches fermiers juifs de Roumanie.

fermiers et pourquoi l'on cherche à faire passer cette association comme l'unique cause des maux dont souffre la population des campagnes. La confusion qui est depuis quelque temps créée à ce sujet est vraiment inquiétante. Aujourd'hui, les choses en sont arrivées à ce point que lorsqu'on parle des améliorations à apporter à l'existence des paysans, on perd de vue les causes réelles de leur misère. On met tout sur le compte des trusts des fermiers. Comme si tout le territoire roumain avait été accaparé par les trusts !...

... Nous répétons encore la question : est-ce que la situation des populations rurales était meilleure avant les trusts, qui datent d'une dizaine d'années, et quelqu'un croit-il que cette situation s'améliorerait si les trusts venaient à disparaître ? Nous sommes sûrs que personne ne saurait répondre affirmativement.

Malgré ces judicieuses observations, ce sont les grands propriétaires les premiers qui demandent sur tous les tons, par leurs organes de la presse, que le Parlement vote une loi interdisant aux *étrangers* d'affermer des terres, ce qui équivaudrait à la ruine de plusieurs propriétaires juifs engagés dans des entreprises de ce genre. Il est douteux que le gouvernement actuel prenne lui-même l'initiative d'une pareille mesure, mais il est certain que les fermiers juifs seront indirectement atteints par l'application rigoureuse de la loi sur la police rurale interdisant aux *étrangers* le séjour dans les campagnes. En effet, dès l'ouverture de la session parlementaire d'automne, et à l'occasion de la discussion du Message royal, un sénateur, M. Codrescu, a cru devoir interpeller le gouvernement sur l'attitude molle des ministres vis-à-vis des *étrangers* des communes rurales. Voici le compte-rendu de la discussion d'après le *Moniteur Officiel :*

M. Codrescu. — Messieurs, la loi dit clairement que les étrangers ne peuvent pas s'établir dans les communes rurales, à moins d'une autorisation du conseil communal. Eh bien ! malgré les ordres du gouvernement, cette loi n'est pas respectée et, malheureusement pour nos populations rurales, nos villages sont inondés de juifs, car lorsqu'un juif afferme une terre, il emmène avec lui des familles entières de ses coreligionnaires.

M. Grigore Stefanescu. — La faute en est aux propriétaires.

M. Codrescu. — Oui, vous avez raison, et je le dis avec douleur, nous, Roumains, nous laissons nos terres entre les mains des juifs. Par conséquent, ce qui se passe dans les communes rurales est un véritable malheur. En voici un exemple. A la gare de Todircui, à proximité de laquelle j'ai ma résidence, les juifs sont venus et ont chargé 92 wagons de céréales, alors que les fermiers et les propriétaires roumains n'y avaient pas un seul sac... Et je m'adresse à vous, Monsieur le Premier Ministre. à vous qui êtes le plus riche propriétaire de la Roumanie, à vous qui savez ce que richesse bien acquise veut dire, les propriétaires et les fermiers roumains ont chacun 2 à 300 falci (1 falce = 14,32 m. c.), alors que chaque juif dispose de 20,000 falci. Où est la proportion?

Les juifs parcourent les villages jour et nuit et s'emparent du bien des autres, ou se livrent à des métiers que seuls les *jidans* font. Je n'en dis pas davantage. Je me borne à vous signaler ces choses, M. le Premier Ministre, et vous prie de prendre des mesures urgentes en demandant aux préfets d'expulser les *étrangers* des communes rurales.

M. G. Gr. Cantacuzène, président du Conseil. — M. le sénateur Codrescu peut être convaincu que le gouvernement est animé des mêmes sentiments que lui. Les dires de M. le sénateur sont malheureusement vrais et le gouvernement prendra toutes les mesures pour remédier au mal. (*Applaudissements.*)

A la suite de cette déclaration, M. Cantacuzène, qui est aussi ministre de l'Intérieur, a adressé aux préfets une circulaire dans laquelle il est dit que *tous les étrangers* devront, sous réserve des conditions prévues par la loi, demander l'autorisation de domicile aux Conseils communaux, à la préfecture et au ministère. Ceux qui ne rempliront pas ces conditions seront expulsés et refoulés dans les villes.

Dans son numéro de décembre, le journal *Agrarul*, organe des grands propriétaires, écrit:

Nous sommes heureux que l'on fasse finalement quelque chose. Nous nous réjouissons de voir que le chef du gou-

vernement a connaissance de la façon dont est appliquée la plus délicate des lois. Nous espérons que les mesures qu'il prendra correspondront à son attente et à la nôtre.

Le 15/28 décembre, M. Codrescu rouvre la question devant le Sénat et soutient que les ordres ministériels ne sont pas strictemont observés. Il donne lecture d'une lettre par laquelle un prêtre lui signale une commune du district de Bucarest où des étrangers viennent de s'établir avec le consentement de l'administration locale. M. Codrescu en déduit que des fonctionnaires subalternes se laissent corrompre par l'or des juifs établis dans les campagnes. Il demande également au gouvernement de prendre des mesures sévères « contre les fermiers étrangers qui ont monopolisé les terres de l'État et celles des particuliers au détriment des populations rurales exploitées et qui s'appauvrissent chaque jour davantage ».

Dans la même séance, M. Dissescu, ministre de l'Instruction publique, remercie au nom du gouvernement M. Codrescu d'avoir cité des cas précis et promet de sévir contre les fonctionnaires coupables de concussion. Il ajoute : « En ce qui concerne la question de l'affermage des terres, notre devoir est de ne plus les donner aux étrangers. Le gouvernement prendra des dispositions dans ce sens ».

M. Codrescu déclare finalement qu'après les fêtes il déposera un projet de loi relatif à la question des fermiers.

Expulsions. — En attendant, les expulsions, surtout dans la circonscription de Botosani, sont plus nombreuses que jamais. Personne ne trouve grâce aux yeux du préfet Vasescu. Citons un cas pour bien faire comprendre les avanies infligées à ses administrés juifs : Calinesti est un hameau qui, autrefois détaché du village Bucecea, lui fut de nouveau rattaché en ces derniers temps. Moscou Abramovici, de Bucecea, s'était établi à Calinesti alors que le hameau ne faisait pas partie du village. Il y fut autorisé en 1901. M. Vasescu lui prescrivit récemment de faire les démarches légales à fin de renouvelle-

ment de son permis de séjour. Abramovici fit le nécessaire, ne doutant pas du succès de ses démarches; son père Avram ne figurait-il pas parmi les fondateurs même de Bucecea? Lui-même n'a-t-il pas servi dans le quatrième bataillon de chasseurs? Effectivement, Abramovici obtient de la commune un certificat de bonne conduite, un deuxième certificat attestant qu'il possède une fortune personnelle, un troisième certificat constatant qu'il n'a jamais encouru de condamnation. Le Conseil communal accorde le renouvellement de l'autorisation de séjour, le préfet annule cette décision. Abramovici se pourvoit auprès du ministre de l'Intérieur, conformément à la loi et obtient gain de cause. Mais on lui suscite de nouvelles difficultés. Calinesti est rattaché maintenant au village de Bucecea: donc Abramovici est tenu de solliciter une nouvelle autorisation. D'ordre du préfet, le Conseil communal la lui refuse cette fois. Il se pourvoit à nouveau devant le ministre, qui tarde à se prononcer. Pendant ce temps, il reçoit sommation d'évacuer les lieux. Il se rend à Bucarest pour hâter la décision ministérielle. En son absence, l'autorité locale, en vertu des ordres du préfet, brise les serrures de la demeure d'Abramovici, jette ses meubles dans la rue, les charge le lendemain sur des charrettes et les expédie à Bucecea.

De « petites opérations de police » de ce genre sont ordonnées tous les jours par l'irascible préfet de Botosani.

Quelles surprises nous réserve l'année qui commence? On en jugera par cette citation du journal *Sentinela* du 3 décembre:

Pour échapper à la maudite lèpre juive qui, comme un déluge (*sic*) de sauterelles, s'est abattue sur notre patrimoine ancestral, nous avons décidé d'employer tous les moyens permis et non permis par les lois..... Pour débarrasser nos terres, pour revendiquer nos droits violés, pour nous délivrer du maudit esclavage des juifs, nous ne craindrons ni les balles, ni la mort, ni nos gouvernements, ni aucune puissance du monde. Qu'on le sache!

Voici encore quelques lignes pleines de fiel écrites par M. Haret, ancien ministre libéral de l'Instruction publique, en réponse à une proposition faite par le ministre actuel des Finances, M. Take Jonescu, en faveur d'une banque rurale qui s'est établie avec l'appui de capitaux étrangers :

M. Jonescu laisse le paysan à la merci des banquiers étrangers dont l'unique préoccupation sera les dividendes. Les actions de la Banque de M. Jonescu seront entre les mains de l'ex-maire de Londres (Sir Marcus Samuel) qui a insulté notre pays avec l'impertinence habituelle de sa race lorsqu'elle se sent à l'abri du danger. Seront actionnaires Mochi Fischer et ceux qui se sont emparés de nos terres. Ces actionnaires deviendront de droit maîtres du pays, comme ils le sont en fait. Voilà le moyen que M. Take Jonescu a imaginé pour tourner l'article 7.

Si les classes dirigeantes de la population nourrissent des sentiments de ce genre à l'égard des juifs, faut-il s'étonner que le peuple lui-même se montre parfois hostile à nos coreligionnaires? Dans le courant de l'année, on a pu voir les professeurs Cuza, Jorga, d'autres encore, faire des tournées dans le pays, ou du haut de leur chaire faire des conférences pour provoquer à la haine du juif. Naturellement, les étudiants se pénètrent des idées haineuses de leurs maîtres et mettent en pratique les théories qui leur sont inculquées. C'est ainsi que la jeunesse universitaire de Bucarest somma la Société des dames juives, qui avait retenu la salle de l'Athénée et engagé les acteurs du Théâtre National, de contremander une représentation de bienfaisance.

Il convient de noter que l'Athénée a été construit par une souscription publique à laquelle les juifs ont contribué dans une large mesure, comme ils contribuent aussi aujourd'hui à la constitution d'un capital pour la *Vatra Luminoasa*, établissement pour les aveugles ; il est cependant à peu près certain que les aveugles de religion mosaïque n'auront pas plus accès dans cet établissement qu'ils ne peuvent être admis dans la plupart des hôpitaux.

Au reste, il semble que la vie même des juifs n'ait aucun prix aux yeux de la justice du pays et les jurys paraissent vouloir établir pour principe que tout meurtre commis sur un juif peut être absous. Dans le courant de l'année 1906, quatre verdicts ont stupéfait les Roumains eux-mêmes. A Podul-Turcului, une famille juive est assassinée : tous les prévenus sont déclarés innocents. A Burdujeni de même, une autre famille tombe sous le couteau des meurtriers que l'on découvre. Le jury acquitte. A Braïla, M. Mendel, gendre de M. Halfon et un des plus grands exportateurs de la localité, est tué par un de ses ouvriers qui lui réclame une indemnité de 100.000 fr. pour un accident de travail. M. Mendel est juif : le jury acquitte. A Galatz, M. Leibovici, fermier, est en instance de résiliation de bail devant la justice. Avant que les tribunaux se soient prononcés, le propriétaire afferme sa terre au roumain Vincler. Celui-ci prétend entrer en possession de la ferme séance tenante, Leibovici fait valoir son contrat. Vincler tire un coup de revolver et tue le fermier juif ; le jury acquitte. Détail curieux : quelques jours plus tard, le tribunal donnait gain de cause à Leibovici contre le propriétaire qui avait indûment affermé sa terre à Vincler et déclarait le contrat du premier fermier valable jusqu'en 1916!

Exposition Jubilaire, — Les israélites de tout le pays ont tenu à s'associer aux fêtes et aux démonstrations publiques auxquelles a donné lieu le 40e anniversaire de l'arrivée du roi en Roumanie. Une délégation juive s'est présentée au palais le 12 mai et a remis à Charles Ier une adresse qui contient cette phrase : « La grandeur de ce pays, dont nous sommes fiers d'être les citoyens sous le gouvernement de Votre Majesté, est aussi la nôtre ; le bonheur que le brillant et glorieux règne de notre premier roi a répandu s'est reflété pareillement et abondamment sur tous les enfants de la Roumanie et sur nous. » A cette occasion, le roi a daigné reconnaître que les « naturalisations s'obtenaient difficilement ». Et ce fut tout.

En parcourant les pavillons de Filaret, le roi a pu se convaincre facilement que la prospérité de la Roumanie et les progrès réalisés par elle sont dus en bonne partie à l'intelligence et au travail de ses sujets juifs. Voici cependant comment des esprits se disant éclairés jugent la participation des juifs au succès de l'Exposition. Les lignes qui suivent sont empruntées au *Guide officiel de l'Exposition*, publié sous le haut patronage de M. le docteur Istrati, commissaire général :

... Dans la situation démographique du pays, le fait le plus inquiétant, c'est l'invasion de l'élément juif de Pologne, de Galicie et de Russie.

Avec une tolérance presque sans exemple, les Roumains ont admis parmi eux, depuis les temps les plus reculés, toutes les confessions. Si, par divers traités, ils se sont opposés à l'établissement des Mahométans, c'est un fait du passé, dû à des considérations politiques. En dehors de ce cas, n'importe quelle autre croyance — même celle des schismatiques pourchassés de Russie — a joui en Roumanie d'une entière liberté. Jamais les Roumains ne se sont inquiétés du salut des autres.

Mais, maintenant un grand danger surgit. Les juifs, persécutés ou mal vus ailleurs, ont commencé à envahir le territoire roumain. Les premiers, ils ont donné aux Roumains l'idée claire de ce que l'on pourrait nommer le mépris confessionnel. Car, exception faite de ceux venus d'Occident, les juifs venus d'Orient et du Nord ont introduit avec eux une atmosphère de fanatisme religieux digne des ghettos, fanatisme que nous n'avions jamais connu. Alors que les protestants, les catholiques et les sectaires russes passent inaperçus, alors que les « muezzin » musulmans font paisiblement entendre leurs mélodies par-dessus les églises, les juifs seuls, repliés avec des formes âpres (*sic*) autour des synagogues, ont importé avec eux le sentiment d'une absurde hostilité confessionnelle. Leur costume bizarre (de longues lévites noires), leur bonnet à queue de loup, leurs boucles aux tempes comme signe de piété distinguée, leurs fêtes avec repos rigoureux, leur abatage suivant certaines rites (la viande débitée par les chrétiens est considérée comme impure), toutes ces particularités de la vie journalière ont amené les Roumains à juger qu'il y a là non une question de religion, mais de race. Et la preuve la plus saisissante de ce fait, on la trouve

dans l'absence de tout rapport familial avec les Roumains. Les mariages entre les deux éléments ethniques constituent une très rare exception, et le juif ou la juive infidèle à la synagogue est souvent exposé à de sérieux désagréments.

Cet élément étranger, inassimilable et sans affinité intellectuelle avec nous constitue donc un grave problème pour le développement organique de l'Etat roumain. D'autant plus que ce particularisme confessionnel s'est traduit dans la lutte économique par une concurrence, non pas d'individu à individu, comme c'est le cas ailleurs en Europe, mais de race contre race. Avant qu'on ait vu dans le monde économique ce que c'était qu'un trust au-delà de l'Océan, nous avons connu le petit, mais infaillible trust des juifs de telle ou telle ville contre le commerce et les métiers des Roumains. Maintenant nous nous trouvons en face des grands trusts agricoles ! Et néanmoins, il n'existe pas chez nous de parti antisémite, quoique le flot de l'immigration s'accroisse sans cesse.

Emigration. — On sait que les nationalistes de ce pays, pour appuyer les théories qui leur sont chères, invoquent l'augmentation incessante de la population juive qu'ils évaluent à 700.000 âmes. Les statistiques officielles prouvent cependant qu'il reste à peine un quart de million d'israélites en Roumanie. En outre, le mouvement d'émigration continue. Le *Moniteur Officiel* du 13 août 1906 établit que le service de la Sûreté du Ministère de l'Intérieur a enregistré de 1899 à fin 1904, le départ pour l'Amérique de 42.968 juifs.

En 1905, le nombre des émigrants s'élève à 3.406. En tenant compte, en outre, du nombre des personnes qui ont quitté le pays sans passeport ou bien avec un passeport dit de *voyageur ordinaire*, le *Moniteur* fixe à 55.000 le total des départs en 6 ans. Voici maintenant, d'après le même organe, la proportion de la décroissance des naissances :

8.994 en 1901.
8.696 en 1902.
8.221 en 1903.
8.137 en 1904.
7.710 en 1905.

A la suite des pogromes russes, quelques familles

juives se sont réfugiées en Roumanie. A l'heure présente, ces familles ont quitté le pays, ce qui n'empêche pas la presse antisémite de reprocher à l'administration d'avoir toléré une véritable invasion. Mais d'une statistique spéciale du Ministère de l'Intérieur, il résulte que sur 3.222 israélites russes entrés en Roumanie depuis janvier 1905, 2.196 ont déjà quitté le pays. Il en resterait par conséquent 1.026. Mais ces immigrés eux-même se sont embarqués au cours de l'année 1906 pour la République Argentine, de sorte que cette prétendue invasion se borne à quelques douzaines d'individus.

Commerce. — Suivant une statistique officielle dressée en 1905-1906, il y a en Roumanie 136.674 commerçants de tout genre et de toute catégorie, soit :

101.779 roumains, 22.667 juifs et 12.228 de différentes nationalités. Dans quelques districts seulement, le nombre des commerçants juifs dépasse celui des commerçants roumains. Ainsi

	Commerçants israélites.		Commerçants chrétiens.
Bacau compte.	1.582	et	1.465
Botosani.	2.359	—	905
Covorului	1.377	—	1.226
Dorohoï.	2.227	—	783
Folticeni.	878	—	587
Jassy	3.404	—	836
Neamtz	1.572	—	836
Roman.	934	—	566
Suceava	1.269	—	539
Vaslui.	859	—	541

C'est le district d'Ilfov (Bucarest) qui compte le plus grand nombre de commerçants, soit 43.510, dont 1.534 juifs.

Au cours des dix dernières années, le nombre des commerçants roumains passe de 68.785 à 101.779. Par contre, le nombre des commerçants juifs diminue sensiblement (environ 24.000 en 1896 et 22.667 en 1905).

La guerre est de nouveau déclarée au commerce ambulant. Voici quelques articles d'un projet de loi élaboré

par M. Scherbau, président de la Chambre de commerce de Jassy. Comme on pourra le voir, cet avant-projet tend aussi à la suppression, par voie détournée, des petites foires locales :

Art. 5. — Le commerce ambulant avec marchandises, de quelque provenance qu'elles soient, est permis dans les grandes foires et pendant leur durée seulement, aux personnes munies d'une autorisation de la Chambre de commerce et ayant une raison sociale de 5 ans au moins.

Art. 6. — La demande d'autorisation pour l'exercice du commerce ambulant dans les foires devra être accompagnée d'un bilan exact, établissant l'actif et le passif du demandeur et la justification de tous les impôts dus.

La Chambre de commerce pourra, après enquête, accorder ou refuser l'autorisation.

Art. 7. — L'autorisation sera refusée :

a) aux mineurs ;

b) aux personnes atteintes de maladies contagieuses ;

c) aux individus condamnés pour crime, vol, escroquerie, abus de confiance, faillite, contrebande, et aussi aux négociants qui ont une ou plusieurs traites protestées.

La Cour de Cassation a établi la jurisprudence suivante au sujet du commerce ambulant :

La loi, par l'article 1^er^, dispose que le commerce ambulant, de quelque nature qu'il soit, est complètement interdit dans les communes urbaines, sauf dans les cas prévus. Aux termes de l'art. 2, on entend par commerce ambulant toute vente qui se fait de maison en maison, de lieu en lieu, dans des endroits découverts, dans des baraques, fonds de cours, couloirs, etc. Par conséquent, le commerce des « zarafs » (changeurs) qui s'exerce dans les rues, sur les places et, d'une façon générale, à ciel ouvert, c'est-à-dire en concurrence avec les opérations traitées par les banquiers dans les maisons de banque, est et doit être considéré d'après l'esprit et la lettre de la loi, comme commerce ambulant interdit.

Cette décision frappe des centaines de changeurs juifs.

MÉTIERS. — Dans le courant du mois de novembre, le Ministre des Domaines a adressé à ses collègues des

autres ministères, une circulaire dans laquelle il insiste pour que, suivant les art. 95, 141 et 146 de la loi des métiers, les artisans roumains jouissent d'avantages spéciaux. Le Ministre des Domaines attire particulièrement l'attention de ses collègues sur ces divers points :

1° Les Roumains seront préférés au cas même où leurs offres seront de 5 0/0 supérieures à celles de leurs autres concurrents dans toute entreprise ou fourniture dont le montant ne dépasse pas 50.000 francs.

2° Dans les adjudications publiques, les Sociétés roumaines d'artisans constituées légalement n'auront à fournir que la moitié du cautionnement exigé par la loi.

3° On emploiera exclusivement des ouvriers roumains pour le travail des fournitures, l'exécution des entreprises, etc.

Suivant une récente statistique publiée par l'Administration centrale, les artisans en Roumanie se répartissent comme suit :

Circonscription	Roumains.	Etrangers.	Juifs.
1° de Craïova =	6.410	5.236	507
2° — Pitesti =	4.485	1.822	202
3° — Ploesti =	7.435	2.202	713
4° — Bucarest =	14.848	8.068	3.691
5° — Braïla =	3.030	1.598	785
6° — Galatz =	2.660	1.204	1.823
7° — Focsani =	1.510	426	1.887
8° — Jassy =	2.180	1.125	3.048
9° — Botosani =	1.129	475	3.199
10° — Constanza =	2.162	1.623	204
Total.	45.849	23.779	16.059

C'est dans la circonscription de Bucarest (Ilfov, Jalomitza, Vlashca) que l'on compte, comme on le voit, le plus d'artisans, soit 26.607.

Le District de			Roumains	Etrangers	Juifs
Bucarest en a	22.183	dont	11.513	7.050 et	3.620
Jalomitza —	2.695	—	2.121	532 —	42
Vlashca —	1.729	—	1.214	486 —	29

Les artisans de la circonscription de Bucarest se répartissent de la façon suivante d'après les corps de métiers :

	Roumains.	Etrangers.	Juifs.
1° Menuisiers.	1.255	728	171
2° Ferblantiers	357	174	591
3° Charpentiers.	642	187	1
4° Maçons	1.109	852	314
5° Matelassiers	444	203	246
6° Mécaniciens	409	401	52
7° Cordonniers	2.369	1.345	225
8° Barbiers	624	143	64
9° Graveurs, sculpteurs.	200	247	90
10° Tailleurs.	1.028	511	1.599
11° Tanneurs	142	224	5
12° Charrons.	830	1.192	42
13° Confiseurs.	187	79	5
14° Typographes.	1.077	180	166
15° Boulangers	450	472	36
16° Bourreliers	81	108	93
17° Peaussiers	291		
18° Divers	348	82	5

NATURALISATIONS. — Pour obtenir sa naturalisation, un juif roumain est tenu de faire mille démarches humiliantes, d'attendre parfois jusqu'à 20 ans pour que sa demande soit examinée. La plupart du temps d'ailleurs, le résultat est négatif. La procédure à suivre est tellement onéreuse que seuls quelques privilégiés se décident à tenter la chance. La Chambre elle-même, dans sa session extraordinaire de 1906, se rendant compte de l'obstruction systématique de la majorité des députés, a cru devoir modifier le règlement dans le sens suivant :

1° Le candidat à la naturalisation ne sera plus tenu de faire chaque année une nouvelle déclaration, comme c'était le cas dans le passé. Le rapport de la Commission sera valable pour les sessions ultérieures ;

2° Dans l'ordre du jour, la préséance sera accordée

au candidat qui aura pour mère, ou pour femme, une Roumaine ;

3° Le droit de priorité sera de même accordé aux fils des naturalisés (l'on sait que les enfants nés *avant* la naturalisation du père sont considérés comme étrangers) et le scrutin qui les concerne se fera par assis et levés.

Dans la session de novembre 1905 à mai 1906, la Chambre a admis 23 demandes de naturalisation et le Sénat, 51. 10 israélites seulement ont été définitivement admis par les deux Chambres. Ce sont : MM. le Dr. Sigler, I. J. Benvenisti, J. Lupus, I.-B. Brociner, M. Athias, A. Benaker, J. Rottenberg, A. Lorenz, D. Salomon et S.-A. Berger.

La Dobrudja. — Il est question de conférer les droits politiques aux habitants de la Dobrudja. Une commission étudie cette question et la presse se demande si les israélites qui habitent la province annexée jouiront des mêmes privilèges que leurs concitoyens. En attendant, la Cour de cassation a établi que, par l'annexion de la Dobrudja, les sujets ottomans qui s'y trouvaient en 1877 sont de droit devenus Roumains. Un membre de la Cour fait dans le *Curierul Judiciar* les observations suivantes au sujet de cette décision :

L'annexion d'un territoire implique l'acquisition ou la perte de la nationalité. Ainsi, les habitants de la Dobrudja qui, le 11 avril 1877, étaient sujets ottomans, sont devenus Roumains (art. 3, lois du 9 mars 1880) de même que les Roumains de Bessarabie ont cessé d'être tels et sont devenus Russes. La loi pour l'organisation de la Dobrudja ayant déclaré Roumains les habitants de la Dobrudja, la question suivante se pose : qu'entend le législateur par cette expression ?

Avant tout, il n'est pas douteux que les étrangers qui, au moment de l'annexion, se trouvaient en Dobrudja, ne sont pas devenus Roumains. Par conséquent, les israélites non naturalisés, mais nés en Roumanie, n'ont pu devenir citoyens roumains par l'effet de l'annexion, quoiqu'ils fussent à cette époque domiciliés dans la Dobrudja. N'ont pu devenir Roumains que les citoyens de l'empire ottoman, c'est-à-dire les Mahométans. Comme dans cet empire il y a aussi d'autres

habitants (infidèles): grecs, bulgares, serbes, arméniens, lipovans, etc. (et même Roumains d'origine) sujets ottomans, il s'agit de savoir si ces habitants, qui se trouvaient établis en Dobrudja au moment de l'annexion, sont devenus Roumains. Poser la question, c'est la résoudre. La Cour de cassation décide avec raison que ces habitants sont devenus Roumains; elle comprend sous la dénomination de citoyens employée par la loi de 1880 tous les sujets qui se trouvaient sous la domination ottomane; car, comme le dit fort bien la Haute-Cour, s'il en était autrement, seuls les habitants de la Dobrudja de religion musulmane seraient devenus Roumains, ce qui ne saurait être soutenu en aucun cas. Les infidèles, c'est-à-dire les habitants qui ne sont pas de religion musulmane, sont eux aussi dans une certaine mesure citoyens ottomans.

Revenant maintenant à la question sur laquelle la Cour de cassation a eu à se prononcer, le demandeur, quoiqu'israélite, a prouvé qu'au moment de l'annexion de la Dobrudja, il n'était pas étranger, mais sujet ottoman. Par conséquent, il est devenu Roumain par l'effet de l'annexion.

Choses scolaires. — Cette année, les parents des élèves israélites ont eu à s'imposer des charges plus grandes que les années précédentes pour les examens de leurs enfants. Le nombre des candidats exemptés partiellement de la taxe réglementaire a été minime. Bien plus, beaucoup de dispenses accordées ont été retirées au dernier moment par M. Vladescu, ministre de l'Instruction publique, sous prétexte que le Conseil de la caisse scolaire (à laquelle reviennent les taxes d'examen) s'y opposait.

Il est question dans la presse roumaine d'un nouveau projet de loi concernant l'enseignement privé. Entre autres dispositions, ce projet prévoit que les écoles particulières pourront être autorisées:

1° Si les professeurs ont dix années de pratique au moins, et s'ils sont licenciés de la Faculté des lettres ou des sciences;

2° Si les appointements du corps enseignant sont conformes à une norme que le ministre établira;

3° Si le programme est de tous points le même que celui des écoles de l'Etat.

Tout comme celui de l'ancien ministre Haret, le nouveau projet tend à imposer des professeurs roumains aux écoles privées, par conséquent aussi aux écoles juives. Ce sera une iniquité de plus. Comme si les conditions d'existence de nos institutions scolaires — auxquelles le gouvernement impose des obligations les unes plus intolérables que les autres — n'étaient pas assez précaires! En ces derniers temps, il a fallu que chaque école israélite engageât par surcroît un instituteur militaire présenté par l'inspecteur et rétribué jusqu'à concurrence de la somme fixée par ce dernier.

Voici, pour terminer, quelques chiffres relatifs aux écoles : l'Etat entretient 63 lycées, gymnases et institutions secondaires de filles. Les écoles secondaires privées avec programme de l'Etat sont au nombre de 64, avec programme spécial au nombre de 48.

Les premières comptent 1,065 professeurs, les secondes, 1,297, dont 980 Roumains et 317 étrangers.

Les écoles secondaires de l'Etat sont fréquentées par 15,000 élèves, les écoles secondaires privées, par 6,000 environ. Dans 64 écoles avec programme de l'Etat, les élèves se répartissent ainsi :

Orthodoxes, 2,917; catholiques, 83; protestantes, 20; juives, 867; divers, 12.

Les écoles primaires privées avec programme spécial sont au nombre de 77 et comptent 10,526 élèves dont :

3,172 orthodoxes, 1,324 catholiques, 1,260 protestants, 4,729 israélites et 41 divers.

Les écoles primaires privées avec programme de l'Etat sont au nombre de 155 et comptent 11,733 élèves, dont :

1,645 orthodoxes, 1,442 catholiques, 282 protestants, 8,352 israélites et 12 divers. Il existe encore 76 asiles confessionnels ayant 2,658 élèves israélites et 136 d'autre confession, plus 23 écoles enfantines.

Dans les écoles primaires privées, le nombre des professeurs est de 1,058, dont 433 Roumains et 625 étrangers.

Bucarest comprend 58 institutions particulières, 2 asiles confessionnels, 11 écoles enfantines, 45 écoles primaires avec programme de l'Etat, 15 avec programme spécial, 28 écoles secondaires avec programme de l'Etat, 20 avec programme propre.

Jassy comprend 21 établissements privés, 36 asiles confessionnels, 21 écoles primaires, 12 secondaires, 1 école enfantine. Le nombre total des élèves de toutes les écoles primaires et secondaires privées est de 29,630 dont 8,000 orthodoxes, 3,000 catholiques, 1,600 protestants, 16,800 juifs et 230 divers.

ROUMANIE ET BULGARIE. — Au mois de novembre, le gouvernement bulgare interdit l'accès de la Principauté aux réfugiés russes et à quelques juifs roumains. Par mesure de représailles, la Roumanie ferma ses frontières aux israélites bulgares. L'on imagine les graves perturbations que ces mesures ont provoquées dans les relations commerciales entre sujets des deux pays. Elles ne sont pas encore abolies. Le gouvernement bulgare est revenu sur sa décision, mais le gouvernement roumain ne se presse pas d'en faire autant.

LES TROUBLES DE MARS 1907

Le rapport qu'on vient de lire et qui est antérieur de plusieurs mois aux troubles agraires dont la Moldavie a été le théâtre pendant le mois de mars 1907, annonce en quelque sorte ou laisse redouter les graves événements qui se produisirent à cette époque.

On y a vu le gouvernement de M. Cantacuzène donner à ses fonctionnaires les instructions les plus sévères contre le séjour des juifs dans les campagnes. Les préfets se mirent à la tâche avec ardeur et procédèrent, au milieu d'un hiver des plus rigoureux, à des expulsions en masse, notamment dans les districts de Dorohoï et de Botosani. Encouragés par ces mesures de sévérité administratives, des agitateurs professionnels organisèrent dès cette époque une propagande antijuive parmi les paysans, à qui ils représentaient les juifs comme accaparant la

terre, comme étant par conséquent les auteurs des maux dont se plaignait à juste titre la population rurale. Le mouvement ne tarda pas à se propager. Dès les premiers jours de mars, des bandes organisées, excitées par la jeunesse universitaire, menaçaient d'incendier des village de Moldavie habités par des juifs.

Jassy, la capitale de la Moldavie, devint un centre d'agitation. Là, M. Codrescu, l'auteur d'un projet de loi relatif à la question des fermiers dont il a été question plus haut, ayant rencontré au sein du Parlement roumain quelque résistance à l'adoption dans son projet, profite de l'agitation naissante pour gagner à sa cause la jeunesse des Facultés, le personnel enseignant ; les instituteurs de campagne se joignent aussi à lui pour sa campagne d'excitation.

Le paysan roumain, bien que placide de tempérament et exempt de tout fanatisme religieux, n'entendra pas impunément les harangues qui lui représenteront le juif comme l'ennemi de son bien-être et dont la disparition mettra fin à ses misères. Et c'est là ce qui explique pourquoi la jacquerie roumaine, mouvement général d'insurrection des paysans contre leur situation économique, eut, dès le début, un caractère violemment antisémite. N'est-il pas naturel que ces paysans à l'âme simpliste, habitués à voir leurs concitoyens juifs traités en étrangers, en parias, journellement soumis à l'arbitraire et aux mesures les plus vexatoires de la part des fonctionnaires gouvernementaux, arrivent à subir les suggestions des agitateurs et se croient finalement en droit d'user de violence vis-à-vis d'une classe de la population pour laquelle la protection des lois semble ne pas exister ?

Sous la poussée d'une campagne de presse et de conférences, les paysans organisent des pogromes à la manière russe. Le feu éclate en Moldavie, au commencement de mars. Mais il ne tarde pas à gagner de proche en proche. Après avoir sévi en Moldavie, il atteint la Valachie.

Dans cette dernière partie de la Roumanie, où la fureur des paysans se déchaîna avec plus de violence encore qu'en Moldavie, incendiant les châteaux, mettant à

sac les fermes, soumettant fermiers et propriétaires aux plus effroyables tortures, il n'y a pour ainsi dire pas de juifs. Les raisons alléguées d'une révolte spontanée des paysans contre l'exploitation des juifs s'écroulent devant cette simple constatation. S'il est vrai qu'en Moldavie deux ou trois israélites ont affermé des surfaces de sol considérables, la grande masse des juifs y vit dans des conditions tout aussi précaires que les paysans. Et en tout cas la jacquerie valaque montre que l'on ne saurait reprocher aux juifs d'avoir été les artisans responsables du mécontentement des paysans. Ils en ont été simplement les premières victimes.

Dans la lutte des partis politiques pour la conquête du pouvoir, ce sont les paysans et les juifs qui forment l'enjeu ; ces deux catégories sont également malheureuses et également impuissantes à faire entendre leurs doléances. Mais alors que chaque parti cherche à flatter le paysan, à gagner sa confiance et à exploiter sa crédulité pour des intérêts électoraux, les juifs, n'étant pas électeurs, sont tour à tour attaqués par les libéraux et par les conservateurs selon les nécessités parlementaires. Mais personne ne se soucie de les défendre; et quand une voix s'élève parfois dans la presse ou dans le Parlement pour crier la vérité anx députés et aux ministres, pour montrer la bassesse de leur attitude envers les israélites, signaler les calculs honteux qui les inspirent, aussitôt tous de se retourner contre l'intrus. On a bien vite fait de le réduire au silence ; il suffit de l'accabler sous l'accusation commode qui a couvert tant de lâchetés et de turpitudes : acheté par l'or des juifs. Pendant des années et des années, les ministres et l'opposition s'entendaient tacitement pour endormir par la chanson antisémite la douleur du paysan exploité et affamé. Les politiciens avaient eu recours à la même tactique lorsque l'excès du mal souleva les masses rurales de la Moldavie. Le gouvernement mal renseigné, semble-t-il, sur le véritable caractère du soulèvement, paraissait d'abord contempler avec une certaine complaisancc les attaques dirigées par les paysans contre les boutiques et les maisons juives, et

ses communiqués aux journaux et aux agences insistaient avec une perfidie marquée sur le grand nombre de fermes et de terres accaparées par quelques juifs riches et cherchaient à expliquer par ce seul fait l'émeute paysanne. D'autre part, il ne fit aucun effort sérieux pour la réprimer, espérant qu'elle se consumerait sur place lorsqu'elle aurait assouvi sa fureur antisémite. Mais ces petits calculs furent déjoués par la logique des événements. Le soulèvement gagna la Valachie où ne demeurent pas de juifs, il s'y répandit avec une fureur qu'il n'avait pas revêtu en Moldavie.

Devant la violence du mouvement, le gouvernement s'émut sérieusement et de véritables batailles eurent lieu entre les troupes de paysans révoltés et les soldats envoyés pour réprimer l'émeute. Des villages furent détruits à coups de canon et l'on prétend — les journaux roumains ont été très sobres de détails sur ce point — que des milliers de paysans valaques furent tués.

Il n'est pas possible de reproduire ici toutes les communications que l'*Alliance* a reçues sur chacune des localités éprouvées. Aussi bien les troubles revêtent-ils partout le même caractère, et se traduisent-ils par les mêmes résultats : familles privées de tout leur avoir, prises de panique et réduites à une fuite éperdue. On trouvera ci-dessous quelques-uns de ces récits les plus typiques sur les agissements des manifestants :

15 mars 1907.

Mercredi est un jour de marché à Podul-Iloï. Avant-hier, 13 mars, le nombre des paysans, venus des environs dans la localité fut plus grand que d'habitude. Vers le tard, comme s'ils avaient reçu un mot d'ordre, les villageois commencèrent par briser les vitres des demeures appartenant aux fermiers juifs de la localité. Les autorités locales intervinrent et les paysans se disséminèrent, mais pour revenir plus nombreux à la charge vers la tombée de la nuit. Ils furent de nouveau dispersés, sans cependant qu'on ait réussi à les faire quitter Podul-Iloï. Les juifs veillèrent anxieux, jusqu'à l'aube. Hier matin, jeudi, 800 villageois s'emparèrent du fermier Druchman et l'emmenèrent à la mairie, après l'avoir mal-

traité. Le procureur Scarleti et le juge d'instruction Erbiceanu parvinrent à dégager Druchman, ce qui exaspéra les paysans. Ceux-ci se précipitèrent derechef sur les maisons et les boutiques juives, qu'ils dévastèrent et mirent à sac. La plupart des meubles et des marchandises furent jetés dans la rue ou pillés. La force armée composée uniquement de 100 soldats, fut impuissante à rétablir l'ordre. Les troupes envoyées de Jassy et de Hirlau n'arrivèrent qu'à 3 heures de l'après-midi. C'était trop tard : la sauvagerie des paysans avait déjà produit son œuvre et 300 maisons et boutiques juives avaient été dévastées. Les synagogues et l'école israélite n'ont pas été ménagées. Il y a beaucoup de blessés. Près de 200 familles se sont enfuies et réfugiées à Jassy.

17 mars 1907.

Il semble que nous assistions depuis trois jours à une véritable révolution. Partout dans la Moldavie du nord, les routes sont sillonnées de troupes et les trains sont bondés de militaires en tenue de campagne et de fuyards. Vous connaissez déjà le sort des familles de Podul-Iloï. En ce moment, cette localité présente un morne aspect. On n'y voit ni femmes, ni enfants. Seuls les hommes y sont demeurés. Quelques-uns gardent le peu de bien qui leur reste, la plupart se lamentent sur leur ruine subite. T. Frumos ne présente pas un aspect moins triste. De là aussi les familles partent par tous les trains et se réfugient en Bukovine et à Jassy. Beaucoup d'entre elles, bravant la neige et le froid, s'enfuient à pied, sans savoir au juste où elles se rendent.

A Hirlau, à Frumosica, à Bucecea, à Burdugeni, à Pascani, etc., c'est à qui partira au plus tôt. Dans toutes ces localités, les affaires sont totalement arrêtées, les paiements suspendus. On se demande avec anxiété quelle sera la fin de ces graves désordres.

Botosani, 17 mars 1907.

Lss événements les plus graves de la journée se sont passés à Botosani. L'avenue qui mène de la gare au centre de la ville et qui a plus de 2 kilomètres de longueur est bordée, des deux côtés, par des demeures et des boutiques juives. Des paysans des communes voisines de Papaoutsi et Stancesti, ainsi qu'un nombre considérable de lipovani et de gens sans aveu se sont rués sur les demeures israélites, principalement sur les *critshma* (débits de liqueurs), ont défoncé les tonneaux et se sont enivrés à qui mieux mieux.

Puis hurlant, brandissant des gourdins, ces hommes, transformés en brutes, ont cassé les vitres, brisé portes et fenêtres, éventré des meubles, battu des femmes et des enfants, sans que la police et la gendarmerie aient eu le temps d'intervenir. Il y eut un nombre important de blessés, parmi les assaillants, comme parmi les assaillis, car quelques-uns de ces derniers se défendirent avec l'énergie du désespoir.

Botosani, 22 mars 1907.

Lamentable est l'aspect de Botosani, plus lamentable encore celui de ses habitants juifs. Depuis dimanche, c'est-à-dire depuis 4 jours, tous les magasins sont fermés. Plus de ventes, plus de transactions; stagnation complète des affaires. La ville est militairement occupée — trop tard, hélas — et néanmoins les israélites vivent dans des transes continuelles. La nuit la plupart n'essaient même pas de se dévêtir et de se coucher. L'anxiété est peinte sur tous les visages, la terreur se lit sur tous les yeux. L'on tend l'oreille à tout bruit, l'on tressaille à tout appel. Les femmes et les enfants pleurent, les hommes perdent la tête. De la ville à la gare, de la gare à la ville, ce sont d'incessants va-et-vient. La bourrasque passée, l'on se rend compte des dégâts éprouvés, du danger couru. Bien peu de demeures juives ont été épargnées. L'on ne risque pas de se tromper en fixant à 1,500 le nombre de familles éprouvées. Beaucoup sont totalement ruinées. Certains quartiers semblent avoir été bombardés comme en temps de guerre. L'on évalue à 40,000 le nombre des vitres brisées. Vingt synagogues au moins ont été dévastées. Sur trois de nos écoles, une seulement a été épargnée. A toutes les façades des maisons, devant toutes les boutiques, les fenêtres et les portes sont closes par des planches mal jointes et disposées à la grâce de Dieu. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, Botosani paraît être un immense chantier et l'on se demande où l'on a pu trouver du bois pour boucher tant d'orifices.

A l'heure actuelle, Sulitza, Burdujeni, Bucecea (district de Botosani), Bivolari, Podul-Iloi, T. Frumos (district de Jassy), Mihaileni (district de Dorohoi), Raducaceni (district de Falcin) et Vaslui présentent le même aspect de destruction et de ravage que Botosani. C'est une vraie calamité. La majeure partie des familles éprouvées gèlent dans leurs demeures aux portes défoncées et dont les fenêtres sont veuves de carreaux. La faim talonne beaucoup de coreli-

de Moldavie a été réduite à une extrême misère. De nombreux commerçants, boutiquiers, fermiers qui vivaient jusqu'à présent dans l'aisance se sont vus du jour au lendemain privés de tout leur avoir. Forcés de fuir devant l'émeute, ils laissaient leurs biens aux mains des pillards qui faisaient main basse sur tout ce qu'ils pouvaient emporter. Revenus dans leurs villages — lorsqu'on les y laissait revenir — ils se trouvaient en face de maisons saccagées. D'autres, et ils sont nombreux, ne voient que dans l'émigration un remède à leurs maux.

Dès les premiers moments, il fallut songer à venir en aide aux sinistrés. L'*Alliance* chargea son représentant à Bucarest de se rendre sur place et de distribuer les secours urgents, après entente avec les Comités locaux, qui partout s'étaient immédiatement organisés. D'autre part, un grand nombre d'israélites roumains des régions riveraines de la Bulgarie s'étaient réfugiés dans les villes frontières de ce pays. Par des instructions spéciales données à ses préfets, le gouvernement bulgare avait prescrit de leur réserver un accueil sympathique. L'*Alliance* chargea un délégué de Bulgarie de porter à ces réfugiés de quoi parer aux premiers besoins. Depuis que l'ordre est rétabli, ils ont regagné en grande partie leurs foyers.

Mais il ne suffisait pas d'avoir fourni aux besoins immédiats de toute cette population malheureuse, il fallait songer aussi à assurer l'avenir de tant de familles privées de toute ressource, en les aidant à réparer les dommages subis. Pour cela il convenait de procéder d'abord à une évaluation précise des dégâts, puis à une entente des différentes associations philanthropiques en vue d'une participation commune à l'œuvre de secours. L'*Alliance israélite* et l'*Alliance de Vienne* ont pris la direction de cette organisation et ont demandé la collaboration des autres sociétés israélites d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique. D'autre part, l'*Alliance* a adressé à ses différents comités un appel les conviant à ouvrir une souscription pour l'aider à soulager ces coreligionnaires malheureux.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les diverses orga-

nisations juives se concertent pour secourir le plus efficacement possible les villes et villages de Moldavie les plus éprouvées. Les estimations les plus modérées portent à 2 millions de francs les dégâts matériels subis par les israélites. Ce chiffre ne comprend que les pertes éprouvées par les familles pauvres ou peu aisées et nullement les dommages causés aux israélites riches.

D'autre part, ces organisations auront à étudier le moyen de donner satisfaction aux milliers de familles qui ne conservent guère l'espoir d'une amélioration prochaine de leur sort dans le pays même et qui sont décidées à émigrer. Il y a là un grave problème qui s'impose à l'attention des israélites occidentaux et dont ils ont le devoir de rechercher la solution en tenant compte des difficultés et des périls d'ordre divers qu'il est de nature à provoquer, si la prudence et l'esprit de méthode ne dominent les considérations d'ordre purement charitable.

IV. ISRAÉLITES DE PERSE.

La Perse a été dotée par le Chah défunt d'une Constition; le nouveau souverain l'a acceptée et reconnue à son tour et un Parlement se trouve réuni à Téhéran. L'origine du mouvement populaire qui a abouti à ce résultat serait curieuse à étudier : il ressort des communications adressées sur cette question à l'*Alliance* que le point de départ de cette révolution est un conflit entre les marchands du bazar et le gouverneur de la ville de Téhéran. Le premier ministre, prenant fait et cause pour ce dernier, le haut clergé et la noblesse, c'est-à-dire la partie la plus éclairée de la population, se solidarisèrent avec les marchands et réclamèrent des garanties contre l'arbitraire. Le Chah Muzzaffer-ed-Dine vit le danger et accepta la Constitution qui lui fut présentée et en quelque manière imposée. Le peuple y vit la fin de

l'arbitraire et le début d'un régime régulier, respectueux de tous les droits. Mais ce n'est pas impunément qu'un peuple passe brusquement de la féodalité au gouvernement parlementaire. Le haut clergé, qui avait encouragé et dirigé le mouvement, se voit aujourd'hui débordé par le bas clergé ignorant et fanatique; il voudrait contenir les appétits et les espoirs déchaînés, mais il n'est plus guère obéi: il subit les réformes réclamées et votées par le nouveau Parlement. Quelle est l'influence de cette révolution sur la situation des israélites? Voici ce qu'un correspondant de l'*Alliance* lui écrit de Téhéran :

L'attitude des *mouchtéeds* (haut clergé) à l'égard de nos coreligionnaires est toute passive; mais l'Assemblée nationale est animée d'intentions bienveillantes à leur égard. Leur participation à la souscription qui a été ouverte pour la création d'une banque nationale a été vue de bon œil et on les en a remerciés chaleureusement dans le principal organe de l'Assemblée législative, le *Medjless*. D'autre part, les représentants du peuple déclarent à qui veut les entendre que toute la nation sera conviée à participer aux bienfaits des nouvelles institutions et cela sans distinction de races ou de religions.

Nous avons donc tout lieu de croire que le nouveau régime sera appelé à contribuer puissamment à la régénération matérielle et morale de nos coreligionnaires de Perse.

Ce sont les membres du bas clergé qui continuent à exciter le peuple contre les israélites et cherchent le plus souvent à les exploiter, comme on le verra dans diverses lettres que l'*Alliance* a reçues au cours de ces derniers mois. Les directeurs des écoles s'efforcent par tous les moyens de contenir ces agitations périodiques, de protéger les israélites et de leur faire rendre justice. Ils trouvent toujours un accueil bienveillant auprès des hauts fonctionnaires.

Hamadan, le 19 septembre 1906

Lors de la fondation des deux petites écoles à Nehavende et à Tussurcane, vous m'avez autorisé à aller, une fois par an, visiter les communautés juives de ces deux villes. J'ai profité des vacances pour faire ce voyage.

Les réceptions chaleureuses qui m'ont été faites par ces deux communautés ressemblaient en tous points à celles que les juifs de Perse font toujours à vos représentants et qui vous ont été tant de fois décrites avec tous les détails possibles. Ces réceptions, imprégnées de joie et de sincérité, expriment l'espoir que ces populations opprimées mettent en nous pour soulager un peu leurs souffrances. L'apparition d'un de vos représentants dans leur milieu rehausse leur dignité à leurs propres yeux et à ceux des musulmans. Elles se sentent plus sûres du lendemain et pour un moment lèvent la tête avec plus de fierté, redressent leurs échines courbées, en montrant à leurs oppresseurs qu'elles ne sont pas abandonnées, qu'elles aussi ont leurs protecteurs qui, le cas échéant, interviendront pour défendre leur vie et leurs biens.

TUSSURCANE. — C'est une petite ville ayant une population de 10,000 habitants, dont 200 juifs seulement. Elle est située au milieu d'une vallée assez vaste, très fertile et riche en divers produits. Outre les céréales et les fruits, on en exporte beaucoup d'opium. C'est vous dire que les juifs, à l'instar des musulmans, y trouvent un vaste champ pour l'exercice de leurs aptitudes commerciales. Leur situation matérielle serait florissante, s'ils n'avaient pas à subir tous les jours une multitude de vexations, d'injustices et de spoliations de la part des autorités, des prêtres et des convertis issus de leur propre milieu.

L'abjuration est la plaie des juifs persans. Les juifs convertis à l'islamisme par contrainte ou de leur propre gré, très au courant de ce qui se passe au quartier juif et sachant l'état de fortune de chacun de leurs ex-coreligionnaires, deviennent pour la plupart les auxiliaires précieux des autorités et des prêtres pour les actes de spoliation qu'ils exercent effrontément et impunément sur les pauvres juifs sans défense. Mais nulle part la cruauté et l'audace des convertis n'égalent celles des convertis de Tussurcane. Ces derniers exploitent savamment leur situation privilégiée au détriment de leurs père, mère, frères et sœurs. Ils profitent largement de la loi du Koran, d'après laquelle un converti est *seul héritier* de ses parents juifs, si la conversion a lieu avant leur mort. Les prêtres de Tussurcane interprètent et appliquent cette loi avec beaucoup de bienveillance pour les convertis et leurs propres poches; toutes les successions de père, de mère et des parents les plus éloignés sont dévolues intégra-

lement aux convertis sans tenir compte des restrictions prévues par la loi du Koran même à ce sujet. Les prêtres et les autorités prennent, bien entendu, leur part. Il n'y a que les vrais héritiers, orphelins et orphelines, qui, après la mort de leurs parents, sont cruellement jetés sur le pavé. Cette manière d'agir est une prime à l'abjuration. Rien d'étonnant si beaucoup de jeunes gens israélites de Tussurcane abjurent dans le but unique de spolier leurs parents proches et éloignés ; rien d'étonnant si chacune des 30 familles israélites de cette ville compte 2 ou 3 convertis qui sont à l'affût de la mort de leurs chefs pour s'emparer de leurs biens, rien d'étonnant aussi à ce que beaucoup de familles opulentes soient tombées inopinément au dernier degré de la misère. Ce qui l'est beaucoup plus, c'est que ces quelques familles juives isolées dans une petite ville de l'intérieur d'un pays anarchique, toujours en butte aux convoitises des autorités, des prêtres et des convertis, soient encore restées fidèles à leurs traditions.

N'ayant d'autre alternative que la conversion en masse à l'islamisme ou la perte totale de leurs biens, les israélites de Tussurcane ont envoyé, il y a quelques années, à Téhéran, une délégation qui, après beaucoup de peines et de dépenses, a obtenu un ordre du Chah défendant aux autorités de léser les intérêts des juifs en matière de successions au profit des convertis. Malheureusement, les ordres du Chah ne sont pas toujours exécutés, surtout lorsqu'ils sont favorables aux juifs qu'on est habitué à considérer comme un élément faible, dépourvu de tout appui sérieux à Téhéran. Aussi les autorités locales et les prêtres de Tussurcane, malgré l'ordre formel du Chah, continuent-ils à appliquer rigoureusement la loi coranienne au mieux de leurs intérêts et de ceux des convertis.

Cet état de choses a déterminé l'année passée un courant d'émigration des juifs de Tussurcane vers d'autres centres de la Perse où ils croient pouvoir échapper aux poursuites de leurs parents convertis. Cette petite communauté, déjà réduite de moitié par les nombreuses conversions, s'est vue, du fait de l'émigration, diminuée encore de quelques familles aisées qui contribuaient pour une large part aux frais de l'entretien du culte. Elle s'est trouvée ainsi dans la nécessité de supporter la quote-part de ces familles à ces frais qui, déjà avant leur départ, pesaient lourdement sur le budget de chacun de ses membres. En effet, il est aisé de concevoir qu'il est très difficile à une communauté de 30 familles, dont 15 seulement sont aisées, de pourvoir à tous les frais commu-

naux tels que le traitement d'un rabbin, l'entretien d'un temple et d'un bain, le paiement de la taxe spéciale dont sont grevées toutes les communautés juives et chrétiennes de la Perse et que le gouvernement perçoit de leurs chefs respectifs sans considérer l'augmentation ou la diminution de leurs membres.

Tout cela a complètement découragé les israélites de Tussurcane et il est incontestable que le courant d'émigration et les conversions auraient sensiblement augmenté, si nous n'avions pas organisé, il y a quelques mois, une petite école que nos pauvres coreligionnaires considèrent comme leur salut unique.

L'augmentation de la subvention que l'*Alliance* allouait depuis quelques années à cette petite communauté m'a permis de confier à un élève sortant de notre école de Hamadan la création et la direction de cette petite école qui jouera sans aucun doute un rôle salutaire au double point de vue de la protection et de l'éducation des juifs de Tussurcane. La présence constante dans cette petite ville d'un « mirza » représentant le « reiss » de Hamadan est très réconfortante pour les quelques familles juives abandonnées et opprimées de cette ville. Il agit au nom de l'*Alliance israélite*, il se présente devant les autorités au nom d'un représentant du judaïsme occidental, et ses interventions en faveur des israélites y sont prises en considération aussi bien que celles de vos représentants dans les grandes villes. Pour vous donner une idée de la confiance qu'on nous témoigne dans ces petites villes, je vous citerai le fait suivant:

Un riche commerçant musulman de Tussurcane, ayant eu des comptes à régler avec un commerçant juif, voulait lui escamoter une somme de 2,000 francs et la seule menace de faire intervenir dans l'affaire le « reiss » de Hamadan a suffi pour le mettre à la raison. Les juifs de Tussurcane ont désormais un protecteur sur place, chose essentielle en Perse où les lois sont remplacées par la protection des personnes que l'on croit puissantes.

Si l'effet bienfaisant de la protection est immédiat, celui de l'école est moins prompt à se manifester. C'est petit à petit que l'action de l'école s'exercera sur l'esprit et le cœur des enfants. Mais il est hors de doute que notre éducation les rattachera davantage au judaïsme. Si j'en juge d'après l'effet de vos écoles existant depuis quelques années en Perse, aucun des élèves qui auront passé par l'école de Tussurcane ne commettra la vilaine action de se convertir en vue de dé-

pouiller les siens. C'est un fait constaté par tout le monde ici ; les conversions à l'islamisme ont presque disparu dans toutes les villes de la Perse où nos écoles fonctionnent. Cela tient, d'une part, à la protection dont jouissent ces populations juives grâce à la vigilance, au tact et au savoir-faire de vos directeurs et, d'autre part, à l'éducation donnée par vos écoles qui développe l'esprit, rehausse la dignité et pénètre peu à peu par l'école dans la famille.

NEHAVENDE. — Cette ville ancienne, qui compte 2,000 habitants, dont 450 juifs, est située au milieu d'une autre vallée entourée des mêmes chaînes de montagnes de l'Elvende que Tussurcane. C'est une des plus fertiles vallées de la Perse. On y cultive l'opium et le tabac en grande quantité. Mais c'est l'arboriculture qui y prédomine. Vue de loin, elle a l'aspect d'un vaste et énorme jardin où les meilleures espèces d'arbres fruitiers sont richement représentées.

La population de cette ville est en pleine harmonie avec la nature clémente. On dirait que cette dernière l'a façonnée à son image : toujours gaie, de bonne humeur, bienveillante et tolérante. Seigneurs, prêtres, marchands et artisans, tous sentent la joie de vivre et cette joie se traduit dans leurs interprétations de la religion chiite et dans tous leurs actes ; aucune haine contre les juifs avec lesquels ils entretiennent, au contraire des relations très cordiales. Tous les grands prêtres que j'ai visités m'ont parlé des juifs en des termes très bienveillants et se sont déclarés disposés à nous prêter leur concours dans l'œuvre civilisatrice que nous avons entreprise dans cette ville. Ce qui m'a surpris surtout dans ces conversations, c'est la note gaie qu'ils y introduisaient et les opinions de tolérance qu'ils exprimaient avec une franchise surprenante, d'autant plus que les prêtres chiites sont tenus à être toujours mornes et intransigeants.

Il va sans dire que ce milieu n'est pas favorable au développement du prosélytisme. Aussi cette communauté fait-elle exception parmi toutes les communautés juives de la Perse par le nombre minime de ses convertis : on n'y en compte que trois ou quatre qui d'ailleurs entretiennent d'excellentes relations avec leurs ex-coreligionnaires.

L'état matériel des israélites de Nehavende est inférieur à celui des juifs de Tussurcane. Ils ne comptent que 30 0/0 de familles aisées, tandis que ces derniers en comptent 50 0/0. Les familles riches quittent souvent cette petite ville pour aller s'installer dans des centres plus importants tels que

Hamadan, Kirmanchah, en vue d'agrandir leur commerce. Puis la majeure partie de la population juive de cette ville s'adonne par routine de père en fils au métier peu rémunérateur de colporteur.

L'absence des moyens de communication faciles et rapides en Perse rend le métier de colporteur indispensable pour l'échange des produits de la ville avec ceux du village. Malheureusement, ses profits ne sont pas en proportion avec les fatigues et les dangers que le métier comporte. Le gain réalisé par le colporteur va accroître la fortune du gros marchand qui lui vend ses marchandises à terme à des prix exorbitants, La sécurité manquant, le colporteur est souvent dévalisé en route et devient de ce fait débiteur du gros marchand jusqu'à sa mort. Il en résulte que la plupart des colporteurs, après une vie de privations et de dur labeur sous les pluies et les neiges de l'hiver et les chaleurs ardentes de l'été, ne laissent comme héritage à leurs enfants que des dettes grossies par des intérêts exorbitants et la nécessité de recommencer ce métier ingrat.

Comme la majorité des juifs persans sont des colporteurs, ils font partie de la classe la plus pauvre de l'empire et présentent un milieu propice à la propagande des missionnaires protestants qui ajoutent à l'éloquence de leur parole des deniers sonores. Vous n'ignorez pas que depuis trente ans une mission américaine a fondé des écoles et des hôpitaux dans les centres les plus importants de la Perse habités par les israélites. Le succès de ces missionnaires était dû plutôt à leur bourse qu'à leur parole convaincante ; ils s'attiraient la sympathie des familles pauvres par les dons qu'ils leur distribuaient d'une main généreuse et recrutaient leur clientèle surtout parmi les jeunes médecins persans, pour la plupart juifs, qui étaient admis, au prix de leur conversion, au cours de médecine organisé à côté de leurs hôpitaux. Cet état de choses dura jusqu'à la création de vos propres groupes scolaires en Perse qui portèrent un coup mortel à l'action des missionnaires. Dans certaines villes, notamment à Hamadan et à Ispahan, vos directeurs eurent au début à lutter contre les agissements des missionnaires, qui voyaient de mauvais œil votre œuvre se former et grandir aux dépens de la leur. Tous les enfants juifs quittèrent en masse leurs établissements scolaires pour venir peupler les vôtres. De tous les jeunes gens, fils des médecins persans, qui ont terminé leurs études dans nos écoles, il n'y en a qu'un seul qui suit actuellement le cours de médecine chez les missionnaires de Hamadan, les

autres sont partis pour faire des études médicales à Paris ou à Beyrouth.

Voyant leur défaite, les missionnaires ont commencé à diriger leur action vers les centres dépourvus de vos œuvres et surtout vers les petites villes où les communautés juives sont peu nombreuses. C'est ainsi qu'ils ont fondé, il y a deux ans, une petite école à Nehavende, où la pauvreté des juifs leur promettait un grand succès. Ils ont placé à la tête de cette école un jeune prosélyte, ancien élève de leur école de Kirmanchah. Connaissant l'anglais, ce jeune homme est devenu le précepteur des enfants du plus puissant seigneur de la ville, ce qui lui prêtait une importance particulière aux yeux de nos pauvres coreligionnaires. Juif persan lui-même et partant moins hésitant sur les moyens d'action à employer que les missionnaires d'origine américaine, ce jeune homme terrorisait littéralement la petite communauté juive de Nehavende.

Quelques israélites riches lui envoyaient leurs enfants de peur qu'il ne nuise à leurs intérêts par son ascendant grandissant sur les seigneurs de la ville, les pauvres étaient alléchés par les dons qu'il leur distribuait et c'est ainsi qu'au bout de deux ans il a réussi à s'entourer de quelques jeunes gens israélites, dont un jeune médecin, qui se disaient protestants. Une vingtaine d'enfants seulement suivaient les cours d'hébreu et de persan dans le Talmud-tora auquel vous accordiez une petite subvention annuelle. Lorsque vous m'avez autorisé à organiser une petite école à Nehavende et que le bruit s'en est répandu dans cette ville, le jeune professeur de la mission se faisait fort de faire partir au bout de trois jours l'instituteur qui y sera nommé.

Et, en effet, la lutte entre les deux jeunes gens représentant deux œuvres opposées, était inévitable et acharnée, car le représentant de la mission ne s'arrêtait devant aucun moyen capable de faire échouer notre œuvre. Ce n'est que grâce, d'une part, au concours que je ne cessais de lui prêter par des lettres de personnages haut placés le recommandant chaudement aux autorités et aux prêtres de Nehavende et, d'autre part, grâce à son énergie, à son tact et à son savoir-faire que notre représentant, Mirza Moussa, ancien élève de l'école de Hamadan, a eu le dessus dans cette lutte.

En peu de temps, Mirza Moussa a su gagner la confiance et l'estime des personnes influentes auxquelles il était recommandé au point d'être considéré comme un vrai « reiss » venu d'Europe, pouvant rendre aux juifs de Nehavende les mêmes services que vos directeurs des grands centres ren-

dent à leurs communautés respectives. A mesure que l'influence de Mirza Moussa augmentait, les israélites, cessant de craindre les intrigues de l'instituteur de la mission, retiraient peu à peu leurs enfants de son école. Et même les quelques enfants musulmans qui fréquentaient cette école la quittèrent pour venir chez nous. Il n'y est resté que 2 orphelins juifs qui se trouvent dans un état de misère extrême et dont les frais d'entretien sont intégralement à la charge de la mission. A mon arrivée à Nehavende, l'école des missionnaires était fermée et leur professeur, ayant piteusement échoué dans ses menées, avait quitté la ville pour ne plus y retourner. Comme il n'y a pas de chrétiens dans cette ville et que tout espoir d'y attirer des enfants israélites leur a été enlevé, les missionnaires ne rouvriront probablement jamais leur école.

Le succès de votre œuvre à Nehavende est complet à tous les points de vue. J'ai été agréablement surpris d'y trouver 65 garçons, dont 5 musulmans et une trentaine de fillettes, répartis en trois classes. La tenue de ces enfants est irréprochable. Mirza Moussa s'est appliqué dès le début à leur faire contracter des habitudes de propreté et d'hygiène et ses efforts ont été couronnés d'un succès éclatant. Ils sont très proprement habillés et les plus riches ont même adopté le costume et la coiffure des enfants des seigneurs persans. Cet habillement propret des enfants juifs a provoqué au début le mécontentement de quelques rares musulmans fanatiques qui ont été choqués dans leurs convictions religieuses d'après lesquelles un juif, en sa qualité d'être impur, devait toujours garder sa crasse. Mais leur excitation a été vite calmée à la suite des remontrances que Mirza Moussa leur fit adresser par les autorités et les plus grands prêtres de la ville. Les juifs de Nehavende auront désormais la liberté de s'habiller proprement tout aussi bien que les musulmans les plus fervents.

De plus, Mirza Moussa a tenu à cœur de combattre chez les juifs l'habitude fâcheuse pratiquée d'ailleurs par les habitants de beaucoup de villes de la Perse sans distinction de religion, de sexe et d'âge, de consommer tous les soirs de grandes quantités d'eau-de-vie et d'en faire boire même aux enfants de 3-4 ans. Cette coutume barbare est vraiment révoltante. Mirza Moussa en a parlé à plusieurs reprises avec indignation au temple et a défendu aux élèves de toucher à l'eau-de-vie sous peine d'être exclus de l'école, et d'après les témoignages de toute la communauté, les enfants se conforment strictement aux injonctions de leur maître. Ce sont là

des résultats heureux qu'il vous sera certainement agréable d'enregistrer.

Mais l'action bienfaisante de votre œuvre à Nehavende durant les sept mois de son existence ne se borne pas là. Les progrès réalisés par les élèves dans l'étude du français, du calcul, du persan et de l'hébreu sont surprenants pour ce court laps de temps. Ils prouvent que maîtres et élèves ont travaillé ferme, en se laissant entraîner par l'enthousiasme de la première heure, par la curiosité mise en éveil et par ce charme du « nouveau » que l'école devait leur procurer, tant par son organisation que par sa méthode d'enseignement.

Et c'est à la suite de ces progrès de nos élèves que le gouverneur de Nehavende a commencé à envoyer depuis deux mois ses enfants dans notre école et que plusieurs grands seigneurs et prêtres m'ont prié d'organiser à la rentrée l'école dans une maison située entre le quartier juif et le quartier musulman pour que leurs enfants puissent la fréquenter. Je serais très heureux si je pouvais accéder à leur demande, non seulement en vue de satisfaire leur besoin d'instruction, mais surtout dans l'intérêt de nos coreligionnaires, pour lesquels la présence des enfants musulmans dans notre école est d'une importance capitale. D'abord ces enfants, comme nous le constatons déjà à Hamadan, prennent toujours la défense de leurs camarades juifs lorsqu'ils sont l'objet d'une agression quelconque dans les rues. Puis ce voisinage de tous les jours sur les bancs de votre école entre enfants musulmans et enfants juifs, cette camaraderie qui s'y noue entre futurs seigneurs, futurs prêtres et futurs marchands, servent beaucoup au rapprochement de ces éléments opposés et contribueront sûrement dans l'avenir au relèvement de l'état social de nos coreligionnaires opprimés de Perse.

Les résultats plus que satisfaisants obtenus par les deux petites écoles de Tussurcane et de Nehavende et le beau rôle qui leur est réservé dans l'avenir, vous prouvent assez que l'essai que vous avez voulu tenter, en étendant, à l'aide des élèves sortants de votre école de Hamadan, votre action bienfaisante sur les petites communautés juives de la Perse, a pleinement réussi.

Ispahan, le 26 septembre 1906.

Juifs et Arméniens. — Un des moyens d'existence de nos coreligionnaires d'Ispahan est le colportage à Djoulfa. C'est un bourg arménien éloigné d'Ispahan d'une lieue environ, coquet et assez proprement entretenu ; les Européens s'y fixent

de préférence. A leur contact, les Arméniens se civilisèrent et adoptèrent les modes et le genre de vie de l'Occident et particulièrement ceux des Anglais. Pour subvenir à ces nouveaux besoins, des magasins arméniens montés à l'européenne s'ouvrirent, vendant fort cher les moindres denrées. Les juifs comprirent tout l'intérêt qu'il y aurait à y travailler, et colportant déjà leurs marchandises dans les nombreux villages environnant Ispahan, ils commencèrent à aller aussi à Djoulfa. Nos coreligionnaires attirèrent bien vite à eux la clientèle européenne et arménienne. Actuellement, une quinzaine de colporteurs juifs travaillent à Djoulfa et gagnent très bien leur vie. Leur succès vient surtout de ce que nos coreligionnaires commandent directement leurs marchandises en Europe et qu'ils se contentent d'un petit bénéfice. Mais cet état de choses attira l'envie des Arméniens persans qui sont d'une intransigeance irraisonnée. Voyant les juifs gagner leur vie par un libre travail, aux dépens de leurs affaires qui périclitaient, ils tentèrent d'empêcher leurs concurrents de venir à Djoulfa. Ces jours derniers, un des colporteurs alla réclamer une vieille créance à un menuisier arménien. Le juif attiré dans une maison isolée — ce guet-apens avait été organisé d'avance — vit surgir une multitude d'ouvriers arméniens qui se jetèrent sur lui et le rossèrent d'importance. Les cris attirèrent les autres colporteurs juifs qui voulurent lui porter secours ; une bagarre allait s'ensuivre. Elle fut heureusement empêchée par des musulmans. De mon côté, j'écrivis au Kargouzar (représentant du ministère des Affaires Etrangères) demandant son intervention. Il ordonna une enquête qui donna raison à nos coreligionnaires. L'Arménien fut condamné à solder de suite sa créance et à faire des excuses à son créancier juif. Blessés dans leur orgueil de chrétiens antisémites, les Arméniens voulurent en tirer vengeance. Une réunion eut lieu chez l'archimandrite arménien pour discuter les mesures à prendre. Il écrivit au nom de la communauté arménienne au sous-gouverneur lui demandant de défendre aux juifs colporteurs l'entrée de Djoulfa. C'eut été la ruine de ces colporteurs, dont le montant des créances était relativement fort élevé. J'écrivis aussitôt au gouverneur lui expliquant tout le dommage que cette affaire causerait à nos coreligionnaires. S. A. I. Zil Essoultan ordonna aux Arméniens de se tenir tranquille :

« Djoulfa comme les autres bourgs d'Ispahan était et de-
« vait être accessible à tout le monde sans différence de
« rite ; que si un seul Arménien se permet de persécuter

« — de quelque manière que ce soit — un juif, ordre sera « donné qu'aucun Arménien n'aura le droit d'avoir une bou- « tique à Ispahan même ».

Tout est rentré dans l'ordre habituel et nos coreligionnaires vaquent en paix, comme par le passé, à leurs affaires à Djoulfa.

Chiraz, 7 février 1907.

Israélites de Naubendégoun. — Naubendégoun est une petite ville de 7 à 8.000 habitants située à 150 kilomètres au sud de Chiraz ; elle était autrefois le siège du vice-gouverneur de la région. Une petite communauté israélite de 60 familles y est très florissante et n'avait pas eu à se plaindre de la malveillance de la population musulmane.

Depuis quelques années, la ville de Fassah, à 15 kilomètres de la première, prenant plus d'importance, la population s'y est accrue et le vice-gouverneur l'a choisie comme résidence. Ce départ et l'arrivée à Naubendégoun d'un fanatique seyed, de Chiraz, marquèrent le début d'une suite de cruelles persécutions dont souffrent nos coreligionnaires de Naubendégoun.

Les derniers et graves troubles qui se produisirent à Chiraz contre nos coreligionnaires encouragèrent aussi les ennemis de nos frères Naubendégounis et les persécutions dont ces derniers ont à souffrir deviennent de jour en jour plus insupportables.

Un nommé Mirza Mostapha, chargé de la surveillance du quartier israélite, s'était tellement enrichi aux dépens de nos frères, que ces derniers se décidèrent à venir porter plainte au gouverneur de Chiraz.

Une vingtaine d'israélites quittèrent Naubendégoun pour venir réclamer la protection du gouverneur local de notre ville, Salar-ès-Sultan, duquel dépend le dit Mirza Mostapha.

Leur plainte fut bien accueillie et nos coreligionnaires furent appelés à exposer leurs griefs. L'enquête ouverte ayant donné pleine raison aux israélites de Naubendégoun, le gouverneur dépouilla Mirza Mostapha de tout ce qu'il avait extorqué à nos coreligionnaires et le remit en partie à ces derniers.

Mirza Mostapha rentra alors à Naubendégoun avec l'idée ferme de rendre impossible le séjour des israélites dans cette ville. Il forma un trio avec les deux prêtres les plus fanatiques et les plus puissants de Naubendégoun, se donnant

pour tâche d'exciter la population musulmane, de la pousser à envahir le quartier israélite, de tramer contre nos frères les plus déloyaux complots et de porter contre eux les accusations les plus mensongères. Ils excitèrent les Djedids (nouveaux convertis) de la région à réclamer l'héritage intégral à tous leurs parents proches ou éloignés, promettant aux premiers leur appui.

Depuis plusieurs mois la situation était stationnaire et nos frères attendaient avec une angoisse toujours grandissante le dénouement de toutes ces intrigues. A plusieurs reprises, leur quartier a été envahi, des maisons ont été pillées par la populace sous le prétexte le plus futile.

Comme Mirza Mostapha et ses acolytes, les grands-prêtres étaient les instigateurs de tous ces troubles, personne ne voulut entendre la requête de nos malheureux coreligionnaires. Restant impunis, ces tyrans continuèrent leur œuvre de cruauté et de persécution.

Afin de s'assurer une impunité complète, les chefs des fanatiques de Naubendégoun rédigèrent un procès-verbal des actes dont ils accusent la communauté israélite et l'adressèrent au plus fanatique prêtre de Chiraz, espérant recevoir l'ordre d'agir cruellement à l'égard de nos coreligionnaires.

Dès que les israélites de Naubendégoun eurent vent de cette affaire, ils se réfugièrent en masse chez le gouverneur de Fassah, laissant pour la plupart leurs femmes et leurs enfants à Naubendégoun.

Vous comprenez quelle fut alors leur angoisse en apprenant que leurs ennemis redoublèrent de cruauté à l'égard de leurs familles restées à Naubendégoun sans défense. Les chefs de la communauté de Naubendégoun m'adressèrent de Fassah — où ils sont réfugiés — un récit émouvant de toutes les souffrances qu'ils ont endurées depuis quelques mois.

On veut leur imposer, entre autres, le port de la rouelle, la défense de monter à cheval ou à dos d'âne, la promesse de remettre tous leurs biens à leurs parents convertis et on veut prendre à leur égard certaines autres décisions aussi injustes qu'humiliantes.

Les israélites de Naubendégoun me prièrent d'intervenir en leur faveur auprès du gouverneur local et du grand-prêtre de Chiraz.

J'ai demandé immédiatement une audience à S. E. Salarès-Sultan et au grand-prêtre de la ville pour les mettre au courant de la situation.

J'ai obtenu une lettre du grand-prêtre pour les prêtres de

Naubendégoun, les engageant à empêcher les musulmans de nuire à nos coreligionnaires. Le gouverneur local m'a, de son côté, remis une lettre à faire parvenir au vice-gouverneur de Naubendégoun, lui intimant l'ordre d'envoyer à Chiraz l'instigateur des troubles, Mirza Mostapha.

Mais c'est à Ispahan que les incidents les plus graves se sont produits. A la date du 8 février, le Comité Central recevait le télégramme suivant du directeur de l'école d'Ispahan :

« Clergé força juifs signer engagement porter habits distinctifs, renoncer colportage. 200 familles chôment. Faisons démarches Téhéran pour obtenir rappel mesures vexatoires. »

Les lettres ci-dessous parvenues ultérieurement donnèrent des détails plus précis sur ces faits :

Ispahan, 10 février 1907.

Ma dépêche du 7 février aura déjà porté à votre connaissance les mesures restrictives prises ces derniers jours contre la Communauté juive d'Ispahan, par le clergé musulman. Plus de deux cents colporteurs israélites se voient, du jour au lendemain, privés de leur gagne-pain, par la défense absolue qui leur est faite, sous peine des pires châtiments, de continuer à se livrer à leur petit négoce. Ce coup réduit aux abois plus de mille êtres humains et menace de consommer la ruine de la Communauté toute entière.

De quelles fautes nos colporteurs se sont-ils donc rendus coupables pour se voir mis hors d'état de gagner leur pain à la sueur de leur front ?

C'est un seïed (descendant de la famille d'Ali) qui, le premier, a pris l'initiative d'une campagne contre les colporteurs israélites. Il ne demandait rien moins que de les supprimer. La tentative trouva dans tous les milieux des encouragements. Et, en quelques jours, il vit sa position assez forte pour s'imposer au clergé et lui soumettre ses vues. Il adressa à ce dernier une pétition chargée de signatures, dans laquelle il énumérait tous les griefs que le peuple nourrit à l'endroit des colporteurs juifs. Ceux-ci abuseraient, selon lui, de la faculté qu'ils ont de pénétrer dans les maisons musulmanes où ils se permettraient toutes sortes d'indélicatesses à l'égard

des maîtresses de céans. Ce sans-gêne méritait une punition exemplaire ! Le temps aidant, d'autres arguments forgés de toutes pièces pour les besoins de la cause, venaient rendre plus virulent le réquisitoire, la campagne plus sainte. C'est ainsi qu'on est venu jusqu'à accuser les colporteurs juifs de répandre le goût du luxe dans les intérieurs musulmans.

Le cas que le clergé fit de la pétition du seïed, nous le sûmes plus tard. Le fait est que ce n'est pas lui, mais bien le conseil municipal d'Ispahan qui se prononça sur la question. C'est le régime parlementaire qui dota la ville d'un conseil d'édiles. Ceux-ci ont été recrutés, pour la plupart, parmi les hauts représentants du clergé dont le prêtre Agha Noroullah, frère d'Agha Nedjefi, le plus puissant prêtre de la province d'Ispahan. Un instant nous avions cru que le conseil municipal s'était déclaré incompétent pour statuer sur le cas des colporteurs israélites, la nouvelle Constitution mettant les juifs comme tous les non-musulmans sous la protection de la loi commune. En effet, durant quinze jours, le silence se fit autour de cette affaire et aucun incident ne se produisit.

Mardi 5 février, au matin, une cruelle déception nous attendait. Quelques notables de la Communauté et une vingtaine de colporteurs sont venus ce jour là me mettre au courant de l'inqualifiable guet-apens dont ils ont été victimes la veille. Voici brièvement ce qui s'était passé : lundi soir, sur l'ordre d'Agha Noroullah, un rendez-vous leur avait été donné dans la maison d'un riche commerçant musulman nommé Hadji Hussein Kazrouni, membre du conseil municipal. Les Israélites, flairant un piège, demandèrent à ajourner la convocation prétextant l'heure avancée de la journée et le mauvais temps, car il neigeait. Il leur fut répondu qu'ils devaient exécuter immédiatement l'ordre qui leur était intimé. Dans la demeure du commerçant musulman, un secrétaire d'Agha Noroullah et quelques prêtres réunis en conseil les attendaient. Dès qu'ils les virent entrer, l'un d'eux prit les devants pour leur dire qu'il ne leur sera pas permis de sortir de la maison avant d'avoir donné leur signature à l'écrit qui leur serait lu. L'écrit en question contenait les restrictions apportées à la pratique du colportage qui ne doit plus se faire en ville ni à 12 kilomètres à la ronde. Il était rédigé sous la forme d'un engagement que les Juifs prenaient vis-à-vis du conseil municipal. Il portait de plus mention des mesures édictées relativement à leur accoutrement qui doit être celui des gens humiliés, à la barbe dont le port doit être obligatoire pour tous les juifs, toutes mesures vexatoires

dont nos coreligionnaires ne s'effarouchèrent guère, habitués qu'ils sont à courber devant la tempête.

Les juifs qui s'étaient rendus à l'appel d'Agha Noroullah, pris de peur et sentant la lutte inégale, firent leur soumission et apposèrent leurs signatures au bas de l'engagement qui leur était présenté. Tous nos colporteurs sont donc réduits au chômage.

Nous avons demandé au sous-gouverneur de la ville (Zil-ès-Sultan étant parti pour Téhéran) quelle attitude il comptait prendre en face d'un événement qui mettait au ban de la société toute une catégorie de citoyens persans. Sa réponse hésitante cachait un aveu d'impuissance. Nous nous substituâmes à lui pour mettre aussitôt et télégraphiquement le gouvernement de Téhéran au courant de toute l'affaire et le priâmes de solliciter de Sa Majesté un contre-ordre. Plusieurs pétitions ont été aussi envoyées par la poste à l'adresse du Chah, du Parlement, de Zil-ès-Sultan.

Ispahan, 26 février 1907.

La crise que traverse la Communauté juive d'Ispahan depuis un mois n'a pas encore pris fin. Elle acquiert même un caractère de gravité de plus en plus aigu. Toutes les suppliques que les israélites ont envoyées à l'adresse du Chah, du Parlement, du Grand Vizir, sont demeurées sans écho.

Zil-ès-Sultan a été destitué. Les intrigues tramées ici contre lui ces derniers temps ont porté. Cette nouvelle nous a plongés tous dans une morne stupeur. Nous comptions beaucoup sur son retour pour consolider notre situation. Cet espoir nous est enlevé. Et je ne sais vraiment que présager du train dont vont les choses, des défis qui nous sont quotidiennement lancés, des menaces qui sont proférées à notre adresse. Mercredi dernier deux jeunes prêtres ont pénétré de force dans nos écoles pour compter soi-disant le nombre d'élèves musulmans présents dans nos classes. J'ai eu la présence d'esprit de faire sonner la cloche pour une récréation. Les élèves musulmans ont pu à travers la cohue de nos élèves s'esquiver sans être aperçus. Depuis, aucun d'eux n'est revenu à l'école. Le grand-prêtre Agha Noroullah a, du haut de sa chaire, voué à l'exécration et à la vindicte publiques tout chef de famille qui continuerait à envoyer ses enfants dans une école profane.

L'état d'esprit de la populace est fort inquiétant.

Aussitôt que le Comité Central eut été mis au courant de ces faits, il adressa au ministre des Affaires étrangères de France la lettre suivante :

Paris, le 12 février 1907.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la situation qui est faite à nos coreligionnaires d'Ispahan. Un télégramme que nous venons de recevoir du directeur de nos écoles de cette ville nous annonce que « clergé força juifs signer engagement « porter habits distinctifs renoncer colportage ».

En toute circonstance, les représentants de la France en Perse se sont efforcés de protéger les israélites contre de pareilles atteintes à leur dignité d'hommes et leur intervention auprès du gouvernement du Chah a toujours été efficace et bien accueillie. Nous vous serons profondément reconnaissants de vouloir bien, par télégramme, si vous le jugez possible, recommander à la Légation française à Téhéran d'agir auprès des autorités de la capitale, pour que les mesures ordonnées contre les israélites d'Ispahan soient révoquées.

C'est à votre esprit d'humanité et de libéralisme que nous adressons cet appel, nous sommes persuadés que vous nous en donnerez un nouveau témoignage en accueillant notre démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond respect.

Le Président,
Signé : N. Leven.

Voici le texte de la réponse que le Président du Comité Central a reçue du Ministre des Affaires étrangères :

Paris, le 16 février 1907.

Monsieur,

Par une lettre en date du 12 février, vous avez bien voulu attirer mon attention sur certaines vexations aux-

quelles vos coreligionnaires d'Ispahan seraient en butte de la part du clergé local de cette ville. Vous m'exprimiez en même temps le désir que la Légation de la République à Téhéran agisse auprès des autorités de la capitale, pour que les mesures ordonnées contre les israélites d'Ispahan soient rapportées.

J'ai l'honneur de vous aviser que je viens de prescrire par télégraphe à notre Ministre en Perse de faire, dans le sens que vous indiquez auprès du gouvernement du Chah, des démarches qui, je l'espère, pourront être efficaces et sont conformes d'ailleurs à l'esprit d'humanité et de libéralisme du gouvernement de la République, auquel vous faites de nouveau appel.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Signé : S. PICHON.

M. Descos, ministre de France à Téhéran, dont les sympathies pour l'œuvre scolaire de l'*Alliance* se sont affirmées en maintes circonstances, fit les démarches nécessaires auprès du gouvernement persan.

De passage à Ispahan, dans les premiers jours du mois de mars, M. Descos visita le quartier juif et les écoles de l'*Alliance*. Cette visite produisit une excellente impression sur la population israélite et la tranquillisa quelque peu. Voici ce que le directeur de l'école d'Ispahan écrit à ce sujet :

Ispahan, 11 mars 1907.

M. Descos, ministre de France, se trouvant en ce moment à Ispahan est venu ce matin passer une heure au milieu de nos élèves. Il a visité une à une les 15 classes qui composent les deux écoles, prenant grand plaisir à s'entretenir avec nos élèves en français. Il nous a dit en nous quittant qu'il vous exprimerait de vive voix à Paris toute la satisfaction qu'il a éprouvée au cours de sa visite.

La visite de M. Descos, comme vous le pensez bien, a révolutionné tout le quartier et pas un juif n'a manqué de voir le ministre de France. La rue était inondée de pauvres infirmes transformant la place en une véritable cour des Miracles et comptant sur M. Descos pour se mettre un mor-

ceau de pain sous la dent. Et de fait, dès que le ministre parut sur le seuil de la porte, il se vit assailli par une nuée de mendiants que nous fûmes impuissants à tenir en respect. M. Descos a eu beau vider ses poches de la menue monnaie qu'elles contenaient, les affamés ne lâchèrent prise que lorsqu'ils le virent me remettre un billet de banque et me faire signe d'en faire le partage.

Avec 50 krans il nous a été difficile de contenter tout le monde. C'est que la misère qui sévit dans le quartier depuis le chômage forcé des colporteurs est si noire qu'elle défie toute description. Nous avons aperçu ces derniers jours les fillettes de l'œuvre de nourriture passer par la fente de la porte du réfectoire leur ration de pain à leurs mères et se contenter, quant à elles, du plat de riz seulement.

L'*Alliance* a fait parvenir des secours aux israélites d'Ispahan et à ceux de Chiraz, également réduits à une profonde misère. Les fonds expédiés à la fin du mois de mars leur sont parvenus et atténueront quelque peu leurs souffrances.

V. ISRAÉLITES DE TURQUIE D'ASIE.

M. Niégo, ancien directeur de l'Ecole agricole de Jaffa, chargé par le Conseil de la *Jewish Colonization Association* d'une mission en Asie-Mineure, et spécialement dans les régions baignées par l'Euphrate, a visité, sur la demande de l'*Alliance*, les communautés israélites situées sur sa route. Dans des rapports très instructifs, il a entretenu le Comité Central de la situation matérielle et morale des juifs de ces régions. On lira ici avec intérêt quelques extraits de ces travaux :

Bagdad, le 12 juillet 1906.

Après avoir traversé l'Euphrate à Birédjik, on pénètre dans la Mésopotamie et, après un parcours de quelques kilomètres d'abord sur des terres élevées, calcaires et dénudées, ensuite sur une plaine de toute beauté, d'une prodigieuse

fertilité, la plaine de Soroudj, l'antique Batuce, on arrive à Orpha ou Ourpha.

Cette ville est très intéressante et mérite qu'on s'y arrête. C'est l'*Edesse* du temps des Croisades, l'ancienne *Our-Kasdim* de la Bible. Elle est bâtie au milieu d'une plaine très riche et très fertile, arrosée par une foule de sources et de nombreux cours d'eau, qui se réunissent pour se jeter dans l'Euphrate. C'est à 39 kilomètres d'Ourpha que se trouve *Haran*, la patrie du patriarche Abraham, mais les musulmans le font naître à Ourpha même. A ce sujet, il serait intéressant de rapporter la légende qui court à Ourpha, sur la naissance du patriarche.

Au pied de la colline de Top-Dagh, où sont étagées les maisons d'Ourpha, se trouvent deux magnifiques sources transformées en deux bassins rectangulaires, où vivent de nombreux poissons. Sur le Top-Dagh est bâtie la vieille forteresse surmontée de deux élégantes tours. Les deux bassins du bas sont entourés de grands platanes. A côté d'un des bassins est bâtie une mosquée et près du second se trouve la promenade publique la plus fréquentée de la ville et la plus pittoresque qui se puisse imaginer. Les carpes qui vivent dans ces bassins sont sacrées pour les habitants. Personne ne les inquiète, elles sont au contraire nourries par tous les promeneurs qui leur distribuent du pain : elles grossissent et se multiplient à l'envi. Elles m'ont rappelé les belles carpes qui se trouvent dans les bassins des châteaux de Chantilly ou de Fontainebleau.

Un peu plus loin que ces bassins, toujours au pied de la colline du Top-Dagh, se trouve une autre mosquée, sur l'emplacement où serait né Abraham.

A l'intérieur de la mosquée existe une grotte renfermant une source d'une eau remarquable par sa fraîcheur et sa limpidité. Au plafond, est suspendu le prétendu berceau du patriarche, recouvert d'un manteau vert, tel celui dont on enveloppe les tombeaux des saints dans les mosquées. Autrefois, on ne laissait pénétrer dans cette enceinte ni chrétien ni juif ; mais, depuis la mort du dernier mollah, un cheikh l'a remplacé, plus moderne et plus pratique. Il laisse entrer, moyennant finance, les personnes qui lui sont particulièrement recommandées. Comme je lui faisais observer que la grotte était extrêmement humide et que le bois du berceau ne pourrait pas résister de longues années à la pourriture, il me répondit très simplement : « Nous remplaçons le berceau

« de temps en temps, mais il est toujours suspendu à la « même place ».

Voici ce que ce cheikh me raconta sur la naissance d'Abraham :

En ce temps-là régnait à Ourpha un roi idolâtre et cruel, qui s'appelait Nemrod. On lui avait prédit qu'un enfant originaire de Haran naîtrait à Ourpha et détruirait toute son influence. Il donna l'ordre de faire mourir tous les nouveaunés dont les parents venaient de Haran. La femme de Térah, pour échapper à ses poursuites, se cacha dans une grotte, et là, mit au monde Abraham. Elle eut de grandes difficultés pour le nourrir : son lait vint à tarir, mais une gazelle miraculeuse descendait tous les jours dans la grotte, par un trou que l'on montre encore, pour allaiter l'enfant. Quand Abraham grandit, il commença à prêcher l'unité de Dieu, l'hospitalité, l'abnégation et à saper l'influence du roi idolâtre Nemrod. La fille de Nemrod se déclara favorable aux doctrines d'Abraham. Le roi résolut de les jeter l'un et l'autre dans une fournaise. Il fit allumer un grand feu au pied de la colline et fit précipiter du haut des tours qui se trouvent sur la forteresse sa fille et Abraham. Lorsque les deux corps étaient sur le point de toucher les flammes, le feu s'éteignit et, à sa place, apparurent les deux bassins d'eau limpide que nous voyons aujourd'hui, remplis de poissons et bordés d'arbres verdoyants.

Voilà ce qui est relatif à la légende, voyons maintenant la réalité.

La communauté israélite d'Ourpha compte 191 familles ainsi réparties :

1° Familles établies depuis longtemps à Ourpha . .	108
2° — originaires d'Alep, de Séverek, de Tchermouk, de Mardine et de Mossoul.	56
3° Familles non inscrites dans les registres du gouvernement.	12
4° Familles placées sous la protection étrangère (protection persane)	15
TOTAL	191

Presque tous les israélites d'Ourpha sont pauvres. Ils sont presque tous colporteurs, allant dans les villages environnants vendre des étoffes et des épices. Mais ce commerce est devenu depuis quelque temps très dangereux et très peu lu-

cratif. Depuis les événements arméniens, la sécurité a diminué dans les campagnes et nos coreligionnaires n'osent plus s'aventurer hors de la ville aussi facilement qu'autrefois.

Dans toute la communauté, il ne se trouve que deux familles aisées, originaires d'Alep. On dit que l'une d'elles possède près de 200.000 fr. ; c'est une belle fortune pour ces petits pays. Cette famille emploie l'influence qu'elle a acquise à protéger ses coreligionnaires malheureux. Ces derniers sont pauvres, très pauvres, mais ils ne sont pas molestés.

La communauté possède une synagogue très bien aménagée, composée de trois parties parallèles ; au centre, la partie couverte, qui est le lieu de réunion pour les prières en hiver, à gauche une grande cour avec un préau pour l'été, et à droite une deuxième cour avec deux chambres pour le Talmud-Tora.

Les kétab ou talmud-tora d'Ourpha sont au nombre de trois, avec une centaine d'enfants en tout.

Les deux premiers sont des entreprises particulières ; le troisième seul est subventionné par la communauté.

L'enseignement dans ces talmud-tora se réduit à la lecture de la Bible pour les élèves les plus jeunes et de l'*En Yacob* pour les plus grands. Quelques enfants seulement apprennent l'écriture hébraïque ; en dehors de cela, rien, ni turc, ni arabe, ni histoire, ni arithmétique. Aucun enseignement général, aucune langue locale ou étrangère.

Les 191 familles d'Ourpha comprennent certainement 1.000 âmes, sur lesquelles il doit y avoir 200 enfants en état de fréquenter une école. 100 seulement sont réunis actuellement dans les talmud-tora, mais les filles, au nombre d'une centaine environ, ne reçoivent aucune instruction, ne savent ni lire ni écrire.

La communauté d'Ourpha ayant appris mon arrivée, est venue me trouver pour m'exposer sa situation et me prier d'intervenir auprès de vous pour que l'on ouvre une école dans cette ville intéressante.

La communauté d'Ourpha me semble avoir plus d'avenir que toutes les autres communautés du Kurdistan. Elle se trouve à la limite du pays où l'on parle l'arabe, vers le sud, et de ceux où l'on parle le turc et le kurde, vers le nord. La ville est située au milieu d'une très belle plaine, riche et fertile. Le chemin de fer de Bagdad passera à proximité.

La population juive dans toutes ces régions est essentiellement mobile, elle se déplace très facilement. Il est certain

que petit à petit la communauté israélite d'Ourpha s'accroîtra des transfuges de Séverek, de Tchermouk, de Diarbékir et de Nissibine. L'installation d'une petite école rendrait d'énormes services à tous les israélites de la contrée.

Nos coreligionnaires n'y exercent aucune profession en dehors de celles de petit boutiquier ou de colporteur. Le travail manuel leur est inconnu. Leurs mœurs sont encore arriérées. La femme est dans une situation très inférieure.

Quand on visite pour la première fois Alep, on croit qu'il est impossible de rencontrer une ville plus rétrograde. Mais quand on pénètre davantage dans l'intérieur, on s'aperçoit qu'Alep est un paradis en comparaison de ce qui vous attend.

Le mets préféré des habitants d'Ourpha est le suivant : du blé concassé avec de la viande hachée crue, mélangé à du poivre rouge, du persil et de l'oignon. On pétrit le tout à la main et l'on en fait des boulettes que l'on avale toutes crues. On appelle cela *tchik-keufté* en turc et *coubée-néi* en arabe.

Bagdad, le 17 juillet 1906.

Dans mes précédentes communications, je vous ai fait connaître la situation des israélites du vilayet d'Alep. Permettez-moi de passer maintenant en revue celle de nos coreligionnaires vivant dans les vilayets de Diarbékir et de Mossoul que j'ai parcourus.

Dans le premier de ces deux vilayets on trouve des communautés israélites dans les villes suivantes : Diarbékir, Séverek, Djézireh, Tchermouk, Mardine, Nissibine.

J'ai pu visiter les trois premières ; les autres ne se trouvaient pas sur mon passage, mais j'ai pu recueillir des renseignements assez précis sur elles.

Pour bien se rendre compte de l'état de nos coreligionnaires dans cette contrée, il est bon de jeter un coup d'œil général sur la situation où se trouve toute cette région.

Les vilayets de Mossoul et de Diarbékir font partie du Kurdistan. Qui dit Kurdistan, dit désorganisation administrative, indépendance, insécurité. Le Kurde est un être essentiellement belliqueux, batailleur, aimant avant tout sa liberté, son indépendance. C'est un peuple tout entier armé et constamment en lutte. Il est divisé en tribus, en achirets, qui sont hostiles les unes aux autres. Elles obéissent aveuglément à leurs chefs, à leurs aghas, qui encaissent tous les impôts et qui sont les intermédiaires entre le gouvernement et les villageois. Chaque tribu, chaque village a son agha. Souvent

un agha commande à plusieurs tribus, à plusieurs villages. Il est plus puissant que les autres.

Dans ces endroits reculés, il n'y a pas encore de cadastre pour les terres ; il n'y a pas de tabou, pas de titres de propriété. La terre est censée appartenir aux aghas qui la font cultiver par les paysans. Le gouvernement encaisse, quand il le peut, l'impôt foncier ou werghi. Cet impôt n'a aucune base. C'est un prix conventionnel, arrêté à l'amiable entre les autorités et les aghas. Ces derniers encaissent du villageois tous les impôts, werghi, dîmes sur les produits, taxes sur les animaux. Mais ils ne remettent à la caisse publique que ce qu'il leur plaît de donner. Ils gardent pour eux la plus grande partie des sommes encaissées.

... Pour dominer toute cette population peu commode, le gouvernement avait fait des efforts inouïs, il y a une trentaine d'années, et avait fait venir à Constantinople, par ruse ou par persuasion tous les chefs insoumis. Mais depuis les événements arméniens, le pays a repris sa face d'autrefois : il a reculé de plusieurs années. Pour étouffer la révolution arménienne, le gouvernement permit à tous les Kurdes, à toute la population des villages de s'armer.

....Si les chrétiens sont malmenés, si les Chaldéens, malgré la protection de la France et du Saint-Siège ont à souffrir, si les musulmans eux-mêmes sont sur le qui-vive et ont à se plaindre des pillages et des rapines, que dire de nos coreligionnaires ? Ils ne jouent aucun rôle dans le Kurdistan, ils sont pauvres, ils sont dédaignés, méprisés. Les Kurdes ont pour eux les mêmes sentiments que les Persans, dont ils se rapprochent par leur langue et par leur origine. Et plusieurs personnes m'affirment que la sécurité des routes et la situation des israélites sont bien meilleures en Perse que dans le Kurdistan. Les israélites végètent, vivotent dans les vilayets de Diarbékir et de Mossoul, ils habitent à l'écart, misérables et humiliés. Si quelqu'un arrive à économiser un petit pécule, il doit le cacher et, pour avoir la paix, il faut qu'il se mette sous la protection d'un agha.

Le chef-lieu du vilayet est Diarbékir. C'est une ville située à 620 mètres d'altitude, sur la rive gauche du Tigre. C'est à partir de cette ville que le fleuve commence à être navigable en barque. La ville se trouve au milieu d'une belle plaine d'origine volcanique d'une grande fertilité. La terre est de couleur rouge foncé, mélangée de pierres ignées noires. Toute la contrée, villes et villages, a un aspect sombre, toutes les pierres à bâtir sont noires. Les habitants ont le teint foncé.

L'aspect sombre de toute la région influerait-elle aussi sur la noirceur des sentiments de la population ?

La communauté israélite de Diarbékir se compose de 122 familles comprenant 505 âmes, qui se répartissent comme suit :

91 familles inscrites au registre officiel du gouvernement	357	âmes
6 familles non inscrites	23	—
25 familles originaires de Nissibine, Séverek, Zakho, Djézireh.	125	—
Total.	505	âmes

Elles sont toutes pauvres, misérables, vivant dans un quartier séparé de la ville, près du Tigre. Les plus riches, qui sont au nombre de 4, ont un capital de 1.000 à 2.000 francs. Toutes les autres sont dans la plus noire misère. Quelques-unes possèdent de petites maisonnettes comprenant une chambre, une cour et une terrasse d'une valeur de 100 francs. La plus belle maison, composée de trois pièces, est évaluée à 800 francs. La plupart des juifs de Diarbékir étaient autrefois des colporteurs et se rendaient dans les villages voisins pour faire le commerce, mais ce travail tend à disparaître petit à petit. A cause des troubles qui règnent dans la région, ils n'osent plus s'aventurer dans les campagnes. Les paysans eux-mêmes n'osent pas faire de l'agriculture. Les israélites n'exercent aucun métier. La langue parlée dans les maisons est l'arabe, mais les hommes, fréquentant constamment le marché, connaissent aussi le turc, le kurde et l'arménien. Les femmes se couvrent la figure et ne mangent pas en compagnie de leurs maris; elles mènent une vie tout à fait retirée. Elles ne sortent de leur maison que pour aller au bain ; elles ne vont jamais au marché.

La communauté possède une synagogue, libre de tout impôt. Elle se compose de trois parties, d'une grande salle fermée où les assistants font la prière, assis sur des nattes à terre, d'une cour où l'on se tient généralement en été et d'un livan où l'on réunit les enfants en guise de talmud tora. Ce que l'on enseigne à ces enfants se réduit à fort peu de chose. La plupart des habitants israélites de Diarbékir sont d'ailleurs des illettrés ; ils ne savent ni lire, ni écrire. Ils se contentent de répondre *amen* au hazan pendant les prières et de remuer constamment le corps d'avant en arrière.

Sur le mur de la synagogue se trouvent trois pierres gra-

vées. Deux contiennent les noms de deux administrateurs (gabaïm) qui ont rendu des services à la communauté et sur la troisième est gravée le nom de Moses Montefiore, qui avait envoyé 100 L. St. pour la réparation du temple. On se réunit régulièrement au temple tous les matins et tous les soirs. Malgré toutes les souffrances, malgré toutes les persécutions, c'est merveille de voir combien ils sont attachés à la religion, comme ils en observent toutes les prescriptions.

Nos coreligionnaires se plaignent surtout des impôts qu'ils ont à payer au gouvernement, il y a d'abord le *Bédélat Askérié* qui est d'une demi-livre turque par personne mâle, dès l'âge d'un an, le *Yol parassé*, qui est de 12 1/2 piastres par an, le nouvel impôt personnel *Chahsié*, qui est de trente huit piastres pour les hommes âgés de 20 à 70 ans, et enfin le *Temetre* ou patente, qui est de 15 à 50 piastres, suivant l'importance du commerce, de sorte qu'un père de famille qui aurait quatre garçons aurait à payer un impôt annuel de 70 à 80 francs. C'est une somme exorbitante pour un pauvre diable qui gagne difficilement sa vie. « Nous paierions avec plaisir, me disait-on, si nos moyens nous le permettaient, mais nos ressources diminuent de jour en jour et nous arrivons difficilement à joindre les deux bouts. » La communauté n'est pas en mesure de se libérer des impôts annuels. Elle doit beaucoup d'arriérés au gouvernement.

Si le Comité Central se décide à créer une école dans cette ville, il ne doit pas compter sur plus de 80 élèves. Si on accepte de faire une école mixte, on pourra avoir 150 élèves filles et garçons, mais comme la communauté est extrêmement pauvre, presque tous les frais devront être à la charge de l'*Alliance*. La communauté est dans un tel état de dénuement qu'elle n'arrive pas à payer intégralement le ministre-officiant, qui est en même temps rabbin du talmud-tora et qui a été engagé à raison de 120 francs par an. Pour l'ouverture d'une école, on ne trouvera même pas un local dans le quartier israélite. Il faudra se décider à construire. La communauté possède, au milieu du quartier, un vaste terrain avec une fontaine où l'on pourrait bâtir D'après les évaluations que j'ai faites sur place, la construction d'un local scolaire avec 5 chambres reviendrait de 4 à 5.000 francs.

Je ne sais pas si les habitants de Diarbékir tiennent autant à une école qu'à une protection efficace. Ils verront dans le directeur de l'école un représentant de l'*Alliance*, un protecteur, un porte-parole qui plaidera leur cause en cas de besoin devant les consuls, devant les autorités.

Plusieurs familles auraient depuis longtemps déjà quitté la région si elles le pouvaient. Mais on ne leur délivre pas facilement des teskérés. Pour en avoir un, il faut payer tous les arriérés dus au gouvernement et cela est chose impossible.

En dehors d'une école, les israélites de Diarbékir sollicitent également un secours d'un millier de francs pour l'achat d'un champ qui leur servira de cimetière. Ils n'ont plus de place pour enterrer les morts dans leur cimetière actuel. Je l'ai constaté moi-même et je me suis engagé envers ces pauvres gens à plaider leur cause auprès du Comité Central.

De Diarbékir à Séverek, il y a une distance de 85 kilomètres. La ville est située sur la route qui conduit d'Ourpha à Diarbékir, elle est tout entière bâtie en laves, encore une ville aux pierres noires et aux cœurs noirs !

La communauté israélite de Séverek se compose de 26 familles comprenant un peu plus de 100 âmes. Elles sont pour la plupart originaires d'Alep, de Bagdad et d'Anah. Autrefois, la communauté était bien plus importante, elle se composait de plus de 70 familles, mais pendant la persécution arménienne plusieurs d'entre elles sont parties, principalement pour la Palestine, se sont installées à Jaffa et à Jérusalem, et je me rappelle avoir recueilli quelques-unes d'entre elles à Mikweh-Israël, sous le nom de familles d'Ourpha.

Il y a dix-huit ans, la communauté a acquis un local qui sert de synagogue et de talmud tora, mais nos coreligionnaires ont toutes les peines du monde à se maintenir dans cette ville dont tous les habitants sont fanatiques, intolérants et durs. Pendant que les israélites sont réunis à la synagogue pour faire la prière, les enfants se rassemblent dans la rue et leur jettent des pierres. Le voisin de la synagogue a installé ses latrines au mur mitoyen et a fait un trou à ce mur pour faire déverser dans la cour de la synagogue même toutes les immondices. Les israélites ont beau protester, personne ne tient compte de leurs réclamations.

Les colporteurs ne peuvent plus se rendre dans les villages environnants, à cause de l'état troublé de la région. Et puis, ce métier de colporteur est si pénible, si difficile, si périlleux ! le commerce est une espèce de troc. Le colporteur donne des étoffes et des denrées aux villageois, qui, en échange, fournissent des produits agricoles : blé, orge, sorgho, beurre, laine. A l'aller et au retour, le colporteur transporte les marchandises sur son âne et sur son épaule. Il lui arrive

souvent d'être dévalisé en route, il risque même sa vie. Si le paysan n'a rien à lui donner sur l'heure, il faut que le colporteur attende jusqu'à la fin de l'année, jusqu'au temps des récoltes, au moment où tous les produits sont réunis sur l'aire. Alors le paysan oublie souvent sa dette, il faut que le colporteur ait recours à l'agha, qu'il lui fasse un cadeau pour qu'il l'aide à rentrer dans ses créances. Deux années de suite, deux colporteurs ont été tués à Séverek et à Tchermouk. Certes la situation est difficile, intolérable, mais que peut-on y faire ?

Sont-ce les israélites seuls qui ont à souffrir de cet état de choses ? Les autres confessions en pâtissent autant. Combien de chrétiens n'a-t-on pas tués ? Combien de villages arméniens n'a-t-on pas incendiés ? Combien de Musulmans même ne sont pas pillés ou massacrés ?

Ne pouvant plus se rendre dans les villages, les israélites se résignent à vivre tous en ville ; colporteurs avec le sac au dos, épiciers ou petits boutiquiers. Souvent on se présente dans leurs boutiques et on leur prend des objets sans rien payer. Quand les malheureux font crédit aux Kurdes, ces derniers oublient de payer leurs dettes. Un Kurde devait 4 medjédiés à un israélite; comme il voyait qu'on lui réclamait souvent sa dette, il arrête un jour son créancier au milieu du marché, lui donne 2 medjediés et lui administre deux soufflets en lui disant : « J'ai fini de te payer. »

Il existe dans le Kurdistan une habitude détestable que je dois vous rapporter. Quant la pluie tarde à venir au printemps ou au commencement de l'hiver, on va au cimetière juif, on déterre les cadavres récemment enterrés, on coupe les têtes et on les jette dans la rivière. Les Kurdes usent de ce moyen pour apaiser la colère du ciel et faire pleuvoir. Les israélites sont avertis lorsque ce sacrilège se commet. Ils n'osent pas sortir de leurs maisons pendant la nuit et les malfaiteurs sont tous armés. On se plaint au gouverneur. Mais comment saisir le coupable ? Qui le désignera ?

Pendant les vingt-quatre heures que j'ai passées à Séverek, le caïmacan a mis constamment à ma disposition deux agents de police pour me garder. Je n'ai pas confiance dans la population, m'a-t-il dit, je ne serai tranquille que lorsque vous quitterez la ville. Ce jeune gouverneur était originaire de Constantinople et avait réellement de la sympathie pour les israélites. Pareils sentiments de bienveillance pour nos coreligionnaires m'ont été témoignés par le vali et le mutéssarif de Mardine. Mais à quoi peuvent servir toutes ces protestations

d'amitié ? Les autorités sont impuissantes elles-mêmes à protéger nos coreligionnaires. Que peuvent-elles contre les lois établies, contre la charge écrasante des impôts, contre l'anarchie dans laquelle se trouve le pays, contre les préjugés de toute une population ?

Les israélites de Séverek ont demandé aussi avec insistance un directeur pour la création d'une école, Ils ne se font aucune idée de ce que peut-être l'organisation d'une école. Ils m'ont envoyé jusqu'à Mossoul une lettre par laquelle ils s'engagent, malgré leur pauvreté, à donner 25 à 30 livres turques par an pour l'entretien de cette école.

Il est certain que si une institution scolaire est ouverte, soit à Diarbékir, soit à Ourpha, presque tous les israélites de Séverek émigreront dans la ville où cette institution sera créée.

La troisième communauté israélite du vilayet se trouve à Tchermouk ou Tchernik, ville située à 76 kilomètres de Diarbékir, à côté des eaux thermales célèbres, très fréquentées, dans le sandjak d'Arghana. Elle renferme actuellement 30 familles comprenant près de 130 âmes réunies autour d'une synagogue qui est leur propriété. Autrefois, elles étaient beaucoup plus nombreuses. Plusieurs d'entre elles se sont dispersées dans la région et quelques-unes sont parties pour la Palestine pendant les événements arméniens. Certaines statistiques (Vital Cuinet entre autres) indiquent qu'à Mardine il y a 580 israélites, et vous l'avez reproduit dans votre Bulletin de 1904. Mais d'après les renseignements très précis que j'ai obtenus, il n'y a plus dans cette ville qu'un seul israélite. Il a été placé là comme gardien de la synagogue qui s'y trouve. Cet israélite est bien vu de toute la population, il exerce le métier de devin. Il conjure le sort, il prévoit l'avenir, il prédit à chacun sa destinée. Autrefois, la communauté était très importante. Les israélites vivaient fort bien à Mardine en faisant le commerce, mais ils ont dû, petit à petit, quitter la ville devant l'intolérance de leurs concurrents, chrétiens et musulmans. Le dernier coup leur a été porté quand le *midjliss idara* décida de fixer le jour du marché au samedi au lieu d'un jour de la semaine.

La plupart des israélites de Mardine se sont réfugiés à Nissibine, ville située à 60 kilomètres plus loin, à 480 mètres d'altitude sur le mont Djaghdjagha. On y compte maintenant 180 familles avec une synagogue et un talmud tora. On m'a assuré que la situation des israélites de Nissibine est la meilleure de toutes les communautés du vilayet de Diarbékir. On

y rencontre déjà 4 à 5 familles possédant un capital de 20 à 25,000 francs. Les autres vivent tranquilles et aisées, relativement à ce qui se passe dans tout le reste du Kurdistan. On m'affirme même qu'il y en a parmi elles quelques-unes qui se livrent à l'agriculture Elles ne possèdent pas elles-mêmes de propriétés, mais elles sont locataires de terrains appartenant à de riches propriétaires musulmans.

Nos coreligionnaires les plus misérables et les plus persécutés du vilayet de Diarbékir sont sans contredit ceux de Djézireh. Je me suis arrêté vingt-quatre heures dans cette ville. Elle est située à 170 kilomètres de Diarbékir, sur la rive droite du Tigre, au pied du mont Djoudi, où les indigènes prétendent que s'est arrêtée l'arche de Noé. De Diarbékir à Djézireh, le Tigre coule entre des gorges encaissées très pittoresques, mais à partir de cette ville, il pénètre dans les plaines fertiles de la Mésopotamie. Toute la ville est bâtie en pierres noires comme Séverek et Diarbékir.

Les israélites sont au nombre de 150, presque tous savetiers ou colporteurs. Ils sont dans la plus noire misère, maltraités, dédaignés, battus par la population. L'humiliation est peinte sur leur visage. Ils n'osent pas marcher la tête haute dans la rue, ni élever la voix. Leur Haham Bachi, couvert de haillons et pieds nus, n'osait venir me trouver dans mon bateau parce qu'il craignait d'être maltraité par les soldats et les matelots ; je l'ai fait chercher. Les israélites m'ont prié de venir dans leur quartier vers le soir, à la tombée de la nuit. Leurs maisons sont groupées dans un endroit séparé, éloigné de la ville. Au milieu de leur quartier se trouve la synagogue. On y pénètre par une petite porte très basse. Il faut se courber en deux pour pouvoir y passer. On descend plusieurs marches et on arrive dans une cour. On dirait que l'on se rend dans une cave. De cette cour on descend encore quelques marches pour pénétrer dans la synagogue. C'est une véritable grotte obscure, taillée dans le rocher avec des arcs et des colonnes naturelles non bâties.

Un trou creusé dans le roc forme le *héhal* où se trouvent placés les sepharim. Les israélites prétendent que cette synagogue est très ancienne, qu'elle existait du temps d'Ezra. On dirait que ce temple a été construit au temps des persécutions à un moment où l'on devait se cacher pour observer sa religion. Les musulmans, dans les deux premiers siècles après l'hégire, ne permettaient ni aux israélites, ni aux chrétiens de faire des lieux de prière au-dessus du sol. Tous devaient être placés à une certaine profondeur dans la terre. La mosquée seule avec son minaret devait tout dominer.

Les israélites de Djézireh parlent dans leurs familles le chaldéen, parce qu'ils sont tous originaires du vilayet de Mossoul. Les hommes, au marché, parlent le kurde, le turc et l'arabe.

Malgré leur pauvreté, ils viennent en aide à tous les coreligionnaires qui passent par leur ville. Ils leur procurent le logis et la nourriture aussi longtemps qu'ils y séjournent. Si quelqu'un est en prison, ils se font un devoir de lui envoyer régulièrement à manger. Il est touchant de constater cette solidarité et cette résignation. Elles datent depuis les temps anciens, depuis l'époque où l'on amenait nos pauvres frères en captivité d'une région à une autre.

Bagdad, le 20 juillet 1906.

Le groupe des israélites du vilayet de Mossoul est très important par son origine, par le nombre de communautés constituées, par les mœurs et par les travaux auxquels ils se livrent.

Beaucoup d'auteurs affirment qu'il faut voir dans ces communautés les plus purs descendants des dix tribus amenées en captivité par les rois d'Assyrie. Un grand nombre d'entre eux se seraient convertis au christianisme et seraient entrés dans l'Eglise chaldéenne, mais ceux qui n'ont pas renoncé à leur religion sont peut être les plus purs de tout mélange parmi tous les juifs.

On rencontre des communautés dans les villes suivantes :

Mossoul, avec une population de. .	3.300	âmes.
Dehoc — — . .	200	—
Zakho — — . .	2.400	—
Zibar — — . .	200	—
Akra et environs — . .	300	—
Kerkouk — — . .	2.400	—
Erbil — — . .	1.800	—
Koï Sandjak — — . .	200	—
Chaklava — — . .	50	—
Amadié et environs — . .	250	—
Saindor — — . .	800	—
Altoun-Kupri — . .	40	—
Revandouz — — . .	120	—
Salihié-Kufri — . .	300	—
Souleimanié — . .	1.500	—
Gul-Ambar — . .	1.000	—
TOTAL	14.860	âmes.

La communauté la plus importante est celle de Mossoul. D'après une statistique aussi exacte que possible dressée par le grand-rabbin, il y a à Mossoul 3.300 personnes dont 1.500 hommes et 1.800 femmes.

On y trouve trois synagogues : la vieille synagogue, la nouvelle synagogue, la synagogue de Sasson Abdallah.

La première, d'après une inscription qui se trouve sur le mur, a 1264 années d'existence. Elle est en contrebas de la rue. Il faut y descendre par quelques marches comme dans une cave. Elle renferme plus de 100 sepharim gardés dans 5 armoires. La voûte est soutenue par des colonnes et des arcs, tous en marbre du pays. La synagogue renfermait aussi de vieux tapis et quelques objets précieux ; ils ont été volés dernièrement par des malfaiteurs pendant la nuit.

La deuxième synagogue est attenante à la première. Elles ont un mur mitoyen percé de fenêtres. Elle est plus grande, plus vaste, plus aérée. Elle est au niveau du sol. La construction date de 32 ans seulement. Les 5 donateurs qui ont contribué à l'élever ont leurs noms gravés sur les murs. Les murs, les colonnes et le parquet sont en marbre.

La synagogue se compose de 3 parties : d'un parvis couvert, d'une cour pour l'été et d'un champ libre.

La troisième synagogue a été construite, il y a quelques années, par Abdallah Sasson, sur un champ appartenant à la communauté. Il aurait dépensé pour cela 800 livres. C'est une belle construction en forme de mosquée, avec cour extérieure, colonnes, arcs en marbre.

Dans toutes les trois synagogues, on étend des nattes sur le parquet et on s'assied par terre, comme dans les mosquées, pour faire la prière.

Pour l'enseignement des enfants, il y a 4 talmud-tora renfermant au total 203 enfants.

Le premier est installé dans la cour du temple Sasson Abdallah. C'est le seul propre des quatre.

Deux autres sont aménagés dans une autre cour attenante à cette dernière synagogue, qu'on appelle le Midrasch, et qui appartient à la communauté. Une petite partie de la cour est couverte, tout le reste est exposé au soleil. C'est dans ce midrasch que logent avec leurs familles tous les pauvres de passage et il y en a presque constamment. Pêle-mêle avec ces familles, les enfants pieds-nus, déguenillés, sales, couverts de boutons, exposés à un soleil de plomb, reçoivent une instruction de trois rabbins, aussi sales et aussi déguenillés qu'eux. A côté du midrasch, se trouve une petite cour où les

élèves satisfont à leurs besoins à la surface du sol ; des odeurs nauséabondes, insupportables, entourent le midrasch et le talmud-tora et en font un endroit malsain, infect, dangereux pour la santé publique.

Le quatrième talmud-tora est une entreprise particulière d'un rabbin, qui réunit chez lui, dans la cour de sa maison, les enfants les plus aisés, ceux qui lui paient un certain écolage, de 1 à 5 piastres par mois (20 centimes à 1 franc).

Les autres rabbins se font payer aussi par les élèves. Il n'y a que le Haham Isaac, qui a sous sa surveillance quelques pauvres et quelques orphelins (43) qui soit subventionné par la communauté, à raison de 2 medjidis (8 fr. 50) par mois.

203 enfants seulement reçoivent donc une faible instruction qui consiste à lire et traduire la Bible. Tous les autres traînent les rues dans une complète ignorance. Il est certain que si une institution était ouverte à Mossoul, elle réunirait une population scolaire de plus de 450 jeunes gens.

Y a-t-il à Mossoul, dans le quartier israélite, un local qui puisse contenir tant d'élèves ? J'ai visité presque tout le quartier. Les habitants vivent dans une promiscuité effrayante. Leurs maisons sont étroites, malsaines, mal aérées. Elles se composent d'une petite cour, d'une petite chambre obscure sans fenêtres et d'une terrasse au-dessus de la chambre. J'ai vu des cours et des chambres de 9 mètres carrés (3 × 3) et dans une de ces chambres logeait une vieille femme avec ses fils mariés et ses petits-enfants, en tout 3 ménages comptant 12 personnes.

La plus belle maison du quartier israélite ne renferme que 5 chambres et peut avoir une valeur de 10.000 fr.

Le quartier israélite n'est malgré tout pas mal situé. Il se trouve à une certaine hauteur, loin des bords du Tigre, dans un endroit où souffle constamment le vent de la plaine, mais les maisons sont si mal construites et tellement entassées les unes sur les autres, les rues sont si sales, si étroites et si tortueuses que l'on y perd tout le bénéfice qu'offre la situation naturelle. Autrefois, le sérail se trouvait à côté du quartier israélite, ou plutôt les israélites cherchaient à se placer à côté des autorités pour se mettre à l'abri des persécutions du reste de la population. Mais la résidence des autorités a été transportée ailleurs et le quartier israélite est resté isolé à l'extrémité de la ville.

J'ai été heureux de rencontrer à Mossoul un Haham Bachi

éclairé, intelligent, sincère et énergique. Il se nomme Eliyaou Sayegh ; il est officiellement installé à Mossoul, reconnu par le gouvernement et muni du bérat impérial. Par ses idées, par sa façon de vivre, par ses connaissances, il est de plusieurs générations en avance sur ses administrés. Il est bon, tolérant et aimant le progrès. Il est lui-même originaire de Mossoul. Son père était le plus grand richard de la ville et faisait le commerce. Vers la fin de sa vie, il perdit toute sa fortune. Alors, le fils quitta le pays et se mit à voyager. Il alla à Smyrne, à Constantinople, Salonique, Monastir, Jaffa, Jérusalem, Marseille, Lyon, etc. Il vécut en donnant des leçons d'hébreu et de turc. Il a été professeur de turc à l'école de l'*Alliance* à Monastir. Plus tard, il donna des leçons particulières à Jérusalem. Il comprend un peu le français, mais il écrit et s'exprime très bien en hébreu, en arabe, en turc et en espagnol. Sa femme est originaire de Monastir. Après 22 ans d'absence, il retourna dans son pays comme Haham Bachi, appelé par ses compatriotes. Dès qu'il arriva à Mossoul, il se mit en tête d'organiser la communauté et il se jura qu'il n'aurait ni trêve ni repos tant qu'une école ne serait pas ouverte, car, dit-il, l'école c'est le commencement de tout progrès et de tout relèvement moral. Il en est convaincu et il veut faire pénétrer cette conviction dans l'esprit de ses ouailles.

Les israélites se sont engagés à lui donner un traitement de 120 livres turques par an, dont 50 prises à Mossoul et 70 dans les autres communautés du vilayet : mais depuis sa nomination (voilà plus de 2 ans), on ne lui a rien donné. Heureusement que le Haham Bachi a une maison qui lui appartient (héritage de son père) et il a vendu un autre immeuble pour pouvoir vivre en attendant que les communautés tiennent leur promesse. Malgré cela, le Haham Bachi ne se décourage pas ; il vit très simplement ; il cherche à être utile à ses coreligionnaires, il n'a ni kavass, ni schamasch, ni secrétaire, ni domestique. Il rédige et écrit lui-même les pétitions en turc et se rend au sérail à pied, par les plus fortes chaleurs, pour remettre lui-même tous les papiers au Vali. Il est le serviteur le plus zélé et le plus fidèle de la communauté. Il a essuyé bien des blessures d'amour-propre, bien des atteintes à sa dignité, bien des rebuffades, soit de la part des autorités, soit de la part des membres de la communauté. Il est placé entre deux feux. Il ne se lasse pas, il supporte tout avec une résignation étonnante. Je crois que le directeur que vous enverrez à Mossoul trouverait en lui l'ami le plus

sûr, l'aide le plus consciencieux pour la réussite de sa mission, car la population n'est ni commode, ni facile. Votre représentant aura certainement maille à partir avec elle.

Nos coreligionnaires de cette ville sont très arriérés, très pauvres, très avares, très ignorants. Ils exercent les métiers suivants : orfèvres, épiciers, colporteurs, marchands d'habits, cordonniers, savetiers, changeurs, ouvriers journaliers et enfin cireurs de bottes. Un cireur de bottes parvient à gagner en certains endroits de Smyrne et de Constantinople de 5 à 10 francs par jour; mais à Mossoul, ce dur métier ne rapporte pas plus de 2 à 3 sous par jour. Pour 1/2 sou plusieurs personnes à la fois se font cirer leurs souliers.

Les femmes vivent complètement séparées des hommes dans un grand état d'ignorance, de séquestration et de superstitions, comme on vous l'a décrit autrefois pour Bagdad et pour la Perse. Je renonce à entrer dans des détails à ce sujet. Elles portent des boucles aux oreilles et au nez, et des anneaux aux bras et aux pieds. Elles sortent rarement. Quand elles sortent, elles sont couvertes d'une étoffe noire et ont sur la figure un épais voile en poil de chameau ou en crin de cheval. Leur coiffure est une calotte en bois recouverte de métal (cuivre, argent ou or) et entourée d'une épaisse bande noire à plusieurs replis et ornementée de plusieurs glands en soie également noirs. Cette coiffure lourde et épaisse est très disgracieuse; les femmes ne s'en débarrassent jamais, été comme hiver, ni le jour ni la nuit. Elles sont élancées, minces, ayant le visage émacié, fatigué comme des plantes qui croissent dans un lieu privé d'eau et de lumière. Leurs yeux et leurs cheveux sont généralement noirs ; le teint de leur peau est un peu basané comme celui des fellahs d'Egypte. Cependant, on remarque beaucoup de régularité dans leurs traits ; que la lumière, la liberté et le bien-être viennent à rayonner au milieu d'elles, elles deviendront de vrais types de beauté juive.

Les hommes sont grands de taille, forts, malgré le mauvais régime auquel ils se soumettent. Ils ont des barbes noires hirsutes et la tête coiffée du bonnet turc entouré d'un épais turban noué plusieurs fois, contourné sur lui-même comme un agal.

Les communautés les plus importantes du vilayet après Mossoul, sont celles de Zakho, Kerkouk, Erbil-Souleimanieh et Gul Ambar.

Cette énumération vous montre à quel point les israélites sont éparpillés dans le vilayet de Mossoul. Autrefois, ils

jouaient un certain rôle dans le vilayet, ils avaient des représentants, surtout à Mossoul, dans le Midjliss-Idara, dans le Bélédié (municipalité) — dans le tribunal de commerce, dans le Bédaïa (tribunal civil), dans l'Istinaf (Cour d'appel). On les a tous éliminés de partout sous prétexte qu'ils ne savent ni lire ni écrire le turc. On ne les convoque plus à prendre part aux élections. Dans toutes ces assemblées, les chrétiens ont pris leur place, ayant fait d'immenses progrès, grâce aux nombreuses écoles créées dans les villes et dans les villages et qui sont dues à la protection que leur accordent le délégué apostolique et le représentant de la France. Depuis une vingtaine d'années, les Chaldéens et les Latins ont marché de l'avant et les israélites ont reculé. Cela est profondément regrettable parce qu'autrefois une grande partie du commerce était entre leurs mains et qu'ils s'adonnaient, plus que partout ailleurs en Turquie, à toute espèce de métiers. Ils faisaient même de l'agriculture. On rencontrait un certain nombre d'agriculteurs autour des villes que je vous ai citées, actuellement c'est à peine si on en compte quelques-uns près de Nissibine, de Zakho, d'Erbil et le village tout entier juif de Saindor est en train de disparaître.

Après l'ouverture du canal de Suez, le commerce dans ces régions a changé de forme. Au lieu de borner les relations à Alep, on a dû s'adresser directement à l'Europe, par la voie du golfe Persique. Nos coreligionnaires, sans aucune instruction, n'ont pas su profiter de cette transformation. Il n'y a que les jeunes gens israélites de Bagdad sortis de vos écoles, connaissant bien l'arabe, le français et l'anglais, qui aient su bien s'orienter et participer au commerce de la région.

Devant le manque total d'instruction et de protection, devant la diminution de l'autorité gouvernementale, devant l'anarchie du pays et le régime de la suprématie des aghas, la situation des israélites du vilayet de Mossoul a diminué d'importance, a empiré. Ils se sont appauvris, ils sont plongés dans la misère, ils ont courbé la tête devant les persécutions, ils ont quitté la campagne et abandonné le métier d'agriculteur autrefois en honneur chez eux.

Ils ont l'habitude de dire : Nous sommes dans le *Galout*. Ce mot, dans cette région plus que partout ailleurs, est une expression fort touchante, saisissante.

Nulle part plus qu'à Mossoul, il est nécessaire de placer un de vos représentants. Si le chemin de fer de Bagdad se réalise, si le Tigre est ouvert à la navigation, de nouveaux débouchés s'offriront pour ces contrées, de nouveaux cen-

tres d'activité se créeront pour les habitants du pays. Il est nécessaire que nos coreligionnaires se préparent à cette lutte, à cette activité. L'ouverture d'une école et une protection efficace auprès des autorités seront la meilleure réparation. Les israélites de Mossoul méritent de fixer votre attention plus que ceux d'aucune autre communauté de Turquie ou de Perse.

VI. ISRAÉLITES DE TRIPOLITAINE.

Les passages suivants sont extraits d'un rapport adressé au Comité Central par M. N. Slousch, chargé d'un cours de littérature hébraïque à la Sorbonne, que la *Mission Scientifique* du Maroc avait délégué au Maroc et en Tripolitaine afin d'y rechercher des documents sur le passé des juifs dans ces régions.

Le 16 août 1906, j'entrepris une excursion de trois semaines dans le Djebel tripolitain. Ce voyage qu'il faut faire à travers un désert sablonneux est particulièrement périlleux pendant la saison d'été, mais je ne pouvais pas laisser échapper l'occasion unique qui se présentait à moi de visiter les régions de l'antique Libye, riche en souvenirs juifs et où plusieurs établissements juifs qu'aucun coreligionnaire européen n'a encore visités subsistent encore en plein état de préhistoire.

Après une marche de deux jours à dos de chameau, j'atteignis la région montagneuse des troglodytes de Gharian. Quel étrange spectacle que ces collines et vallées fertiles où, à part quelques ruines et mosquées, aucune trace d'habitation humaine ne surgit du sol, où les morts se trouvent au-dessus du sol et les vivants dans des souterrains que l'œil peut à peine découvrir.

La région de Gharian, habitée par des troglodytes, compte un grand nombre de villages musulmans, si toutefois ce terme peut être appliqué à ces collines nues, de terre rouge, où rien n'indique la présence des êtres humains.

De temps en temps, l'œil expert découvre, au milieu des oliviers et des figuiers ou à côté d'une mosquée ou de ruines, des trous ouverts dans la pente d'une colline et très sou-

vent rappelant par la forme la porte d'une cave. Une petite porte en bois s'ouvre devant le voyageur, et il se trouve dans une espèce de galerie sombre et accidentée qui descend toujours et que seule l'habitude apprend à traverser sans accident. Après 15 à 20 mètres de marche, on tombe dans une espèce de cour éclairée faiblement par quelques rayons de lumière qui pénètrent d'en haut: c'est là l'écurie qui précède la cour centrale et qui sert souvent d'atelier pour les forgerons israélites. On continue à descendre tout droit en se dirigeant du côté de la lumière et on arrive à une cour souterraine toujours carrée et relativement bien éclairée par un morceau de ciel qui se voit d'en bas à 10 ou 12 mètres de la surface. Cette cour, qui rappelle un puits par sa profondeur carrée, sert de demeure centrale, de cuisine, d'usine, mais les compartiments se trouvent dans des caves creusées à même les murs de la cour, sur le niveau du sous-sol, et qui reçoivent un peu de lumière et d'air de la cour. On n'y étouffe pas, mais le voyageur ne s'y sent pas à l'aise, tandis que les indigènes trouvent que la vie des souterrains est très naturelle et même commode.

La synagogue du village Beni-Abbas se trouve, elle aussi, dans un souterrain, seulement l'accès en est ouvert et facile, le toit se dresse même au-dessus du sol.

A Tigrena on vient de construire une synagogue qui se trouve au-dessus du sol.

C'est dans ces conditions que j'ai trouvé deux villages entièrement juifs, deux groupes de souterrains peuplés par nos coreligionnaires. Le premier est connu sous le nom de Yehoud Abbas et se trouve sur le point le plus rapproché du désert qui mène à Tripoli. Le village compte 240 habitants qui occupent six cours souterraines. Il possède en outre une synagogue dont le toit surgit à peine du sol. Derniers survivants d'une population autrefois nombreuse, mais décimée par la peste, les hommes et les femmes juifs présentent un beau type que l'air des cavernes n'a pas compromis. Et dans ces cavernes tous les israélites travaillent. Ils sont forgerons pendant la saison qui précède le travail des champs, agriculteurs à l'époque des travaux champêtres et marchands ambulants, parcourant toute la région pendant la saison du chômage. Très souvent ils sont aussi fabricants d'araki ou d'eau-de-vie de dattes; les femmes tissent pour les indigènes et travaillent aux champs et aux arbres fruitiers. Plusieurs juifs de Gharian fabriquent en outre des sabots.

L'ignorance étant générale, on a conservé peu de tradi-

tions locales. Les schohetim et les maîtres du talmud-tora sont d'une ignorance crasse. Le talmud-tora de Beni Abbas compte 16 élèves ; celui de Tigrena, 40. A noter cependant qu'à la synagogue on chante des « pioutim » inconnus ailleurs et dont les auteurs furent du pays des troglodytes. Pour leur nourriture, les troglodytes se contentent généralement de pain d'orge, de figues et de dattes ; ils fabriquent avec ces dernières une eau-de-vie qu'ils goûtent beaucoup et dont même ils abusent. Leur plat préféré est le « bazin », espèce de pâte d'orge faite à l'huile et qu'on mange, comme tout le reste d'ailleurs, à la main, sans fourchette ni cuiller.

Presque tout israélite est possesseur d'un âne. Mais le samedi, les Arabes, sous prétexte que « si le juif perd sa journée, ce n'est pas une raison pour que les bêtes en fassent autant », s'en emparent et les font travailler. Ce sans-gêne de la part des indigènes se rencontre d'ailleurs trop souvent et n'est pas propre aux troglodytes seulement. Cependant les voisins arabes, très fanatiques et paresseux, ne ménagent pas à cette population, si laborieuse et productive, des vexations de toutes sortes. La synagogue, un antique et vénéré sanctuaire, a failli être détruite sous prétexte du voisinage d'une mosquée, et ce ne fut qu'après avoir présenté un document prouvant que la synagogue existait sur l'emplacement actuel cinq cents ans avant la fondation de la mosquée, que l'administrateur turc put la sauvegarder.

Mais les Arabes n'ont pas pu imaginer une vexation plus douloureuse que de labourer l'ancien cimetière où reposent les restes d'une longue lignée d'ancêtres.

A trois heures et demie de Beni Abbas est situé le village pittoresque de Tigrena qui compte environ 20 caveaux et 650 habitants israélites. Les conditions économiques sont ici les mêmes qu'à Beni Abbas, mais les relations avec les indigènes me paraissent être ici plus tolérables.

Le village compte deux synagogues dont l'une se trouve au-dessus du sol et un Talmud-tora où les enfants n'apprennent presque rien.

D'ailleurs, le seul personnage qui connaisse l'hébreu dans cette région est le Haham Bachi des juifs troglodytes R. Kalifa Hadjaj. A l'instar des rabbins du moyen-âge et de toute une lignée d'ancêtres, ce rabbin exerce le métier de médecin. Sa science, il la puise dans des manuscrits hébreux et arabes qu'il a hérités de ses ancêtres.

Kalifa est un bel homme, il connaît l'hébreu à la perfec-

tion, à preuve un recueil manuscrit de « pioutim » qu'il m'avait donné et qui contient entre autres des poésies écrites par lui-même. C'est un vrai survivant du moyen-âge judéo-arabe, dont la mentalité et la manière de vivre primitive sont encore accentuées par cette vie de souterrain.

La situation économique des juifs résidant dans la région troglodyte est des plus précaires.

Toute l'existence du juif ne dépend que de la bonne volonté de ses clients arabes : forgerons et artisans, les seuls d'ailleurs dans ce pays primitif où l'argent est peu connu, ils ne sont généralement payés qu'en produits naturels : tant et tant de mesures d'orge, de figues ou d'olives, et ceci selon la bonne ou mauvaise récolte. Agriculteur lui-même, le juif voit sans oser protester ses voisins arabes s'emparer arbitrairement des prémices de ses oliviers, des produits de son champ perdu dans l'immensité des champs musulmans. Marchand ambulant très entreprenant et pénétrant jusqu'au Fezzan, il est sujet à toutes les vexations et à toutes les humiliations que le moyen-âge musulman a pu imaginer. En tant que sujet turc, il subit les rigueurs d'une *medjba* et d'une *ashkeria* même là où les musulmans sont soustraits au service militaire, sans toujours profiter des avantages de la justice et de la législation ottomanes.

Une intervention amicale auprès des autorités éclairées de Tripoli pour obtenir l'assurance d'une répartition plus juste des impôts et l'acquisition de terrains peu coûteux dans l'intérieur, aurait pu relever le bien-être économique de cette population laborieuse qui témoigne une fois de plus à quel point notre race est capable de s'adapter à tous les milieux et à tous les états sociaux. Quant à la situation morale, il suffirait d'envoyer un bon instituteur hébreu, mais assez civilisé pour pouvoir se mettre en relations avec les autorités locales pour relever le niveau de ce groupe israélite du pays des troglodytes.

Un jour de marche sépare le Djebel Gharian du Djebel Iffren. Ce dernier compte encore trois villages israélites notamment: El Ksir, El Meanien et Dissir avec une population totale d'environ deux mille âmes : si les juifs de la première province habitent des cavernes, les derniers s'abritent sur les pentes de la montagne et leurs demeures rappellent les villages tortueux et accidentés des montagnards berbères. Cette intéressante population juive a conservé ses mœurs et ses traditions et même une espèce d'argot hébraïque très

curieux ; les anciens villages juifs disparus ne comptent plus et les sanctuaires sont très nombreux. Derniers survivants d'une nombreuse population juive dont on retrouve des traces innombrables à travers toute la vaste région du Djebel Nefoussi, les israélites d'Iffren présentent un des types les plus beaux, les plus robustes qu'il me fut donné de voir. Les femmes surtout, habillées dans une espèce de drap coloré plissé, frappent par la blancheur de leur peau, la sveltesse de leur taille et la régularité de leurs traits. Leur condition sociale est presque égale à celle des hommes : si la femme, comme la fille de l'ancienne Judée, « tisse des draps et des ceintures », moud l'orge, elle jouit en revanche du privilège de manger à côté de son mari et de se mêler à la société des hommes.

Les mariages se font près des fontaines, là où les jeunes filles puisent l'eau. J'ai admiré ces gracieuses Rebecca du Djebel se tenant près des puits et entourées par les jeunes gens du village !

Les occupations auxquelles nos coreligionnaires se livrent sont presque les mêmes que celles des juifs du Gharian ; de l'avis même des autorités turques, les juifs sont dans cette région ruinée par suite de la paresse qui distingue ses habitants, le seul élément travailleur et producteur, le seul qui sache faire travailler ses voisins musulmans eux-mêmes, et ceci jusqu'aux extrémités du Djebel Nefoussi où les marchands, les fabricants d'araki dont les juifs d'ailleurs sont les premiers à abuser, et les bijoutiers juifs d'Iffren pénètrent un peu partout.

Les relations entre juifs et berbères sont meilleures qu'entre juifs et Arabes ; jusqu'au milieu du dernier siècle, les juifs étaient considérés comme les serfs des seigneurs barbares ; la Turquie, tout en abolissant cette institution si humiliante, n'a pas encore eu le temps de réagir contre les humiliations morales que les musulmans prodiguent à leurs voisins juifs. Un exemple sur cent : le rabbin de la région ayant fait un voyage à Nalout, fut attaqué par quelques indigènes qui le sommèrent de descendre de son mulet, vu qu'un juif ne doit pas enfourcher une monture en présence des musulmans. Dans le cas où il oserait se plaindre, il risque de voir tous les siens massacrés par les Arabes.

Les sanctuaires les plus vénérés, les cimetières les plus anciens sont profanés par les musulmans ; quant à l'agriculture, les voisins arabes s'emparent sans scrupules des produits de la récolte des juifs.

Malgré la bonne volonté des autorités supérieures, ces détails échappent souvent à leur contrôle.

Sait-on à Tripoli, par exemple, que les juifs du village Elksir qui possèdent une cinquantaine d'hectares de terre cultivable et quelques centaines d'oliviers, avaient été l'année dernière astreints à payer 1,600 francs comme montant de la dîme, que, d'autre part, plus d'un juif maltraité par les indigènes n'ose se plaindre devant la justice ?

Le Djebel Iffren, autrefois siège de rabbins très doctes, est en pleine décadence. Un représentant de l'*Alliance* pourrait relever le niveau matériel et social de cet intéressant groupe juif.

Poursuivant les traces des anciens établissements juifs, je m'avançai dans le Djebel Nefoussa: des anciennes synagogues, des cimetières remontant aux époques les plus reculées, des hara ou villes juives à moitié détruites témoignent de l'influence capitale que le judaïsme avait exercée sur cette région jusqu'ici inconnue des Européens. Depuis ces dernières années, le Djebel est complètement pacifié par les Turcs, et nos coreligionnaires commencent à s'établir de nouveau dans les villages que leurs ancêtres furent obligés de quitter. Mais ce qu'il faudrait surtout, c'est intervenir auprès des autorités turques dans le but de restituer à ces descendants des anciens juifs indigènes tous les sanctuaires, les haras et les cimetières qui subsistent encore de nos jours, et que les traditions locales, les indigènes eux-mêmes et des documents désignent dans plus de cinquante localités.

Après trois jours de marche à travers le désert, je m'arrêtai dans la ville maritime de Zaouïa, qui compte environ 800 coreligionnaires. Leur condition sociale est assez médiocre. La population fanatique de l'Oasis ne ménage pas à ses voisins juifs des vexations de toutes sortes: ainsi, ils n'ont pu imaginer d'humiliation plus forte que de jeter les ordures de la ville dans le cimetière juif. J'ai trouvé la communauté en pleine effervescence: l'été dernier, un musulman avait assassiné sur la place même de la synagogue le nommé Fergela, chef de la Communauté. L'assassin fut emprisonné, mais la justice étant lente en Turquie, les amis et les parents de ce dernier menacent d'organiser un massacre des juifs. Par contre, le Moufti et les Arabes riches plaident avec énergie la cause de la victime, mais on dit que l'assassin est couvert par les autorités locales.

A mon retour à Tripoli, j'eus l'occasion à deux reprises de faire passer devant les autorités supérieures la situation sociale dans laquelle j'ai trouvé les juifs des oasis de la côte et de l'intérieur. J'ai été heureux de constater que le gouvernement de la province de S. E. le Vali ainsi que E. E. Bekir bey, l'éclairé secrétaire général, sont animés des meilleures dispositions envers nos coreligionnaires. Il m'a été assuré qu'une circulaire va être adressée aux autorités locales, afin qu'elles empêchent les indigènes de se livrer contre les juifs à des actes de lèse-humanité. Toutefois les autorités croient qu'avec l'application prochaine du cadastre, les biens et les produits des juifs de l'intérieur pourront être protégés d'une façon plus efficace.

VII. ÉCOLES, ŒUVRES D'APPRENTISSAGE.

1. Écoles.

L'*Alliance* comptait, en janvier 1907, 134 écoles, dont : 17 au Maroc, 10 en Bulgarie, 35 en Turquie d'Europe, 15 en Asie-Mineure, 19 en Syrie, 4 en Mésopotamie, 2 en Tripolitaine, 8 en Egypte, 6 en Tunisie, 14 en Perse, 4 en Algérie, avec une population scolaire de 40.000 enfants environ.

Chaque année, l'œuvre d'éducation de l'*Alliance* s'accroît soit de quelques écoles nouvelles, soit du développement de plusieurs écoles existantes. Parmi les nouvelles créations, il faut noter un groupe scolaire à Mazagan, au Maroc, une seconde école de garçons à Mogador et une école de filles à Jérusalem, qui est fréquentée par 200 enfants.

C'est au Maroc que l'*Alliance* installa sa première école. Le jour est proche où la civilisation pénétrera largement dans ce pays et l'entraînera dans la loi générale du progrès. Grâce aux écoles de l'*Alliance*, les israélites se trouveront préparés à jouer dans le mouvement économique dont le Maroc sera le théâtre, le rôle qui appartient à leur nombre, à leur expérience et à leur intelligence. Si jusqu'à présent, faute de trouver au Maroc un aliment à son besoin d'activité, une partie de la jeunesse israélite a émigré vers l'Amérique du Sud, le jour où l'industrie européenne mettra en valeur les richesses du Maroc, les élèves sortis des écoles ne manqueront pas de fournir les premiers éléments du personnel nécessaire.

L'état troublé du pays, la stagnation des affaires et, par suite, la pauvreté des populations juives n'ont pas permis de réaliser dès cette année au Maroc toutes les créations que le Comité Central avait projetées et qui s'imposent. Des écoles sont nécessaires à Alcazar (300 enfants),

à Azemour (300), à Mequinez (1.200), à Seffrou (500), à Taza (300), à Debdou (400), à Demnat (500). Pour diverses raisons, tirées principalement de l'état d'insécurité du pays, ces créations doivent être ajournées. Ce n'est qu'à Mazagan, un port sur l'Atlantique, qui a un grand avenir, que l'*Alliance* a pu, en octobre 1906, ouvrir une école de garçons et une école de filles. L'effectif scolaire y est déjà de 275 élèves.

A Mogador, la population juive forte de 10.000 âmes, étouffant dans le Mellah (quartier juif) s'est portée en partie vers le quartier européen. C'est dans ce quartier séparé du Mellah par le quartier arabe que l'*Alliance* a créé en 1888 une grande école de garçons. Mais la distance qui sépare cette école du Mellah en rendait l'accès difficile aux enfants israélites restés au Mellah. C'est pour donner satisfaction au besoin d'instruction de cette partie de la population juive que l'*Alliance* ouvrit une seconde école de garçons à Mogador. La nouvelle institution compte près de 400 élèves; elle a absorbé presque toutes les petites écoles indigènes et a pris à son service les meilleurs des maîtres qui les dirigeaient.

A Casablanca, l'école a englobé toutes les écoles privées qui s'étaient encore maintenues. Toute l'enfance juive est maintenant sous la tutelle morale de l'*Alliance*.

En septembre 1905, un terrible incendie réduisait en cendres une partie de la ville d'Andrinople. Le fléau avait particulièrement sévi dans le quartier israélite et des milliers de familles juives furent obligées de faire reconstruire leurs maisons. Ce désastre a produit ce résultat que les demeures juives sont devenues plus hygiéniques, plus grandes. Le local de l'ancien Talmud tora ayant été détruit, la communauté proposa à l'*Alliance* de fusionner le Talmud tora avec l'école. Le Comité Central accepta avec empressement cette proposition et s'imposa même de nouvelles charges pour mettre ce projet à exécution. Aujourd'hui l'école reçoit toute la population scolaire juive; les élèves sont au nombre de près de 1.300. La fusion qui, il y a quelques années, eût rencontré des difficultés sérieuses, s'est faite aisé-

ment et sans soulever aucune protestation de la part des personnes les plus attachées aux pratiques et aux coutumes anciennes.

D'ailleurs rares sont aujourd'hui les communautés ou les écoles de l'*Alliance* rencontrent encore de l'opposition. Ainsi à Jérusalem les rabbins et les obscurantistes ont longtemps réussi à contrarier les efforts de l'*Alliance* en vue de faire pénétrer l'instruction dans la jeunesse juive. Mais le désir de s'instruire est si général et si fort qu'il emporta toutes les résistances.

Il y a à Jérusalem près de 5.000 enfants en âge de fréquenter une école. 400 garçons vont à l'école de l'*Alliance* 150 à l'école de Laemel, les autres sont recueillis dans les talmud tora et *yeschibot*. Pour les filles, il n'existait jusqu'à présent qu'une seule école, l'école Evelina de Rothschild qui compte de 500 à 600 élèves. Il y avait donc près de 2.000 filles ne recevant aucune instruction. Le Comité Central a pensé qu'il ne pouvait se désintéresser de cette grave lacune. Dans le courant de l'année 1906, l'*Alliance* ouvrit une école de filles à Jérusalem, qui reçoit dès à présent plus de 200 élèves et qui sera développée aussitôt que les circonstances le permettront.

En Perse, les écoles continuent à étendre leur influence morale et leur action protectrice. La présence de l'école et des professeurs européens envoyés par l'*Alliance* assure la sécurité des israélites et en impose aux nombreux agents de troubles et d'exactions qui autrefois maltraitaient et exploitaient impunément les israélites. L'influence des écoles s'étend bien au-delà des villes où elles existent, elle rayonne parfois sur toute la province et protège la vie et les biens des malheureux colporteurs juifs qui trafiquent dans les villages lointains. Toutefois, la population juive ne voit pas seulement dans l'école un asile, un lieu de refuge et dans le directeur un protecteur, elle se rend compte que l'instruction moderne que dispense l'école est un véritable instrument de progrès, un gagne-pain. La Perse compte 6 groupes scolaires :

Téhéran, Hamadan, Ispahan, Chiraz, Seneh et Kirmanchah. En outre, l'*Alliance* subventionne des petites écoles à Néhavende, Tussurcane et Bidjar.

On lira certainement avec intérêt un extrait du rapport de M. Loria, directeur de l'école de garçons de Téhéran sur les résultats moraux de l'école :

Notre action s'est exercée principalement sur la population scolaire qui subissait directement notre influence. Or, jusqu'ici, le nombre des élèves inscrits dans nos registres a été trop faible par rapport à la population israélite de Téhéran pour que la contagion des idées de dignité, de probité et de travail acquises dans nos écoles pût atteindre la masse de nos coreligionnaires et modifier sensiblement leur genre de vie. Nous devions plutôt craindre que l'influence du milieu ne vînt combattre ou contrarier notre action et que nos élèves ne fussent repris par tout ce qu'il y a d'obscur et d'invétéré dans les habitudes paternelles. Est-il besoin de vous dire que l'augmentation de l'effectif des élèves aura un retentissement sur toute la population israélite, en ce sens que manœuvrant dans un cercle plus large, nous serons plus à même de travailler au relèvement moral de nos coreligionnaires ?

Déjà, nos écoles peuvent se flatter d'avoir donné une vigoureuse impulsion à la régénération matérielle de l'existence des Juifs de la capitale. Elles ont d'abord créé au profit des Israélites une atmosphère de sécurité et d'ordre qui leur permet de mettre en jeu toutes leurs aptitudes. Forts de l'appui que leur prêtent, à l'occasion, vos représentants, nos coreligionnaires sont parvenus à vaincre leur timidité et leur défiance. Ils quittent le ghetto qui les encerclait et où ils consumaient leur existence, ils s'aventurent dans les quartiers nouveaux, mettent à profit leurs dons naturels, y établissent leur négoce ou y trouvent un emploi. De bon matin ils désertent le quartier juif, on les voit passer en groupes, allant à leur travail. En route, à travers les bazars peuplés de musulmans, personne ne les inquiète. Aussi bien peut-on assurer que depuis quatre ans il ne s'est commis à Téhéran aucun acte arbitraire au détriment de nos coreligionnaires. Evidemment, de temps en temps, une rixe met aux prises musulmans et juifs. Je ne soutiens guère que la lutte pour la vie soit moins âpre ici qu'ailleurs ou que le caractère des gens soit plus amène, mais jamais ces querelles

ne revêtent un caractère confessionnel; elles sont dictées par le conflit des intérêts, non par le fanatisme.

Bien plus, les Israélites s'étaient vus longtemps dans l'obligation de rester cantonnés dans un quartier malsain et étroit, aujourd'hui ils rayonnent de tous côtés. Ils transportent leurs pénates là où ils trouvent plus d'air, plus de lumière.

La communauté israélite de Téhéran souffrait, d'autre part, de débilité, d'impuissance. Nos coreligionnaires ne connaissaient que le commerce de haillons et le colportage. Presque tous les métiers leur étaient fermés, non par des prescriptions émanant du clergé, mais par une insouciance que rien n'expliquait, ni n'excusait. Nous avons tâché d'arracher les enfants confiés à nos soins au négoce des vieilleries et de diriger leurs efforts vers la pratique des métiers manuels. Outre les apprentis qui reçoivent une subvention de l'*Alliance*, le nombre est grand de ceux qui exercent actuellement un métier ; nous comptons des tailleurs, des cordonniers, des typographes, des bijoutiers, des menuisiers, des matelassiers, des chapeliers, des charpentiers, des maçons, des forgerons, des fondeurs de bronze, etc., etc. Evidemment, il ne faudrait pas se faire d'illusions ; ces travailleurs doivent fournir une besogne qui dépasse leurs forces pour parvenir à nourrir leurs familles ; mais lorsqu'on se reporte à l'époque où nos coreligionnaires ne gagnaient leur vie qu'en pratiquant des métiers avilissants : revendeurs, mimes, danseurs, et que l'on voit toute cette jeunesse débordante de sève affrontant un travail âpre mais sain, on ne peut se défendre d'un sentiment de gratitude envers l'*Alliance*.

---

2. Apprentissage.

L'*Alliance* entretient en ce moment dans 32 localités différentes, des œuvres d'apprentissage pour les garçons où l'on forme des centaines d'ouvriers dans les meilleurs métiers tels que ceux de forgeron, serrurier, mécanicien, ébéniste, menuisier, peintre, typographe, etc. Sont seuls encouragés, les métiers qui sont de nature à développer les forces physiques de l'apprenti où ceux que les israélites n'exercent pas encore pour une raison ou pour une autre.

Malgré les difficultés que rencontre l'œuvre d'apprentissage, difficultés que le Bulletin a, à maintes reprises, signalées ici, cette œuvre rend dans la plupart des villes de grands services. Elle contribue puissamment au relèvement moral, physique et matériel des israélites. L'aspect physique des apprentis contraste avec la faiblesse musculaire de la généralité des israélites. C'est un des grands bienfaits de l'œuvre.

A côté des écoles de filles, fonctionnent des ateliers de couture, de broderie, de tapis qui fournissent un gagne-pain aux jeunes filles pauvres. Le bénéfice qu'il leur procurera, fournira un appoint appréciable dans le budget de la famille.

L'école professionnelle de Jérusalem était fréquentée en 1906 par 115 internes et externes. 10 élèves ont fini leur apprentissage ayant appris à fond leur métier et travaillent soit à Jérusalem, soit surtout en Egypte, qui constitue un précieux débouché. C'est autant de familles arrachées chaque année à la mendicité et au petit commerce. Les ateliers de tissage, de filets et de dentelles fournissent du travail à des centaines d'ouvriers, de femmes et de jeunes filles. Toutes ces œuvres de travail manuel ont déjà modifié sensiblement les mœurs et la condition matérielle des israélites de la Ville Sainte; elles introduisent peu à peu au milieu de cette population réellement très misérable une mentalité nouvelle, plus de bien être et enfin le sentiment de la dignité que donnent l'amour et l'usage du travail manuel.

TABLEAU DES ÉCOLES PAR PAYS.

VILLES		Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention (1) de l'*Alliance*
Maroc.				
Casablanca	g.	265	5.400 »	4.400 »
—	f.	159	2.699 15	2.479 65
Fez	g.	223	3.095 90	7.200 »
—	f.	74	735 30	5.888 50
Larache	g.	174	4.879 90	2.848 »
—	f.	101	1.735 50	2.816 65
Marrakesch	g.	255	2.222 70	17.661 30
—	f.	135		
Mazagan	g.	164	Les écoles ont été	
—	f.	111	ouvertes en oct. 1906.	
Mogador	g.	274	2.531 »	6.012 50
— Ecole du Mellah.		390	2.052 10	2.435 75
Rabat	g.	107	3.101 25	3.165 »
Tanger	g.	322	11.193 85	4.925 »
—	f.	355	8.944 40	2.500 »
Tétuan	g.	185	5.861 40	2.426 »
—	f.	330	3.152 85	2.700 »
Bulgarie.				
Choumla	g.	166	8.707 »	5.000 »
—	f.	102		
Roustchouk	g.	264	11.798 50	3.600 »
—	f.	246	6.902 »	2.200 »
Samacoff	m.	241	6.249 50	1.600 »
Sofia	g.	930	32.205 40	12.900 »
—	f.	520		
Tatar-Bazardjik	g.	168	12.106 10	4.714 »
—	f.	259		
Varna	mixte.	210	8.781 45	2.200 »

(1) Le chiffre de la subvention de l'*Alliance* ne comprend que le crédit fixe alloué à l'Ecole, et non les dépenses pour mobilier, matériel, voyages des professeurs, gratifications et secours aux professeurs, dont le total est de près de 200,000 francs par an.

VILLES	Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
Turquie d'Europe.			
Andrinople . . . . . g.	1236	17.432 30	9.412 30
— . . . . . f.	560	7.111 10	8.688 90
Cavalla . . . . . g.	125	10.814 60	1.700 »
— . . . . . f.	151		
Constantinople Balata. . g.	266	5.996 80	12.071 15
— Balata . . . . . f.	382	7.558 »	7.388 65
— Couscoundjouk. . g.	156	6.342 »	5.700 »
— — . . f.	238	7.093 65	3.700 »
— Galata. . . . . g.	204	14.880 35	2.200 »
— — . . . . . f.	556	18.352 05	6.042 »
— Ecole Goldschmidt. g.	288	9.653 »	8.800 »
— Haskeuy . . . . . g.	338	8.016 85	9.726 »
— — . . . . . f.	341	4.720 25	9.698 »
— Ortakeuy. . . . . g.	248	5.598 80	3.160 »
— — . . . . . f.	263	5.809 50	5.394 85
Demotica . . . . . mixte.	172	5.386 »	1.300 »
Gallipoli. . . . . g.	220	5.080 40	2.230 »
— . . . . . f.	113	2.949 55	1.970 »
Janina. . . . . g.	426	9.317 »	4.150 »
— . . . . . f.	154		
Monastir. . . . . g.	170	6.710 70	4.260 »
— . . . . . f.	195	6.337 05	1.840 »
— Talmud-tora. . .	270	» »	800 »
Rhodes . . . . . g.	132	4.403 15	2.850 »
— . . . . . f.	154	2.073 65	1.425 50
Rodosto. . . . . g.	165	3.758 50	1.620 »
Salonique. . . . . g.	507	86.828 »	15.540 »
— . . . . . f.	431		
— Ecole maternelle. . .	352		
— Ecole populaire . g.	272		
— — — . f.	250		
Serrès. . . . . mixte.	144	5.135 50	1.600 »
Silivrie . . . . . g.	105	» »	125 »
Uskub. . . . . g.	176	5.544 80	2.965 »
— . . . . . f.	88	806 »	800

VILLES		Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
Turquie d'Asie.				
1° Asie Mineure.				
Aïdin	g.	222	3.206 »	5.330 65
—	f.	82	1.309 55	1.250 »
Broussé	g.	351	7.128 10	9.304 95
—	f.	150	3.433 »	3.171 20
Cassaba	g.	76	1.157 »	1.225 »
Dardanelles	g.	157	3.989 85	4.746 »
—	f.	172	2.371 60	2.360 55
Magnésie	g.	211	5.176 55	3.350 »
—	f.	117	1.324 75	750 »
Smyrne	g.	322	8.815 35	5.165 »
—	f.	303	5.048 »	4.650 »
— Ecole maternelle		95	» »	500 »
— Ecole populaire		235	3.598 65	1.000 »
— Talmud-tora		535	» »	» »
Tireh	g.	163	2.481 »	850 »
2° Syrie.				
Alep	g.	307	13.394 85	7.264 10
—	f.	192	7.920 25	3.100 »
Beyrouth	g.	253	7.664 05	23.451 65
—	f.	169		
Caïffa	g.	212	4.965 85	3.072 »
—	f.	132	945 45	1.855 »
Damas	g.	217	5.372 55	7.300 »
—	f.	248	2.710 10	5.276 65
— Talmud-tora		840	5.000 »	3.775 »
Jaffa	g.	167	2.383 80	8.608 25
Jérusalem	g.	398	2.624 70	18.010 90
—	f.	190	759 05	4.641 65
— Asile		85	» »	1.200 »
— Orphelinat allem.		200	» »	2.400 »
Safed	g.	100	201 50	7.710 »
—	f.	187	176 »	6.860 »
Saïda	m.	85	1.789 65	4.786 85
Tibériade	g.	132	353 80	8.941 »
—	f.	344	21 30	9.950 »

VILLES		Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
3° Mésopotamie.				
Bagdad	g.	504	20.824 70	10.400 »
—	f.	398	8.803 90	2.500 »
— Ecole Nouriel		476	12.327 60	3.000 »
Bassorah	g.	166	10.710 70	2.800 »
Tripolitaine.				
Tripoli	g.	145	1.459 15	9.595 »
—	f.	197	1.071 80	4.166 »
Egypte.				
Alexandrie	g.	137	29.884 »	13.775 »
—	f.	142		
Le Caire	g.	312	33.981 55	6.000 »
—	f.	148		
— (Abbassieh)	g.	165	24.208 70	» »
— —	f.	180		
Tantah	g.	100	13.074 75	4.341 50
—	f.	132		
Tunisie.				
Sfax	g.	171	7.654 05	9.930 25
—	f.	65		
Sousse	g.	200	7.107 20	5.851 »
Tunis	g.	1310	55.820 90	37.467 »
—	f.	969	15.417 90	15.100
— Ecole maternelle				

VILLES		Nombre des élèves	Subventions et écolage fournis sur place	Subvention de l'*Alliance*
Perse.				
Bidjar	g.	80	» »	600 »
Chiraz	g.	310	» »	12.000 »
—	f.	80		
Hamadan	g.	431	3.238 70	23.041 50
—	f.	165		
Ispahan	g.	314	2.461 60	18.165 45
—	f.	134		
Kirmanchah	g.	205	2.077 90	5.921 30
Nehavende	g.	60	» »	600 »
Senneh	g.	165	1.517 75	13.459 45
—	f.	75		
Téhéran	g.	440	4.028 45	10.425 »
—	f.	164	633 30	6.440 »
Tussurcane	g.	72	» »	600 »
Algérie.				
Alger	g.	450	12.860 45	11.100 »
—	f.	126		
Constantine	g.	252	4.795 70	9.800 »
—	f.	110		

VIII. STATISTIQUE DES ÉCOLES

ET DE L'APPRENTISSAGE.

(Les sommes sont marquées en francs)

1. ÉCOLES PRÉPARATOIRES ET PRIMAIRES.

Paris.

ÉCOLES PRÉPARATOIRES.

L'Ecole préparatoire des garçons, qui a été fondée à Paris en 1868, a obtenu, le 12 février 1880, la reconnaissance d'utilité publique et porte le titre officiel de *Ecole normale israélite orientale*. Jusqu'en 1902, l'*Alliance* subvenait à peu près à toutes les dépenses de l'institution. Cette situation a changé depuis la fin de l'année 1901. M. S.-H. Goldschmidt et Mme la baronne de Hirsch ont fait à l'Ecole normale des legs importants, autorisés par la Préfecture de la Seine, en date du 5 décembre 1901, du 18 juin 1902 et du 18 juillet 1902, et par décret du Président de la République, en date du 13 mai 1904. Ces libéralités assurent l'indépendance financière de l'*Ecole normale*.

GARÇONS. — *Nombre des élèves :* 79, ainsi répartis : 3e année, 18; 2e année, 24; 1re année, 34; 2 agronomes et 1 fallacha.

Personnel : M. Is. Danon, directeur ; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'histoire juive, 3 professeurs de français, 1 professeur d'histoire, 1 professeur de géographie, 1 professeur de sciences mathématiques, 1 professeur de sciences physiques et naturelles, 1 professeur d'espagnol, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'allemand, 1 professeur d'arabe, 1 professeur d'écriture, 2 professeurs de dessin, 1 professeur de chant, 1 professeur de gymnastique, 1 professeur de travaux manuels.

Les dépenses de l'Ecole se sont élevées en 1906 à fr. 102,418.35 qui se répartissent de la manière suivante : traitements, 27,770.20; nourriture, 34,359.65; vêtements, 9,523.30; blanchissage, 2,400; raccommodage, 2,834.55; éclairage et chauffage, 3,866.40; impôts, 4,801; eau, 1,130.95; entretien des immeubles, 950.15; mobilier scolaire, 218.75; literie, linge et articles de ménage, 1,044.65; matériel scolaire et bibliothèque, 1,483.15; dépenses pour les agronomes, 2,871.50; domestiques, 3,369.35; frais généraux, 5,794.75; total, 102,418.35.

19 élèves ont quitté l'école en septembre 1906 pour être placés dans les écoles de l'*Alliance*.

Il a été admis 26 élèves nouveaux, originaires d'Andrinople, Bagdad, Brousse, Caïffa, Hussi, Jaffa, Jassy, Jérusalem, Magnésie, Mogador, Monastir, Or Yehouda, Safed, Téhéran.

L'école compte 2 élèves originaires de Paris qui y ont été placés par le Comité de Bienfaisance.

FILLES. — Pendant l'année 1906, 17 élèves étaient placées à l'Institution Bischoffsheim et 46 à l'Institution de Mme Isaac, à Auteuil ; 8 ont achevé leurs études et ont été placées dans les écoles de l'*Alliance*. A la rentrée de 1906-1907, il a été admis 17 nouvelles élèves.

Les dépenses se sont élevées pendant l'année 1906, pour les élèves placées dans les deux institutions, à fr. 68,861.90.

ÉCOLES PRIMAIRES.

Aïdin.

Population israélite : 3,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1894. — *Personnel* : M. Rahmané, directeur; M. Jacques Guéron, adjoint; 4 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 222 (127 payants, 95 gratuits).—*Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 5,330.65; écolage, 1,793.45 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000; de la Communauté, 820.10; de la Société *Ahavat Ahim*, 100; de la Commission de l'Instruction publique, 252.45; dons, 106.60; divers, 118.45; déficit, 14.95; total, 9,536.65. — *Dépenses* : Traitements, 6,892.90; loyer, 714; matériel scolaire, 160; nourriture et vêtements, 1,487.05; réparations, 27.15; eau, 20.70; divers, 117.20; déficit ancien, 117.65; total, 9,536.65.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1904. — *Personnel*: Mlle Hayon, directrice, 1 professeur d'hébreu, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 82 (66 payantes, 16 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,250 ; écolage 1,030.05 ; subvention de l'*Anglo-Jewish-Association*, 250; dons, 52.75; divers, 63.50; déficit, 158.25; total, 2,809.55. — *Dépenses* : Traitements, 2,117.40; loyer, 207.50; matériel scolaire, 98.65; vêtements, 34.45; réparations, 8.40; divers, 36,20 ; déficit ancien, 306.95; total, 2,809.55.

Alep.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1869. — *Personnel* : M. Aranias, directeur; MM. Raffoul et Seidenberg, adjoints; 3 professeurs d'hébreu, 2 professeurs d'arabe, 1 professeur de turc, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 307 (198 payants, 109 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,264.10; écolage, 8,155; revenus d'une fête, 1,590.80; remboursement avances, 1,377; dons, 182.40; solde ancien, 2,089.65; total, 20,658.95. — *Dépenses* : Traitements, 10,594.80; loyer, 2,704; eau, 51.15; chauffage, 46.90; matériel scolaire, 1,084.50; nourriture, 555.60; réparations, 17.25; divers, 215.95; solde en caisse, 5,388.80; total, 20,658.95.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1889. — *Personnel* : Mlle J. Donec, directrice; Mme Bagdadi, adjointe, 1 maîtresse de couture, 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 192 (136 payantes, 56 gratuites).— *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,100; écolage, 4.456; revenus d'une quête, 695.40; divers, 225.10; solde ancien, 2,543.75; total, 11,020.25. — *Dépenses* : Traite-

ments, 6,854.45; loyer, 1,300; chauffage, 103.20; matériel scolaire, 193.65; eau, 73.55; réparations, 52.70; divers, 119.20; remboursement dette ancienne, 1,820; solde en caisse, 503.50; total, 11,020.25.

Alexandrie.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Danon, directeur; MM. Turpault, Boccara et Mlle C. Lévy, adjoints; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais. 1 professeur d'arabe, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 131 (122 payants, 9 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 13,775; écolage, 23,919.60; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 2,225; revenus du service de l'omnibus, 2,878.80; revenus divers, 3,085.70; total, 45,884.10. — *Dépenses* : Traitements, 29,572.30; loyer, 8,758.90; matériel scolaire, 1,912.90; service de l'omnibus, 4,695.25; réparations, 165.40; eau, 266.10; divers, 513.25; total, 45,884.10.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : Mme Danon, directrice; Mlles M. et E. Behor, adjointes; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de broderie, 1 maîtresse d'anglais, 1 maîtresse de piano, 1 maîtresse d'asile, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 142 (130 payantes, 12 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Alger.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1900. — *Personnel* : M. Moïse Nahon, directeur; 6 instituteurs, 8 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 576 (450 garçons, 126 filles). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 11,100; écolage, 1,262.50; subvention de la communauté, 10,999.80; revenus de la fondation Jos. Moussani-Stora, 72.05; dons, 324; divers, 21.25; solde ancien, 180.85; total, 23.960.45. — *Dépenses* : Traitements, 14,910; loyer, 6,800; assurance et impôts, 108.30; gaz et eau, 271.75; matériel scolaire, 621.75; vêtements, 76.65; réparations, 193; divers, 527.35; solde en caisse, 451.65; total, 23,960.45.

Andrinople.

Population israélite : 17,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1867. — *Personnel* : M. Mitrani, directeur; MM. David Lévi, Tchiprout, Rosen, Mizrahi et A. Hazan, adjoints; 12 professeurs d'hébreu, 5 professeurs de turc, 10 moniteurs, 6 domestiques. — *Nombre des élèves* : 1,286 (461 payants, 775 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,412.30; écolage, 5,664.80; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000; de la Communauté, 7,587.45; du gouvernement, 621; du Cercle israélite, 797.20; produit d'une quête, 831.30; dons et divers, 295.45; déficit, 935.10; total, 27,844.60. — *Dépenses* : Traitements, 17,223.50; loyer, 600; assurance, 250; impôts, 284.65; chauffage, 337.70; matériel scolaire, 2.179.40; nourriture et vêtements, 5,827.05; réparations, 514.70; eau, 43,20; divers, 584.40; total, 27,844.60.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1875. — *Personnel* : Mlle Ungar; directrice; Mme Tchiprout, Mlles Rosen et Mathilde Lévy, adjointes, 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse d'ouvrage, 1 maîtresse d'asile, 2 mo-

nitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 560 (248 payantes, 312 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,688.90 ; écolage, 5,796; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 750; dons, 239.60 ; divers, 429.50; déficit, 446; total, 16,350. — *Dépenses* : Traitements, 12,312; assurance, 342; chauffage, 433.40 ; matériel scolaire, 303; vêtements et nourriture, 2,327.50; réparations, 126.75; eau, 69.25; divers, 210.50; déficit ancien, 225.60; total, 16,350.

Bagdad.

Population israélite : 40,000 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1865. — *Personnel* : M. Albala, directeur; MM. Abrevaya, Saul Cohen, Albert Franco et Benjamin, adjoints; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 professeur de turc, 4 moniteurs, 4 domestiques. — *Nombre des élèves* : 504 (281 payants, 223 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10,400; écolage, 11,490.50; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 4,250; du gouvernement, 378.95; de M. Meir Eliahou, 909.50; de M. Menahem Daniel, 1.705.25; de M. Kadoorie, 1,000; de M. Shaik, 125; de M. Heskel Toeg, 568.40 ; du *Petit Sou*, 1,068.45; divers, 954.30; solde ancien, 2,624.35; total, 35,474.70. — *Dépenses* : Traitements, 22,739.40; loyer, 1,129.45; assurance, 153.25; eau, 166.95; chauffage, 105; matériel scolaire, 1,289.20; vêtements, 700; construction d'une annexe, 8,572.70 ; divers, 476.75; solde en caisse, 142; total, 35,474.70.

Ecole de filles. — *Fondation* : 1893. — *Personnel* : Mme Albala, directrice ; Mlle Braun, adjointe ; 1 maîtresse d'hébreu, 1 maîtresse d'arabe, 7 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 398 (228 payantes, 170 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,500 ; écolage, 6,561.10; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,250; de la Société des jeunes filles, 234.05; de M. Silaos Sasson, 322.15; de Mme Kadoorie, 375; de la quête scolaire, 676,10 ; divers, 345.15 ; solde ancien, 290.35 ; total, 12,553.90. — *Dépenses* : Traitements, 7,202.30 ; loyer, 2,614.75; chauffage, 105 ; matériel scolaire, 1,027.50 ; vêtements, 234.05; réparations, 134.35; eau, 202.90; divers, 624 ; solde en caisse, 409.05; total, 12,553.90.

Ecoles Revka-Nouriel et Aaron Saleh — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : 5 professeurs d'hébreu, 6 professeurs d'arabe, 1 professeur de turc, 2 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 476 (49 payants, 427 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,000; écolage, 768.20; subvention de la Communauté, 2,589.25; du Vacouf Nouriel, 2,273.70; de M. Meir Elias, 945.90; de M. Kadoorie, 125; revenus du Chœur, 116.55; divers, 2,463; déficit, 3,046; total, 15,327.60. — *Dépenses* : Traitements, 5,288.85; loyer, 397.90; matériel scolaire, 274.85; nourriture, 5 886.20; réparations, 395.35; eau, 165.65; divers, 143.80; déficit ancien, 2,775; total, 15,327.60.

Bassorah.

Population israélite : 1,500 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Jacques Behar, directeur; 4 professeurs d'hébreu, 2 professeurs d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 166 (108 payants, 58 gratuits), — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,800 ; écolage, 2,256.70 ; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500; de la Communauté, 2,023.30 ; de la taxe sur la viande, 2,999.20: des Temples, 2,603.65; du loyer des boutiques, 195.90; divers, 373.25 ; solde ancien, 258.70; total, 14,010.70. — *Dépenses* : Traitements, 9,422.10 ; loyer,

1,911.85 ; chauffage, 142.25; matériel scolaire, 156.90; eau, 855.10; réparations, 51.40; divers, 851.40; solde en caisse, 619.70; total 14,010.70.

Beyrouth.

Population israélite : 3,000 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1879. — *Personnel* : M. Y.-D. Semach, directeur; M. Bibasse et Mlle Saban, adjoints; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 2 professeurs d'arabe, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 253 (100 payants, 153 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 23,451.65; écolage, 3,616.20; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 250; de la Communauté, 1,940; de la Société des Dames, 300; de l'Oratoire, 30.965; de Mme la baronne E. de Rothschild, 375; dons et divers, 546.85; déficit, 326.35; total, 31,115.70. — *Dépenses* : Traitements, 19,889.15; loyer, 4,070; matériel scolaire, 1,000.65; nourriture et vêtements, 3,285.95; eau, 328.55; réparations, 241.55; divers, 249.55; déficit ancien, 2,050.30; total, 31,115.70.

Ecole de filles. — *Fondation* : 1878. — *Personnel* : Mme Semach, directrice, Mlle R. Messulam, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 maîtresse de couture, 1 professeur d'anglais, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 169 (66 payantes, 103 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Bidjar (Perse).

L'*Alliance* accorde une subvention de 600 francs à l'école de cette ville.

Brousse.

Population israélite : 3,500 âmes.

Ecole de garçons. — *Fondation* : 1886. — *Personnel* : M. Bassan, directeur; M. Hasson Behor, adjoint; 6 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 351 (250 payants, 101 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,304.95; écolage, 4,089; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 999.15; du gouvernement, 383; revenus d'une fête, 804.25; de la Communauté, 1,195.75; dons et divers, 99.85; solde ancien, 128.40; déficit, 428.70; total, 17,433.05. — *Dépenses* : Traitements, 11,692.80; chauffage, 149.35; matériel scolaire, 305.90; nourriture et vêtements, 3,137.65; réparations, 980.60; eau, 133.55; divers, 386.70; déficit ancien, 646.50; total, 17,433.05.

Ecole de filles. — *Fondation* : 1889. — *Personnel* : Mme Bassan, directrice; Mlle E. Guéron, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 150 (101 payantes, 49 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,171.20; écolage, 1,506.40; revenus d'une fête, 503.80; d'une quête scolaire, 185; dons et divers, 429.25; déficit, 808.55; total, 6,604.20. — *Dépenses* : Traitements, 4,714.95; impôts, 151.90; assurance, 127.75; chauffage, 111.40; matériel scolaire, 53.70; vêtements, 476.05; réparations, 70.85; eau, 88.20; divers, 344.15; déficit ancien, 465.25; total, 6,604.20.

Caïffa.

Population israélite : 1,300 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation :* 1881. — *Personnel* : M. Isaac Nahon, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 212 (138 payants, 74 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,072; écolage, 2,176.50; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 875; de la Communauté, 275.15; de Mme la baronne E. de Rothschild, 280; de M. Léon, 150; d'une quête scolaire, 215.04; dons et divers, 364.65; solde ancien, 407.43; déficit, 197.12; total, 8,012.89. — *Dépenses* : Traitements, 5,167.50; loyer, 1,017.25; matériel scolaire, 454.98; vêtements, 525..95; eau, 13.77; divers, 833.44; total, 8,012.89.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1895. — *Personnel* : Mlle V. Nahon, adjointe; 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 132 (90 payantes, 42 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,855; écolage, 729; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500; de Mme la baronne E. de Rothschild, 120; dons et divers, 96.45; total, 3,300.45. — *Dépenses* : Traitements, 2,831.20; matériel scolaire, 109.30; vêtements, 175.60; divers, 91; déficit ancien, 87.50; solde en caisse, 5.85; total, 3,300.45.

Caire (Le).

Population israélite : 14,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1896. — *Personnel* : M. Somekh, directeur; MM. Aranias, Chammah, Zonana et Benaroya, adjoints; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs d'anglais, 3 professeurs d'arabe, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 312 (290 payants, 22 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,000; écolage, 27,557; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 875; de MM. Suarès frères et Cie, 1,516.50; divers, 1,241.20; solde ancien, 3,666.85; total, 40,856.55. — *Dépenses* : Traitements, 33,933.20; loyer, 3,666.85; matériel scolaire, 1,908.95; eau, 298.65; réparations, 92.65; divers, 134.65; solde en caisse, 821.60; total, 40,856.55.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1896. — *Personnel* : Mlles A. Picciotto et Durand, adjointes; 1 maîtresse de couture; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 maîtresse d'asile, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 148 (141 payantes, 7 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

ECOLE DE GARÇONS DE L'ABBASSIEH. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : Mlle Menassé, adjointe; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs d'arabe, 1 professeur d'anglais, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 100 (96 payants et 4 gratuits).

ECOLE DE FILLES DE L'ABBASSIEH. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : Mme Harari et Mlle Rabbinovitz, adjointes; 1 maîtresse d'ouvrage, 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 professeur d'anglais, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 125 (122 payantes, 3 gratuites).

Budget. — Le budget est commun aux deux écoles. Les dépenses sont couvertes par les revenus de l'écolage.

Casablanca

Population israélite : 6,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Pisa, directeur; M. Soussana, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 2 moniteurs, 2 domestiques.—*Nombre des élèves* : 265 (118 payants, 147 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4.400; écolage, 2,409.25; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 368.15; de la Communauté, 1,454.55; revenus d'une fête, 429.85; dons, 179.65; divers, 289.55; déficit, 391.25; total, 9,922.25. — *Dépenses* : Traitements, 5,930.90; loyer, 1,627.15; matériel scolaire, 212.70; nourriture et vêtements, 1,700; réparations, 5.15; divers, 137.10; déficit ancien, 309.25; total, 9,922.25.

ECOLE DE FILLES : *Fondation* : 1900. — *Personnel* : Mme Benzaquen, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 159 (120 payantes, 39 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,479.65; écolage, 1,757.40; subvention de la Communauté, 393.95; revenus d'une fête, 133.35; dons et divers, 366.55; solde ancien, 47.90; total, 5,178.80. — *Dépenses* : Traitements, 3,404.40; loyer, 1,576.35; matériel scolaire, 70.55; réparations, 14.40; divers, 81.95; solde en caisse, 31.15; total, 5,178.80.

Cassaba.

Population israélite : 1,075 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Amiel, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 76 (53 payants, 23 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,225; écolage, 548; subvention de la Communauté, 139; revenus d'une quête, 96; divers, 75; déficit, 299; total, 2,382. — *Dépenses* : Traitements, 1,816; loyer, 34; matériel scolaire, 70; nourriture et vêtements, 385; divers, 77; total, 2,382.

Cavalla.

Population israélite : 1,800 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. Bassat, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 125 (66 payants, 59 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,700; écolage, 2,507; subvention de la Communauté, 2,882; de la Société des Dames, 507.20; revenus d'une fête, 2,785; dons, 733.40; déficit, 1,400; total, 12,514.60. — *Dépenses* : Traitements, 8,753; loyer, 500; assurance, 138; chauffage, 115; matériel scolaire, 1,840; nourriture et vêtements, 1,122.60; réparations, 46; total, 12,514.60.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mlle Carmona, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'espagnol, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'asile, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 151 (128 payantes, 23 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Chiraz.

Population israélite : 5,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Lahana, directeur; 5 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de persan, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 310 (tous gratuits). — Les dépenses qui ont été de 12.000 fr. environ ont été presque entièrement couvertes par l'*Alliance*.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : Mme Lahana, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 80 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Choumla.

Population israélite : 1,200 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1870. — *Personnel* : M. Toussié, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 4 professeurs de bulgare, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 166 (32 payants, 134 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,000 ; écolage, 299; subvention de la Communauté, 7,100; de M. Juda B. Israël, 100; de la caisse des pauvres, 219.20; divers, 9.60; solde ancien, 73; déficit, 906.20; total, 13,707. — *Dépenses* : Traitements, 10,410; assurance, 40; chauffage, 495; matériel scolaire, 554.65 ; nourriture et vêtements, 1,229.95; réparations, 860; divers, 117.40; total, 13,707.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1874. — *Personnel* : Mme Astruc, directrice; 1 professeur d'hébreu, 2 maîtresses de bulgare, 1 maîtresse de couture. — *Nombre des élèves* : 102 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Constantine.

Population israélite : 7,000 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : M. Navon, directeur; Mme Navon, directrice ; 5 professeurs d'hébreu, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 252 (70 payants, 182 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,800; écolage, 557.75 ; subvention de la Communauté, 4,000; solde ancien, 105.45; déficit, 132.50; total, 14,595.70. — *Dépenses* : Traitements, 9,628.45 ; loyer, 4,350; chauffage, 191.25; matériel scolaire, 185.20; divers, 240.80; total, 14,595.70.

Constantinople.

Population israélite : 65,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS DE BALATA. — *Fondation* : 1875. — *Personnel* : M. Confino, directeur; MM. B. Chéni, Loubaton et Altabev, adjoints; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'allemand, 1 professeur de chant, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 266 (206 payants, 60 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 12,071.15 ; écolage, 5,193.55; subvention de *Ahrida*, 395.90; divers, 163.85; solde ancien, 243.50; total, 18,067.95. — *Dépenses* : Traitements, 14,704.25; eau, 80.80; chauffage, 208.90 ; matériel scolaire,

734.90; nourriture et vêtements, 1,692.80; divers, 152.55; solde en caisse, 493.75; total, 18,067.95.

ECOLE DE FILLES DE BALATA. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : Mme Confino, directrice; Mme Almaleh et Mlle Masliah, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de chant, 4 maîtresses d'asile, 2 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 382 (265 payantes, 117 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,338.65; écolage, 6,291.85; revenus d'une quête, 539; divers, 57.20; solde ancien, 669.95; total, 14,896.65. — *Dépenses* : Traitements, 9,423.90; eau, 201.85; assurance. 27.20; chauffage, 432.40; matériel scolaire, 1,354.40; vêtements et nourriture, 1,569.45; réparations, 568.50; divers, 667.35; solde en caisse, 651.60; total, 14,896.65.

ECOLE DE GARÇONS DE COUSCOUNDJOUK. — *Fondation* : 1879. — *Personnel* : M. Bassous, directeur; M. A. Eskénazi, adjoint; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'allemand, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 148 (109 payants, 39 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,700; écolage, 3,431; subvention de la Communauté, 1,192; revenus d'une fête, 867; dons, 409; divers. 303; déficit, 140; total, 12,042. — *Dépenses* : Traitements, 9.640; loyer, 274; chauffage, 90; matériel scolaire, 398; nourriture, 1,060.50; eau, 58.50; divers, 202; déficit ancien, 319; total, 12,042.

ECOLE DE FILLES DE COUSCOUNDJOUK. — *Fondation* : 1875. — *Personnel* : Mme S. Levy, directrice, Mlle Farine, adjointe; 2 maîtresses de couture, 1 maîtresse de coupe, 1 maîtresse d'asile, 3 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 238 (171 payantes, 67 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,700; écolage, 5,111.35; subvention de la Société des Dames, 306.30; d'une quête des élèves, 220.60; dons et divers, 272.45; déficit, 1,182.95; total. 10,793.65. — *Dépenses* : Traitements, 6,900.85; loyer, 341; assurance, 38; chauffage, 175.50; matériel scolaire, 147.50; vêtements et nourriture, 1,588.30; réparations, 16; eau, 105.35; divers, 387.90; déficit ancien, 1,093.25; total, 10,793.65.

ECOLE DE GARÇONS DE GALATA. — *Fondation* : 1875. — *Personnel* : M. Fresco, directeur; M. Nathan, adjoint; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 204 (110 payants, 94 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,?00; écolage, 10,581.15; subvention de la Communauté italienne, 276; de la Communauté espagnole, 138; du Consistoire, 1,000; de la Société des Dames, 117.10; dons, 117.10; déficit, 2,651; total, 17,080.35. — *Dépenses* : Traitements. 11,780; loyer, 2.875; assurance, 25; chauffage, 345; matériel scolaire, 392.75; nourriture, 763; réparations, 248.20; eau, 219.85; divers, 431.55; total, 17,080.35.

ECOLE DE FILLES DE GALATA. — *Fondation* : 1880. — *Personnel* : Mme Semach, directrice; Mmes Grossmann, Tarragano et Mlle Farraggi, adjointes; Mme Chéni, maîtresse d'asile; 3 maîtresses de couture, 1 maîtresse d'allemand, 4 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 556 (313 payantes, 243 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,042; écolage, 13,930; subvention de la Communauté allemande, 924.30; de la Communauté italienne, 413.10; de la Communauté espagnole, 276; du Consistoire, 634; de la Société des Demoiselles, 775; revenus d'une fête, 920; dons 254; divers, 136.65; déficit, 89; total, 24,394.05. — *Dépenses* : Traitements, 20,940.90; chauffage, 753.60; matériel scolaire, 1,337.60; eau, 132.10; réparations, 152.20; divers, 547.95; déficit ancien, 529.70; total, 24,394.05.

ECOLE GOLDSCHMIDT (GARÇONS). — *Fondation :* 1876. — *Personnel :* M. Tarragano, professeur de français, 4 professeurs d'allemand, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 288 (62 payants, 226 gratuits). — *Recettes :* Subvention de l'*Alliance*, 8,800; écolage, 1,542; subvention de la Communauté 1,910; du *Schulverein*, 924; revenus d'un loyer, 823; d'une fête, 1,961; dons, 330; divers, 346; déficit, 1,817; total, 18,453. — *Dépenses* : Traitements, 12.185; pension Kralovitz, 1,380; assurance, 164; impôts, 1,454; chauffage et eau, 402; matériel scolaire, 908; vêtements, 1,000; réparations, 480; divers, 480; total, 18,453.

ECOLE DE GARÇONS DE HASKEUY. — *Fondation* : 1874. — *Personnel :* M. Alchalel, directeur; MM. Medini et Ibensaal, adjoints; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 4 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 338 (280 payants, 58 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,726 ; écolage, 5,906.95 ; subvention de la *Bonne Volonté*, 1,369.55; divers, 6.20; solde ancien, 734.15; total, 17,742.85. — *Dépenses*: Traitements, 13,304.70; chauffage, 346 85; matériel scolaire, 440; nourriture et vêtements, 2,536.45; eau, 263.50; réparations, 277.40; divers, 258.95; solde en caisse, 315; total, 17,742.85.

ECOLE DE FILLES DE HASKEUY. — *Fondation :* 1875. — *Personnel :* Mme Alchalel, directrice; Mlles Graziani et A. Cohen, adjointes; 1 maîtresses de couture, 1 maîtresse d'asile, 5 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves :* 341 (246 payantes, 95 gratuites). — *Recettes :* Subvention de l'*Alliance*, 9,698; écolage, 4,137.90; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 5,000; de Mme Léon, 511.55; dons, 45.50; déficit, 25.30; total, 19,418.25. — *Dépenses* : Traitements, 10,526.65; loyer, 2,300 ; chauffage, 976.15; matériel scolaire, 758.05; vêtements et nourriture, 2,374.25; réparations, 127.65 ; divers, 141.80 ; solde en caisse, 2,213.70; total, 19,418.25.

ECOLE DE GARÇONS D'ORTAKEUY. — *Fondation* : 1881. — *Personnel* : M. H. Semach, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'allemand, 3 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 248 (85 payants, 163 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,160; écolage, 2,766.90 ; subvention de la Communauté, 1,315.50 ; de la Société *Albachat-Aniym*, 913; du Consistoire, 307; dons et divers, 296.40; total, 8,758.80. — *Dépenses* : Traitements, 5,990 ; assurance, 33 ; chauffage, 100; matériel scolaire, 940 ; nourriture et vêtements, 1,057 ; eau, 210.60 ; divers, 428.20; total, 8,758.80.

ECOLE DE FILLES D'ORTAKEUY. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : Mme Weissmann, directrice; Mme Hayon, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse d'allemand, 1 maîtresse d'asile, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 263 (170 payantes, 93 gratuites). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 5,394.85; écolage, 4,486.80; subvention de la Communauté, 500; revenus d'une quête, 111.60; dons, 167.10; divers, 87.50; déficit, 356.50; total, 11,104.35. — *Dépenses* : Traitements, 7,567; chauffage, 180.50 ; matérie lscolaire, 635.20 ; vêtements et nourriture, 1,585.85; réparations, 84.50; eau, 193.05; divers, 293.60; déficit ancien, 564.65 ; total, 11,104.35.

Damas.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1880. — *Personnel* : M. Nissim Farhi, directeur; MM. Saül et Tagger, adjoints; 2 professeurs d'hébreu, 3 professeurs d'arabe, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 2 domestiques. —

Nombre des élèves : 217 (159 payants, 58 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,300 ; écolage, 3,768; subvention de la Communauté, 250; de la Société *Malbich Aroumim*, 469.75 ; du gouvernement, 552; revenus d'une fête, 150; divers, 114.55; solde ancien, 68.25; total, 12,672.55. — *Dépenses* : Traitements, 9,210.20; loyer, 1,650; matériel scolaire, 337.25; nourriture et vêtements, 839.25; réparations, 33; divers, 108.55; solde en caisse, 494.30; total, 12,672.55.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1883. — *Personnel* : Mlle Commercero, directrice; Miles Pisa et Hasson, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 maîtresse de couture, 3 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 248 (118 payantes, 130 gratuites). — *Recettes* : subvention de l'*Alliance*, 5,216.65; écolage, 2,033.80; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 800; de la Société *Malbich Aroumim*, 120.90; revenus d'une fête, 339.15; d'une quête, 93.30; dons, 27.35; divers, 66.75; déficit, 28.65; total, 8,726.55. — *Dépenses* : Traitements, 6,233.80; loyer, 1,800; assurance, 9; chauffage, 63.80; matériel scolaire, 197.20; vêtements et nourriture, 231.50; réparations, 23.85; divers, 62.25; déficit ancien, 105.15; total, 8,726.55.

Tous les talmud torah de Damas sont placés sous l'action de l'*Alliance*. Un professeur de l'école des garçons, M. Kahanoff, est spécialement chargé de la direction pédagogique et administrative. En 1906, les talmud torah comptaient 840 élèves, dont 632 payants et 208 gratuits. Le personnel comprend 1 professeur d'arabe, 16 rabbins et 6 domestiques. Les dépenses s'élevaient à fr. 10,170.90 auxquelles l'*Alliance* contribuait pour fr. 3,775 et l'*Anglo-Jewish Association* pour fr. 1,250.

Dardanelles.

Population israélite : 2,900 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1878. — *Personnel* : M. Kowo, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 157 (114 payants, 43 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,746; écolage, 1,591.15; subvention de la Communauté, 1,486.10; revenus d'une loterie, 609.55; dons et divers, 252.25; déficit, 40.80; total, 8,725.85. — *Dépenses* : Traitements, 6,122.20; loyer, 505.20; assurance, 60; impôts, 186; chauffage, 37,50; matériel scolaire, 416.20; nourriture et vêtements, 774.80; réparations, 162.40; divers, 75.75; versé à l'école des filles, 196.95; déficit ancien, 188.85; total, 8,725.85.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1888. — *Personnel* : Mme Ventura, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 172 (106 payantes, 66 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,360.55; écolage, 1.465.90; subvention de la Communauté, 505.25; revenus d'une fête, 197; produit d'une quête, 109,90; dons, 50; déficit, 43.55; total, 4,732.15. — *Dépenses* : Traitements, 3,713.35; loyer, 353.70; assurance, 40.55; chauffage, 51; matériel scolaire, 134.25; vêtements et nourriture, 160.05; réparations, 87.75; eau, 26.20; divers, 106; déficit ancien, 59.30; total, 4,732.15.

Demotica.

Population israélite : 950 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Nissim Guéron, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 maîtresse de cou-

ture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 172 (126 payants, 46 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,300; écolage, 2,120; subvention de la Communauté, 1,400; du gouvernement, 360; revenus d'une fête, 200; dons, 25; déficit, 1,281; total, 6,686. — *Dépenses* : Traitements, 5,900; assurance, 65; chauffage, 75; matériel scolaire, 107; nourriture et vêtements, 410; réparations, 84; divers, 45; total, 6,686.

Fez.

Population israélite : 8,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS.— *Fondation* : 1883.— *Personnel* : M. Moyal, directeur; M. Sélamé, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 1 moniteur, 1 domestique.— *Nombre des élèves* : 223 (127 payants, 96 gratuits).— *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,200; écolage, 1,982.15; subvention de la Communauté, 1,020.50; dons et divers, 52.45; déficit, 40.80; total. 10,295.90; — *Dépenses* : Traitements, 7,026.65; loyer, 800; matériel scolaire, 103.15; nourriture et vêtements, 2,091.80; réparations, 47.80; divers, 226.50; total, 10,295.90.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1899. — *Personnel* : Mlle E. Cohen-Scali, directrice; Mlle Benchetrit, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 74 (35 payantes, 39 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,888.50; écolage, 637.30; divers, 56.30; déficit, 41.70; total, 6,623.80. — *Dépenses* : Traitements, 5,232.45; loyer, 1,098; matériel scolaire, 116.80; divers, 139.80; déficit ancien, 36.75; total, 6.623,80.

Gallipoli.

Population israélite : 2.300 âmes.

ÉCOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. Franco, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 3 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves*, 220 (125 payants, 95 gratuits). — *Recettes* : subvention de l'*Alliance*, 2,230; écolage, 3,151.05; subvention de la Communauté, 510; de la Société *Bikour-Holim*, 210.50; de la Caisse des pauvres, 103.55; de la Société des Dames, 100; de la Société Anyim Senonim, 80; revenus des immeubles, 276.75; dons et divers, 411.70; déficit, 236 85; total, 7,310.40. — *Dépenses* : Traitements, 4,483.15; loyer, 381.25; assurance, 17.40; chauffage, 52.85; matériel scolaire, 301.85; nourriture et vêtements, 678.75; réparations, 57.15; divers, 80.15; subvention versée à l'école des filles, 1,257.85; total, 7,310.

ÉCOLE DES FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mme Franco, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 113 (50 payantes, 63 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,970; écolage, 1,223.15; subvention de la Communauté, 1.257.70; dons et divers, 59.80; déficit, 408.90; total, 4,919.55. — *Dépenses* : Traitements, 3,662.10; loyer, 480; chauffage, 29,90; matériel scolaire, 537.55; vêtements, 176.45; réparations, 11.80; divers, 21.75; total, 4,919.55.

Hamadan.

Population israélite : 5,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS.—*Fondation* : 1900.—*Personnel* : M. Hochberg, directeur; MM. Farhi et Haim, adjoints; 5 professeurs d'hébreu, 2 pro-

fesseurs de persan, 3 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* 431 (217 payants, 214 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 23,041.50; écolage, 1,404.15; subvention de la Communauté, 1,125; divers, 429.15; solde ancien, 280.40; total, 26,280.20. — *Dépenses* : Traitements, 19,493.80; loyer, 605.40; chauffage, 959.45; matériel scolaire, 512.15; nourriture et vêtements, 3,304.75; réparations, 233.75; eau, 152.05; divers, 1,018.85; total, 26,280.20.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1900. — *Personnel* : Mme Hochberg, directrice; Mme Farhi, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de persan, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 2 domestiques. — *Nombre des élèves*: 165 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Ispahan.

Population israélite : 6,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel*: MM. Sidi et Canetti, adjoints; 5 professeurs d'hébreu, 1 professeur de persan, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves*: 320 (77 payants, 243 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 18,165.45; écolage, 821.75; subvention de la Communauté, 1,300; dons, 218.50, divers, 221.35; total, 20,727.05. — *Dépenses* : Traitements, 13,221.50; impôts, 431.10; chauffage, 521.75; matériel scolaire, 438; nourriture et vêtements 3,154.20; réparations, 80.80; divers, 1,040.55; déficit ancien, 1,197.20; solde en caisse, 641.95; total, 20,727.05.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1901. — *Personnel*: Mme Sidi, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de persan, 2 maîtresses de couture, 2 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 134 (22 payantes, 112 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Jaffa.

Population israélite : 3,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1894. — *Personnel*: M. Astruc, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 167 (74 payants, 93 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,608 25; écolage, 1,484; divers, 180.50; solde ancien, 719.30; total, 10,992.05. — *Dépenses* : Traitements, 7,561; loyer, 1,320; matériel scolaire, 40.40; nourriture et vêtements, 921; réparations, 81.40; divers, 157.25; solde en caisse, 911; total, 10,992.05.

Janina.

Population israélite : 3,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : M. Carmona, directeur; M. R. Danon, adjoint; 5 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de grec, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 426 (217 payants, 209 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 4,150; écolage, 6,450; Subvention de la Communauté, 2,127; de la Caisse des pauvres, 380; du gouvernement, 360; total, 13,467. —

Dépenses : Traitements, 10,752; loyer, 1,185; assurance, 50; chauffage, 200; matériel scolaire, 100; vêtements, 680; réparations, 150; divers, 350; total, 13,467.

ECOLE DES FILLES. — *Fondation* : 1904. — *Personnel :* Mme Carmona, directrice; 1 professeur d'hébreu, 2 maîtresses de couture, 1 maîtresse de grec, 1 maîtresse d'asile, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 154 (116 payantes, 38 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Jérusalem.

Population israélite : 40,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : M. A. Benveniste, directeur; MM. Calmy et Mani, adjoints; 5 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 398 (45 payants, 353 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 18,010.90; écolage, 2,070.50; dons et divers, 554.20; total, 20,635.60. — *Dépenses* : Traitements, 15,885.55; nourriture et vêtements, 4,270.45; réparations, 363.65; divers, 115.95; total, 20,635.60.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1906. — *Personnel* : Mme Lévy-Harscher, directrice; Mlle Barber, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 200 (48 payantes, 152 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,641.65; écolage, 645.30; divers, 113.75; total, 6,400.70; — *Dépenses* : Traitements, 3,220.80; loyer, 600; matériel scolaire, 2,259.40; réparations, 266.50; divers, 54; total, 6,400.70.

ECOLE MATERNELLE. — Une salle d'asile est annexée à l'école des garçons; elle compte 85 élèves. L'*Alliance* lui accorde une subvention annuelle de 1,200 francs.

L'*Alliance* alloue, en outre, une subvention de 2,400 francs à l'orphelinat israélite allemand de cette ville.

Kirmanchah.

Population israélite : 1,400 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : M. A. Saguès, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de persan, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 205 (115 payants, 90 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,921.30; écolage, 846.80; subvention de la Communauté, 1,087; divers, 124.10; total, 7,979.20. — *Dépenses* : Traitements, 3,096.35; loyer, 890; chauffage, 300; matériel scolaire, 98.95; nourriture et vêtements, 2,037.15; réparations, 41.90; divers, 510.30; déficit ancien, 944.10; solde en caisse, 60.45; total, 7,979.20.

Larache.

Population israélite : 2,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. Benaimhon, directeur, 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 174 (65 payants, 109 gratuits). —

Recettes : Subvention de l'*Alliance* 2,848; écolage, 2,363.70; subvention de la Communauté, 593.70; divers, 213.05; solde ancien, 709.65; total, 6,728.10. — *Dépenses* : Traitements, 3,840.25; loyer, 943.40; eau, 68.25; matériel scolaire, 307.10; vêtements, 610.90; divers, 121.95 solde en caisse, 836.25; total, 6,728.10.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation*, 1901. — *Personnel* : Mme Bensimhon, directrice; 1 maîtresse de couture, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 101 (30 payantes, 71 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,816.65; écolage, 801.35; subvention de la Communauté, 812.10; divers, 132.05; total, 4,562.15. — *Dépenses* : Traitements, 3,605.40; loyer, 521.80; eau, 55.30; matériel scolaire, 41; réparations, 47.90; divers, 43.75; déficit ancien, 231.80; solde en caisse, 15.20; total, 4,562.15.

Magnésie.

Population israélite : 1,700 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1892. — *Personnel* : M. Brasseur, directeur; M. Politi, adjoint; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 moniteur, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 211 (102 payants, 109 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,350; écolage, 1,734.40; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500; de la Communauté, 982.40; revenus des immeubles, 911.95; du gouvernement, 400; de la Société des cordonniers, 124.40; dons, 14.20; divers, 166.65; déficit, 342.55; total, 8,526.55. — *Dépenses* : Traitements, 6,521.80; assurance, 78; chauffage, 20.85; matériel scolaire, 88.15; nourriture et vêtements, 538.80; réparations, 1,006.15; divers, 28.95; déficit ancien, 243.85; total, 8,526.55.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation*: 1896. — *Personnel* : 1 maîtresse de français, 4 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 117 (64 payantes, 53 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 750; écolage, 1,062.50; subvention de la Société des Dames, 234.60; divers, 27.65; total, 2,074.75. — *Dépenses* : Traitements, 1,647.90; impôts, 25.10; assurance, 24.65; chauffage, 21.10; matériel scolaire, 30.90; vêtements et nourriture, 166.85; réparations, 25; divers, 118.80; déficit ancien, 14.45; total, 2,074.75.

Marrakesch.

Population israélite : 15,700 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. Falcon, directeur; M. Boujo, adjoint; 2 professeurs d'hébreu, 1 monitrice, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 255 (18 payants, 237 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 17,661.30; écolage, 859.10; subvention de la Communauté, 1,252.35; dons et divers, 110.25; total, 19,883. — *Dépenses* : Traitements, 9,574.30; loyer, 1,502.80; matériel scolaire, 414.45; nourriture et vêtements, 7,014.30; eau, 109.35; réparations, 33.25; divers, 182.65; déficit ancien, 1,051.90; total, 19,883.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : Mme Falcon, directrice; Mlle Garzon, adjointe; 1 maîtresse de couture, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 135 (10 payantes, 125 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Mazagan

Population israélite : 2,000 âmes.

Une école de garçons et une école de filles ont été ouvertes dans cette ville, en octobre 1906, sous la direction de M. et Mme Elmaleh.

Mogador.

Population israélite : 10,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1888. — *Personnel* : M. Taourel, directeur; M. Euriquez, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 274 (69 payants, 205 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,012.50; écolage, 1.118; subvention de la Communauté, 700; dons, 295.60; divers, 258.60; solde ancien, 158.80; total, 8,543.50. — *Dépenses* : Traitements, 6.752.50; loyer, 373.30; matériel scolaire, 365.65; nourriture et vêtements, 795.65; réparations, 27.50; eau, 62.35; divers, 114.90; solde en caisse, 51.65; total, 8,543.50.

ECOLE DU MELLAH. — *Fondation* : 1906. — *Personnel* : M. J. Benchimol, directeur; 11 professeurs d'hébreu, 2 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 390 (249 payants, 141 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,435.75; écolage, 1,321.40; subvention de la Communauté, 218.75; dons, 502.50; divers, 9.45; total, 4,487.85. — *Dépenses* : Traitements, 2,457.75; loyer, 565.45; matériel scolaire, 37.25; nourriture et vêtements, 877 55; réparations, 36.10; divers, 133.80; solde en caisse, 379.85; total, 4,487.85.

L'école des filles, dirigée par Mme Corcos, reçoit de l'*Alliance* une subvention de 500 francs pour l'œuvre de nourriture.

Monastir.

Population israélite : 6,000 âmes

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1895. — *Personnel* : M. Arié, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 professeur de grec, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 170 (110 payants, 60 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*. 4,260; écolage, 3.500; subvention de la Communauté, 2,094; de l'*Anglo Jewish Association*, 250; du Gouvernement, 552; revenus d'une fête, 472.70; divers, 92; total, 11,220.70. — *Dépenses* : Traitements, 8.839; assurance, 311.70; chauffage, 180; matériel scolaire, 160; nourriture et vêtements, 1,540; divers, 190; total, 11,220.70.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : Mlle M. Caldéron, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de grec, 1 maîtresse d'asile, 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 195 (131 payantes, 64 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,840; écolage, 3,862.25; subvention de la Communauté, 688.40; revenus d'une fête, 600; dons, 60; déficit, 1,126.40; total, 8,177.05. — *Dépenses* : Traitements, 6,137.10; assurance, 34.55; chauffage, 120; vêtements, 140; divers, 650; déficit ancien, 1,095.40; total, 8,177.05.

Le *Talmud Torah* qui comprend 260 élèves est placé sous l'action de

l'*Alliance*. Le personnel comprend 1 professeur de français, 6 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 domestique. L'*Alliance* contribue aux dépenses pour fr. 800.

Nehavend (Perse).

L'*Alliance* accorde une subvention de 600 francs à l'école de cette ville.

Rabat.

Population israélite : 2,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Conquy, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 107 (67 payants, 40 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,165; écolage, 2,150.50; subvention de la Communauté, 915.75; divers, 107.55; déficit, 127.45; total, 6,466.25. — *Dépenses* : Traitements, 4,855; loyer, 1,350; matériel scolaire, 120; eau, 63; divers, 78.25; total, 6,466.25.

Rhodes.

Population israélite : 4,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. L. Semach, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 132 (47 payants, 85 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,850; écolage, 1,267.35; subvention de la Communauté, 1,396.85; revenus d'une loterie, 940.70; d'une fête, 429.45; dons, 77.50; divers, 291.30; total, 7,253.15. — *Dépenses* : Traitements, 4,889.40; matériel scolaire, 609.15; nourriture et vêtements, 1,043.45; réparations, 217.15; versé à l'école des filles, 125.45; divers, 356.85; solde en caisse, 11.70; total, 7,253.15.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : Mme Semach, directrice; Mlle M. Benveniste, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 154 (69 payantes, 85 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,425.50; écolage, 1,515.85; subvention de la Communauté, 431.55; divers, 10.50; déficit, 115.75; total, 3,499.15. — *Dépenses* : Traitements, 3,474.10; divers, 25.05; total, 3,499.15.

Rodosto.

Population israélite : 2,100 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1904. — *Personnel* : M. Halévy, directeur; 1 professeur d'hébreu, 3 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 165 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,620; subvention de la Communauté, 1,789.50; revenus d'immeubles, 1,604; de la Gabelle, 250; dons, 115; total, 5,378.50. — *Dépenses* : Traitements, 4,944; loyer, 275; assurance, 20; chauffage, 69.50; matériel scolaire, 20; divers, 50; total, 5,378.50.

Roustchouk.

Population israélite : 3,400 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1879. — *Personnel* : M. Angel, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 3 professeurs de bulgare, 1 moniteur.

1 domestique. — *Nombre des élèves* : 264 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,600; subvention de la Communauté, 11,798.50; total, 15,398.50. — *Dépenses* : Traitements, 13,500; assurance, 50.50; chauffage, 290; matériel scolaire, 583.50; réparations, 762; divers, 212.50; total, 15,398.50.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1885. — *Personnel* : Mlle Wittenberg, directrice; 2 professeurs d'hébreu, 2 maîtresses de bulgare, 2 maîtresses de couture, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 246 (toutes gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,200; subvention de la Communauté, 6,902; total, 9,102. — *Dépenses* : Traitements, 8,300; assurance, 47; chauffage, 380; matériel scolaire, 130; réparations, 75; divers, 170; total, 9,102.

Safed.

Population israélite : 7,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Isaac Farhi, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 100 (84 payants, 16 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 7,710; écolage, 155.65; divers, 45.85; total, 7,911.50. — *Dépenses* : Traitements, 5,165.95; loyer, 1.030; chauffage, 24.50; matériel scolaire, 148.35; nourriture et vêtements, 1,088; réparations, 43.90; eau, 32.45; divers, 202.50; solde en caisse, 175.85; total, 7,911.50.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1885. — *Personnel* : Mme Farhi, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 3 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 187 (9 payantes, 178 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,860; écolage, 131.30; divers, 44,70; total, 7,036. — *Dépenses* : Traitements, 4,766.60; loyer, 650; chauffage, 19.35; matériel scolaire, 144.50; vêtements et nourriture, 1,064.20; réparations, 74.45; eau, 14; divers, 39; solde en caisse, 263.90; total, 7.036.

Saïda.

Population israélite : 600 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : M. Ruben Lévy, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 85 (61 payants, 24 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,786.85; écolage, 631.05; revenus d'une loterie, 179.10; dons et divers, 178.60; solde ancien, 290.65; déficit, 510.25; total, 6 576.50. — *Dépenses* : Traitements, 4,333.35; loyer, 400; matériel scolaire, 409.30; nourriture et vêtements, 1,224.05; réparations, 22.25; divers, 187.55; total, 6,576.50.

Salonique.

Population israélite : 75,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1873. — *Personnel* : M. J. Loria, directeur; MM. Dollmann, Nehama, Isaïe Guéron et Moïse Adout, adjoints; 3 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 1 professeur d'allemand, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'italien, 1 professeur de dessin, 4 moniteurs, 5 domestiques. — *Nombre des élèves* : 507 (450 payants, 57 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,333; écolage, 14,078; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 4,277; produit d'une quête,

3,982; revenus de divers legs, 1,866; dons, 185; divers, 265; solde ancien, 66; total, 28,052. — *Dépenses :* Traitements, 23,045; divers, 2,080; solde en caisse, 2,927; total, 28,052.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1874. — *Personnel*: Mme Gelbmann, directrice; Mlles S. Caldéron et Jonas, adjointes; 2 maîtresses de couture, 1 maîtresse d'italien, 8 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 431 (366 payantes, 65 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,333; écolage, 16,332; subvention de la Société des Dames, 514; revenus de divers legs, 1,046; solde ancien, 66; total, 21,291. — *Dépenses*: Traitements, 16,429; divers, 1,442; solde en caisse, 3,420; total, 21,291.

ECOLE POPULAIRE DE GARÇONS. — *Personnel*: M. Benghiat, chargé de la direction; 3 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 3 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 272 (224 payants, 48 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,000; écolage, 4,092; solde ancien, 46; déficit, 5,217: total, 11,355. — *Dépenses :* Traitements, 8,450; loyer et impôts, 2,446; divers, 459; total, 11,355.

ECOLE POPULAIRE DE FILLES. — *Personnel* : Mme Béja, directrice; 4 maîtresses de couture, 4 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 250 (170 payantes, 80 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 208; écolage, 1,042; divers, 417; déficit, 6,495; total, 8,162. — *Dépenses* : Traitements, 7,606; divers, 556; total, 8,162.

ASILE. — *Personnel*: Mme Kolb-Freitag, directrice; 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de ménage, 9 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 352 (301 payantes, 51 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,333; écolage, 7,920, revenus de divers legs, 1,088; solde ancien, 66; total, 12,407. — *Dépenses* : Traitements, 7,406; matériel scolaire, 160; divers, 646; solde en caisse, 4,195; total, 12,407.

Samacoff.

Population israélite : 1,000 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation*: 1874. — *Personnel* : M. R. Adout, directeur; 1 professeur d'hébreu, 3 professeurs de bulgare, 1 monitrice, 1 domestique, — *Nombre des élèves :* 241 (tous gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 1,600; subvention de la Communauté, 3 000; de la Société des Dames, 120; revenus d'une fête, 252.45; divers, 146.65; déficit, 2,730.40; total, 7,849.50. — *Dépenses* : Traitements, 5,430; loyer, 100; assurance, 22.50; chauffage, 600; matériel scolaire, 43; nourriture et vêtements, 840; réparations, 700; divers, 114; total, 7,849.50.

Seneh.

Population israélite : 3,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : M. Hayon, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de persan, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 165 (54 payants, 111 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance* 13,459.45; écolage, 541.90; subvention de l'*Anglo-Jewish-Association*, 557.15; divers, 69.15; déficit, 549.55; total, 14,977.20. — *Dépenses* : Traitements, 9,145; loyer, 683; chauffage, 468.75; matériel scolaire, 35.50; nourriture et vêtements, 3,987.15; réparations, 44.70; eau, 103.60; divers, 509.50; total, 14,977.20.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1903. — *Personnel* : Mme Hayon, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 75 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Serrès

Population israélite : 1,800 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1901. — *Personnel* : M. Hakim, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 144 (100 payants, 44 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,600; écolage, 1,827; subvention de la Communauté, 1,774; du gouvernement, 420; des *Amis de l'Instruction*, 250; revenus d'une fête, 320; déficit, 604.50; total, 6,795.50. — *Dépenses* : Traitements, 6,198; assurance, 25; chauffage, 72.50; vêtements, 450; eau, 50; total, 6,795.50.

Sfax

Population israélites : 2,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. Abib, directeur; 4 professeurs d'hébreu, 3 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 171 (19 payants, 152 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,930.25; écolage, 548.85; subvention de la Communauté, 6,364.75; revenus d'un immeuble, 600; dons, 140.45; total, 17,584.30 — *Dépenses* : Traitements, 10,324.80; loyer, 3,600; matériel scolaire, 557.80; nourriture et vêtements, 2.753 30; réparations, 90.45; divers, 91.40; déficit ancien, 45.80; solde en caisse, 120.75; total, 17,584.30.

ECOLE DES FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mme Abib, directrice; 1 maîtresse de couture, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 65 (9 payantes, 56 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Smyrne.

Population israélite : 35,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation*: 1878. — *Personnel*: M. Nabon, directeur; MM. Brézis, Behar, A. Cohen et Couriel, adjoints; 6 professeurs d'hébreu; 1 professeur de turc, 1 professeur d'anglais, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 322 (168 payants, 154 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,165; écolage, 5,227.55; subvention de la Communauté, 2.566.20; de l'*Anglo-Jewish Association*; 1,350; revenus des immeubles, 691.60; divers, 287.85; solde ancien, 42.15; total, 15,330.35. — *Dépenses* : Traitements, 12,412.80; assurance et impôts, 804.80; chauffage, 106.75; matériel scolaire, 949.05; réparations, 451.05; divers, 605.90; total, 15,330.35.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1879. — *Personnel* : Mme Nabon, directrice; Mlles Sevi et Behmoiras, adjointes; 1 maîtresse de lingerie, 1 maîtresse d'anglais, 4 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 303 (93 payantes, 210 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,650; écolage, 3,355; subvention de la Communauté, 1,156.90; subven

tion de l'*Anglo-Jewish Association*, 1,000; de la Société *Bonne Volonté*, 320.30; dons, 60; divers, 155.80; total, 10,698. — *Dépenses :* Traitements, 7,861.05; assurance, 169.75; impôts, 396; chauffage, 43.85; matériel scolaire, 214.10; vêtements et nourriture, 820.30; réparations, 373.15; divers, 465.30; déficit ancien, 32.70; solde en caisse, 321.80; total, 10,698.

ECOLE POPULAIRE. — *Fondation* : 1898. — *Personnel* : M. Habib, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 235 (151 payants, 84 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,000; écolage, 2,630.15; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 500; divers, 612.15; déficit, 356.35; total, 5,098.65. — *Dépenses* : Traitements, 4,160.35; loyer, 592.20; assurance, 9.05; matériel scolaire, 146.60; réparations, 75.65; divers, 114.80; total, 5,098.65.

Le Talmud-Tora de Smyrne est placé sous la direction de l'*Alliance*. Un professeur de l'école de garçons, est spécialement chargé de la direction pédagogique et administrative.

ECOLE MATERNELLE. — Une salle d'asile est annexée aux écoles; elle compte 95 élèves. L'*Alliance* lui accorde une subvention annuelle de 500 francs.

Sofia.

Population israélite : 7,300 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1887. — *Personnel* : M. S. Danon, directeur; M. Eliezer, adjoint; 8 professeurs d'hébreu, 9 professeurs de bulgare, 4 domestiques. — *Nombre des élèves*, 930 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 12,900; subvention de la Communauté, 32,205.40; total, 45,105.40. — *Dépenses* : Traitements, 35.340; loyer, 300; assurance, 73; chauffage, 1,043.60; matériel scolaire, 3,210.60; nourriture et vêtements, 3,425; réparation, 730.45; divers, 982.75; total, 45,105.40.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1896. — *Personnel* : Mme Haïmoff, directrice; Mlle Avigdor, adjointe; 7 maîtresses de bulgare, 1 professeur d'hébreu, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 520 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Sousse.

Population israélite : 3,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1883. — *Personnel* : M. Bitbol, directeur; MM. M. Sidi et Soria, adjoints; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 200 (50 payants, 150 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,851; écolage, 659.75; subvention de la Communauté, 4,027.70; du *Sou du pauvre*, 295.95; dons et quêtes, 1,701.05, de la Société des *Anciens élèves*, 122; revenus du legs Haï Guez, 80; divers, 139.75; déficit, 81; total, 12,958.20. — *Dépenses* : Traitements, 8,419.50; loyer, 1,862.50; matériel scolaire, 486.15; nourriture et vêtements, 1,453.55; réparations, 17.80; divers, 253.55; déficit ancien, 465.15; total, 12,958.20.

Tanger.

Population israélite : 6,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1865. — *Personnel* : M. Ribbi, directeur; MM. N. Cohen, S. Danon et I. Avigdor, adjoints, 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 2 moniteurs, 3 domestiques. — *Nombre des élèves :* 322 (157 payants, 165 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,925; écolage, 6,263.65; subvention de la Communauté, 4,680.20; du *London Committee of Deputies of the British Jews*, 4,000; divers, 250; total, 20,118.85. — *Dépenses*: Traitements, 17,714.45; loyer, 1,201.15; matériel scolaire, 300; réparations, 347.70; divers, 555.45; total, 20,118.85.

ECOLE DES FILLES. — *Fondation* : 1874. — *Personnel* : Mlle J. Cohen-Scali, directrice; Mlles Hachuel et Holstein, adjointes; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse d'anglais, 1 maîtresse de couture, 4 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 355 (101 payantes, 254 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,500; écolage, 4,324.10; subvention de la Communauté, 3,898.80; produit d'une quête, 198.80; divers, 522,70; total, 11,444.40. — *Dépenses* : Traitements, 9,597.70; loyer, 852.30; matériel scolaire, 720.70; vêtements, 198.80, réparations, 54.55; divers, 20.35; total, 11,444.40.

Tantah.

Population israélite : 1,200 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : M. Alphandary, directeur; 1 professeur d'hébreu, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'arabe, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 100 (49 payants, 51 gratuits). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 4,341.50; écolage, 9,074; subvention de la Communauté, 3,351; divers, 13.50; déficit, 636.25; total, 17,416.25. — *Dépenses*: Traitements, 16,240.75; matériel scolaire, 133; réparations, 296; eau, 65.50; divers, 681; total, 17,416.25.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mlles Alphandary et Alcalay, adjointes; 1 maîtresse d'anglais, 1 maîtresse d'arabe, 1 maîtresse d'asile, 1 maîtresse de piano, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 132 (96 payantes, 36 gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Tatar-Bazardjik.

Population israélite : 1,750 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1880. — *Personnel* : M. Sarfati, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 4 professeurs de bulgare, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 168 (tous gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,714; subvention de la Communauté, 10,679.85; de la municipalité, 250; revenu d'une quête, 1,122.80; divers, 53.45; total, 16,820.10. — *Dépenses* : Traitements, 11,798.75; loyer, 360; assurance, 75; impôts, 225.05; chauffage, 673.45; matériel scolaire, 864.15; nourriture et vêtements, 1,998; réparations, 509.60; divers, 194.85; solde en caisse, 121.25, total, 16,820.10.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1883. — *Personnel* : Mme Sarfati, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse

d'asile, 1 monitrice, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 259 (toutes gratuites).

Le budget de l'école des filles se confond avec celui de l'école des garçons.

Téhéran.

Population israélite : 5,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1898. — *Personnel* : M. Léon Loria, directeur; M. Toledo, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 3 professeurs de persan, 3 moniteurs, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 440 (236 payants, 204 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 10,425; écolage, 1.690; subvention de la Communauté, 1,812.30; de la Société *Malbich Aroumim*, 300.60; divers, 225.55; total, 14,453.45. — *Dépenses* : Traitements, 11,010; chauffage, 432.65; matériel scolaire, 372; nourriture et vêtements, 1,921.50; réparations, 150; eau, 29; divers, 516; solde en caisse, 22.30; total, 14,453.45.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1898. — *Personnel* : Mme Rosanès, directrice; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 2 maîtresses de persan, 1 monitrice, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 164 (50 payantes, 114 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 6,440; écolage, 263.65; dons et divers, 88.15; déficit, 281.50; total, 7,073.30. — *Dépenses* : Traitements, 5,217.05; loyer, 985.85; chauffage, 227.65; matériel scolaire, 531.30; réparations, 51.70; divers, 59.75; total, 7.073.30.

Tétuan.

Population israélite : 6,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1862. — *Personnel* : M. M. Lévy, directeur; M. Souessia, adjoint; 3 professeurs d'hébreu, 2 moniteurs, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 185 (99 payants, 86 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,426; écolage, 2,040.35; subvention de la Communauté, 2,490.60; du *Talmud Tora*, 936.50; dons et divers, 375.85; déficit, 18.10; total, 8,287.40. — *Dépenses* : Traitements, 5,759.35; matériel scolaire, 54.85; nourriture et vêtements, 1,430.70; réparations, 840.20; divers, 202.30; total, 8,287.40.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1868. — *Personnel* : Mme Lévy, directrice; Mlle Hacco, adjointe; 1 professeur d'hébreu, 1 maîtresse de couture, 1 maîtresse de broderie, 3 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 330 (150 payantes, 180 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,700; écolage, 2,646.35; subvention de l'*Anglo-Jewish Association*, 700; du *Board of Deputies*, 125; divers, 381.50; total, 6,552.85. — *Dépenses* : Traitements, 6,050.75; matériel scolaire, 371.10; réparations, 32.20; divers, 98.80; total, 6,552.85.

Tibériade.

Population israélite : 7,700 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Elnekavé, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 132 (45 payants, 87 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,941; écolage, 320.45; divers, 33.35; déficit, 23.25; total, 9,318.05. — *Dépenses* : Traitements, 4,690; loyer, 910.65; ma-

tériel scolaire, 141.20; nourriture et vêtements, 2,714.45; eau, 171.45; divers, 365.90; déficit ancien, 324.40; total, 9,318.05.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation*: 1900. — *Personnel*: Mme Romanoff, directrice; Mme Elnekavé, adjointe; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 2 maîtresses de couture, 5 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 344 (toutes gratuites). — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 9,950; divers, 21.30; total, 9,971.30. — *Dépenses*: Traitements, 6,837.25; loyer, 1,000; nourriture, 1,592.50; réparations, 11.80; eau, 112.80; divers, 341.40; solde en caisse, 75.55; total, 9 971.30.

Tireh.

Population israélite : 1,500 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1897. — *Personnel* : M. Gabriel, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 1 professeur de turc, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 163 (51 payants, 112 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 850; écolage, 1,128; Subvention de la Communauté, 250; de la *Direction de l'Instruction publique*, 950; déficit, 153; total, 3,331. — *Dépenses* : Traitements, 2,839; matériel scolaire, 140; nourriture et vêtements, 250; réparations, 20; divers, 82; total, 3,331.

Tripoli.

Population israélite : 12,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1895. — *Personnel* : M. Mair-Lévy, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'arabe, 1 professeur de turc, 1 professeur d'italien, 1 moniteur, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 145 (22 payants, 123 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 9,595; écolage, 89.20; subvention de la *Direction de l'Instruction publique*, 360; revenus d'une fête, 800.15; dons et divers, 139.75; solde ancien, 70.05; total, 11,054.15. — *Dépenses* : Traitements, 6,580; loyer, 1,330; matériel scolaire, 108.25; nourriture et vêtements, 2,400; réparations, 10; divers, 262; solde en caisse, 363.90; total, 11,054.15.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1898. — *Personnel* : Mlle Benchimol, adjointe; 1 maîtresse de couture, 3 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 197 (42 payantes, 155 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,166; écolage, 203.50; revenus d'une fête, 800.15; divers, 68.15; total, 5,237.80. — *Dépenses* : Traitements, 3,780.50; loyer, 600; matériel scolaire, 143.35; réparations, 32.40; divers, 116.20; déficit ancien, 62.50; solde en caisse, 502.85; total, 5,237.80.

Tunis.

Population israélite : 40,000 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1878. — *Personnel* : M. Ouziel, directeur; MM. Guéron, Castro, Abbou, M. Banderly, P. Banderly, Nataf, Avichai, Barouch, Mori et Douek, adjoints; MM. Jami, Fitoussi, Tebéka, Bismuth, Brami, J. Cohen, H. Cohen, A. Samama, M. Samama et Sfez, instituteurs; 8 professeurs d'hébreu, 1 professeur d'italien, 7 domestiques. — *Nombre des élèves* : 1,310 (212 payants, 1,098 gratuits). — — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 37,467; écolage, 5,340; revenus de la taxe sur la viande, 37,935.70; de la caisse d'habillement, 7,299.20;

revenus des immeubles, 1,669; du legs Franketti, 462; dons, 2,848.50; divers, 266.50; total, 93,287.90. — *Dépenses* : Traitements, 51,236.10; assurance, 24; impôts, 295.60; matériel scolaire, 3,015.30; nourriture et vêtements, 14,741.25; réparations, 7,579.20; eau, 303.30; subvention à l'école des filles, 11,076.75; à l'école de la Goulette, 1,158.80; divers, 839.90; déficit ancien, 1,444.50; solde en caisse, 1,573.20; total, 93,287.90.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1882. — *Personnel* : Mme Guéron, directrice; Mlles Menahem, R. Avigdor, F. Cohen et Mme Bourgeois, adjointes; 2 maîtresses de couture, 5 monitrices, 3 domestiques. — *Nombre des élèves* : 487 (42 payantes, 445 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 15,100; écolage, 1,278; subvention des *Dames de charité*, 1,000; de l'école des garçons, 11,076.75; de la caisse d'habillement, 1,967; dons et divers, 96.15; total, 30,517.90. — *Dépenses* : Traitements, 23,980; matériel scolaire, 1,421.50; vêtements et nourriture, 4,232.10; réparations, 430.30; eau, 113.40; divers, 340.60; total, 30, 517.90.

ECOLE MATERNELLE. — *Fondation* : 1891. — *Personnel* : Mmes Sandoz et Metra, Mlle C. Sandoz, adjointes; 3 monitrices, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 482 (52 payantes et 430 gratuites).

Le budjet de l'asile se confond avec celui de l'école des filles.

Tussurcane (Perse).

L'*Alliance* alloue à l'école de cette ville une subvention de 600 francs.

Uskub.

Population israélite : 1,300 âmes.

ECOLE DE GARÇONS. — *Fondation* : 1902. — *Personnel* : M. Benveniste, directeur; 3 professeurs d'hébreu, 2 professeurs de turc, 1 moniteur, 2 domestiques. — *Nombre des élèves* : 176 (103 payants, 73 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,935; écolage, 2,662.85; subvention de la Communauté, 2,480; dons et divers, 401.95; total, 8,509.80. — *Dépenses* : Traitements, 7,832.25; chauffage, 71.80; matériel scolaire, 250.30; réparations, 200; divers, 97.60; solde en caisse, 57.85; total, 8,509.80.

ECOLE DE FILLES. — *Fondation* : 1905. — *Personnel* : Mme Benveniste, directrice; 2 monitrices, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 88 (62 payantes, 26 gratuites). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 800; écolage, 654; dons, 114.80; divers, 37.20; total, 1,606. — *Dépenses* : Traitements, 1,365.50; chauffage, 29.20; matériel scolaire, 114.80; divers, 88.65; solde en caisse, 7.85; total, 1,606.

Varna.

Population israélite : 1,250 âmes.

ECOLE MIXTE. — *Fondation* : 1880. — *Personnel* : M. N. Lévy, directeur; 2 professeurs d'hébreu, 3 professeurs de bulgare, 1 maîtresse d'asile, 1 domestique. — *Nombre des élèves* : 210 (34 payants, 176 gratuits). — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,200; écolage, 500; subvention de la Communauté, 6,481.45; revenus d'une fête, 1,800; total, 10,981.45. — *Dépenses* : Traitements, 9,900; assurance, 35.35; chauffage, 368; matériel scolaire, 157.40; réparations, 115.70; divers, 405; total, 10,581.45.

2. Œuvres d'apprentissage

Garçons.

Aïdin. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprentis* : 6, dont 3 menuisiers, 1 serrurier, 1 tailleur, 1 pantoufiier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 800; solde en caisse, 28.95; total, 828.95. — *Dépenses* : Mensuel, 312; vêtements, 334.20; nourriture, 182.75; total, 828.95.

Alep. — *Date de la fondation* : 1882. — *Nombre des apprentis* : 12, dont 7 forgerons, 4 tisserands, 1 tailleur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 560.45; solde ancien, 139.55; total, 700. — *Dépenses* : cours du soir, 310; vêtements, 70; réserve versée aux apprentis, 220; solde en caisse, 69.40; divers, 30.60; total, 700.

Alger. — *Date de la fondation* : 1882. — *Nombre des apprentis* : 70, dont 1 armurier, 1 bourrelier, 1 bijoutier, 1 brossier, 1 coutelier, 1 chapelier, 6 coupeurs de tiges, 1 doreur, 13 ébénistes, 1 électricien, 2 forgerons, 4 horlogers, 4 maréchaux-ferrants, 7 marbriers, 1 mécanicien, 3 menuisiers, 9 plombiers, 9 peintres, 2 sculpteurs sur bois, 1 tapissier, 1 tourneur, 3 typographes. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,400; cotisations, 3,735; solde ancien, 1,534.70; revenus divers, 4,039.50; excédent de dépenses, 765.30; total, 12,474.50. — *Dépenses* : Mensuel, 7,762; cours du soir, 1,425; vêtements et outils, 1,157.65; traitements, 755; divers, 1,374.85; total, 12,474.50.

Andrinople. — *Date de la fondation* : 1878. — *Nombre des apprentis* : 28, dont 8 forgerons, 6 ébénistes, 3 tisseurs, 2 balanciers, 2 faiseurs de balais, 2 fondeurs, 2 coffretiers, 1 poêlier, 1 charpentier, 1 tapissier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,797.50; divers, 130.10; total, 4,927.60. — *Dépenses* : Mensuel, 2,264.65; cours du soir, 357.80; vêtements, 450; pour 3 apprentis de Demotica, 304; réserve versée à l'*Alliance*, 747.50; solde en caisse, 598.80; divers, 204.85; total, 4,927.60.

Bagdad. — *Date de la fondation* : 1874. — *Nombre des apprentis* : 24, dont 6 forgerons, 11 menuisiers, 1 tailleur, 4 typographes, 2 chaudronniers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,621.40; de l'*Anglo-Jewish Association*, 400; total, 2,021.40. — *Dépenses* : cours du soir, 284; vêtements, 341.10; réserve versée à l'*Alliance*, 780; déficit ancien, 413.55; solde en caisse, 58.45; divers, 144.30; total, 2,021.40.

Beyrouth. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprentis* : 24, dont 9 menuisiers, 3 forgerons, 3 tapissiers, 3 sculpteurs sur bois, 2 tourneurs, 3 typographes, 1 horloger. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,800; solde ancien, 1,047.45; total, 2,847.45. — *Dépenses* : Mensuel, 1,400; cours du soir, 200; vêtements, 250; réserve versée à l'*Alliance*, 700; solde en caisse, 256.50; divers, 40.95; total, 3,037.45.

Brousse. — *Date de la fondation* : 1897. — *Nombre des apprentis* : 16, dont 5 fondeurs, 6 menuisiers, 1 coffretier, 1 typographe, 2 peintres en voitures, 1 forgeron, — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,599.35

divers, 4.25; excédent de dépenses, 181.55; total, 1,785.15. — *Dépenses* : Mensuel, 740.55 ; cours du soir, 385.50; vêtements, 420 ; réserve versée à l'*Alliance*, 143.85 ; divers, 95.25; total, 1,785.15.

Caïffa. — *Date de la fondation* : 1888. — *Nombre des apprentis* : 10, dont 2 menuisiers, 5 forgerons, 1 mécanicien, 2 charrons. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,450 ; divers, 104.95 ; total, 1,554.95. — *Dépenses* : Mensuel, 480 ; réserve versée aux apprentis, 76 ; cours du soir, 125 ; vêtements, 42.70 ; outils, 250 ; indemnité aux patrons, 100 ; déficit ancien, 42.50 ; solde en caisse, 415.65 ; divers, 23.10 ; total, 1,554.95.

Casablanca. — L'Association des anciens élèves a créé dans cette ville une œuvre d'apprentissage. L'*Alliance* contribue aux dépenses de cette œuvre pour une somme de 300 francs.

Choumla. — *Date de la fondation* : 1879. — *Nombre des apprentis* : 7, dont 3 selliers, 3 zingueurs, 1 typographe. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 940 ; solde ancien, 108.85 ; divers, 1.50 ; total, 1,050.35. — *Dépenses* : Mensuel, 209 ; cours du soir, 240 ; réserve versée à l'*Alliance*, 195 ; solde en caisse, 367.45 ; divers, 38.90 ; total, 1,050.35.

Constantine. — *Date de la fondation* : 1903. — *Nombre des apprentis* : 37, dont 14 menuisiers, 11 forgerons, 5 marbriers, 4 typographes, 2 zingueurs, 1 bourrelier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 5,700 ; total, 5,700. — *Dépenses* : Mensuel, 4,162 ; cours du soir, 726 ; vêtements, 92 ; comptable, 250 ; solde en caisse, 233.45 ; divers, 236.55 ; total, 5,700.

Constantinople. — *Date de la fondation* : 1871. — *Nombre des apprentis* : 46, dont 1 architecte, 6 bijoutiers, 2 décorateurs, 2 doreurs, 9 ébénistes, 3 forgerons, 9 fumistes, 2 graveurs, 2 horlogers, 1 marbrier, 2 mécaniciens, 2 peintres, 2 sculpteurs, 2 tapissiers, 1 tourneur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,689.75 ; divers, 313.80 ; déficit, 576.25 ; total, 9,579.50. — *Dépenses* : Mensuel, 2,528.20 ; cours du soir, 436.25 ; vêtements, 729.25 ; nourriture, 1,522 ; réserve versée à l'*Alliance*, 926.25 ; réserves et primes versées aux apprentis, 1,802 ; outils, 80 ; traitement du surveillant, 300 ; divers, 1,215.70 ; déficit ancien, 39.85 ; total, 9,579.50.

Damas. — *Date de la fondation* : 1884. — *Nombre des apprentis* : 33, dont 2 graveurs sur cuivre, 5 ébénistes, 6 chaudronniers, 2 horlogers, 1 charron, 3 peintres, 3 forgerons, 11 ouvriers en tapis. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 2,405 ; de l'*Anglo-Jewish Association*, 250 ; divers, 418.30 ; total, 3,073.30. — *Dépenses* : Mensuel, 739 ; cours du soir, 846.05 ; vêtements, 273.60 ; réserve versée à l'*Alliance*, 413 ; solde en caisse, 801.65 ; total, 3,073.30.

Hamadan. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprentis* : 5, dont 2 tailleurs, 2 cordonniers et 1 chapelier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,000 ; total, 1,000. — *Dépenses* : Mensuel, 183.15 ; cours du soir, 189 ; vêtements, 80.75 ; nourriture, 149.55 ; aux patrons, 108 ; déficit ancien, 104.75 ; solde en caisse, 145.20 ; divers, 39.60 ; total, 1,000.

Ispahan. — *Date de la fondation* : 1904. — *Nombre des apprentis* : 12, dont 5 cordonniers et 7 menuisiers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,277.90 ; total, 1,277.90 — *Dépenses* : Mensuel, 270.05 ; cours du soir, 71.45 ; vêtements, 108.55 ; loyer, 68.70 ; réserve versée à l'*Alliance*, 202.10 ; aux patrons, 476.30 ; divers, 23.40 ; déficit ancien, 57.35 ; total, 1,277.90.

Jaffa. — *Date de la fondation* : 1895. — *Nombre des apprentis* : 10,

dont 4 ébénistes, 1 tonnelier, 1 fondeur, 2 mécaniciens, 1 sculpteur et 1 orfèvre. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 900 ; total, 900. — *Dépenses :* Mensuel, 528.25 ; cours du soir, 120 ; vêtements, 128 ; nourriture, 112.50 ; divers, 11.25 ; total, 900.

Janina.—*Date la fondation* : 1905.—*Nombre des apprentis* : 12, dont 6 menuisiers, 5 mécaniciens-forgerons et 1 horloger. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200 ; solde ancien, 182 ; total, 1,382. — *Dépenses* : Mensuel, 991.70 ; cours du soir, 153.75 ; vêtements, 138.30 ; solde en caisse, 28.80 ; divers, 69.45 ; total, 1,382.

Jérusalem. — ECOLE PROFESSIONNELLE. — *Date de la fondation* : 1882. *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 66,788.75 ; de MM. de Rothschild, de Paris, 2,500 et pour l'atelier de sculpture, 2,700 ; de M. de Rothschild, de Londres, 7,500 ; revenus du fonds Crémieux, 1,698.60 ; produit des ateliers, 96,645.20 ; total, 177,832.55 — *Dépenses* : Traitement du personnel, 32,245.15 ; entretien des internes, 30.859.45 ; soins médicaux, 371.60 ; salaire aux apprentis, 20,445.75 ; nourriture et vêtements des apprentis externes, 1,900.05 ; instruction des apprentis, 3,195.40 ; placement des apprentis en ville, 1,028.30 ; primes aux apprentis, 850 ; entretien de l'outillage, 1,018 ; atelier de forge-mécanique, 6,921.40 ; atelier de menuiserie, 6,838.75 ; atelier de chaudronnerie, 13,301.40 ; atelier de fonderie, 3,867.55 ; atelier de sculpture, 264.60 ; ateliers de tissage, 40,200.40 ; atelier de teinturerie, 1,063.55 ; atelier de dentellerie, 791.60 ; impôts, 1,254.30 ; placement des apprentis sortants, 1,752.50 ; réparations des bâtiments, 784.60 ; frais divers et jardinage, 2,058.55 ; solde en caisse, 6,819.65 ; total, 177,832.55.

Kir-Klissé. — *Date de la fondation* : 1897. — *Nombre des apprentis* : 3, dont 1 tailleur et 1 forgeron. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 220 ; total, 220 — *Dépenses* : Mensuel, 115.75 ; vêtements, 69.25 ; déficit ancien, 26.75 ; solde en caisse, 8.25 ; total, 220.

Magnésie. — *Date de la fondation* : 1893. — *Nombre des apprentis* : 8, dont 1 maréchal-ferrant, 2 forgerons, 1 charron, 1 chaudronnier, 3 menuisiers. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200 ; divers, 279 ; total, 1,479. — *Dépenses* : Mensuel, 510 ; cours du soir, 247.65 ; vêtements, 110.25 ; nourriture. 50.85 ; réserve versée à l'*Alliance*, 279 ; solde en caisse, 221.50 ; divers, 59.75 ; total, 1,479.

Rhodes. — *Date de la fondation* : 1902. — *Nombre des apprentis* : 5, dont 2 menuisiers, 1 ébéniste, 2 forgerons. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 625 ; solde ancien, 14.20 ; total, 639.20. — *Dépenses* : Mensuel, 150 ; cours du soir, 112.50 ; vêtements, 174 ; nourriture, 30 ; réserve versée à l'*Alliance*, 150 ; solde en caisse, 14.35 ; divers, 8.35 ; total, 639.20.

Rodosto. — *Date de la fondation* : 1896. — *Nombre des apprentis* : 6, dont 2 forgerons, 2 menuisiers, 1 tailleur, 1 cordonnier. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 674.20 ; dons, 40 ; total 714.20. — *Dépenses :* Mensuel. 185 ; cours du soir, 120 ; vêtements, 140 ; réserve versée à l'*Alliance*. 170 ; déficit ancien, 39.20 ; solde en caisse, 33.80 ; divers, 26.20 ; total, 714.20.

Safed. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprentis* : 9, dont 3 menuisiers, 2 chaudronniers, 2 forgerons, 1 relieur. 1 tailleur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,080 ; total, 1,080. — *Dépenses* : Mensuel 313 ; cours du soir, 180 ; aux patrons, 113 ; réserve versée à l'*Alliance*, 232 ; solde en caisse, 211.25 ; divers, 30.75 ; total, 1,080.

Salonique. — *Date de la fondation* : 1877. — *Nombre des apprentis* : 57, dont 1 coffretier, 2 chaisiers, 2 cordonniers, 6 forgerons, 1 horloger, 22 menuisiers, 4 marbriers, 2 orfèvres, 3 passementiers, 5 sculpteurs sur bois, 2 tonneliers, 4 tapissiers, 3 typographes. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 8,000; solde ancien, 25.70; total, 8,025.70. — *Dépenses* : cours du soir, 1,100; vêtements, 1,235; nourriture, 2,457.80; réserve versée à l'*Alliance*, 1,413.65; pension apprentis Monastir, 733; éclairage, 401.35; solde en caisse, 498.70; divers, 185.20; total, 8,025.70.

Samacoff. — *Date de la fondation* : 1885. — *Nombre des apprentis* : 10, dont 4 tanneurs, 1 menuisier, 1 poêlier, 1 coffretier, 1 matelassier, 2 couturières. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,040; divers, 286; total, 1,326. — *Dépenses*: Mensuel, 644.05; réserve versée aux apprentis, 240; à la couturière, 105; réserve versée à l'*Alliance*, 286; déficit, ancien, 34.40; solde en caisse, 16.55; total, 1,326.

Seneh. — *Date de la fondation* : 1905. — *Nombre des apprentis* : 7, dont 3 tailleurs, 2 cordonniers, 2 menuisiers. — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 720; total, 720. — *Dépenses*: Mensuel, 360; vêtements, 24; aux patrons, 296; solde en caisse, 40; total, 720.

Smyrne. — *Date de la fondation* : 1878. — *Nombre des apprentis* ; 29, dont 6 menuisiers, 6 sculpteurs sur bois, 3 tourneurs, 1 chaisier, 2 tonneliers, 1 forgeron, 1 mécanicien, 5 fondeurs, 1 charron, 1 coffretier, 1 brossier, 1 photographe. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,312.50; divers, 6.35; total, 3,318.85. — *Dépenses* : Mensuel 831.30; cours du soir, 600; vêtements, 1,150.90; surveillant, 360; éclairage, 121.80; outils, 209.20; divers, 45.65; total, 3,318.85.

Sofia. — *Date de la fondation* : 1894. — *Nombre des apprentis* : 59, dont 5 forgerons, 8 zingueurs, 2 fontainiers, 2 poêliers, 17 menuisiers, 1 sculpteur sur bois, 7 tapissiers, 7 selliers, 1 carrossier, 2 coffretiers, 1 casquetier, 1 matelassier, 2 électriciens, 2 typographes. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,000; divers, 20; déficit, 248.30; total, 3,268.30 — *Dépenses* : Mensuel, 1,936.20 ;vêtements, 841; outils 491.10; total, 3,268.30.

Sousse. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprentis* : 14, dont 4 forgerons, 3 ébénistes, 3 marbriers, 1 fondeur, 1 peintre, 1 ferblantier, 1 typographe. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,300; total, 1,300. — *Dépenses* : Mensuel, 318; cours du soir, 250; vêtements, 215.60; réserve versée à l'*Alliance*, 290; solde en caisse, 19.40; divers, 207; total, 1,300.

Téhéran. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprentis* : 11, dont 2 typographes, 4 tailleurs, 2 cordonniers, 2 forgerons, 1 coiffeur. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 800; total, 800. — *Dépenses*: Mensuel, 580; cours du soir, 40; vêtements, 96.50; solde en caisse, 83.50; total, 800.

Tripoli. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprentis*: 13, dont 2 bijoutiers, 3 chaudronniers, 1 cordonnier, 1 maçon, 1 menuisier, 3 tailleurs, 1 tapissier, 1 tourneur, — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200; solde ancien, 80.85; total, 1,280.85 — *Dépenses*: Mensuel, 468; cours du soir, 300; vêtements, 175.90; réserve versée à l'*Alliance*, 294; solde en caisse, 25.60; divers, 17.35; total, 1,280.85.

Tunis. — *Date de la fondation* : 1880. — *Nombre des apprentis* : 61, dont 2 ébénistes, 2 tourneurs, 4 sculpteurs, 2 tonneliers, 1 mécanicien, 4 forgerons, 1 fondeur, 3 plombiers, 5 charrons, 5 électriciens, 2 graveurs, 1 ciseleur sur cuivre, 1 bijoutier, 4 marbriers, 1 tapissier, 2 selliers-

bourreliers, 1 tapissier en voiture. 3 relieurs, 7 élèves placés à l'école professionnelle. — *Recettes*: Subvention de l'*Alliance*, 8,080; de la Société des Anciens Elèves, 200; divers, 330.40: total, 8,610.40 — *Dépenses*: Mensuel, 3,192; cours du soir, 1.305; vêtements, 837.75; aux patrons, 200; réserve versée à l'*Alliance*, 507; surveillant, 300; outils et primes aux apprentis, 490.75; réserve versée aux apprentis, 834; 834; à l'école professionnelle, 231.60; solde en caisse, 216.20; divers, 495.10; total, 8,610.40.

Ateliers de jeunes filles.

Alep. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprenties* : 5. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 710; solde ancien, 45; total, 755. — *Dépenses* : Traitements, 230; vêtements, 44.50; réserve versée aux apprenties, 287; divers, 8; solde en caisse, 185.50; total, 755.

Alger. — *Date de la fondation* : 1900. — *Nombre des apprenties* : 40. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,000; revenus des ateliers, 5,474.05; dons, 1,350; produit d'une fête, 608.80; divers, 181; déficit, 275.65; total, 11,889.50. — *Dépenses* : Traitements 4,920; mensuel, 2,621; fournitures, 2,369; aux ouvrières, 1,761; divers, 74; déficit ancien, 144.50; total, 11,889.50.

Andrinople. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprenties* : 28. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 960; revenus des ateliers, 220.05; total, 1,180.05. — *Dépenses* : Traitements, 960; mensuel, 133.50; fournitures, 38.75; divers, 37.50; solde en caisse, 10.30; total, 1,180.05.

Bagdad. — *Date de la fondation* : 1890. — *Nombre des apprenties* : 67. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,750; revenus des ateliers, 970.10; divers, 227.35; déficit, 184.70; total, 3,132.15. — *Dépenses* : Traitements, 1,012.20; mensuel, 105; fournitures, 1,400.50; vêtements, 103.90; divers, 301.70; déficit ancien, 208.85; total, 3,132.15.

Beyrouth. — *Date de la fondation* : 1888. — *Nombre des apprenties* : 2. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 733.30; revenus des ateliers, 107.10; solde ancien, 94.15; total, 934.55. — *Dépenses* : Traitements, 224.90; mensuel, 127.80; vêtements, 69.90; divers, 340.60; solde en caisse, 171.35; total, 934.55.

Brousse. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprenties* : 15. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,000; revenus des ateliers, 1,209.55; total, 2,209.55. — *Dépenses* : Traitements, 1.399.55; mensuel, 510.60; divers, 154.80; solde en caisse, 114.60; total, 2,209.55.

Constantine. — *Date de la fondation* : 1903. — *Nombre des apprenties* : 20. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 4,300; revenus des ateliers, 10,318.60; divers, 56.15; total, 14,674.75. — *Dépenses* : Traitements, 8,665.50; mensuel, 392; cours du soir, 90.90; fourniture, 4,491.05; vêtements, 136.05; loyer, 125; divers, 607.15; solde en caisse, 167.10; total, 14,674.75,

Damas. — *Date de la fondation* : 1903. — *Nombre des apprenties* : 15. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 680; revenus des ateliers, 313.75; total, 993.75. — *Dépenses* : Traitements, 480; mensuel, 254.75; fournitures, 56.10; vêtements, 35.90; divers, 32; solde en caisse, 135; total, 993.75.

Hamadan. — *Date de la fondation* : 1900. — *Nombre des apprenties* : 16. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,000; solde ancien, 102.50; déficit, 38.25; total, 1,140.75. — *Dépenses* : Traitements, 545.95; mensuel, 262.20; fournitures, 213.10; vêtements, 53.50; nourriture, 42; divers, 24; total, 1,140.75.

Ispahan. — *Date de la fondation* : 1904. — *Nombre des apprenties* : 33. — *Recettes* : subvention de l'*Alliance*, 606.25; revenus des ateliers, 167.60; total, 773.85. — *Dépenses* : Traitements, 121.65; mensuel, 202.75; fournitures, 216.95; déficit ancien, 232.50; total, 773.85.

Magnésie. — *Date de la fondation* : 1898. — *Nombre des apprenties* : 4. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 360; solde ancien, 129.45; total, 489.45. — *Dépenses* : Mensuel, 163.55; cours du soir, 19.15; vêtements, 56.40; réparations, 178.50; solde en caisse, 71.85; total, 489.45.

Salonique. — *Date de la fondation* : 1887. — *Nombre des apprenties* : 360. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 3,333; revenus des ateliers, 11,396; écolage, 5,683; de la Société des Dames, 623; solde ancien, 66; total, 21,101. — *Dépenses* : Traitements, 13,960; loyer, 4,996; divers, 1,811; solde en caisse, 334; total, 21,101.

Seneh. — *Date de la fondation* : 1905. — *Nombre des apprenties* : 6. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 660; revenus des ateliers, 146.50; déficit, 49.30; total, 855.80. — *Dépenses* : Traitements, 165.65; mensuel, 225.45; fournitures, 415.75; divers, 48.95; total, 855.80.

Smyrne. — *Date de la fondation* : 1884. — *Nombre des apprenties* : 26. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,200; revenus des ateliers, 279.85; total, 1,479.85. — *Dépenses* : Traitements, 1,140; mensuel, 156.05; fournitures, 62.10; divers, 99.35; solde en caisse, 22.35; total, 1,479.85.

Tanger. — L'*Alliance* accorde une subvention de 1,000 francs à un atelier de couture et de lingerie fondé par l'Association des anciennes élèves.

Téhéran. — *Date de la fondation*, 1899. — *Nombre des apprenties* : 26. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 1,550; revenus des ateliers, 692.30; solde ancien, 53.05; total, 2,295.35. — *Dépenses* : Traitements, 679.20; mensuel, 57.65; fournitures, 529.10; vêtements, 42.65; réparations, 625.40; divers, 73.60; solde en caisse, 287.75; total, 2,295.35.

Tétuan. — *Date de la fondation* : 1892. — *Nombre des apprenties* : 16. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 600; revenus des ateliers, 735.75; total, 1,335.75. — *Dépenses* : Traitements, 1,103.90; fournitures, 65.05; divers, 166.80; total, 1,335.75.

Tripoli. — *Date de la fondation* : 1901. — *Nombre des apprenties* : 26. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 850; revenus des ateliers, 322.80; solde ancien, 364.75; divers, 10.65; total, 1,548.20. — *Dépenses* : Traitements, 831.40; mensuel, 291; fournitures, 108.05; divers, 186.95; solde en caisse, 130.80; total, 1,548.20.

Tunis. — *Date de la fondation* : 1895. — *Nombre des apprenties* : 28. — *Recettes* : Subvention de l'*Alliance*, 960; revenus des ateliers, 1,334.95; solde ancien, 160.65; déficit, 30.10; total, 2,485.60. — *Dépenses* : Traitements, 1,080; mensuel, 518.15; fournitures, 756.50; divers 130.95; total, 2,485.60.

IX. ŒUVRE AGRICOLE.

1. Ecole Agricole de Jaffa.

Comme d'habitude, nous donnons ici de larges extraits du rapport annuel que le directeur a adressé au Comité Central pour l'exercice agricole 1905-1906 :

Je passerai en revue, comme tous les ans, les principaux faits qui se rapportent à notre internat et à notre exploitation et qui caractérisent l'année agricole 1905-1906 qui vient de s'écouler.

Instruction et entretien des élèves. — Notre institution n'a sa raison d'être qu'autant qu'elle remplit le but que lui ont assigné ses fondateurs : servir de ferme modèle et d'école d'expérimentation aux colons établis en Palestine; régénérer physiquement et professionnellement la jeunesse israélite en lui inculquant le goût du travail de la terre. C'est pourquoi il nous plaît de commencer l'exposé de la marche de notre école par la rubrique « élèves », les plus directement intéressés à notre œuvre.

Nombre des élèves. — Au 31 octobre 1905, notre école comptait 72 élèves, nous en avons admis 19, et 33 étant sortis, il est resté au 31 octobre 1906, 58 élèves, chiffre auquel il convient d'ajouter les 27 élèves nouvellement admis pour avoir l'effectif de l'année prochaine, soit 85 élèves.

Trois de ces élèves sont musulmans. Je dois vous faire remarquer que notre institution étant la seule école agricole de la région, les familles musulmanes sollicitent instamment l'admission de leurs enfants chez nous. Vous m'avez autorisé à en recevoir quelques-uns à titre de faveur exceptionnelle.

Des 33 élèves sortis, 5 ont terminé leur cinquième année de séjour à l'école, 1 a terminé sa quatrième année, 13 leur troisième année, 12 leur deuxième année et 2 leur première année.

Les 5 premiers ont quitté normalement l'école et ont été placés à l'étranger.

Des 28 autres, 8 sont fils de colons et sont retournés auprès de leurs parents dans les colonies après leur deuxième année d'exercice, conformément au nouveau règlement qui les concerne; 5 ont été rendus à leurs familles pour des raisons de santé.

3 ont été exclus pour mauvaise conduite et 12 ont été réclamés par leurs parents dans des circonstances qui vous ont été indiquées au cours de l'année, à savoir: 3 ont dû rentrer en Russie à la suite des récents événements, 2 ont été rappelés par des deuils de famille et 9 ont été renvoyés pour insuffisance d'aptitudes agricoles.

Placement des élèves sortants. — Il devient de plus en plus malaisé. A l'époque de la fondation des colonies de Palestine et de la création de nouvelles écoles agricoles, lorsque l'*Alliance* décida de doter ces écoles d'un personnel technique, mes prédécesseurs n'étaient pas très embarrassés pour placer les élèves sortants. Les uns trouvaient du travail et des emplois dans les colonies mêmes, auprès des colons peu familiarisés avec l'agriculture. Plus tard, la *Jewish Colonization Association* en utilisa plusieurs dans son administration. Tous les ans vous en admettiez un certain nombre pour l'Institut agronomique. Les autres étaient dirigés pour la plupart vers l'Egypte et y étaient placés comme stagiaires chez les grands propriétaires israélites. Ces places se font de plus en plus rares. Il n'y a plus pour nos élèves de travail dans les colonies, où les colons arrivent difficilement à occuper leurs propres enfants et les nombreux émigrants russes. La *Jewish Colonization Association* réduit d'année en année le nombre des employés de l'administration à laquelle du reste nos élèves destinés à l'agriculture n'avaient pas à demander l'emploi de leur activité. Vos écoles agricoles sont pourvues amplement du personnel suffisant et l'admission des élèves pour l'Institut agronomique n'est plus qu'une exception.

Quant à l'Egypte, après l'avoir considérée en quelque sorte comme une terre promise, on en est revenu. Certes, l'Egypte est un pays essentiellement agricole, plusieurs de nos coreligionnaires y possèdent des propriétés étendues. Mais nos pauvres jeunes gens ne peuvent lutter avec la concurrence de la main-d'œuvre arabe qui se paye à un prix dérisoire. Sans être très exigeants, nos élèves sortants, munis d'un bagage de connaissances théoriques et pratiques, ont droit, après un stage d'une année qui leur permet de se familiariser avec l'agriculture égyptienne, à une rémunéra-

tion équitable. Du reste, les gérants des grandes propriétés de l'Egypte préfèrent employer des surveillants et des chefs d'équipes indigènes et musulmans, qui arrivent à mener à la cravache leurs ouvriers arabes, tandis que ces derniers ne tolèreraient pas la moindre chiquenaude de la part des étrangers. Au risque de voir nos jeunes gens déserter l'agriculture et rechercher de petits emplois, peu rémunérés mais faciles, dans le commerce et chez les agents de change, il n'y a plus lieu de placer des élèves en Egypte.

L'incertitude de leur avenir a influé énormément sur le moral de nos élèves et a été la cause du découragement dont quelques-uns d'entre eux ont donné la preuve au commencement de l'année. Il fallait leur chercher un nouveau débouché. Ce débouché paraît trouvé. Je veux parler du Canada. Avec l'assistance de l'*Alliance* et le concours de la J. C. A. et du baron de Hirsch Fund, quelques-uns de nos élèves pourront se rendre au Canada, où la main-d'œuvre est très recherchée à toutes les époques de l'année pour y travailler comme ouvriers pendant un certain temps et y être installés plus tard comme métayers. Ceux qui ont été placés au Canada l'année dernière écrivent qu'ils sont satisfaits de leur situation. Au moment où je vous écris ces lignes, 6 de nos élèves se disposent à prendre le chemin de l'Amérique. La possibilité de trouver du travail à leur sortie de l'école, a rasséréné nos élèves et leur inspire quelque confiance dans l'avenir.

Etat sanitaire. — Les écoles primaires de Turquie ne nous fournissent des candidats que dans une mesure restreinte. Notre école se recrute en Syrie et particulièrement dans les colonies de Palestine. C'est ainsi que des 28 élèves qui composent la nouvelle promotion, 5 sont arrivés de Russie, de Gallipoli, de Demotica et des Dardanelles. Les 23 autres sont originaires de Syrie, à savoir: 10 de Jaffa, 4 de Tibériade, 3 de Rischon, 2 de Damas, 2 de Jérusalem, 1 de Wad El Hanine et 1 de Saïda. Une conséquence fâcheuse de la prédominance de l'élément syrien, c'est l'introduction dans notre maison des germes de maladies d'yeux. Presque tous les enfants de cette région sont atteints, avec plus ou moins de gravité, de maux d'yeux ou y sont prédisposés. Il est bien difficile de faire un choix sévère, il faudrait renvoyer tous les candidats. Les conséquences s'en sont fait sentir. Pendant tout le mois de mars, nous avons eu à déplorer une épidémie de maux d'yeux. Grâce au dévouement de notre

surveillant pharmacien, aux soins de notre médecin et aux excursions que nous avons fait faire à nos élèves à l'occasion de la Pâque, l'épidémie a été enrayée et tout le monde a repris son travail et ses études avec les meilleures dispositions.

Personnel. — Je suis heureux de vous répéter ici que je n'ai eu cette année qu'à me louer du dévouement constant déployé par nos professeurs et nos employés, à tous les degrés, et de l'attachement fidèle dont ils font preuve pour notre chère institution. Dans les fréquentes réunions où nous les convoquons, nous fixons les travaux à exécuter. Les discussions d'ordre scolaire et agricole auxquelles nous nous livrons sont très utiles et engendrent une certaine intimité qui ne pent que resserer les liens entre collègues. Tous mettent de l'amour-propre à réussir dans les services qui leur sont confiés. Chacun dans sa sphère et tous à l'unisson, nous nous efforçons d'assurer la prospérité de l'établissement.

Exploitation agricole. — La campagne agricole a été entreprise dans des conditions très défavorables. La quantité de pluie tombée est la même que celle de l'année dernière. Nous avons eu au total 630 millimètres, quantité moyenne normale, mais les pluies ont été tardives, torrentielles, accompagnées de grêle.

Notre plaine, argileuse et compacte, vite saturée, ayant été fréquemment et longtemps inondée malgré un drainage préalable, le stationnement prolongé des eaux a favorisé la végétation des herbes adventives au détriment de la plupart des plantes utiles qui ne se sont pas développées ou ont été échaudées par le sirocco. Les semis d'hiver ont été généralement compromis. Sauf les jardins d'oranger, nos plantations n'ont guère souffert de l'inclémence de la saison et ont, avec certaines cultures de l'été et nos vignes, sauvé la situation. L'issue de la campagne agricole s'annonçant peu favorable, nous nous sommes efforcés d'y remédier en réduisant les dépenses au strict nécessaire.

Les recettes de l'exploitation se sont élevées à	Fr.	70.822 50
Et les dépenses effectuées ont été de		62.561 60
D'où un bénéfice net de.	Fr.	8.260 90

Ce bénéfice est bien maigre en proportion des capitaux

engagés dans l'exploitation, mais il s'explique par le défaut de revenus fixes dans le domaine, les recettes provenant exclusivement de nos cultures et de nos plantations, par la nécessité d'augmenter nos frais généraux pour garantir la sécurité de l'établissement, par la crise économique que traverse la région (mévente des vins et des oranges), et par les mauvaises couditions météorologiques de l'année. Dans les bonnes années, ce bénéfice doit doubler.

En résumé, bien que nos cultures d'hiver et certaines de nos plantations aient été entravées par la chute anormale des pluies et par la succession de fréquents accidents météorologiques, le résultat de notre campagne agricole n'a pas été inférieur à celui de l'année dernière, qui a été une bonne année moyenne. Vous voudrez bien remarquer que si le bénéfice net de l'exploitation ne croît pas encore sensiblement, le déficit annuel de l'école agricole va en diminuant d'année en année.

Ce déficit s'élevait en 1901-1902 à Fr. 90.392 05;
Il était en 1902-1903 de Fr. 68.705 30;
Et en 1903-1904 de Fr. 70.016 70;
Il se réduit en 1904-1905 à Fr. 55.435 15;
Et enfin, il est en 1905-1906 de Fr. 51.378 61 seulement.

Voici le compte des dépenses et des recettes de l'année agricole qui commence le 1er novembre 1905 et finit le 31 octobre 1906 :

Dépenses

Frais généraux et traitement du personnel. Fr.	22.735	75
Nourriture et entretien des élèves.	33.983	20
Primes accordées aux élèves de quatrième et de cinquième années	1.338	20
Mobilier.	87	65
Entretien des bâtiments.	750	»
Bibliothèque.	223	30
Potager.	2.427	60
Basse-cour.	126	15
Bergerie	322	90
Etables	3.056	95
Vignes et caves.	23.815	80
Amandiers.	595	05
A reporter.	89 462.55	

A reporter		89.462 55
Pépinières		2.460 10
Orangers		6.732 80
Cours, fossés et routes		818 40
Mûriers et sériciculture		329 05
Boisement		86 15
Cannes à sucre		536 15
Grande culture		15.430 40
Total	Fr.	115.855 60

Améliorations foncières

Oliviers	Fr.	160 20
Boisement		700 »
Bornage du domaine		139 05
Jardins d'orangers		3.881 80
Ponts et routes		706 90
Nouvelle vigne		340 35
Constructions		440 95
Défrichement		22 25
Matériel de chai et de culture		239 »
Achat de bétail		2.690 »
Total	Fr.	9.320 50

Recettes

Don du Consistoire israélite de Bordeaux	Fr.	45 »
Produit du potager		2.476 55
— de la basse-cour		152 30
— de la bergerie		1.030 85
— des étables		3.349 95
— des vignes et de la cave		30.132 65
— des amandiers		1.383 25
— des pépinières		2.821 45
— des jardins d'orangers		8.748 85
— des cours et routes		818 40
— de la sériciculture		329 05
— des cannes à sucre		380 95
— de la grande culture		19.198 25
Total	Fr.	70.867 50

Récapitulation

Dépenses

Instruction et entretien des élèves. . . .	Fr.	53.294 »
Exploitation agricole		62.561 60
Améliorations foncières.		9.320 50
Total.	Fr.	125.176 10

Recettes

Don du Consistoire israélite de Bordeaux.	Fr.	45 »
Exploitation agricole		70.822 50
Total.	Fr.	70.867 50
Dépenses totales.		125.176 10
Recettes totales		70.867 50
Différence.		54.308 60
Recettes de l'exploitation.		70.822 50
Dépenses de l'exploitation.		62.561 60
Bénéfice.	Fr.	8.260 90

2. Ferme-Ecole de Djédreïda.

On lira également avec intérêt le rapport de M. Avigdor, le distingué directeur de la ferme-école de Djédeïda :

Mouvement des élèves. — Le nombre total de nos élèves au 1er octobre 1905 était de 60, dont ; 1re année, 20; 2e, 16; 3e, 8; 4e, 11; 5e, 5.

De ces élèves, 18 sont sortis ou ont été renvoyés. Vous en avez admis 15 en octobre 1906; l'école compte donc actuellement 57 élèves.

Elèves sortis. — Les 18 élèves sortis en 1905-06 comprennent : 5 élèves ayant fini la 5e année, 5 la 4e année, 1 la 3e année, 3 la 2e année, 4 la 1re année.

3 élèves ont été rapatriés pour raisons de santé, 1 quatrième a été rappelé par ses parents à Varna où il continuerait ses études dans une école d'agriculture; 2 autres nous

ont quittés dans le premier semestre de leur séjour à l'école. Voilà pour les 7 élèves de 1re et 2e année. L'élève de 3e année Meïmoun a dû sortir prématurément de notre institution pour aller mettre en valeur dans les environs de Porta-Farina les terres laissées par son père décédé. Sur les 10 élèves de 4e et 5e année qui ont achevé leur apprentissage, 9 exercent leur métier, soit un total de 10 jeunes gens acquis à l'agriculture durant l'année scolaire 1905-06. Sous le rapport de leur situation actuelle, ils se répartissent ainsi : 3 travaillent en Egypte, tous les trois sont originaires de Turquie d'Europe et d'Asie; 1, également Turc, exploite à Andrinople les jardins de son père, 1 originaire de Démotica, est contremaître chez MM. Zermati, à Sétif (Algérie), 2 Tunisiens travaillent pour le compte ou au service de leurs parents, 1 Tunisien n'a pas encore d'emploi, 2 Tunisiens — futurs métayers — sont provisoirement ouvriers dans notre exploitation.

Statistique. — Tous les ans, à la fin de chaque exercice scolaire, nous revoyons le tableau des élèves sortis de Djédeida depuis sa création ; nous complétons, nous rectifions les renseignements fournis sur la situation de chacun d'eux, d'après la correspondance que nous recevons de toutes les parties du monde ; des lettres de nos anciens élèves nous arrivent d'Amérique, de Chicago, de Montréal, de l'intérieur du Brésil, de la République Argentine, de la Turquie d'Asie, de l'Egypte, de la péninsule des Balkans et enfin des divers départements de l'Algérie et de la Tunisie. La plupart, sinon tous, même les plus mécontents de leur sort, gardent, en général, un souvenir ému des années passées dans notre établissement, ils éprouvent le besoin de nous confier leurs joies, leurs espérances, ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à notre institution, à l'*Alliance* qui continue à leur prodiguer son appui. Leur situation s'est-elle améliorée, ils s'empressent de nous l'écrire, d'en reporter le mérite à la Ferme-Ecole, et sous une forme touchante de nous exprimer une fois de plus leur gratitude. Ils font appel à notre expérience, provoquent nos conseils, et sollicitent notre intervention dans les différends qui surviennent avec leurs patrons.

C'est sans nul doute la partie la plus agréable de notre tâche que de continuer nos relations avec nos anciens élèves; elle est également la plus difficile : assurer l'apprentissage d'un pupille dans des conditions favorables durant quatre à cinq ans, souvent contre le gré des parents, c'est déjà beau-

coup, mais cela ne saurait suffire ; notre apprenti une fois formé et engagé dans l'agriculture, il faut l'y maintenir, le mettre en garde contre les suggestions de sa famille, de son entourage qui mettent tout en œuvre pour le détourner de son métier. En raison même des difficultés du début, des difficultés même du placement, il n'est que trop aisé de prouver à un jeune homme les avantages immédiats d'une situation dans le commerce, si modeste qu'en soit la rémunération. Dans le courant de ces douze années d'exercice, nous avons été les spectateurs souvent impuissants de nombreuses désertions : le jeune homme, à son corps défendant, cède, entre dans le commerce et bientôt il aspire à en sortir, il éprouve comme la nostalgie du grand air, il maigrit, il se sent s'anémier dans l'air confiné du magasin ou des bureaux, il s'arme de courage pour nous écrire, il n'ose pas encore venir nous voir, il demande avec insistance qu'on le rende à la vie des champs. Nous avons eu à constater de nombreux retours de ce genre. Vous avez été souvent sollicités pour prononcer des réadmissions ou pour vous intéresser à ces... revenants.

De tels exemples ont été salutaires pour les élèves encore sur les bancs de notre institution ; beaucoup de nos anciens apprentis, en quête d'un emploi, après avoir été contremaîtres ou gérants, demandent à travailler comme simples ouvriers, plutôt que de s'engager en ville ; ils ne peuvent plus se refaire à l'air de la ville et redevenir citadins. Nous en connaissons d'autres qui, occupés, malgré eux, dans le commerce, attendent avec impatience le moment opportun pour revenir aux travaux de la terre.

Grâce à la correspondance que nous entretenons avec nos anciens élèves, nous pouvons donc chaque année dresser la liste de tous ceux qui vivent de l'agriculture. Ils sont actuellement au nombre de 80, parmi lesquels nous comptons *treize colons* (10 à Béjaoua et 3 à Réghaïa), *six ouvriers* travaillant dans notre exploitation.

Nos nombreux entretiens de vive voix ou par écrit avec nos anciens élèves nous obligent à réfléchir ; ils nous font connaître l'état d'esprit de leurs propriétaires, leurs dispositions plus ou moins bienveillantes, ils nous donnent une idée assez exacte des débouchés que nous pouvons ouvrir à l'activité de nos jeunes agriculteurs. Des incidents rapportés et des faits acquis, je désirerais dégager quelques-unes des règles qui doivent nous guider pour assurer le succès de notre œuvre d'apprentissage agricole :

1° Nous ne devons guère compter sur les propriétaires de l'Algérie et de la Tunisie pour le placement de nos élèves.

2° L'Egypte, le Canada et peut-être l'Argentine nous permettront de leur assurer des débouchés.

3° Il faut développer chez nos élèves tunisiens l'esprit d'émigration, les pousser à quitter leur pays natal. Ce besoin s'impose aussi bien pour les jeunes gens de la ville que pour ceux qui se destinent à l'agriculture.

4° En Tunisie et en Algérie, ils ne pourront se maintenir dans l'agriculture que sous la protection de l'*Alliance* par le métayage ou le fermage.

En Tunisie et en Algérie, pour des raisons de prévention ou d'économie, nous comptons peu d'élèves au service des propriétaires français, qui donnent leur préférence à leurs compatriotes pour les emplois de confiance de gérants et à des ménages siciliens comme sous-ordres : un colon français a du se séparer de notre élève, dont il appréciait cependant le travail et l'honnêteté, il avait besoin d'un contremaître marié, le mari s'occupant des travaux agricoles et la femme de son ménage. Ce même élève, après force démarches, croit avoir trouvé un poste définitif auprès d'un ancien médecin de l'armée qui exploite une vacherie et un jardin dans les environs de Bizerte; il est bientôt rendu à la triste évidence. Marié à une femme dévote qui s'aperçoit que notre jeune homme ne fréquente pas l'église même les dimanches, le patron fait subir à son contremaître israélite toutes les humiliations, l'oblige à travailler à la pioche après l'avoir traité en chef, réduit sa paie à celle d'un simple journalier et finit ainsi par l'évincer. D'autres colons, malgré la conviction de trouver en nos pupilles d'excellents auxiliaires, n'osent pas les utiliser, par méfiance ou par crainte de la désapprobation de leur entourage. M. Marchegay, ancien élève de Grignon, colon à Mateur, est enchanté de son gérant israélite; il m'exprimait sa surprise que ses congénères n'imitent pas son exemple: « L'israélite, dans ce pays comme au Maroc, « devrait être notre meilleur auxiliaire, l'intermédiaire tout « indiqué entre les Français et les Arabes dont il connaît la « mentalité, les mœurs et la langue. » Propagez donc ces « judicieuses idées, l'en ai-je prié, parmi vos voisins, vous « ferez œuvre utile et vous serez un excellent collaborateur « de l'œuvre de colonisation et de notre institution. »

Nous sommes donc d'avis de développer en eux l'esprit d'émigration : n'a-t-il pas trouvé d'emploi dans son pays natal, le Tunisien comme le Turc ou le Bulgare doit être prêt

à s'embarquer pour le Canada, pour l'Egypte. C'est pourquoi nous avons introduit dans notre programme l'enseignement de la langue arabe parlée et de la langue anglaise. Nous faisons lire à nos élèves la correspondance de leurs camarades établis en Egypte, en Amérique, nous faisons circuler de nombreuses brochures traitant du travail agricole et de la colonisation dans ces pays lointains.

Promotions actuelles. — Suivant récapitulation, le nombre total de nos élèves au 1er octobre 1906 est de 57 répartis ainsi :

1re année, 14; 2e année, 17; 3e année, 11; 4e année, 8; 5e année, 7, dont 36 Tunisiens, 1 Algérien, 1 Marocain, 15 Turcs et 4 Bulgares.

D'ici deux ou trois ans, notre effectif scolaire sera composé presque en totalité de Tunisiens, les élèves originaires de Turquie et de Bulgarie préfèrent se rendre à Or Yehouda ou à Mikweh, ce dont nous n'avons pas à nous inquiéter, mais à nous réjouir plutôt. Il est à souhaiter que l'organisation de notre essai de fermage à Réghaïa décide les candidats d'Algérie à venir à Djédéïda, nous n'avons actuellement qu'un seul élève algérien et il ne brille pas certes par son intelligence. Nous avons maintenu la fusion en deux classes de la 2e et 3e d'un côté, et de la 4e et la 5e de l'autre.

Travail, examens, emploi du temps, conduite. — Il a continué à régner dans notre internat un excellent esprit : tous, en général, sont soucieux de leurs progrès, l'avenir les préoccupe, ils s'arment pour la sortie de l'école ; tel apporte plus de soin aux cours et aux travaux d'horticulture qui espère y trouver plus aisément son gagne-pain; tel autre s'applique aux exercices d'arpentage et de nivellement, comptant, à l'exemple d'un de ses aînés fortunés, se créer une situation dans les travaux de drainage et d'irrigation. Tous tiennent à nous éviter le moindre sujet de blâme : être convoqué dans le bureau du directeur, pour y recevoir une observation, c'est considéré comme le dernier des châtiments. Ils sont d'ailleurs témoins de la sollicitude paternelle avec laquelle les élèves travailleurs et raisonnables sont traités à l'école et placés à leur sortie. Nous les encourageons dans la bonne voie par diverses sanctions; des primes sont allouées à ceux qui cultivent avec goût leurs jardinets, nous organisons des excursions pendant les fêtes dans les propriétés des environs, des visites dans les concours agricoles. Nous venons

enfin d'instituer des primes pour la production des plants d'oliviers et d'amandiers.

En plein mois de juillet et d'août, pendant les chaleurs les plus fortes de la saison, mes collaborateurs et moi nous nous sommes imposés le travail pénible des examens de fin d'année; j'ai tenu à interroger chaque élève sur chacune des matières enseignées, et, dans des compositions écrites, à leur poser un ensemble de questions choisies dans le but de bien me convaincre qu'ils conservent des leçons les éléments pratiques et utiles qu'ils sauront plus tard approprier ces connaissances aux conditions si différentes dans chaque situation : il importe beaucoup que nos apprentis retiennent les cours, mais il est bien plus essentiel qu'ils aient l'intelligence de l'application en temps et lieu des notions acquises. Ces examens généraux m'ont mis en mesure d'apprécier la méthode, le travail des professeurs et m'ont suggéré des remarques intéressant le choix des matières à enseigner.

Dans un internat plus que dans une école d'externes, la tâche du maître doit porter sans cesse sur l'éducation, les fautes commises à l'école et surtout les errements, les défaillances de ceux qui sont déjà aux prises avec la vie, constituent les sujets continuels de la morale pratique. Je ne me lasse d'appeler sur ce point l'attention de l'instituteur, du professeur de français, qui est de nous tous ici, celui qui est le plus souvent en contact avec nos élèves.

Pour assurer la marche régulière de l'enseignement, pour éviter les pertes de temps, et pour mieux faire connaître les élèves à leurs maîtres, j'ai organisé l'horaire de manière que chaque professeur soit en classe une matinée ou une après-midi entière, sans discontinuer.

Etat sanitaire. — Je vous disais tout à l'heure que je ne pouvais que me réjouir de la diminution graduelle de nos élèves originaires de Bulgarie et de Turquie ; venant de ces climats tempérés, ils ne supportent, qu'avec grave inconvénient pour leur santé, les 4 à 5 mois de l'été tunisien.

La Tunisie ne compte que deux saisons : l'hiver, en général froid, humide, avec des tempêtes fréquentes de vents, ce qui amène des rhumes, de la grippe, heureusement bénignes. Mais, c'est l'été qui est la saison la plus dure à traverser, nos élèves et le personnel en ont l'expérience. Les réserves de santé emmagasinées l'hiver se fondent bien vite au souffle du sirocco et à la chaleur du soleil implacable de l'été.

Exploitation. — Une assez longue expérience de la météorologie du Nord de l'Afrique, nous a appris à ne pas escompter une bonne récolte, malgré les plus réjouissantes apparences, elle nous a enseigné à ne jamais nous prononcer sur des probabilités, à nous interdire tout pronostic favorable sur le bilan d'une culture, surtout de céréales, en Tunisie, nous savons trop bien que le bénéfice réel ne peut être calculé que lorsque la batteuse a dit son dernier mot et rempli les sacs. Malgré toutes les leçons assez dures des campagnes précédentes, le colon le plus pessimiste, après les pluies abondantes de l'hiver et du printemps, et les conditions on ne peut plus satisfaisantes dans lesquelles a évolué la végétation, s'est cru en droit de ne plus douter, vers le commencement de mai, des résultats de l'année. Il a fallu en rabattre un peu le jour où le sirocco a soufflé sur le blé dans la période critique de la formation du grain, trop tard heureusement sur les avoines et les orges qui étaient déjà en pleine maturité. Mais combien a-t-il fallu encore « déchanter » au cours des battages!

Durant la période des labours et des semailles, nos métayers étaient encore sous le coup de l'indicible découragement de la précédente campagne 1904-1905; ils ont été éblouis par les espérances des céréales sur pied au printemps; aussi s'étaient-ils remis aux travaux de moisson avec une ardeur digne de tout éloge et qui méritait certes une rémunération moins avare.

La campagne de céréales de 1905-1906 présente cette double particularité: les denrées de consommation des animaux, pailles et grain, ont dû être achetées à des prix exorbitants, les dépenses pour les travaux culturaux ont été de ce fait de beaucoup majorées; d'autre part, la promulgation de la loi douanière favorisant l'industrie minotière en Tunisie a haussé les cours locaux du blé et a déterminé presque tous les colons à consacrer plus d'étendue à cette céréale, au détriment de l'avoine qui est cependant moins aléatoire que le blé; nos métayers ont suivi cette impulsion; contre 100 hectares d'avoine, ils ont ensemencé plus de 130 hectares en blé. A Djédéida, même remarque, 10 hectares avoine contre 16 hectares de blé, et à Béjaoua, en culture directe, une étendue égale a été réservée à chacune de ces 2 céréales. Les avoines ayant donné des rendements dépassant dans certains cas, 25 quintaux à l'hectare, les blés n'ont produit qu'un maximum de 8 quintaux, à l'hectare.

Voici le compte de l'exercice financier agricole 1905-1906 :

Dépenses.

Instruction et entretien des élèves	Fr.	43.880 95
Ateliers de forge et de menuiserie		110 40
Frais généraux		12.855 45
Bibliothèque		421 45
Mobilier		1.501 05
Constructions		2.832 05
Pharmacie		1.464 55
Primes aux meilleurs élèves		1.562 90
Grande culture		9.609 80
Vignes		2.987 35
Oliviers et huilerie		5.992 65
Minoterie		2.749 10
Vacherie		8.855 60
Locations de terres		3.056 30
Cultures irriguées		2.501 30
Total	Fr.	98.380 90

Améliorations foncières.

Nouvelles olivettes	Fr.	3.112 45
Défrichement de vignes		601 90
Matériel de chai		960 »
Minoterie, réparations		2.477 60
Total	Fr.	7.151 95

Recettes

Pension des élèves payants	Fr.	1.350 »
Menuiserie		185 60
Grande culture		11.308 95
Vignes et cave		4.618 85
Oliviers et huilerie		6.625 60
Minoterie		8.819 55
Vacherie		10.500 »
Location d'immeubles		2.000 »
— de terres		13.996 25
Cultures irriguées		2.499 60
Divers		475 95
Total	Fr.	62.380 35

Récapitulation

Dépenses

Instruction et entretien des élèves.	Fr.	58.528 80
Exploitation agricole.		39.852 10
Améliorations foncières.		7.151 95
Total.	Fr.	105.532 85

Recettes

Instruction et entretien des élèves.		1.535 60
Exploitation.		60.844 75
Total.	Fr.	62.380 35
Dépenses totales		105.532 85
Recettes totales.		62.380 35
Différence.		43.152 50
Recettes de l'exploitation.		60.844 75
Dépenses de l'exploitation.		39.852 10
Bénéfices de l'exploitation. . .	Fr.	20.992 65

COMPTES-RENDUS FINANCIERS

Dans toutes les listes qui suivent, les sommes sont en francs, à moins d'indication contraire.

I. COMITÉ CENTRAL.

Recettes et Dépenses de l'année 1906.

Recettes.

Cotisations	180.512 30
Dons à l'œuvre générale	9.678 30
Revenus divers	894.470 32
— du domaine de la Réghaïa (Algérie)	30.279 40
— de la Caisse de prévoyance	14.532 90
Subventions diverses pour les Ecoles	44.175 »
— de la *Jewish Colonization Association*	263.700 »
— du gouvernement tunisien	10.000 »
Pour les œuvres d'éducation d'Algérie	40.832 40
Cotisations perpétuelles	16.065 37
	1.504.245 99

Dépenses.

Ecole préparatoire de filles	68.864 90
Ecoles primaires, garçons et filles	726.195 15
Œuvre de nourriture	68.945 65
Habillement des élèves pauvres	28.343 30
Ecoles secondaires et supérieures	13.046 20
Réparations aux immeubles scolaires	11.911 60
Apprentissage des garçons en Orient	69.700 80
— des filles en Orient	18.275 85
Ecole professionnelle de Jérusalem	83.358 15
Ecole agricole de Jaffa	62.441 73
Ferme-école de Djédeïda	68.772 80
A reporter	1.219.856 13

Report	1.219.856 13
Dépenses pour le domaine de Réghaia (Algérie)	41.685 50
Allocations et subventions diverses	38.909 25
Bibliothèque	8.115 85
Impressions	18.705 85
Affranchissements	6.623 35
Loyers	8.673 30
Frais divers	63.130 20
Dépenses du bureau de Berlin	44.729 45
Versé à la Caisse de prévoyance	14.532 90
Cotisations perpétuelles versées au capital	16.065 37
	1.481.027 15

Recettes	1.504.245 99	
Dépenses	1.481.027 15	
Excédent de recettes		23.218 84
Achat et construction d'immeubles scolaires		76.490 45

Ecole Normale israélite orientale.

Recettes et revenus divers	109.543 11
Dépenses de l'Ecole préparatoire des garçons	105.274 10
Excédent porté au Capital	4.269 01

11. COMPTE DE CAISSE

ET DE COTISATIONS DE DIVERS COMITÉS

POUR L'ANNÉE 1906.

Comité de Berlin.

Doit.	En caisse	M.	5.436 19
	Envoi du Comité Central	—	46.700 90
	Souscription russe (1905-1906)	—	65.837 88
	Souscription marocaine		80 »
	Cotisations	—	25.251 01
	Cotisations perpétuelles	—	3.710 »
	Dons pour l'œuvre générale	—	2.705 40
	Dons pour l'œuvre locale de secours	—	4.708 96
	Recettes et rentrées diverses	—	1.045 85
	Intérêts	—	1.127 43
	Divers	—	155 »
		M.	156.758 62

Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	61.113 75
	Envoyé à Bialystok	—	22.027 85
	Dépenses pour l'œuvre d'émigration	—	25.876 65
	Envoi à différents Comités	—	2.950 »
	Frais généraux du bureau	—	16.091 08
	Frais pour la propagande	—	19.692 55
	Frais de statistique	—	1.200 »
	Frais divers	—	141 45
	Solde en caisse	—	7.665 29
		M.	156.758 62

Comité de Breslau.

Doit.	Solde au 1er janvier 1906	M.	36 40
	Cotisations annuelles	—	2.111 »
	— des localités ressortissantes	—	1.541 60
	Dons à l'œuvre générale	—	36 »
	Dons pour les israélites russes	—	25 »
	Cotisations perpétuelles	—	120 »
		M.	3.870 »
Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	3.676 60
	Frais	—	101 30
	Secours	—	72 45
	Solde en caisse au 31 décembre 1906	—	19 65
		M.	3.870 »

Comité de Budapest

Doit.	Cotisations annuelles	K.	5.591 »
	Intérêts de la fondation Ungar Benjamin et Mme Ingusz Babette	K.	50 »
	Intérêts de l'argent en dépôt	—	169 36
	Dons à l'œuvre générale	—	325 »
		K.	6.135 36
Avoir.	Envoyé au Comité Central	K.	5.601 66
	Frais	—	287 15
	Solde en caisse	—	246 55
		K.	6.135 36

Comité de Cologne.

Doit.	Solde en caisse au 1er janvier 1906	M.	131 01
	Cotisations	—	8.370 21
	Dons pour l'œuvre générale	—	421 90
	— pour les israélites de Palestine	—	119 84
	— pour les israélites de Russie	—	63 05
	— pour les écoles	—	31 90
		M.	9.137 91
Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	6.000 »
	Impressions	—	657 59
	Affranchissements	—	939 75
	Divers	—	933 50
	Solde en caisse au 31 décembre 1906	—	607 07
		M.	9.137 91

Comité de Dürkheim a. d. H.

Doit.	Cotisations annuelles	M.	2.806 34
	Dons pour l'œuvre générale	—	111 12
	— pour l'école agricole de Jaffa	—	265 50
	— pour les israélites de Russie	—	2.000 »
	— pour l'hôpital de Jaffa et divers	—	600 »
		M.	5.782 96
Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	5.700 46
	Frais	—	82 50
		M.	5.782 96

Comité de Mannheim.

Doit.	Solde en caisse au 1er janvier 1906	M.	646 41
	Cotisations annuelles	—	2.634 »
	— des localités ressortissantes	—	1.721 60
	Dons	—	60 »
		M.	5.062 01
Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	4.002 85
	Frais	—	341 75
	Secours	—	60 »
	Solde en caisse au 31 décembre 1906	—	657 41
		M.	5.062 01

Comité de Nuremberg.

Doit.	Cotisations annuelles	M.	5.924 64
	Dons	—	332 »
		M.	6.256 64
Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	5.889 50
	Frais	—	367 14
		M.	6.256 54

Comité des Pays-Bas.

Doit.	Solde en caisse au 1er janvier 1906	Fl.	1.991 71
	Cotisations annuelles	—	1.300 »
	— des localités ressortissantes	—	3.082 36
	Intérêts des sommes en dépôt	—	142 01
	Intérêts du legs Gompen	—	11 57
		Fl.	6.527 65

Avoir.	Envoyé au Comité Central	Fl.	4.000 »
	Dépenses diverses	—	86 16⁵
	Solde en caisse au 31 décembre 1906	—	2.441 49
		Fl.	6.527 65⁵

Comité de Posen.

Doit.	Solde en caisse au 1er janvier 1906	M.	275 73
	Cotisations annuelles	—	1.260 10
	— des localités ressortissantes	—	634 85
	Dons	—	43 50
		M.	2.214 18

Avoir.	Envoyé au Comité Central	M.	1.795 50
	Secours à des israélites russes	—	270 »
	Frais	—	135 83
	Solde en caisse au 31 décembre 1906	—	12 85
		M.	2.214 18

III. LISTE GÉNÉRALE

DES

COTISATIONS, DONATIONS ET FONDATIONS PERPÉTUELLES

Les sommes sont celles qui ont été versées par les donateurs ou souscripteurs ou l'évaluation des valeurs remises par eux au cours du jour de la réception de ces valeurs. Les donations nouvelles offertes en 1906 sont réunies à la fin de ce chapitre.

1. *Cotisations perpétuelles anciennes.*

Acqui, Mme Elisa Ottolenghi, veuve Debenedetti, pour l'œuvre des écoles, 1.500; legs de Mme Estella Torre, veuve Ottolenghi, 500. — Alexandrette, M. Emile Franck, 100. — Alexandrie (Egypte), M. Semah Amram et Mme Sarina Amram, 2 obligations Crédit Foncier Egyptien, 500; les héritiers de S.-S. Coronel, 500; (en l. st.) MM. Aghion Bohor, 10; Aghion David, 20; Aghion Giacomo, 20; Aghion Isaac, 20; Aghion Joseph-Isaac, 10; Aghion Moïse, 10; Aghion Rahmin, 40; Bardo Salomon, 10; Fis Mussa, 20, Fischer B., 20; Guebali Elia, 10; Goar Joseph, 10; Gren Abr., 10; Ismalum Ignace, 20; Israël Abraham, 10; baron Bohor Lévi de Menasce, 40; baron Elie-Lévi de Menasce jeune, 10; baron Jacob-Lévi de Menasce, 100; baron Jacques-Lévi de Menasce, 10; Mires Haroun, 10; Naggiar Jacques, 10; Pepe Victor-A., 20; Piha Abraham, 40; Rolo Jacques, 10; Salama Pinhas di G., 20; Salama Salomon di G., 20; Sasson Salomon, 10; Suarès Joseph-Isaac, 20; Tilche B. et fils, 40; Toriel Elia, 10; Tubi Scialom, 20; total en francs, 11,550; M. Adolphe Green, une obligation du Crédit foncier égyptien, 250; Mlles Esther, Rachel et Marguerite Hadgès, en mémoire de leur regretté père, M. Nissim Hadgès, 303; M. le baron J. de Menasce, en mémoire de son regretté père, M. le baron Elie-J.-L. de Menasce, 500; MM. Félix et Benjamin Tuby, en mémoire de leur regretté père, M. Chalom Tuby, 200. — Alger, par M. le grand-rabbin Bloch : MM. Gabriel, Moïse, Jacques, Isaac et Emmanuel Bloch, en mémoire de leur père bien-aimé, M. Hirtz Bloch, de Soultz (Haut-Rhin), décédé à l'âge de 87 ans, le 26 schebat 5645 (11 février 1885), 100; Mme Vve Hay-Lellus, en mémoire de son époux, M. Israël Hay-Lellus, 930; M. Félix Jaïs, pour honorer la mémoire de son vénéré père, 54 francs de rente française 3 0/0, 1 obligation Ville de Paris 1865; legs de Mme Vve Sfez, 4 obligations tunisiennes, 2,000; M. Léon de David Stora, en mémoire de sa regrettée fille, Irma Stora, décédée le 2 décembre 1902, à l'âge de 12 ans, 200. — Les professeurs des

Ecoles de l'Alliance, reliquat d'une souscription faite entre eux en mémoire de M. Isaac Kann, secrétaire général du Comité Central, 305.25; en mémoire de M. Isidore Lœb, 843.50. — Altenstadt a/Iller, legs de M. Joseph Meyer, 250. — Altkirch, Mme Landauer jeune, de Lyon, Mme E. Weill, de Saint-Louis, nées Meyer, en mémoire de leurs regrettés parents, M. Charles Meyer et Mme Pauline Meyer, née Bloch, d'Altkirch, 200; M. Nephtali Lévy, rabbin, en mémoire de son père, M. Aron Lévy, de sa mère, Mme Marie Lévy, née Marx, de son fils Aron Lévy, de sa sœur Adèle Lévy, de son beau-frère Henri Katz, tous décédés à 18 mois d'intervalle, 110. — Amsterdam, legs de M. Philip-M. Diamant, une obligation de la ville d'Amsterdam de 100 florins 3 0/0; legs de M. M.-H. Fless, 208; M. J.-M. Goudsmit, 210; legs de M. M.-D. Kalker, un titre de 100 florins rente néerlandaise 2 1/2 0/0, n° 2424 E; legs de M. Rudolph Lehmann, 1,050; legs de M. S.-E. Nijkerk, ancien président du Comité régional néerlandais, 1,115.15; M. B.-S. Ries, 208. — Anonyme, 1 obligation Panama à lots 1888. — Asti, legs de M. Salomon Artom, décédé le 30 octobre 1891, 250. — Augsbourg, legs de M. S.-L. Binswanger, 1,231.75; legs de M. Jacob Binswanger, 575; legs de M. Maier Buttenwieser, 245; legs de M. Isaac Feist, 245.70.

Baden, M. Sylvain Guggenheim et Mme Moritz Guggenheim, à Roubaix, en mémoire de leur père, M. Moses-J. Guggenheim, 500. — Bagdad, Mme Khazma, fille de Saleh Khazma, 300; legs de Mme Hana-Isaac Salman, 980; MM. Ezra Sassoon Ishayek frères, en mémoire de leur père, 2,415; M. et Mme J.-D. Sémach, en mémoire de leur fils Henri, décédé le 31 mars 1902, 100. — Bahia, M. Jacques Israël, en mémoire de son frère, M. Léon Israël, décédé le 22 heswan 5642, 100; M. Coschel Kahn, 250; legs de M. Samuel Neels, 600. — Baja, legs de M. Gerson Rosenberg, 426.90; legs de M. Moritz Rosenberg, 420.85. — Bale, legs de M. et Mme Baer-Woog, 1,000 en capital, plus une rente annuelle de 12 fr.; legs de M. Gustave Borach-Halff, 500; M. S. Dreyfus-Neumann, en mémoire de sa femme, Mme Marie Dreyfus, née Neumann, 1,000; legs de M. Samuel Dreyfus-Neumann, en faveur des écoles, 1,000; Mme Vve Dreyfus-Rosenblatt, en mémoire de son époux, 485; la famille de M. Daniel Guggenheim, en mémoire de M. Daniel Guggenheim, décédé le 15 juillet 1887, une obligation du Trésor français 4 0/0 (remboursable en 1907), 500. — Baltimore, legs de Mme Fanny Blum, 515.60. — Barr, les enfants de Cerf Weil et Rosalie Bloch, décédés à Epfig, à la mémoire de leurs parents, 200; legs de M. Henri Weil, 200. — Baume-les-Dames, MM. Gustave et David Weil et Mme Hortense Lévy, née Weil, en mémoire de leurs regrettés parents, Raphael et Henriette Weil, de Hatten, 150. — Baumholder, legs de M. Emmanuel Culmann, en sa mémoire et en mémoire de sa femme, Mme Hélène Culmann, née Schneider, 100. — Bayonne, legs de M. Aron Gomès jeune, 1,050; legs de M. Jacob

Nunès fils aîné, 1,050. — BELFORT, legs de M. Clément Bernheim, 200; M. et Mme Brunschwik-Schwob, en mémoire de leur père, M. Jacques Schwob, décédé le 21 septembre 1903 (veille de Rosch Haschanah), un titre de 10 francs de rente française 3 0/0; M. Moïse Bumsel, en mémoire de sa fille, Jeanne Bumsel, décédée le 25 octobre 1900 (2 Heschwan 5661), 500; Mme Vve Félix Dreyfus et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, M. Félix Dreyfus, décédé le 31 janvier 1902 (23 schebat 5662), un titre de 10 francs de Rente française 3 0/0, estimé 330 francs; M. Léon Hauser et Mme Vve Auguste Lévis, en mémoire de leur regretté père, M. Moyse Hauser, un titre de 6 francs de rente française 3 0/0, 205; Mme Vve Sarah Lehmann et ses enfants, en mémoire de M. Gamaliel Lehmann, leur époux et père, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, le 7 marheschwan, 100; en mémoire de leur mère, 100; Mme Vve Auguste Lévis et ses enfants, en mémoire de M. Auguste Lévis, leur époux et père, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort (9 octobre 1884), 242.20; M. et Mme Edmond Picard, M. Edmond Lévy et Mlle Myria Lévy, en mémoire de leurs regrettés parents, M. Adam et Mme Sybylle Lévy, 9 fr. de rente française, 3 0/0, 310; Mme Vve Pauline Schwob et ses enfants, en mémoire de M. Louis Schwob, leur époux et père, 156. — BERLIN, fondation faite par un israélite berlinois en titres d'une valeur d'environ 8,000 marcs; M. Nathan Bernstein, 147; M. Edgar Burchardt, 147; Dr Eugen Hirschberg, 367.50; M. Alexander Katz, 147; M. Mannheim Krakauer, 147; Mme Johanna Lévy (22 Nissan 5666, 17 avril 1906), 375; M. Hermann Loewenthal, 147; M. Julius Lowinsky, 147; M. J. Mandelbaum, 147; M. Julius Preuss, 147; M. Max Rosenthal, 147; M. Louis E. Sachs, 147; Mme Vve Julius Seligsohn, en mémoire de son époux, 21 février 1817-13 novembre 1883, 375; legs de M. Adolph Rubens et de son épouse, Mme Emilie Benzilen, 187.50; legs de M. Carl August Hirsch, 500; par le Comité, legs de M. Jacob Hamburger, 375; M. le Dr Moritz Löwinsohn, 187.50; legs de M. Abraham Malachowsky, 375; M. Salomon Pachter, 150; M. Paul Schlochauer, 245; M. Ernest Wallach, 245. — BESANÇON, M. et Mme Ad. Blum, en mémoire de leur fils Georges, 208; Mme Vve Benoit Dreyfus, 200; Mme Vve Benoit Dreyfus, née Clémence Waille, en mémoire de ses sœurs, Mme Judith Bloch, née Waille, et Mlle Ernestine Waille, et de sa nièce Mlle Eugénie Bloch, 200; Mmes Waille, en mémoire de leur frère, M. Isaac Waille, 200. — BIENNE, M. Marc Goschler, en mémoire de son petit-fils chéri, Maurice Klotz-Goschler, décédé à Paris le 7 mai 1884, à l'âge de 8 ans, 200. — BIESHEIM, Mme Vve Moïse Isaac, en mémoire de son mari, M. Moïse Isaac, décédé le 14 tebet 5641, 100; Mme Vve Isaïe Lévy, née Greilsammer, en mémoire de son mari, décédé le 16 novembre 1881, 100. — BINGEN, M. Joseph Meyer, 1,300. — BLAMONT, legs de M. Gustave Veil, 1,000; les enfants de M. Salomon Lévy,

en mémoire de leur père, 150. — Bliecastel, les quatre enfants d'Abraham et Léa Lévi, en mémoire de leurs parents, 300. — Bologne, legs de M. Isacco Cavalieri, 300. — Bombay, M. M. Haffkine, 251. — Bordeaux, legs de M. Joseph Alexandre, 500; M. David-Georges Dalmeyda, en mémoire de son cher et bien-aimé père, M. Abraham-Henry Dalmeyda, 100; Mlle Séphora Dalmeyda, en mémoire de son cher neveu, Abraham-Henry Dalmeyda, 200; M. Nathan Schwartz, ancien membre du Consistoire israélite du Bas-Rhin, en mémoire de sa femme, Mme Just. Schwartz, 139; Mme Ernest Dreyfus-Schwartz, en mémoire de sa mère, Mme Justine Schwartz, 139; Mme Ernest Dreyfus-Schwartz, en mémoire de son regretté père, M. Nathan Schwartz, un titre de 5 fr. de rente française 3 1/2 0/0. — Borne, legs de M. Jacob Salomon Spanjaard, fl. 250. — Boston, M. Alfred-A. Marcus, conjointement avec sa fille Mary-Ann et son fils Siméon, en mémoire de leur femme et sainte mère, 1,554.60; pour faire dire, le 11 nissan de chaque année et les jours de fête, un kaddisch en mémoire de son épouse Keila, fille de Juda, 107; anniversaire de la mort de sa mère, 84.95. — Bottosani, M. Hillel Kahane, 100. — Boulay, les enfants de Mme Bénédic, en mémoire de leur mère, 100; M. Bernard Rheims, 100. — Bradford, legs de Ch.-Samuel-Joseph Semon, esq., pour l'œuvre d'éducation de l'*Alliance*, 37,882.35. — Breslau, en mémoire de M. David Bloch, décédé à Tarnowitz le 25 ab 5648, par ses héritiers: Mme Vve Amalie Bloch, née Loewy; Mme Marie Ginsberg, née Bloch; MM. Carl et Lippmann Bloch, ses enfants; M. Salomon Ginsberg, son gendre; Mme Amalie Bloch, née Ritter, et Mme Marie Bloch, née Roth, ses brus, 1 obligation de la dette d'Etat, royaume de Hongrie, de 100 florins or, 4 0/0; M. le Dr Georg Caro, en mémoire de sa mère Mme Hermine Caro, 250; legs de M. Arnold-B. Fraenkel, 728.50; Mme Hermann Fuchs et ses enfants, en mémoire de M. H. Fuchs, leur époux et père, 187.50; legs de M. Isidore Fuchs, 150; legs de M. Marcus Fuchs, 375; Mme Vve Rosa Feinberg, sa cotisation perpétuelle et celle de son fils, Joseph Feinberg, 375; Mme Z. Hamburger, en mémoire de son mari, 187.50; legs de M. Jonas Hirschel, 1,250; Mme Rosalie Karnowski, 625; M. Simon Kuznitzky, 187.50; legs de M. Abraham Hirsch Leipziger, de Neisse, 250; legs de M. Edm. Oppenheim, 312.50; M. Sachs-Hies, 125. — Brieg, Mme Vve Rœschen Dresdner, pour elle-même et pour son mari, M. Jacob Dresdner, de Kreuzburg, 200. — Brody, M. Charles Kornfeld, en mémoire de son frère, M. Léo Kornfeld, 100. — Bruchsal, M. Isidor Baer, sa femme, Mme Sophie, née Benario, et sa mère Mme Régina Baer, veuve de M. Jacob Baer, née Baer, 375. — Bruxelles, M. E.-A. Astruc, grand-rabbin de Belgique, en mémoire de son père, M. Mardochée Astruc, et de sa mère, Mme Néhéma Astruc, 168; legs de M. J.-R. Bischoffsheim, 25,000; Mme Marie Goldschmidt, née Woog, en souvenir de son regretté époux,

M. Benedict-Léopold Goldschmidt, 5,000; M. Leo Hirsch, en mémoire de sa femme, Mme Johanna Hirsch, née Freudenberg, décédée le 6 décembre 1901 (25 kislew 5662), 250; Mme Léon Level, en mémoire de son mari, décédé le 30 avril 1902 (23 nissan 5662), 200; Mme Vve Joseph Oppenheim, en mémoire de son époux, membre du Comité Central, 10,000; en mémoire de son fils, M. Paul Oppenheim, trésorier de l'*Alliance*, 2,000; legs de Mme Joseph Oppenheim, 10,000; MM. J. Erlanger, Lucien May, Dr A.-A. Bimsenstein, G. Kinsbourg, en mémoire de M. le Dr L. Loeb, décédé le 9 février 1894, 100; legs de M. Maurice Rosenbaum, décédé à Bruxelles, le 13 mai 1894, 3,000. — Bucharest, don de M. Moreno Ascher, en mémoire de sa mère, Mme Sara Ascher, 2 obligations Crédit Foncier roumain, 5 0/0, 2,000; en mémoire de son père Salomon Ascher, une obligation Crédit Foncier Bucharest 5 0/0, 5,000; legs de M. Joseph-S. Halfon, 1,720; legs de M. Sabetay Halfon, inscrit sous le nom de Donation Sabetay Halfon, 5,000; M. Michel Halfon, en souvenir de son père, M. Abraham Halfon, 1,000; M. Salomon Halfon, en souvenir de son grand-père, M. Abraham Halfon, 1,000; fonds Henry-Joseph Halfon, 1 obligation 5 0/0 de la Société du Crédit foncier urbain de Bucharest, 5,000; legs de M. J. Lœbel, en mémoire de Mme J. Lœbel, 3,000; la Société *Zion*, 300. — Budapest, M. David Adler, 100; M. Bernhard Deutsch de Hatvan, 500; par M. Bernhard Deutsch de Hatvan, legs d'un anonyme, 1,101.80; Mme Vve Bernhard Deutsch de Hatvan, en mémoire de son époux, membre du Comité Central, décédé à Budapest, le 26 octobre 1893, 6,000; M. Joseph von Deutsch, 200; legs de M. Joseph v. Deutsch, 1,000; M. Joseph-J. Deutsch. 428; M. Heinrich von Freund, 1,224.20; M. Siegm. Gomperz, 723.60; M. Joseph de Hatvany-Deutsch, 629.25; legs de M. Hermann Hirsch, 500; M. Siegm. Kohner, 107, M. Sandor Lederer, 54; MM. L.-M. et Ph.-M. Künewalder, conformément aux dispositions testamentaires de M. Philippe-M. Künewalder, décédé à Budapest, le 16 février 1901, en faveur de diverses institutions en Palestine, 10,000; M. Odon Mauthner, 209; legs du médecin en chef et conseiller royal, M. le Dr Rozsay de Rurakoz, 773.80; M. Ferdinand Schlosberger de Tornya, 100; M. Karl Schwab, 107; M. Sandor Schwab 214; M. Simon Stern, 214; legs de M. Albert Singer, 400; legs de M. Salomon Taub, 956.20; M. Alexandre Wahrmann, 1,000; M. Josef Wahrmann, 107; M. Emmanuel-I. Weiss, 202.45; legs de M. Wolfgang Weisz, instituteur de l'école de la communauté de Budapest, un titre de 100 florins de rente autrichienne 5 0/0, n° 321.597; legs de M. Julius Wolfner, 1,069. — Buenos-Ayres, M. et Mme Charles Lévy, en mémoire de leurs parents bien aimés, M. Salomon Boris et Mme Sara Boris, née Lévy, de Mohrange, 100; M. Joseph Lévy et Mme Soeurette Lévy, née Worms, de Hellimer, 100; M. Alfred Wolff, en mémoire de son père, M. Aron Wolff, de Weinberg, 116.50. — Buk, legs de M. J. Buch, 187.50.

CAIRE (LE), legs de M. Isaac Menahem Rofé, en faveur de l'école de l'*Alliance*, 1,274.40. — CARLSRUHE, legs des enfants de Mme Vve Thérèse Ettlinger pour honorer la mémoire de leur mère, 250; M. le Dr Léopold Homburger et Mlle Emma Homburger, en mémoire de leur mère, Mme Vve Betty Homburger, née Goldschmidt, décédée le 5 mai 1887, 1,000; legs de M. Albert Haas, 250. — CARPENTRAS, Madame..., en mémoire de son regretté mari, 150. — CERNAY, M. Salomon Katz, 100. — CHARMES, M. Emile Isidor, en mémoire de sa femme, née Sophie Blum, décédée le 10 juillet 1885, 100; la famille de M. Lazard Marx Isidor, en mémoire de M. Lazard Marx Isidor, décédé à Charmes le 11 août 1893, 150. — CHAUX-DE-FONDS, M. Théodore Lévy et ses enfants, Coralie et Rodolphe, en mémoire de leur bien-aimée et regrettée épouse et mère, décédée le 11 Siwan 5660 (8 juin 1900), 300; Mme Lazare Braunschweig, en mémoire de son fils Albert, 137.50; les enfants de Mme Vve Gabriel Didisheim, en mémoire de leurs parents M. Gabriel Didisheim, décédé à Saint-Imier, le 29 mai 1873, et Mme Vve Zélie Didisheim, née Marx, décédée à Chaux-de-Fonds, le 5 juin 1890, 300; Mme Fanny Didisheim-Goldschmidt, en mémoire de son regretté mari, M. Jacques Didisheim-Goldschmidt, 200; M. Eliacin Marx et Mme Edgard Bloch, née Marx, en mémoire de leurs parents, M. et Mme Maurice Marx, 1,000; M. Henri Picard, en mémoire de son père, M. Léopold Picard, 164.50; MM. Louis, Maurice et Aimé Rueff, en mémoire de leurs parents, Mme Rosalie Rueff, née Dreyfus, décédée à Colmar, le 6 février 1883, et M. Baruch Rueff, décédé à Colmar, le 19 avril 1888, 300; Mme Julie Rueff, en mémoire de son mari, M. Aimé Rueff, décédé à Chaux-de-Fonds, le 12 octobre 1895, 300; M. Maurice Rueff et Mme Maurice Rueff, née Marie Didisheim, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage, 7 juin 1876-1901, 600. — CINCINNATI, legs du Dr Lilienthal, inscrit sous le nom de fondation Lilienthal, 2,568.75. — COBLENCE, legs de M. Isaac Brag, 1,250. — COLMAR, M. Moïse Lang, 114; M. et Mme Moïse Lang, en souvenir de leur fille Angèle, 117; M. Charles Lévy, en mémoire de son père, M. Benjamin Lévy, 117; M. Charles Lévy, en mémoire de sa femme, Mme Charles Lévy, née Eugénie Hirsch, décédée le 14 avril 1901, 1,000; Mme Vve Elie Samuel, M. Oscar Samuel et Mlle Jeanne Samuel, en mémoire de leur regretté époux et père, 200; M. Jules-Salomon Bloch, Mme Z. Gerst, née Bloch, Mme Hauser, née Bloch, en mémoire de leurs parents, M. Salomon Bloch, de Belfort, et Mme Dina Weill, 300; les enfants de M. Seligmann Meyer et de Mme Babette Meyer, née Haas, en mémoire de leurs parents, 150. — COLOGNE, M. Gottschalk, 150; legs de M. Abraham Isaac, 375; legs de M. Simon Simon, 375. — CONSTANTINOPLE, les enfants du docteur David-Antoine Abelès et de Mirza Abelès, en mémoire de leurs parents, 120; M. Benoît Brunswick, 100; M. David Cohen, en mémoire de sa sœur Rachel, femme de Jacob Rousso, décédée au Caire, le 9 tebet 5645, 240; legs

de M. Lazzaro Franco, 500; les enfants de Mme Sultanizza Franco, en mémoire de leur regrettée mère, 500; les fils d'Abraham Levi Kezaptchiouglou, en mémoire de leur père, 1,480.70; la Société de secours mutuels *Ahemla*, 1,420; par M. le Dr Mentèche Bey Galimidi, la Société *Seror Ahaïm*, 270; les élèves de l'école de filles de Galata, 60; les élèves de l'école de filles d'Ortakeuy, 65. — COPENHAGUE, la famille de M. le grand-rabbin Dr A.-A. Wolff, à l'occasion de son 90me anniversaire, 140. — CRACOVIE, M. Abraham Gumplowicz, 132; Mme Vve Dr Ludwica Schanzer, 100. — CSERVENKA, M. Salomon Lobl, 105.

DAMAS, M. Saleh Belilos, en mémoire de son père, M. Jacob Belilos, 190.80. — DANNENBERG, M. Herman Pollack, 100. — DIEUZE, M. Jules Salmon, en mémoire de sa femme, Mme Agathe Salmon, décédée le 31 octobre 1885, 100. — DIJON, M. Moïse Blum-Sée et Mme Palmyre Blum-Sée, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage, 491.95; M. Léon Sée, 192; M. Léon Sée, à l'occasion du 25e anniversaire du mariage de ses enfants, M. et Mme Blum-Sée, 108.45; Mme Edmond Lantzenberg, née Weill, pour honorer la mémoire de ses regrettés parents et frère, M. Léo Weill, d'Obernai, Mme Léo Weill, née Julie May, M. Auguste Weill, 4 francs de rente française 4 1/2 0/0. — DONNELAY, la famille de M. Samuel Lévy et Mme Gittchen Schwab, 100; M. Constant Lévy, 100; M. Constant Lévy, pour son père, M. Salomon Lévy, 100; M. Louis Lévy, 100. — DÜRKHEIM a. d. H., Anonyme, 250; M. le Dr Adolphe Salvendi, rabbin régional, en mémoire de sa femme Augusta, née Meyer, 100; à la mémoire de Mlle Amalia Gottscho, 125. — DURMENACH, Mme Salomon Lang, en mémoire de son mari, M. Salomon Lang de Josué, 1,000. — DUSSELDORF, les enfants de M. Michael Simons, à la mémoire de leur père, 500.

EICHSTETTEN, legs de M. Maier Pickart, dont les revenus sont affectés à des récompenses pour les élèves les plus méritants des écoles de l'*Alliance* en Palestine, 625. — ELBEUF, Mme Alfred Dreyfus et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, décédé le 3 août 1897, 200; Mme Vve Weill-Kinsbourg et ses enfants, en mémoire de leur regretté mari et père, M. Isidore Weill-Kinsbourg, décédé le 10 juillet 1895, 200. — EMMENDINGEN (Bade), à la mémoire de notre chère mère, Mme S.-M. Weyl, née Bloch, 17 juillet 1817 — 20 avril (13 nissan) 1883, 100. — EPINAL, Mme Elmire Cahen, M. Elie Lévy et ses enfants, en mémoire de Mme Elie Lévy, née Sara Paraf, leur épouse et mère, décédée le 31 août 1885, 136; Mme Ernest Cahen, née Elmyre Lévy, en mémoire de son père M. Elie Lévy, décédé à Altkirch, le 23 mars 1895, et de son frère, M. Jules Lévy, décédé à Epinal, le 29 avril 1894, 6 fr. de rente française, 210; legs de Mme Désiré Lazard, née Léontine Cahen, 500; Mme Gerson Mauss et ses fils, en mémoire de Gerson Mauss, décédé à Paris, le 3 juin 1896, 500.

FALKENBERG, M. D.-L. Glogauer, en mémoire de sa femme, Henriette

Glogauer, née Forell, décédée le 29 novembre 1894 (1er kislew 5655), 125; legs de M. le Dr L. Glogauer, 200. — Fegersheim, M. Salomon Ledermann, en mémoire de son épouse Adèle, née Weill, 100. — Ferrare, legs de M. Salomon Bassani, 400; legs de M. Giosafatte Hanau, décédé le 13 avril 1884, 132. — Florence, legs de M. Cesare Fiorentino, 191.25; M. Giacomo Montebarraccio, 293; legs de M. Moïse Reggio, 2 titres de rente italienne de 10 lires chacun, 375; legs de M. Marco Trèves, 15 fr. de rente italienne 5 0/0. — Fontainebleau, Mme Vve Jules Metzger, en souvenir de son époux, 100; legs de M. Elie-Jacob Zegelaar, 200. — Forbach, les fils de M. Léon Cahen, en mémoire de leur père, décédé le 22 octobre 1884, à Paris, 100. — Francfort-s/M., M. Philipp-B. Bonn, pour un anonyme, 2,143.75; M. Ferdinand-M. Gamburg, en mémoire de Mme Mina Gamburg, née Geiger, 125; les héritiers de M. F. Gamburg, 250; les héritiers de Mme Julie Gamburg, née Cahen, 179.25; M. J. Glazier et Mme Berthe Glazier, née Kohn, 492; legs de M. Max Heim, 1,314.15; Mme Elise Heim, en mémoire de son regretté mari, M. Max Heim, décédé le 16 août 1900, 625; legs de Mme Treutchen Hœchberg, née Strauss, 625; M. Raphael M. Kirchheim, en mémoire de notre inoubliable frère, M. Isaac Kirchheim, 500; legs de M. N.-M. Oppenheim, 618; legs de M. Léopold Goldschmidt, 5,668.50; legs de M. Jacques Snatich, 11,737.50. — Fürth, Mme Vve Régina Friedmann, en mémoire de son époux, M. Lazarus Friedmann, 555.95.

Gand, legs de Mlle Flora Herman, 500. — Gelnhausen, legs de Mlle Pauline Orb, décédée le 22 mars 1889, 3,694.10. — Genève, Mme Alexandre Barth, en mémoire de son mari, 210; M. Emile Hirsch, en mémoire de sa femme, Mme Louise Hirsch, décédée le 3 août 1884, 312.60; M. Moïse Weil, en mémoire de sa fille Marie-Amélie, 235. — Germersheim, M. Laz. Kahn et ses enfants, en mémoire de leur épouse et mère, Mme Séraphine Elikann, 125. — Giromagny, Mme Vve Jacob Guguenheim, de Giromagny, Mme Jacques Bloch, née Guguenheim, de Soultz, Mme Léon-A. Bloch, née Guguenheim, de Wintzenheim, Mlles Adèle et Julie Guguenheim et M. David Guguenheim, de Giromagny, en mémoire de leur regretté époux et père, M. Jacob Guguenheim, décédé à l'âge de 78 ans, le 19 eloul 5648 (28 août 1888), 150; M. David Guguenheim, Mlles Adèle et Julie Guguenheim, de Giromagny; Mme Léon Bloch, née Octavie Guguenheim, de Wintzenheim, et M. Jacques Bloch, d'Obersulz, en mémoire de Mme Jacob Guguenheim, leur mère et belle-mère, décédée le 14 avril 1903 (17 nissan 5663), 150. — Gleiwitz, M. le Dr Michael Wollner, médecin, en mémoire de son père, M. le Dr Lœbel Wollner, 675. — Glogau, legs de M. Sigismond Herschel, 500; M. Edouard Mamlock, en mémoire de son père, Jacob Mamlock, et de sa mère, Gittel Mamlock, décédés à Koschmin, le 17 mars 1895 et le 24 mars 1899, 1,000. — Gœrlitz, Mme Vve Moritz

Landsberg, 300. — Gray, Mme Vve Samuel Schwob, en mémoire de son fils Hippolyte Schwob, 136.65; Mme Vve Simon Lévy-Schwob, en mémoire de M. Simon Lévy-Schwob et de M. et Mme Samuel Schwob, de Gray, 513.60; les enfants de Mme Simon Lévy-Schwob, en mémoire de leur mère, 6 francs de rente française 3 0/0, 2 60; legs de M. Samuel Walsch, décédé le 17 juillet 1898, « pour honorer la mémoire de Jacques Walsch, son père, Rachel Lévy, sa mère, de Léon Walsch, son frère, » une somme de 5,000 francs, avec réserve d'usufruit en faveur d'une parente. — Greiz, les enfants des époux Samuel Schwarz, en mémoire de leurs parents, pour l'école de Jérusalem, 375. — Guayaquil, M. B. Haskel, 100. — Guebwiller, legs de M. Mathias Bloch, 300; legs de M. Meyer Dreyfuss, 125; legs de M. Benoit Dreyfus, 125; Mme Vve N. Feist, en mémoire de son époux, M. N. Feist, 119; legs de M. Théodore-Joseph Picard, 138; legs de Mme Vve Eliachim Weyl, née Rebecca Lévy, 494.70. — Guttentag, M. et Mme Nachmann Cohn, 255; M. S. Sachs, 187.50.

Haguenau, MM. Jacques et Joseph Lévy, en mémoire de leur père Zacharie Lévy, 100. — Hambourg, legs de Mme S. Hertz, née Schlesinger, 625; Mme Vve W. Heylbut, suivant le vœu exprimé par son époux, 375; legs de M. W. Hinrichsen, 569.50; Mme Vve H. Hirschfeld, en mémoire de son époux, 197; legs de M. J.-H. Isenberg, 187.50; M. et Mme J.-E. Libermann, à l'occasion de leurs noces d'or, le 31 décembre 1887, 625; M. F. Rosenstern, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Ferd. Rosenstern, 125; M. Otto Rosenstern, en mémoire de son père, 125; Mme Vve Rosalie Rosenstern, en mémoire de son époux, 125. — Hamilton, les enfants de M. Jacob Lévy et de Mme Rosina Lévy, de Leiwen (Prusse rhénane), en mémoire de leurs parents, 502; M. Edmund Scheuer, en mémoire de sa mère, Mme Hannchen Scheuer, née Strauss, de Burbach (Prusse rhénane), 200. — Hanau, Mme Esther Stern, en mémoire de son regretté mari, M. Wolf Stern, décédé le 20 novembre 1890, 250. — Hanovre, M. Hermann Pollack, 100; legs de Mme Rosalie Landsberg, 3,412.65. — Hassloch, M. A. Kuhn, 125. — Hatten, M. Léopold Cahn, 100, et en mémoire de son épouse Eléonore Weil, décédée le 24 kislew 5644, 100; les enfants de M. et Mme Benj. Weil, décédés à Hatten les 1er et 27 tischri 5647, 200; M. Isaïas Weil, 250. — Havre (Le) M. Victor Blum, 213; M. Victor Blum, en mémoire de sa mère Adèle Blum, née Helmann, décédée à Strasbourg, le 10 mai 1860, 150; M. Victor Blum, en mémoire de M. Louis Blum, 107; M. Victor Blum, à l'occasion du 25e anniversaire de la Société, 100; M. Victor Blum, en mémoire de son frère Hippolyte Blum, décédé le 2 juin 1895 (10 siwan 5655), 100; M Victor Blum, en mémoire de son frère Michel Blum, 100. — Hayange, M. et Mme Michel Blum, née Schnerb, en souvenir de leur mariage (15 février 1883), 300. — Hegenheim, les fils de M. le

rabbin Nordmann, en mémoire de leur mère, Mme Augusta Nordmann, née Bloch, 120; legs de M. le rabbin Nordmann, 300. — Heilbronn, M. Samuel Henlé, en souvenir de son père, M. Lœb Henlé, décédé le 24 avril 1885, 125. — Hellimer, la famille de M. Michel Lévy, en mémoire de M. Isidore Lévy, décédé à Paris, le 27 février 1883, 400; M. Henry Lévy, en mémoire de son épouse bien-aimée, Mme Gotton Lévy, 100; les enfants de M. Salomon Lévy, dit Hirsch, en mémoire de leur père bien-aimé, 100. — Homburg v. d. H., M. Léopold Wertheimer, en mémoire de sa mère, Mme Jettchen Wertheimer, née Holzmann, 100. — Horbourg, M. S. Bickart-Sée, de Paris, et Mme Sara Dreyfus, née Bickart, en mémoire de leur père, M. Isaac Bickart, 585. — Hürben, legs de M. M.-S. Landauer, 250.

Imling, les enfants de M. Lazare Lévy et de Mme Jeannette Lévy, née Job, en mémoire de leurs parents, 200. — Ingwiller, M. Salomon Meyer, en mémoire de son fils Edmond, 120. — Ittersweiller, Mme Veuve Léopold Lévy, en mémoire de son époux, décédé le 27 août 1883, 100.

Jaffa, M. et Mme Sam. Hirsch, en mémoire de leur fille Jeanne, décédée à Mikweh-Israël, le 11 novembre 1887, 6 fr. de rente française 3 0/0; en mémoire de leur fils Jacques, décédé le 2 novembre 1887, 6 fr. de rente française 3 0/0, ensemble 12 fr. de rente, évalués 332 fr.; les enfants de Mme Simha Loupo, en mémoire de leur mère, décédée le 10 avril 1905 (5 nissan 5665), 100. — Jarotschin, M. Isidore Krotowski, 100. — Jassy, legs de M. Jacques Kauffmann, 1,000. — Jérusalem, M. Maurice Altaras, 200. — Jungholtz, M. Alexandre Lang, 100; M. Alexandre Lang, pour honorer la mémoire de sa belle-mère, Mme Jacques Grumbach, née Sara Kahn, de Soultz, 125.

Kempen (Posen), les héritiers de M. Isidor Wieruszowski, 375. — Kiew, un anonyme, 125. — Kœnigsberg, M. M.-S. Jaffé, 150; M. le Dr Paul Samuelsohn, en mémoire de son père, 375; legs de Mme Lucie Samuelsohn, née Bornstein, 615. — Kolmar (Posen), M. Abraham Simon, 125.

Ladenburg, Mme Vve M. Kauffmann, 125. — La Ferté-sous-Jouarre, la famille de M. Edmond Bloch, décédé le 7 septembre 1901 (23 Eloul 5661), 2,000; M. Lucien Isaac, en mémoire de sa femme, Mme Lucien Isaac, née Emerique, décédée le 18 mai 1895, 150. — Lamarche, M. Samuel Lazare, en mémoire de sa regrettée épouse, Emma Lazare, décédée à Luxembourg le 9 mars 1905, 200. — Laupheim, M. Daniel-L. Einstein, en mémoire de sa femme, 125; legs de M. Samuel Laemlé, décédé le 23 novembre 1884, 125; M. Joseph Rosengart, 250. — Lauterbourg, Mme Vve Néhémias Falk et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, 100; les enfants de M. Elie Forest, en mémoire de leur père, 100; les enfants de Mme Elie Forest, née Eisenmann, en mémoire de leur mère, 100; les enfants de Mme A.

Fromenthal, née Samuel, en mémoire de leur mère, 100; M. B. Fromenthal, en mémoire de sa sœur Sarah Auscher, née Fromenthal, 100; M. Léon Fromenthal, au nom des enfants de M. Abraham Fromenthal, en mémoire de leur père, décédé le 2 mars 1891, 100; les enfants de M. Raphaël Elikann, de Hagenbach, en mémoire de leur regretté père, 125; MM. Anselme, Joseph, Willy et Mlle Hélène Halff, en mémoire de leur regretté père, M. Jules-Léon Halff, 100. — LEIPZIG, un anonyme, 4,800; legs de M. Jacob Nachod, 1,250. — LILLE, Mme Vve I. Kauffmann, en mémoire de son époux, 200; Mme veuve Heymann Lévy, en mémoire de son mari regretté, 200; M. Alexandre Heymann Lévy, en mémoire de son regretté père, 200; M. Salomon Sée, 533.20. — LIMA, M. Lazare Cahen, 100; M. Ferdinand Jacoby, 100; M. Sigismund Jacoby, 100; M. Rosé Rosemberg, 100. — LIVERPOOL, M. Baron-Louis Benas, 111. — LIVOURNE, legs de M. Emanuele Ergas, 1,000; M. Achille Ghidiglia, en mémoire de sa femme, Mme Augusta-Guglielmi Ghidiglia, 316; Mme Pegna-Montalcino, 200; legs de Sam. de Moïse del Mar, en faveur de la *Fondation Crémieux*, 880; M. Cesare Montalcino, 200; legs de M. le Dr Aug. Asboli, 4,775.60, plus une rente de 2,000 lires italiennes, grevée d'une rente viagère. — LŒRRACH, les enfants de M. et Mme Bern. Nordmann, en mémoire de leurs parents, 250. — LONDRES, M. F.-D. Mocatta, 1.000; en mémoire de M. Ch. Netter, 1,000; legs de Miss Anna-Maria Goldsmid, décédée le 8 février 1889, 2,518; legs de M. F.-D. Mocatta, 25,122.50. — LUCERNE, M. et Mme Braun-Heymann, en mémoire de M. Simon Heymann, décédé le 27 février 1905 et de Mme S. Heymann, décédée le 21 avril 1905, 200. — LUNEBURG, legs de M. Saly Heinemann, 375. — LUNÉVILLE, les enfants de Mme Lajeunesse-Hayem, de Metz, en mémoire de leur mère, décédée à Nancy, 120; M. Achille Lévy, de Parroye, 100; M. le grand-rabbin Alfred Lévy, en mémoire de sa mère, Mme Vve A. Lévy, née Adélaïde Israël, 100; Mme Vve Emmanuel Israël, en son nom et au nom de M. Emmanuel Israël, décédé le 16 juillet 1856, 191; Mme Vve Léon Bloch, en mémoire de son époux, 100; Mme Vve Gustave Gotchaux et ses enfants, en souvenir de M. Gustave Gotchaux, 105; les enfants de M. et Mme Caïn Job, en mémoire de leurs parents, 200. — LURE, M. et Mme Nathan Weill, un titre de 6 francs de rente française 4 1/2 0/0, 160. — LUXEMBOURG, M. Léopold Mayer, à Paris, Mmes Edouard Cahen, Gottfried Caïn et Vve Jules Schweich, à Luxembourg, en mémoire de leurs parents, M. Samuel Mayer et Esther Mayer, sa femme, née Cahen, 400; M. Edouard Cahen et Mme Edouard Cahen, née Mayer, à l'occasion de leurs noces d'or et en mémoire de leur sœur et belle-sœur, Mme Alexandre, née Mélanie Mayer, 300. — LYON, M. le grand-rabbin Alfred Lévy, en souvenir du 25e anniversaire de l'*Alliance israélite*, 150; Mme Henry Storck, en mémoire de son regretté mari, 100; Mme la baronne Vitta et ses enfants, M. le baron Joseph Vitta et Mlle Fanny Vitta,

en mémoire de M. le baron Vitta, 2,000; Mlle Louise Lévi, en mémoire de son bien-aimé père, M. Salomon Lévi, 500.

M. (Russie), M. B., en souvenir de M. Ad. Crémieux, 125; legs de M. Eliézer Lipmann-Goldberg, 250. — MANCHESTER, legs de M. Salomon Garat, ancien professeur de l'*Alliance*, pour les écoles de Bagdad, 1,250. — MANNHEIM, legs de M. Simon Bensheim, 250; legs de M. David Elbreich, 125; les héritiers de M. Samuel May, 250; M. Isaac Nadenheim, 125. — MANSOURAH, M. et Mme Maklouf Cohen, 2 obligations Crédit Foncier Égyptien, 500. — MARAMAROS-SZIGET, legs de M. Zadig Groedel, par M. le Dr Salvendi, rabbin à Dürkheim a. d. H., 1,000. — MARMOUTIER, Mme Vve Joseph Bloch et ses enfants, en mémoire de M. Joseph Bloch, ancien maire, 164. — MARSEILLE, la famille de M. Marius Allatini, en sa mémoire, une obligation de la Ville de Paris 1871, n° 521,167, évaluée 400; M. et Mme Bader, à l'occasion de leur mariage, une obligation Ville de Lyon, 100; la famille de M. David Carcassonne, 500; M. Bernard Weyl, en mémoire de Mme Bernard Weyl, née Sophie Lévy, décédée à Schlestadt, le 16 janvier 1892, 100; M. Jonas Weyl, grand-rabbin, et ses enfants, en mémoire de leur épouse et mère, Caroline Weyl, née Weill-Eisenmann, décédée à Marseille, le 20 juillet 1899, (18 Ab. 5659), 200. — MAYENCE, Mme Veuve J. Friedmann, en mémoire de son mari, 589. — MENTZINGEN, Mme Vve Samson Lindauer, 125. — METZ, M. le grand-rabbin Bigart, en mémoire de sa femme, Mme Fanny Bigart, née Lévy, décédée le 13 octobre 1880, et en mémoire de son fils Isidore, décédé à l'âge de 20 ans, le 13 décembre 1883, 200; legs de M. le grand-rabbin Bigart, 100; M. et Mme Jacob Cahen-Salomon, en mémoire de leur fils Narcisse, 125; M. J. Etling, en mémoire de son père, M. Philippe Etling, 116.50; M. Eugène Fribourg, en mémoire de sa mère, Esther Fribourg, née Dalhem, décédée le 21 juin 1896, un titre de 6 francs de rente française 3 0/0; legs de Mme Vve Aron Haas, née Estelle Oulif, 100; Mme Hayem Lajeunesse, en mémoire de son époux, 120; M. Salvador Lévi, en mémoire de sa mère, Mme Adélaïde-Léa Lévi, 105; en mémoire de sa sœur Palmyre Lévi, 78; don de M. et Mme Jules Model, 117; M. et Mme Salvador Lévi, en souvenir de leurs parents et beaux-parents, les époux Salomon Model, 100; Mme Vve Alexandre Lion, en souvenir du premier anniversaire du décès de son époux, décédé le 9 yar 5644, 100; M. Jules Model, en souvenir de M. et Mme Salomon Model, née Sichel, ses parents, 95.50; M. et Mme C. Simon-Salomon, en mémoire de leurs parents, M. et Mme Jacob Cahen-Salomon, 125. — MILAN, M. P.-M. Loria, 5,000 lires de rente italienne 5 0/0, 97,750; Mme Clémentine Lévi, legs de son époux, 890; Mme Corinna Norsa-Zamorani, à Milan, Mme Cesara Norsa-Carpi, à Bologne, et les fils de Vitale Venezian, à Trieste, à l'occasion du décès de leur père et grand-père, M. Graziado Norsa, 151; Mme Vve Corinna Zamorani, née Norsa, en mémoire de son époux, M. Gis-

mondo-Vita Zamorani, 500. — Modène, legs de M. Abram Ravenna, 100; legs de M. le Chevalier David Diéna, 350. — Mommenheim, M. Jacques Bénédict et ses enfants Hortense, Joséphine, Mathilde, Sylvain, Jules, Claire, Adèle, Caroline et Camille, en mémoire de Sophie Bénédict, née Bloch, leur regrettée épouse et mère, décédée le 26 février 1894 (20 adar), 100; les enfants de M. Jacques Bénédict, en mémoire de leur regretté père, décédé le 8 mars 1896 (23 Adar 5656), 100. — Montbéliard, Mme Vve Lévy, en mémoire de son époux, M. Isaac Lévy fils aîné, décédé le 18 juillet 1886, 100. — Montpellier, M. A.-B. Simon, ingénieur civil, et Mme Emilie Simon, née David, sa femme, 396; en mémoire de son frère, M. Adolphe Simon, 391.50. — Mulhouse, les enfants de M. Corneille Bernheim, 135; M. Sylvain Bernheim, en mémoire de sa femme, née Sarah Halff, 128,50; M. Emmanuel Bloch-Guggenheim, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Bertha Bloch, née Guggenheim, décédée le 28 octobre 1898, 500; M. F. Blum, rabbin, en mémoire de sa fille Emilie-Milka, décédée dans sa 20e année, le 25 mai 1900, 100; la famille Lang, en mémoire de Emmanuel Lang, 987,50; legs de M. Isaac Lévy, décédé le 14 mai 1897 (12 yar 5657), 300; les héritiers de M. Joseph Lang, de Durmenach, en mémoire de M. Joseph Lang, fils d'Emmanuel, de Durmenach, 1,000; M. Moïse Lévy, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Amélie Lévy, née Bloch, décédée le 20 janvier 1905, 200; M. Moock, rabbin, en mémoire de sa femme, Mme Victorine Moock, née Weil, décédée le 27 avril 1884, 122.50; legs de M. S. Moock, rabbin, un titre de 6 francs de rente 3 0/0, 205; les enfants de M. Samuel Wallach, en mémoire de leur regretté père, 973.20; les enfants de Mme Vve Samuel Wallach, en mémoire de leur regrettée mère, 1,000; MM. Isidore, Sylvain, Achille, Mlles Henriette et Constance Weill, de Hatten (Basse-Alsace), en mémoire de leur père Henry Weill et de leur mère, née B. Moock, 8 francs de rente française 3 1/2 0/0. — Munich, legs de M. Abraham Merzbacher, membre du Comité Central, en faveur de l'œuvre des Ecoles, 1,500, et en faveur de l'Ecole agricole de Jaffa, 1,500, ensemble, 3,000; Mme Caroline Ritter, en mémoire de son mari, 125; Mme J.-L. Kohn, en mémoire de son mari, 250; legs de M. Isaac Wolf, 625. — Mussbach, legs de M. Ferdinand Deutsch, décédé à Mussbach, le 13 février 1887, 150. — Muttersholtz, Mme Benjamin Bigart, en mémoire de son mari, décédé le 28 mai 1902 (21 iyar 5662), 300. — Mutzig, Mlles Léopold, en mémoire de leurs parents, M. Joseph Léopold et Mme Julie Léopold, née Cerf, 100; MM. Lévy frères, en mémoire de leur sœur Louise Weill, née Lévy, 146.50; Mme Vve Marx Weill, en mémoire de ses deux filles mortes à l'âge de 15 et 18 ans, et de son fils mort à 22 ans, 500.

N. M. L. B., 130. — Nabeul, M. Fragi Soussi, 150. — Nancy, M. et Mme David Blum, en mémoire de leur fille chérie Lily-Hélène-Henriette,

décédée dans sa 13e année, le 29 septembre 1903 (8 tischri 5664), 150; legs de M. le docteur Joseph-Théodore Picard, 6 francs de rente française, 200; M. Fernand Schwab, 100; les enfants de Mme Michel Weyl, née Eisenmann, en mémoire de leur mère, 500; M. Théodore Weil, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Emélie Weil, née Isidor, 400. — Neisse, M. Léopold Brieger, en mémoire de sa femme, Mme Rosalie Brieger, née Sachs, décédée le 12 décembre 1885 (4 tebet 5646), 187.50; les enfants de M. Léopold Brieger, en mémoire de leur père, 250. — Neuilly, legs de M. Marcus Strauss, pour sa cotisation perpétuelle et celle de Mme Elise Lévy, sa femme décédée, une obligation de la Ville de Paris 1865, n° 195,631, évaluée 527. — New-York, legs de M. Moses Bruhl, 2,580; M. David-M. Piza, en mémoire de ses parents Moses et Rebecca Piza, *car la Loi sort de Zion et la Parole de Dieu de Jérusalem*, 1,000; pour les écoles de Jérusalem, en mémoire de ses parents Moses et Rebecca Piza, 1,000; pour les écoles de Jérusalem, en mémoire de sa tante Ester Lopez Fonseca, qui plaçait Jérusalem à la tête de ses joies, 500; Mme R.-S. Piza, 1,020; à l'occasion du mariage de sa fille, 500. — Nice, legs de M. Jacob Plaut, 10,000. — Niederbronn, les enfants de M. Aron Keim : MM. Eugène, Nephtali et Samuel Keim, en mémoire de leur père, décédé le 10 juin 1887, 200. — Nimes, MM. Théophile et Félix Lisbonne, en mémoire de leur père, M. Abraham Lisbonne, ancien président du Comité de Nîmes, 500. — Nuremberg, M. Lazarus Schwartz, en mémoire de son épouse, Bertha Schwartz, 625; legs de M. Lazarus Schwartz, 1,250; Mme Doni Weissenfeld, en mémoire de son époux, M. Ignatz Weissenfeld, 125; Mme Fanny Bamberger, en mémoire de son mari, M. Abr. Bamberger senior, 250.

Obernay, M. Emile Scheyen, en mémoire de sa femme, née Zélie Meyer, 125. — Ober-Soultz, les enfants de M. Joel Bloch, en mémoire de leur père bien-aimé, décédé à Soultz, le 22 mai 1888, 100. — Odessa, M. N. N., 100. — Offenburg, legs de M. Jacob Bloch, 250. — Oran, M. Haim Benichou et Mme Messaouda Amar, 370. — Osthofen, legs de M. et Mme Salomon Dreyfus, 336.40. — Oxford, legs de M. Abraham Davis, 632.50.

Padoue, legs de M. Massimiliano Parenzo, 264. — Paris, legs de M. Moïse Aaron, 200; M. et Mme Moyse Aaron, en mémoire de leur cher et regretté fils Achille, né à Paris, le 4 novembre 1851, et décédé à Strasbourg le 1er juillet 1868 (11 tammuz), une obligation 3 0/0 Ville de Lyon 1880, n° 338,288, 96; les enfants de Mme Vve Alexandre Nathan-Aron, en mémoire de leur mère, 200; Anonyme, par M. A. Bechmann, 1,200; M. Charles Auscher, 200; Mme Lazare Baer, née Rosenwald, de Saar-Union, en mémoire de son regretté mari, 100; Mme Vve Bechmann et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, J.-L. Bechmann, 300; les enfants de Mme J.-L. Bechmann, en mémoire de leur regrettée mère, 300; M. Emile Benjamin, en mémoire de

son père, M. Bendix Benjamin, décédé le 6 décembre 1885, à Cologne, 100; Mme Bickart-Sée et M. Eugène Sée, en mémoire de leur mère, Mme Simon Sée, décédée le 15 mars 1905, 1,000; M. Jacques Bigart, en mémoire de son frère Albert, décédé à Shreveport, le 12 août 1893 (1er ellul 5653), 150; legs de Mme Bernard (Rachel-Isohar-Angelina), veuve de M. Elie Brandon, suivant testament olographe du 24 février 1874, 2,218.65; la famille Bischoffsheim, en mémoire de M. L.-R. Bischoffsheim, membre du Comité Central, 20,000; Mme Camille Bloch, en mémoire de Mme Brunette Hollander, sa mère, 258.25; Mme David Bloch, en mémoire de son père, M. S.-H. Franck, 200; M. Michel Bloch, en mémoire de son père, M. Jules Bloch, 152; M. S. Bloch, en mémoire de son père, M. Seligmann Bloch, décédé à Bischheim, le 28 heswan 1819, de sa mère Jeannette Bloch, née Baumann, décédée à Mutzig, le 16 tisri 1854, de son beau-père M. Josua Weill, décédé à Düttlenheim, le 24 siwan 1879, et de sa belle-mère Caroline Weill, née Lévy, décédée à Düttlenheim, le 19 nissan 1830, 400; M. Salomon Bloch et son épouse Mme Mélanie Bloch, née Weil, 200; M. Salomon Bloch, en mémoire de son fils chéri, Gust.-Adolphe Bloch, décédé le 22 mars 1885 (6 nissan), 100; don par un anonyme pour perpétuer la mémoire des trois enfants Bloch, de Strasbourg, 400; Mme Bloch-Sée, en mémoire de ses parents bien-aimés, M. Abr.-Jacques Sée et Mme Jeannette Sée, de Colmar, 200; en mémoire de son cher et regretté frère, Germain, 100; Mme Vve Ern. Blocq, en mémoire de son époux, 100; M. et Mme L.-H. Bollack, à l'occasion de la naissance, le 11 mars 1883, de leur fils Meyer-Jacques, 100; legs de M. Moïse Boris, colonel d'artillerie en retraite, 100; MM. Boris frères, en mémoire de leur regrettée mère, Sarah Boris, née Jacob, 1,300; M. Léopold Brunschwig, 100; M. Maurice Burger, en mémoire de sa mère, Mme Léa Burger, 100; les enfants de M. Marx Brunschwig, en mémoire de leur père, 100; Mme Vve Alphonse Cahen, en mémoire de son époux, décédé le 29 juillet 1880, 100; M. Lazare Cahen, en mémoire de sa regrettée femme, Mme Louise Cahen, née Lambert, décédée le 15 novembre 1886, 100; Mme Léopold Cahn, en mémoire de son mari, M. Léop. Cahn, 1 oblig. Egypte unifiée et 5 fr. de rente française 3 1/2 0/0, ensemble 25 fr. de rente; M. le comte I. de Camondo, en mémoire de son père, M. le comte A. de Camondo, membre du Comité Central, 9,000; M. Jules Carvallo, 110; M. et Mme Jules Carvallo, en mémoire de Mme Robles, de Bordeaux, 1,150; M. Abr. Cerf, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur: 1° en mémoire de son père, M. Simon Nephtali Cerf, et de sa mère, Mme Sarah Cerf, née Lehmann, de Saverne, 848; 2° en mémoire de sa femme, Mme Elisabeth Cerf, née Katz, 891.75; M. et Mme Gustave Cerf, née Schnerb, en souvenir de leur mariage (8 mai 1872), 300; Mme L.-B. Citroen, en mémoire de son regretté mari, 200; legs de Adolphe Crémieux, président de l'*Alliance israélite*, 5,000; Mme

Vve Gustave Dalsace et M. Félix Dalsace, en mémoire de leur regretté époux et père, 200; legs de M. Isaac Dalsace, 446.15; legs de M. Maurice Dalsace, 200; la famille Dreyfous, en mémoire de M. le Dr Ferd. Dreyfous, 200; Mme Simon Emden, en mémoire de son époux, 1,000; legs de M. Léon-Benjamin van Emden, 500; M. A. Ephraïm, en mémoire de son fils, Jules-Jacques, ancien élève de l'Ecole polytechnique, 150; M. et Mme Ephraïm, en mémoire de leur fille regrettée, Mme Gaston Lisbonne, décédée à Montpellier, le 19 septembre 1886, à l'âge de 27 ans, 165.30; Mme Vve Félix-Sée, en mémoire de son bien-aimé père, M. Abraham Jacques Sée, de Colmar (décédé à Colmar la veille de Pâques, 14 Nissan), 1.000; en mémoire de sa bien-aimée mère Mme Jeannette Sée, née Sée, de Colmar, décédée à Colmar le 1er Sivan, 1.000; en mémoire de son cher et regretté mari, M. Félix, médecin-major de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, décédé sous Sébastopol, le 10 Adar, 1,000; en mémoire de sa bien-aimée fille, Mme Gustave Lévy, née Louise-Adrienne Félix, de Colmar, décédée à Paris, le 27 Nissan, 1,000; en mémoire de son cher et regretté frère, M. Germain Sée, de Colmar, décédé à Colmar, le 22 Schebat, 1,000; en mémoire de son cher et regretté frère Jules Sée, de Colmar, décédé à Paris, le 10 Schebat, 1,000; Mme Maurice Forest, en mémoire de son regretté mari, décédé le 21 janvier 1904, 150; Mme Henri Franck, en mémoire de son regretté mari, décédé le 5 novembre 1904, 200; M. et Mme Isid. Franck, en mémoire de leur fils Adolphe Franck, décédé le 26 décembre 1870, 103; Mme Vve S.-H. Franck, en mémoire de son époux, 100; Mmes Gerson et Abraham Wolf, en mémoire de leurs regrettés parents, Mme Rosalie Lévy, décédée à Courcelles-Chaussez le 17 janvier 1871, et M. Mathieu Lévy, décédé à Paris le 17 juin 1902, 200; les enfants de M. Selig Goldschmidt, de Francfort-s.-Mein, 500; legs de M. Gonthier-Lévy, 500; Mme Esther Vve Jules Gotchaut, née Sarassin, en mémoire de son mari, décédé le 6 septembre 1879, 155; Mme Esther Vve Jules Gotchaut, née Sarassin, un titre de 6 francs de rente française 3 0/0; Mme S. Haas, en mémoire de M. Haas, 500; legs de Mme Daniel Haas cadet, née Grumbach, décédée à Sarreguemines, le 8 avril 1896, 115; M. Ad. Hallgarten, 100; M. Edouard Hartog, 300; M. Henri Hausser, 150; legs de M. Charles Hayem, 250; Mme Pauline Hesse, en mémoire de son mari, M. Adolphe Hesse, 20 fr. de rente espagnole 4 0/0; M. Henri Hirsch, en mémoire de sa femme Amélie, née Bernheim, 200; M. Nathan Hirsch, en mémoire de son père, M. David Hirsch, et de sa mère, Mme Suzanne Hirsch, née Haas, de Frauenberg, 912; Mme Mathilde Hirsch, en mémoire de son regretté père, M. Cosmann Mainz, décédé le 13 septembre 1885, 489; MM. Emile et Samuel Hirsch, en mémoire de leur père, Marcel Hirsch, rabbin à Sierentz (Haute-Alsace), décédé le 18 nov. 1889 (24 heswan 5650), un titre de 10 fr. de rente française 3 0/0; M. Léo Hirsch, 100; M. le Dr Emile Javal,

ancien député de l'Yonne, 150; legs de Mme Sigismund Jordan, 500; les enfants de Josué Kahn, en mémoire de leurs parents, Mme Kahn, née Kron, décédée à Nancy le 27 schevat (13 fév. 1893), et M. Josué Kahn, décédé à Nancy le 1er adar (1er février 1891), une obligation du Crédit Foncier communale 1891, 400; les fils de Josué Kahn, en mémoire de leur regretté frère, Fernand Kahn, une obligation de la Ville de Paris 1894-1896, 400; la famille de M. I.-E. Kann, membre et secrétaire général du Comité Central, 2,000; en mémoire de M. Rodolphe Kann, 5,000; M. et Mme Gustave Kaufmann, en mémoire de leurs chers et regrettés enfants, Yvonne et Gaston, décédés au Brésil, les 4 janvier 1903 (5 tebet 5603) et 30 janvier 1903 (2 schebat 5603), à l'âge de 3 ans 6 mois et 10 jours et de 1 an 1 mois et 10 jours, un titre de 6 francs de rente française 3 0/0; Mme Vve Isaac Kauffmann, en mémoire de son mari, 200; les enfants de M. Joseph Kauffmann et de Mme Vve Joseph Kauffmann, en souvenir du 1er anniversaire du décès de leur regrettée mère, née Adèle Kauffmann, décédée à Bouxwiller, le 3 juillet 1886 (1er tamouz 5646), à l'âge de 76 ans, 130.75; les héritiers de Mme Kieffer, 100; Mme Vve Antoinette Kœnigswarter, en mémoire de son époux, M. Jules-Léopold Kœnigswarter, 1,500; en mémoire de M. Edouard Kohn, trésorier de l'*Alliance*, 2,000; M. Léopold Kopenhague, en mémoire de sa femme, née Esther Samson, 100; les enfants de M. Abraham Lehmann, en mémoire de leur père Abraham Lehmann, de Saar-Union, et de leur mère Esther Lehmann, née Rosenwald, 200; M. Gustave Lehmann et M. Léonce Lehmann, membre du Comité Central, en mémoire de leur vénérée mère, Mme Vve Henriette Lehmann, 194; Mme Vve Léon Lehmann, en mémoire de son époux, 100; legs de M. Léonce Lehmann, secrétaire général du Comité Central, deux obligations dette égyptienne unifiée, 1,000; M. et Mme Samuel Lehmann, en mémoire de leur fille Lucie-Esther, décédée le 24 tebet 5643, 100; Mme Vve Henriette Leven, en mémoire de M. Maurice Leven, 1,150; les enfants de Mme Henriette Leven, en mémoire de leur mère, 1,283.30; les enfants de M. et Mme Auguste Lévy, en mémoire de leurs regrettés parents, M. Auguste Lévy, décédé à Colmar (Alsace), le 25 janvier 1868, et Mme Joséphine Lévy, décédée à Paris, le 29 mars 1906, 150; M. Henri Lévy, en mémoire de sa femme, née Fanny Weil, 1 obligation Ville de Paris 1886, 400; M. Hippolyte Lévy, ancien président du Comité de Metz, et Mme Hippolyte Lévy, en mémoire de leur fille chérie, Mlle Gabrielle Lévy, décédée le 1er janvier 1885, 160; Mme Vve Julien Lévy, née Bertha Rosenwald, en mémoire de son époux, 100; Mme Vve Lazare Lévy, née R. Lehmann, en mémoire de son fils, Lucien Lévy, né à Raon-L'Etape, décédé à Paris, le 20 Nissan 5662, 200; Mme Léonce Lévy, en mémoire de son fils, Albert Lévy, décédé à Bahia, le 30 siwan 5659 (29 mai 1899), 100; M. N.-A. Lévy, en mémoire de sa vénérée mère, Mme Leo Lévy, née Arié,

décédée à Paris le 30 juillet 1901, 150; M. Sichel Lévy, 100; Mme Moïse Lévy, née Louise Blum, de Quatzenheim, en mémoire de ses enfants, Adolphe et Eva, et de son gendre, Manuel Lévy, 100; en mémoire de ses parents M. et Mme Jacques Blum, 100; Mme Mann, née Rosalie Mayer, de Saar-Union, 300; en mémoire de son époux, M. Mannchen Mann, de Heeinet, 200; en mémoire de ses enfants, Léopold, Floriga et Bertha, et en mémoire de son père, M. Josua Mayer, de Surbourg, et de sa mère, Mme Emilie Lévy, de Hellimer, 200; en mémoire de son beau-père, M. Sal. Mann, de Heeinet, et de sa belle-mère, Mme Catherine Baer, de Grunstadt, 100; de Mme Rébecca Rosenwald, de Saar-Union, sa sœur, et son époux, M. Laz. Cahen, de Thaleischwiller, M. Aron Rosenwald, de Saar-Union, son frère et sa femme Mme Goton Oulry, d'Etain; de MM. Bernard Mayer et Marx Mayer, de Saar-Union, ses frères; de M. Jos. Worms, de Bionville, son beau-frère, 600; Mme Mann, au nom de Mme Bernard Mayer, de Saar-Union, née Charlotte Simon d'Immeringen, sa belle-sœur, et MM. Simon Mayer et Sylvain Weinstock, de Paris, ses neveux; Mayer Mann, son beau-frère et Mme Régina Mann, sa belle-sœur, de Heeinet, 100; en mémoire de ses beaux-frères, MM. Henri Cerf, de Phalsbourg, et Léop. Mann, de Heinet, 100; legs de Mme Vve Henri-Abraham Marchand, née Caroline Kapper, en mémoire de son père, Samuel-Simon Kapper, de sa mère, Branca Groen, et de son mari, Henri-Abraham Marchand, 1,500; MM. Edouard et Paul Masse, en mémoire de leur père David Masse, 200; Mme Henry May, en mémoire de son époux, décédé à Paris le 27 novembre 1885, 410; L. B., par M. Adolphe Meisels, 120; M. Maurice Meyer, en souvenir de sa femme, Mme Maurice Meyer, née Marguerite Godchaux, 150; M. Israel-Nachmann Nathan, 365; legs de M. Ch. Netter, membre du Comité Central, décédé le 2 octobre 1882, 2,000; Mme Vve Fanny-Ephraïm Nowozelski, 119.50; Mme Vve Nowozelski, pour dire un kaddisch aux fêtes et aux anniversaires, en mémoire de ses parents, M. Salomon Louis, décédé le 15 tamouz, et Mme Adèle Louis, décédée le 2 adar, 150; M. Lazare Novozelski, sa cotisation perpétuelle, 200; Mme Léonard Ochs, en mémoire de son époux 500; M. Mahir Odin, 157.50; M. Ulrich Odin, 154; legs de M. Manuel Oulmann, un titre de 5 francs de rente française 4 1/2 0/0 1883, évalué 120; Mme Paul Oppenheim et ses enfants, en mémoire de M. Paul Oppenheim, trésorier de l'*Alliance*, 3,000; legs de M. Jules Oppert, membre de l'Institut, vice-président de l'*Alliance*, décédé le 21 août 1905, 500; M. et Mme Alphonse Picard, en mémoire de leur mère et belle-mère, Mme Fanny Lévy, 200; MM. Pohl frères : 1° en mémoire de leur père, M. Léop. Pohl, de Francfort s/M., 238; 2° en mémoire de leur frère aîné, M. John Pohl, décédé à Paris, le 16 juin 1880, 241; 3° en mémoire de leur sœur, Mme Sara Bottenwieser, née Pohl, décédée le 16 janvier 1885, à Francfort-sur/M., 240; M. Nathan Pohl, à l'occasion du rétablissement de son

épouse, Mme Jane Pohl, 100; M. et Mme N. Pohl, en mémoire de Mme Simonette Loehren, née Loewenick, et M. Martin Loehren, décédés à Francfort-s/-M., 1897 et 1898, 12 fr. de rente française, 410; Mme Vve Salvador Pontremoli, en mémoire de son époux, 500; M. Adolphe Popert, pour son fils, M. David-Edmond Popert, 100; M. Ad. Popert (29 février 1876), 1.030; legs de Mlle Fanny Reiss, un titre de 15 francs de rente française 3 0/0, 500; Mme Vve David Rosenwald, née Bloch, en mémoire de M. David Rosenwald, son mari, 100; M. Victor Saint-Paul: 1° en mémoire de son fils, M. Achille Saint-Paul, 2,570; 2° en mémoire de sa femme, née Adèle Dalsace, 1,000; M. Georges Saint-Paul et ses sœurs, en mémoire de leur père, M. Victor Saint-Paul, membre du Comité Central, 1,000; M. Léop. Samuel, en mémoire de son fils Alphonse, décédé le 13 septembre 1880, 100; MM. et Mmes Emmanuel Sarrasin et Alph. Picard, en mémoire de leur père et beau-père, M. Prosper Picard, 200; M. et Mme Hilaire Rueff, en mémoire de leur père et beau-père, M. Emile Jonas, décédé le 22 mai 1905, 500; Mme Schwab, en mémoire de son regretté mari, M. Arnold Schwab, décédé le 23 sivan 1897, une obligation Crédit Foncier 1891, 400; Mme et M. Emmanuel Sarrasin, en souvenir d'un heureux anniversaire, 100; M. Louis Taub, en mémoire de M. Léopold Taub, son père, 300; M. Simon Teutsch, en mémoire de sa mère Amélie Teutsch, née Landsberger, 500; Mme Vve Edouard Tréfous, en mémoire de son mari, 100; M. Abraham Veil et ses fils, en mémoire de leur regrettée épouse et mère, née Ida Lévi, décédée à Paris, le 16 avril 1899, une obligation de 100 florins hongrois, 4 0/0 or; MM. Camille et Auguste Veil, en mémoire de leur regretté père, M. Abraham Veil, ancien notaire, décédé le 11 décembre 1899, une obligation de 100 fl. hongrois 4 0/0; Mme Camille Veil et ses fils, en mémoire de leur regretté mari et père, une obligation Ville de Paris 1892; M. Auguste Veil, en mémoire de son regretté frère, Camille Veil, 1/4 obligation Ville de Paris 1871; M. Jacob Veil et ses enfants, en mémoire de leur bien-aimée épouse et mère, née Zélie Lévi, décédée le 16 juin 1902, 6 francs de rente française 3 0/0; Mme Emile Wahl, en mémoire de son époux, un titre de 6 fr. de rente française 3 0/0, évalué 162; la famille Weill, en mémoire de M. David Weill, 200; M. Isidore Weill, à l'occasion du mariage de sa fille, 90.80; M. Lazare Weinstock, en mémoire de son épouse Mme Berthe Weinstock, née Mayer, à Saar-Union, décédée à Paris le 8 juin 1893, 100; les enfants de M. I. Weismann, en mémoire de leur père, 250; legs de M. Isidore Wetterhan, 1,000; M. Nathan Widrich, pour sa cotisation perpétuelle, 6 fr. de rente française 3 0/0; en mémoire de sa femme, née Jeanne Reiss, décédée le 11 tebet 5654 (19 décembre 1893), 9 francs de rente française 3 0/0; M. Sal. Witlich, en mémoire de son fils Georges, 164. — PERPIGNAN, legs de M. A. Milhaud en faveur de l'Ecole normale israélite orientale, 500. — PHALSBOURG, M. et Mme Alex. Nathan-Aron, en mémoire de leur fils, 100; Mme Vve Alexandre Nathan-Aron, en mémoire

de son mari, 100; les enfants de Justin Lévy, en mémoire de leurs regrettés parents, 200; M. Isidore Meyer, en mémoire de son épouse Mme Henriette Meyer, née Aron, 165. — PHILADELPHIE, legs de Mlle Catharine Kaas (dollars 300), 1,560; legs de Miss Ellen Philipps, 25,916; legs de Miss Emily Philipps, 10,514.69. — PHILIPPOPOLIS, MM. Nissim et Elie Sidi, en mémoire de leur père, Isaac Sidi, 120; M. Nissim Isaac Sidi, en mémoire de sa femme, Behora Sidi, décédée le 22 décembre 1900, 120. — PISE, Mlle Hélène Nissim, 300. — PLATANA, Mme Daniel Sadoch et Mlle Edmée Sadoch, 200. — PLESCHEN, M. Sal. Gellert, en son nom et en mémoire de son père, 375. — POSEN, Mme Amalie Ephraïm, legs de son mari, M. Eduard Ephraïm, décédé le 30 janvier 1888, 187.50; legs de M. Félix Hepner, décédé à Badenweiler, le 11 septembre 1890, 250; legs de M. Louis-D. Jaffé, 1,400; legs de M. Heymann Marcus, ancien délégué de la ville de Posen, 937.50. — PUTTELANGE, M. Nathan Hesse en mémoire de sa femme, 100; legs de M. Nathan Hesse, 200.

QUATZENHEIM, M. et Mme Isaac Blum, en mémoire de leurs parents bien-aimés, M. Salomon Boris et Mme Sara Boris, née Lévy, de Mohrange, 100; M. Michel Lévy, de Paris, et M. Marc Lévy, rabbin, à Dambach, en mémoire de leur père, M. Juda Lévy, rabbin à Quatzenheim, décédé le 26 nissan 5636, 100.

RAON-L'ETAPE, les enfants de M. Joseph Zivy, en mémoire de leur père, 150. — RATIBOR, M. Saül Cohn, pour sa cotisation perpétuelle et celle de sa femme Cecilia Cohn, née Lœwe, 300; M. et Mme A. Grünwald, 225. — RAWITSCH, legs de M. Louis Stillmann, 125. — REICHSHOFFEN, M. Samuel Kahn, en mémoire de sa femme, née Julie Lévy, 100; Mme Maurice Lévy, en mémoire de son fils Félix Lévy, décédé à Manaos, 10 janvier 1896, à l'âge de 24 ans, 100. — REILINGEN, M. Lazarus Marx, 125. — REIMS, M. Maurice Geismar et Mme J. Herrmann, en mémoire de leur épouse et mère Herminie Geismar, née May, un titre de 5 francs de rente française 3 1/2 0/0; M. Salomon Mendel, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Jeanne Mendel, née Aron, de Lunéville, décédée le 19 novembre 1900, 200. — REINBECK, près Hambourg, M. Marcus, 250. — RIBEAUVILLÉ, Mme Vve Jacques Lévy et ses enfants, en mémoire de leur regretté mari et père, M. Jacques Lévy, de Ribeauvillé (Alsace), décédé le 12 juin 1887 (20 sivan 5647), 15 francs de rente française 4 1/2 0/0, 360. — RIEDLINGEN, M. Abr. Landauer, 125. — RIO-DE-JANEIRO, M. Jos. Alkaim, 151.20; M. Edmond Hanau, en mémoire de sa mère, Mme Rebecca Hanau, 106.40; en mémoire de sa femme Hélène Hanau, née Simon, de Sarrebrück, décédée à Sarrebrück, le 15 avril 1897, une obligation Ville de Paris 1886, n° 81,511, 400; en mémoire de son père, Feis Hanau, et de sa mère, Rebecca Hanau, née Weil, de Merzig, une obligation Ville de Paris 1886, n° 81,512, 400; M. Gustave Kauffmann, en mémoire de son regretté père, M. Joseph Kauffmann, décédé le 8 schebat (12 janv. 1878), à Bouxwiller, à l'âge de 71 ans,

262.50. — ROCHESTER, au nom des anciens adhérents de l'*Alliance israélite universelle*, 1,545. — ROME, M. Sabbatto de L. Genazzano, 147. — ROSIÈRES-AUX-SALINES, Mme Vve Moïse Schwab, en mémoire de son époux, 100. — ROTTERDAM, par M. Hermann Meyer, de Bielefeld, legs de Mme H. Haantjes, née Speyer, 1,037.35. — ROUSTCHOUK, M. Isaac Astruc, directeur de l'école de l'*Alliance*, en mémoire de sa mère, décédée le 21 nissan 5638, une obligation de 100 francs Ville de Lyon 3 0/0; M. H.-A. Rosanès, en mémoire de sa mère, Rachel Rosanès, décédée le 16 iyar 5651, 100; legs de Mme Djamila Rosanis, en souvenir de son mari Mordekay Rosanis, décédé le 6 tebet 1894, 773.40; legs de Mme Djamila Rosanis, décédée le 15 schebat 1896, 773.40; anonyme, M. P., 200. — RUSSIE, un anonyme, 500; un anonyme, 500; un anonyme, 1,200; trois anonymes, 832.60.

SAAR-UNION, la famille Abraham Lehmann, en mémoire de M. Isaac Lehmann, décédé le 14 siwan 5643, à New-York, 100; les enfants de M. Josué Lévy, en mémoire de leur sœur Henriette Lévy, décédée à Saar-Union le 27 hesvan 5646, 100; M. et Mme Bernard Lévy, en mémoire de leur fille Lucie, épouse Sylvain Lévy, décédée le 17 schevat 5654, 100; en mémoire de leur fils Edgard, 100. — SAINT-ETIENNE, legs de M. A. Nordmann, 2,000; Mme Vve Schrameck, en mémoire de M. Moïse Schrameck, son époux, 200. — SAINT-IMIER, M. Emanuel Didisheim, en mémoire de sa femme, 108.50; la famille de M. Em. Didisheim, en faveur des écoles, 750; legs de M. Em. Didisheim, en faveur des écoles, 900; Mme Vve Gabriel Didisheim: 1° en mémoire de son père, M. Moïse Marx, de Sarreguemines, 88; 2° en mémoire de sa mère Mme Moïse Marx, née Sarah Lévy, décédée à Sarreguemines, le 18 novembre 1880, 92. — SAINT-LOUIS (Etats-Unis), M. Marcus Bernheimer, 150; legs de M. Isidor Bush, 1,027.50. — SAINTE-MARIE-AUX-MINES, M. Louis Lang, 100. — SALONIQUE, MM. Allatini frères, en mémoire de Mme Rosine Allatini, 400; les héritiers de M. le Dr Moïse Allatini, en sa mémoire, 390; M. Elie-J. Covo, en mémoire de M. Joseph-Ab. Covo, 96; M. et Mme J. Albert Hassid, à l'occasion de leur mariage, 31 août 1903, 200; legs de M. Aron-Naham Mallah, pour l'*Alliance*, 200; pour une œuvre de bienfaisance à Jérusalem, 400; les fils de M. Saul Modiano, en mémoire de leur père, 300. — SAMOTSCHIN, M. Mannheim Cohn, en mémoire de son fils, M. le lieutenant Sally Cohn, tombé devant Belfort, le 3 janvier 1871 (10 tebet 5631), 500; les enfants de M. Mannheim Cohn, en mémoire de leur père, décédé le 14 octobre 1885 et de leur mère Hannchen Cohn, née Séligsohn, décédée le 13 janv. 1883, 500. — SARREBOURG, les enfants de M. Michel-Bernard Lévy, de Saar-Union, en mémoire de leur mère, 100; M. Moïse Lévy, en mémoire de sa femme, Mme Mélanie Lévy, 100; Cotisation perpétuelle fondée par les adhérents de l'*Alliance*, à l'occasion du 25e anniversaire de la Société, 340.25. — SARREGUEMINES,

Mme Cerf Grumbach, 95.50; Mme Vve Haas, en mémoire de son mari, M. Aron de Jacob Haas, 112; Mme Vve Aron de Jacob Haas, 112; Mme veuve Daniel Haas cadet, en mémoire de son regretté mari, décédé le 1er février 1888, une obligation de la ville de Lyon, n° 304.846, évaluée 100; legs de Mlle Henriette Haas, une obligation de 3 fr. de rente de la ville de Lyon, évaluée 96.50; Mlle Henriette Hirsch, en souvenir de l'anniversaire du décès de sa mère, Mme Rose Hirsch, née Haas, décédée le 10 siwan 5644, 97. — Saverne, M. H.-L. Dreyfuss, rabbin de Saverne, et sa femme Marianne, née Nettre, en mémoire de leur fille Henriette, femme de M. Isidore Dreyfous, décédée à St-Quentin, le 6 adar 5650 (26 fév. 1890), et inhumée à Paris, 200; à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage, le 18 yar 5653 (4 mai 1893), 200; Mme H.-L. Dreyfuss, en mémoire de M. H.-L. Dreyfuss, rabbin, 200. — Schlestadt, Mme Gabriel Weill, en mémoire de son père, M. Alex. Willar, 100; les enfants de M. Jonas Weyl, en mémoire de leur père, décédé le 7 mai 1891, 300; M. et Mme Ferdinand Sée, à l'occasion de la bar-mitzwa de leur fils Eugène, 6 juillet 1895, 300; à l'occasion du mariage de leur fille Camille avec M. C. Bernheim, 300. — Schwerin (Mekl.), Mme Salomon Heinemann et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, 375. — Sedan, M. Cosmann Weill et ses fils, en mémoire de leur regrettée épouse et mère, Lucie Dreyfuss, née à Strasbourg le 27 novembre 1857, décédée à Sedan le 27 juillet 1900 (1 Ab 5660), 200. — Serrès, M. Juda Abram Arditti, 100. — Sierentz, legs de Mme Vve Rose Lang, 100. — Sinigaglia, legs de M. Vitali Ascoli, 1,589.15. — Smyrne, M. David Hodara, 102; M. V.-M. Mordoh, en mémoire de son père, décédé le 26 schebat 5654, 100; M. Juda Sidi, en mémoire de son fils Abraham, décédé à l'âge de 15 ans, 230; legs de M. Juda Sidi, 250; MM. Gabriel, Elia et Emmanuel Arié, en mémoire de leur père, M. Nissim-Elia Arié, décédé le 1er veadar 5654 (9 mars 1894), 100. — Sofia, M. G. Arié, directeur de l'école de l'*Alliance*, souvenir de Sofia, 100; les fils de M. David-Joseph Lévy, en mémoire de leur vénéré père, décédé à Jérusalem, le 5 schebat 5653, 230; legs de Mlle Ida de Tobie Pesaro, décédée le 31 mai 1883, 100; la Société de bienfaisance, 100. — Soultz (Haute-Alsace), M. Abr. Bloch, en mémoire de son père, M. David-Meyer Bloch, 100; M. Jacques Bloch, Camille et Céline Bloch, Mme Vve Gugenheim, Mlles Adèle et Julie Gugenheim, Mme Léon A. Bloch, M. David Gugenheim, en mémoire de leur chère et regrettée épouse, mère, fille et sœur, Mme Clarisse Bloch, née Gugenheim, décédée le 8 Schebath 5657 (10 janvier 1897), 150; M. Jacques Bloch, M. et Mme A. Bloch, de Wintzenheim, à l'occasion du mariage de M. Camille avec Mlle Hermance, 200; M. Jacques Grumbach, 104; M. Salomon, dit Jules Kahn, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Adèle Kahn, née Geismann, décédée le 6 mars 1903 (7 Adar 5663), 400. — Stettin, legs de M. David Bloch et de son épouse, Mme Henriette Bloch, née Loewenthal, 232. — Stockholm, M. L. Fraenkel, 138.50.

— Stolp, M. Levi Friedlænder, 375. — Strasbourg, M. Simon Altschul, en mémoire de M. Eugène Altschul, 108; Mme Vve Simon Altschul, en mémoire de son époux, 150; la famille Aron, en mémoire de M. le grand-rabbin Arnaud Aron, 100; M. Jules Bloch, en mémoire de M; Louis Bloch, vice-président du Consistoire israélite du Bas-Rhin, 500. legs de M. Henri Bollack, décédé le 10 mai 1893, 100; Mme Vve Judas Dreyfus et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père M. Judas Dreyfus et de leur regretté fils et frère, Alfred Dreyfus, 200; Mme Jules Théodore et Mme Léon Level, en mémoire de leur regretté père, M. Léon Weil, décédé le 26 août 1897, 1/4 obligation de l'Israelitische Krankenhaus; Mme Isaac Schuhl et ses enfants, en mémoire de leur regretté époux et père, 150; legs de Mme Henri Wormser, veuve de M. Jacques Strauss, en sa mémoire et celle de son mari, 1,070. — Stuttgart, MM. M.-H. Goldschmidt et M. Kaula, exécuteurs testamentaires, legs de M. H.-B. Goldschmidt, leur père et beau-père, décédé le 18 juillet 1889, 10,000; legs de M. Joseph Thalheimer, décédé le 21 juillet 1891, 123.75; legs de M. Heinrich Thalheimer, décédé le 8 octobre 1904, en mémoire de ses parents et de ses frères, 6,000 (marcs). — Sulzburg, legs de M. Salomon Bloch, 125; legs de Mme Vve Marx Bloch, née Hélène Maier, 180. — Sundsvall, M. Eliaou-Zew-Ben-Moché Hirschfeld, 100.

T....., Anonyme R.C., 2,000 lires italiennes. — Tanger, Association des anciens élèves de l'*Alliance israélite*, en mémoire de M. Salomon Goldschmidt, 429; Mme Vve Moses Benchimol, en mémoire de son époux, drogman au consulat de France, 145.35; M. A. Bendelac, en mémoire de son regretté père, 3 francs de rente française 3 0/0, évalué 85; M. M. Nahon, professeur, 208.25; Mme S. Nahon, en mémoire de sa mère Reyna-M.-J. Ribbi, décédée le 22 mars 1903, 150; M. A. Ribbi, directeur de l'école de l'*Alliance*, en mémoire de sa mère, Vida Ribbi, 100. — Tétuan, M. Samuel-A. Bendelac, en mémoire de sa mère, Mme Freha-A. Bendelac, 650; en mémoire de son père, M. Abraham Bendelac, 125; MM. Samuel-A. et Elias-H. Bendelac, en mémoire de leur aïeul, M. Samuel Bendelac et de leurs pères, MM. Abraham et Haïm-S. Bendelac, 250; M. Elias-H. Bendelac, en mémoire de son père, M. H.-S. Bendelac, 125; en mémoire de sa sœur Clara-H. Bendelac, 150; de sa belle-mère Rahma H. Bendelac, 25; M. S.-H. Bendelac, en mémoire de son père, M. H.-S. Bendelac et de sa sœur Clara Bendelac, 150; Mme Vve Tamo-Isaac A.-Bentata, en mémoire de son regretté époux Isaac-A. Bentata, et de son fils unique, Isaac Bentata, 500; la famille Pariente, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de son chef bien-aimé, Ry Joseph Pariente, décédé le 29 Siwan 5660 (26 juin 1900), 150. — Toul, Mme Vve Jacob Blocq et ses enfants, en mémoire de leur époux et père, 500; Mme Blocq et ses enfants, en mémoire de M. Léon Blocq, 500; les enfants de M. et Mme Eugène Francfort, en mémoire de leurs regrettés parents, Eugène Francfort, décédé le 18 sep-

tembre 1887, et Henriette Francfort, née Juda, décédée le 5 mai 1891, 400. — Troyes, Mme C.-D., en mémoire de deux personnes chères, 533. — Tunis, M. Abrabam de J. Scemla, 100. — Turin, M. le chevalier Israel Guastalla, de Modène, 540 ; Mmes Dorina Ottolenghi-Torre, Estella Ottolenghi-Torre, Rachele Vitalevi-Torre, en mémoire de leur frère bien aimé, M. le Dr A.-A. Torre, 300; par M. le chevalier Ezechia Sacerdote, legs de M. le chevalier Michel Jachia, 2,000.

Ulm, legs de M. Aron Maier, 250; M. Max Mayer, au nom de la famille, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Mathilde Mayer, née Steiner, 250; M. Joseph Rosengart, 100.

V. (Russie), legs de M. S., 250. — Valenciennes, Mme Salomon Dreyfuss, en mémoire de son mari, 1,000. — Varna, M. H Rosanès, en mémoire de son père, Abraham Rosanès, décédé le 23 schevat 5640, 100. — Venise, M. Samuel Levi, chevalier de la Couronne d'Italie, 100; M. le chevalier Padoa Pellegrino de Giuseppe, 100. — Verdun, M. Henri Kauffmann, en son nom et en mémoire de sa femme, née Caroline Lévy, 500; M. Gustave Lévy, en mémoire de M. Lippmann Lévy, son père, de Marianne Wolff, sa mère, d'Adolphe et Samuel Lévy, ses frères, de Caroline Lévy, épouse Henry Kaufmann, sa sœur, 30 fr. de rente française 3 0/0, 1,017; M. Alexandre Wormser, Mlles Adèle et Emilie Wormser, en mémoire de leur père Cahen Wormser et de leur mère Thérèse Wormser. née Lévy, un titre de 6 fr. de rente française 3 0/0; M. Alexandre Wormser, Mlles Adèle et Emélie Wormser, en mémoire de M. Lippmann Lévy, leur oncle, de Mme Marianne Lévy, née Wolff, leur tante, de MM. Adolphe, Samuel et Gustave Lévy, leurs cousins, de Mme Caroline Kaufmann, née Lévy, leur cousine, et de M. Henry Kaufmann, 6 fr. de rente française 3 0/0, évalués fr. 201.10; Mlles Adèle et Emélie Wormser, en mémoire de leur frère, Alexandre Wormser, conseiller municipal, décédé le 31 août 1899 (25 eloul 5659) 6 francs de rente française 3 0/0. — Vérone, legs de Mme Caroline Calabi, décédée le 26 mars 1899, 1,700 lires italiennes (1,581 fr. 85). — Versailles, Mme Bloch, en mémoire de son mari, M. le rabbin Bloch, 100. — Vesoul, M. le grand-rabbin Schuhl, en mémoire de ses enfants Edmond-Isaac Schuhl, décédé le 27 décembre 1878, Simon-Oscar Schuhl, décédé le 22 décembre 1881, Henri-Vita Schuhl, décédé le 19 février 1882, Berthe Schuhl, décédée le 25 décembre 1889, à l'âge de 15 ans, 200. — Vic-sur-Seille, les enfants de Mme Boris Veil, en mémoire de leur mère, 161. — Vienne, legs de M. Menachem-H. Elias, décédé le 11 mars 1892, 9,002.25. — Vincennes, Mme Worms, en mémoire de son fils Louis, lieutenant d'artillerie, décédé à Paris, le 3 septembre 1893, 60.

Waag-Neustadtl, M. Mayer Tauber, 1 obligation de l'Etat hongrois 4 0/0 1892, 210. — Waldenburg, legs de M. Joachim Cohn, 1,312.50. — Weimar, legs de M. G. Gottschalk, 14,760.15. — West-

HAUSEN, les enfants de M. Mardochée Schuhl, en mémoire de leurs parents, 400. — WIESBADEN, legs de M. Adolphe Schwerin, 5,710.75; Mme Mina Ullmann, en mémoire de son époux, M. Moritz Ullmann, décédé le 18 juillet 1880, à Heilbronn, 375; les héritiers de Mme Mina Ullmann, née Kohn, en mémoire de Mme Ullmann, une lettre de gage de la Société hypothécaire de Francfort-s.-M., 625. — WINTZENHEIM, M. Léon A. Bloch et Mme Octavie Bloch, née Guguenheim, en mémoire de leur père, M. Abraham Bloch, décédé le 24 Adar 1901, 100. — WISSEMBOURG, legs de Mme Marie Cerf (4 août 1879), 169; en mémoire de M. Henry Cerf, décédé le 17 juillet 1902 (12 tamouz 5662), sa famille, 200. — WORMS, Mme Rosalie Guthmann, en mémoire de son père, M. Léopold Lévy, et de sa mère Eva, née Seligmann, de Herrnsheim, 162.50; la famille Michaelis, en mémoire de M. S.-A. Michaelis, 150; M. Ludwig Josef Pfungst, 1,000; M. Ludwig-J. Pfungst, en mémoire de ses parents Isaac Pfungst et Johanna Pfungst, née Cannot, 200.

ZURICH, legs de M. Léop. Guggenheim, 500; M. A. Meyer, en mémoire de sa femme, 100; M. Hermann Bernheim, en mémoire de sa mère, Mme Fanny Bernheim, née Brunschweig, 500. — ZWEIBRUCKEN, legs de M. Linder, notaire à Zweibrücken, en faveur des écoles et de l'apprentissage, 375.

2. *Fondations.*

BERLIN, M. Boaz Laskau, de Grünberg (Silésie), pour encouragement aux meilleurs élèves sortant de l'Ecole agricole de Jaffa, 6,371.75. — BUDAPEST, revenus de la fondation de M. et Mme Benjamin Ungar, 50.

CINCINNATI, legs de M. W. Goodheart, en faveur des écoles de Safed, 1,030. — CONSTANTINOPLE, M. Adjiman, en faveur de l'école d'Ortakeuy, 2,000; M. Salomon Fernandez, pour entretien d'asiles, 6,903.30.

DRESDE, Jehoschua et Gette Zeitlin, en faveur de la Palestine, 100 obligations hypothécaires des chemins de fer serbes, 33,250; les revenus à employer chaque année à Jérusalem comme suit: 800 francs à distribuer entre 20 Hakhamim; 200 francs pour l'hôpital *Biccur Holim*; 200 francs pour la Société *Moschab Zekénim*; 80 francs pour le *Deutsches Waisenhaus*; 120 fr. pour la cotisation perpétuelle de Jehoschua Zeitlin; 600 fr. pour les institutions de l'*Alliance* en Palestine. — DURKHEIM a. d. H., par M. le Dr Salvendi, fondation destinée à fournir, en guise de prix, des livres de prières et des bibles avec commentaires anciens aux élèves de l'école de Jérusalem (montant de divers dons mis à sa disposition), 1,000.

LONDRES, par sir Samuel Montagu, « le Conseil de famille de la succession de sir John Sebag Montefiore, pour être utilisé au fondsdu baron Lionel de Rothschild technical School, à Jérusalem, » 5,000.

PARIS, M. Jules Forest, à Paris, pour les écoles du Maroc, 500; legs de M. L.-M. Rothschild, pour la bibliothèque, 153,662.95; fonds Netter, 1,000.

SAMACOFF, M. Moïse-Isaac Arié, pour l'œuvre d'apprentissage, 400. — SOUSSE, legs de M. Haï Guez, en faveur de l'école de Sousse, 2,705.70.

RUSSIE, legs de M. Léon Löwenberg, dont les revenus sont à distribuer aux israélites polonais pauvres en Palestine, 6,210; fonds K.-W. Wissotzky, 232,220.94; pour formation de professeurs d'hébreu, 25,979.55; pour secours à Jaffa et Jérusalem, 11,586.68.

Œuvre de Solidarité.

CONSTANTINOPLE, MM. Albert Abouaf, 3.25; J. Amon, 4.25; E. Arditi, 4.25; Alfred Ayache, 3.25; Mme Chiarina, 4.25; MM. Isaac Crespi, 10; Amédée Franco, 10; Mmes A.-Perla Franco, 10; Diamante Franco, 10; M. Donato Franco, 10; Mlle Laura Franco, 4.25; Mlle Olga Franco, 4.25; MM. Léon-Arstan Fresco, 10; Léon-J.Friedmann, 10; Henri Goldstein, 4.25; D. Sadoch, 31.90; Mmes D. Sadoch, 7.50; Elise Sadoch, 4.50; Rachel Sadoch, 4.50; MM. Sam. Sadoch, 6.50; P. Schild, 10; J. Sinaï, 4.25

ISMIDT, MM. R. Cario, 4.25; H. Fils, 5.50; M. Fils, 5.50; R. Marcelli, 4.25; R. Roif, 5.50.

3. Cotisations perpétuelles offertes du 1er janvier au 31 décembre 1906.

ALEXANDRIE, M. J. Danon, en mémoire de sa regrettée mère, Vida-Sarah Danon, décédée à Smyrne, le 11 janvier 1906 (14 tebeth 5666), 100; les enfants de M. Abraham Israël, à la mémoire de leur père, 508; Mme Benedetto Castro et M. Benjamin Tuby, en mémoire de feu Aslan Riches et de feue Bamba Riches, sa sœur, 2 obligations Crédit Foncier Egyptien, 500. — ALTROFF, Mme Vve Michel Bloch, née Célestine Lévy, de Saar-Union, en mémoire de son cher époux, Michel Bloch, de Nelling, décédé le 11 Tisri 1905, 150.

BAGDAD, M. N. Albala, en mémoire de sa regrettée mère, décédée à Andrinople, le 9 juin 1906, 100. — BALE, legs de M. Gustave Borach-Halff, 500. — BERLIN, MM. Nathan Bernstein, 147; Edgar Burchardt, 147; Benno Braun, 245.90; Siegfried Bruno, 147; Alfred Cohn, 368.75; Samuel Fraenkel, 147; Dr Paul Alexander Katz, avocat, 147; Mannheim Krakauer, 147; Mme Johanna Lévy, (22 Nissan), 375; Hermann Loewenthal, 147; Dr Julius Preuss, 147; Max Rosenthal, 147; Julius Rotholz, 147; Martin Schiff, 184.25; Léon Simon, 147; Paul Schlochauer, 245; Julius Stern, 375; Ernst Wallach, 245. — Breslau, M. Israël Sachs, 150. — BRUXELLES, les enfants de M. Léo Hirsch, en mémoire de leur regretté père, décédé le 15 janvier 1906, 1.000. — BUDAPEST, M. Lippmann Bloch, en mémoire de sa regrettée mère, Amalie Bloch, décédée le 3 juillet (10 Tamuz) 1906, 200.

CHARLOTTENBURG, M. Phœbus Sachs, 147. — CONSTANTINOPLE, Fondation du prix Hélène Salzer, par les élèves de l'école des filles de Galata, 500.

FEGERSHEIM, les enfants de Salomon Ledermann, en mémoire de leur père, 150.

GALATZ, M. S. Pineles, à l'occasion du centenaire (29 Kislew 5567) de son père Hirsch Mendel Pineles, 100.

MARSEILLE, M. Guido Allatini et Mmes Achille Bloch et Vve Alfred Allatini, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Salomon Allatini, 1.000. — MULHOUSE, M. Sylvain Bernheim, en mémoire de son regretté fils, Henri, décédé le 12 juillet (19 Tamuz) 1906, 500.

PARIS, legs de M. Raphaël Bischoffsheim, 10,000 ; Mme Vve Gabriel Kahn, en mémoire des on mari, décédé le 25 septembre 1905, un titre de 6 francs de rente française 3 0/0 ; Mme Maurice Kann, M. Edouard Kann et Mme Bickart-Sée, en mémoire de M. Maurice Kann, 1,500 ; Mme Klotz, en mémoire de son regretté mari, M. Victor Klotz, 1 000 ; MM. David et Benjamin Lévy, en mémoire de leurs parents, M. Moïse Lévy et Mme Sarah Lévy, née Bumsel, décédés à Belfort en 1871 et 1877, et de leur oncle et tante, M. Samuel Bumsel et Mme Adèle Bumsel, née Lévy, décédés à Belfort en 1892 et 1905, 6 francs de rente française 3 0/0.

ROTTERDAM, legs de M S. R Stokvis, 518.10.

SCHLESTADT, Mme Ferdinand Sée, M. et Mme Camille Bernheim, M. Eugène Sée, en mémoire de M. Ferdinand Sée, leur regretté père, 300.

TANGER MM. Samuel, Elias et Isaac H. Bendelac, de Tétuan, en mémoire de leur regrettée mère, Mme Esther H. Bendelac, décédée à Tanger le 17 Adar 5665 (22 février 1905), 1.000. — TOUL, legs de M. Mathieu Blocq, 500. — TRIESTE, legs de M. Paltiel Macchioro et de son épouse, Mme Ester Macchioro, 851.

WEIMAR, legs Gottschalk (solde), 796.90.

Œuvre de Solidarité.

CONSTANTINOPLE, MM. Albert Abouaf, 3.25; J. Amon, 4.25; E. Arditi, 4.25; Alfred Ayache, 3.25; Mme Chiarina, 4.25; MM. Isaac Crespi, 10; Amédée Franco, 10; M. Isidore Franco, 10; Mmes A.-Perla Franco, 10; Diamante Franco, 10; M. Donato Franco, 10; Mlle Laura Franco, 4.25; Mlle Olga Franco, 4.25; MM. Léon-Arslan Fresco, 10; Léon-J. Friedmann, 10 ; Henri Goldstein, 4.25 ; D. Sadoch, 31.90; Mmes D. Sadoch, 7.50; Elise Sadoch, 4.50; Rachel Sadoch, 4.50; MM. Sam. Sadoch, 6.50; P. Schild, 10; J. Sinaï, 4.25; Jacques Trèves, 4.60.

ISMIDT, MM. R. Cario, 4.25; H. Fils, 5.50; M. Fils, 5.50; R. Marelli, 4.25; R. Roif, 5.50 ; Albert Rosano, 4.25.

IV. COTISATIONS ANNUELLES

Dans cette liste et dans les suivantes, les noms de personnes qui suivent les noms de localités sont les noms des envoyeurs.

1. Liste générale.

Achères, 10. — Aïdin, par M. Rahmané, 140. — Aix, 16. — Aix-les-Bains, 6. — Albany, par le Rev. Dr Schlesinger, rabbin, 419.75. — Alexandrie, par M. J. Danon, 1,449.35. — Alger, par M. S. Lebar, 292. — Alle, 10. — Altkirch, par M. Lévy, rabbin, 88.50. — Alzey, 25. — Amsterdam, par M. D. Lioni, 8,320. — Ancône, par M. Costantini, 120. — Angoulême, 6. — Annonay, 10. — Anvers, par M. A. Fribourg, 973.70. — Arad, par M. le Dr Rosenberg, rabbin, 260. — Avenches, 12. — Avignon, 6. — Avranches, 6. — Aydes (Les), 6.

Baden, par M. Jacques-G. Guggenheim, 106.95. — Bagdad, par M. Albala, 390.. — Bains, 12. — Baja, par M. Sal. Reich, 505.20. — Bale, par M. R. Braunschweig, 897.65. — Baltimore, par M. B.-H. Hartogensis, 1,800.75. — Bamberg, par M. K. Treumann, 192.90. — Bar-le-Duc, par M. Bloch, 12. — Barr, 12. — Basavilbaso, par M. Jerusalmi, 26,40. — Bayonne, par M. H. Léon, 168.50. — Beaucourt, 6. — Belfort, par M. Metzger, rabbin, 360. — Benfeld, par M. Weil-Baer, 36. — Bergheim, 6. — Berlin, par le bureau central (en marcs), 25,251.01. — Berne, par M. A. Blum, 112.55. — Besançon, par M. E. Floersheim, 348. — Béziers, par M. L. Lévy, 59.40. — Bienne, par M. A. Picard, 200. — Biesheim, par M. S. Lévy, 29. — Bischwiller, par M. H. Braun, 91.25. — Blamont, par M. L. Marx, 74. — Bône, 12. — Bordeaux, par M. I. Lévy, grand-rabbin, 345.10. — Bougival, 10. — Boulogne-sur-Mer, par M. Weill, 18. — Boulogne-sur-Seine, par M. J. Lièvre, 37. — Bourgas, par M. J.-B. Hasson, 196.50. — Bousada, 10. — Breslau, par M. Th. Oschinsky (en marcs), 3,652.60. — Bromberg, par M. A. Fuss, 500. — Bruxelles, par M. L. Bauer, 2,154.25. — Bucharest, 20. — Budapest, par M. A. Fleischl, 5,792.65. — Buenos-Ayres, par M. L.-D. Lévy, 114.

Caen, 8. — Caïffa, par M. Nahon, 108. — Caire (Le), par M. Somekh, 300. — Calais, 6. — Cambrai, 6. — Caracas, par M. Benatar Bendelac, 581.40. — Carpentras, par M. Valabrègue, 42. — Casale, 6. — Casablanca, par M. Pisa, 48. — Cavalla, par M. M. Bensussan, 280. — Chalons-sur-Marne, par M. Schumacher, rabbin, 59.40. — Charmes,

par M. D. Mayer, 18. — Champigny, 6. — Chaumont, par M. E. Goggenheim, 18. — Chatou, 20. — Chaux-de-Fonds, par M. Edm. Picard, 780. — Cherbourg, par M. L. Wildenstein, 18. — Chicago, par M. le Dr Joseph Stolz, rabbin, 301.10. — Choumla, par M. Toussié, 145.25. — Clarens, 12. — Clermont, 6. — Clermont-Ferrand, par M. S. Lévy, 72. — Clichy, 6. — Colmar, par M. Charles Lévy, 275. — Cologne, par M. le Dr Frank, rabbin (en marcs), 8,501.22. — Commercy, 12. — Consenvoye, 13. — Constantine, 6. — Constantinople, par M. E. de Medini, 4,312.50; par M. Benzonana, 98.48. — Copenhague, par M. D. Simonsen, 2,263.20. — Corfou, par M. le Dr Battino, 136.46. — Cousances, 6. — Curaçao, par M. B. Delvalle, 468.

Damas, par M. Alchalel, 334. — Damvillers, 6. — Dardanelles, par M. Kowo, 120; par Mlle Sidi, 102.30. — Darmstadt, par M. le Dr Marx, rabbin (1905-1906), 511.70. — Delle, 6. — Delme, par M. L. Behr, 43.50. Demotica, par M. Guéron, 198. — — Dijon, par M. Bigart, 182.40. — Donnelay, par M. I. Lévy, 18. — Dresde, par MM. Bondi et Maron, 129. — Dunkerque, par M. A. Picard, 40. — Durkheim a. d. H., par M. le Dr Salvendi, rabbin (en marcs), 2,386.34.

Elbeuf, par M. R. Dreyfus, 190. — Enghien, 6. — Epernay, par M. F. Netter, 33.65. — Epinal, par M. Schwab, 232.25. — Ermont, 12. — Etain, par M. Gerson, 96.

Fegersheim, par M. A. Wildenstein, 34.50. — Fez, par M. Moyal, 22. — Fontainebleau, par M. Cerf, 54. — Fontenay, 6. — Francfort-sur-Mein, par M. Th. Schlesinger, 4,216.70. — Francfort-sur-Oder, 20. — Fresnes, 6. — Fünfkirchen, par M. le Dr Léop. Lorant, 188. — Fürth, le Comité local, 890.

Genève, par M. Wertheimer, grand-rabbin, 315. — Giromagny, 10. Götheborg, par M. le Dr Koch, rabbin, 278. — Gray, par M. I. Cahen, 42. — Grussenheim, par M. Kaufmann-Weill, rabbin, 18.

Haguenau, par M. B. Bernheim, 88.50. — Hambourg, par M. H. Gumpertz, 3,200. — — Hatten, par M. A. Cahn, 17.50. — Havre (Le), par M. A. Cahen, 154. — Hayange, 6. — Hegenheim, par M. le Dr Schüler, rabbin, 23.35. — Hellimer, 6. — Héricourt, par M. Hauser, 53.65. — Hochfelden, par M. Metzger, 18.

Indianapolis, par M. Messing, rabbin, 63.10. — Ingwiller, par M. B. Weiss, 78.30. — Itterswiller, par M. Franck, 21.60. — Ivrée, par M. G. Jona, 20.

Jaffa, par M. Astruc, 52. — Janina, par M. Carmona, 427.50 — Jérusalem, par M. Antébi, 395. — Jussey, 10.

Kirmanschah, par M. Sagues, 54. — Koenigsberg, par M. M. Min-

kowski, 433.40. — Kolozwar, 15. — Koursk, 6. — Kustendil, par M. Adout, 120.

La Ferté-sous-Jouarre, par M. N. Lévy, 108. — Lausanne, 6; par M. Lehmann, 382. — Lauterbourg, par M. E. Mayer, 66.50. — Leipzig, par M. H. Wittner, 1,100. — Lembach, 24. — Lemberg, par M. S. Buber, 111. — Liestal, par M. B. Sée, 42. — Lille, par M. Cahen, grand-rabbin, 155.50. — Livourne, par M. G. Boralévi, 252. — Londres, par M. M. Duparc, 201.80. — Longwy-Bas, 6. — Lucerne, par M. H. Braun, 84. — Lunéville, par M. I. Worms, 328. — Lure, par M. Th. Meyer, 84. — Luxembourg, par M. le Dr Fuchs, rabbin, 397.60. — Lyon, par M. M. Lévy, 396.

Mackenheim, 6. — Maisons-Alfort, 50. — Managua, par M. F. Lévy, 110.50. — Manchester, 12.50; par M. F. Lévi, 193.50. — Mannheim, par M. Loeb-Stern (en marcs), 4,002.85. — Manoas, 6. — Marrakesch, par M. Falcon, 104. — Marseille, par M. Vidal-Naquet, 350. — Mauricio, par M. S.-D. Lévy, 336.90. — Mayence, par MM. Carlebach et Cahn, 142.35. — Melilla, par M. Salama, 36. — Melissey, 6. — Metz, par M. S. Fribourg, 1,000. — Milan, par M. Da Fano, grand-rabbin, 130. — Modène, par M. le grand-rabbin G. Cammeo, 46.15 — Mogador, par M. Taourel, 6. — Mommenheim, par M. J. Bénédict, 30. — Monastir, par M. D. Arié, 354. — Montceau-les-Mines, 6. — Montfaucon, 6. — Mons, 6. — Monte-Carlo, 50. — Montpellier, par M. E. Lambert, 12. — Montreuil-sous-Bois, 12. — Mostaganem, 14. — Mulhouse, par M. Moock, 1,420.45. — Munich, par M. M. Nussbaum, 1,800. — Muttersholtz, 16.

Nantes, par M. M. Diedisheim, 155. — Naples, par M. Sonino, grand-rabbin, 65. - Nazli, 70. — Neuf-Brisach, par M. J.-D. Weill, 48. — Neufchateau, 6. — Neuilly, par M. Debré, rabbin, 96. — Nevers, 12. — Newark, par le Rev. J. Leucht, 799.45. — New-Orléans, par M. M. Bergmann, 119.15; par le Rev. Max Heller, 855.15; par M. J.-L. Leucht, rabbin, 625. — New-York, 1,000; par M. Solomons, 2,213. — Nice, 22. — Niederbronn, par M. A. Lévy, 46.45. — Nimes, par M. A. Cavaillon, 78. — Noméný, 10. — Nuits-Saint-Georges, 6. — Nuremberg, par M. S. Rau,

Obernay, par M. Mayer-Scheyen, 29. — Oran, par M. Pariente, 892 — Orléans, 41.35.

Padoue, par M. Trèves de Bonfili, 225. — Paris, 16,779.80 — Pau, par M. Bloch, rabbin, 50. — Perigueux, 6. — Phalsbourg, par M. J. Lévy, rabbin, 84. — Philadelphie, par M. Frechie, 2,593.35. — Philippopolis, par M. E. Sidi, 420. — Pittsburg, par M. Léonard Lévy, rabbin, 525.85. — Plessis-Piquet, 6. — Poitiers, 6. — Pont-a-Mousson, par M. Wildenberg, 107.15. — Porrentruy, par M. Sal. Benjamin,

89. — Posen, par M. le Dr Feilchenfeld, rabbin (en marcs), 1,894.95. — Prague, 52.25. — Provins, 6.

Raon-l'Etape, par M. M. Ignace, 23.65. — Reggio, par M. L. Tedesco, grand-rabbin, 48. — Reims, par M. Hermann, rabbin, 174.80. — Remiremont, par M. S. Dreyfus, 112. — Rio, 12. — Rodosto, par M. Halévy, 48. — Rome, par M. Pontecorvo, 200. — Rosheim, par M. Hirsch, 66. — Rouen, par M. Metzger, 77.35. — Roumanie, par M. Astruc, 8,724.70. — Roustchouk, par M. H. Mayer, 558.60; par Mlle Wittenberg, 314.75. — Rybnik, intérêts du legs Hasse, 54.55.

Saar-Union, par M. Guggenheim, rabbin, 51.10. — Saïda, par M. J. Sarfati, 23.75. — Saint-Cloud, 32. — Saint-Dié, par M. L. Nordon, 118.95. — Saint-Etienne, par M. Sèches, rabbin, 177.15. — Saint-Gall, par M. le Dr Schlesinger, rabbin, 481.90. — Saint-Imier, par M. Bloch, 35.50. — Saint-Louis, 6. — Saint-Louis (Mo), par M. Marcus Bernheimer, 102.60. — Saint-Loup, 6. — Saint-Mandé, 6. — Sainte-Marie-aux-Mines, par M. Dreyfus, 100. — Saint-Mihiel, par M. Dreyfus, 48. — Saint-Ouen, 20. — Saint-Quentin, 6. — Salon, 6. — Salonique, par M. Morpurgo, 456; par M. Loria, 694; par M. Abravanel et l'Association des anciens élèves, 253; par M, Hassid, 108. — Samacoff, par M. Adout, 114. — Sarrebourg, par M. D. Roubach, 204. — Sarreguemines, par M. Lehmann, 189.50. — Sarrelouis, la Communauté, 30. — Saverne, par M. E. Seligmann, 150. — Schalbach, par M. Th. Jacob, 18. — Schirmeck, 6. — Schlestadt, par M. M. Lévy, 103.75. — Sedan, par M. Wolf, rabbin, 78. — Sens, 6. — Shanghaï, par M. Somekh, 116.95. — Slabodka, 6. — Smyrne, par M. Habib, 653. — Soissons, 24. — Souk-el-Arba, 36. — Soultz, par M. J. Bloch, 46.50. — Sousse, par M. Bitbol, 118. — Stockholm, par M. Hugo Lewin, 793.35. — Strasbourg, par M. H. Cahn, 788.25. — Suresnes, 10. — Szegedin, 6.

Tanger, par M. Ribbi, 335.95. — Tébessa, 6. — Tétuan, par M. M. Lévy, 159.55. — Thann, par M. le Dr Meyer, rabbin, 28. — Thionville, par M. Cohn, 136.60. — Thorn, par M. A. Jacob, 462.50. — Tibériade, par M. Elnekave, 18. — Tlemcen, 12. — Toul, par M. L. Friedmann, rabbin, 42. — Toulon, 10. — Toulouse, par M. L. Lévy, rabbin, 66. — Tours, par M. Léon Sommer, 53.50. — Trieste, par M. S.-R. Melli, grand-rabbin, 76.50. — Trimbach, 24. — Tripoli, par M. M. Lévy, 216. — Troyes, 12. — Tunis, par M. Ouziel, 802. — Turin, par M. Olivetti, 89.

Uskub, par M. Benveniste, 159.

Valenciennes, par M. L. Dreyfus, 65.30. — Vaucouleurs, 40. — Valréas, 10. — Varna, par M. Sarfati, 408. — Venise, par M. Coen-Porto, grand-rabbin, 281.20. — Verceil, par M. E. Vitalevi, 130. —

VERDUN, par M. Ruff, rabbin, 204. — VERSAILLES, 15; par M. J. Weill, rabbin, 76. — VESOUL, par M. Schuhl, rabbin, 36. — VEVEY, par M. Bloch, 59. — VILLEFRANCHE, 31.25. — VILNA, 20. — VINCENNES, 6. — VITRY, 18. — VUKOVAR, par M. le Dr Diamant, rabbin, 537.05.

WERSCHETZ, par M. le Dr Sidon, rabbin, 29. — WESTHOFFEN, par M. le Dr Marx, rabbin, 73. — WINTZENHEIM, par M. I. May, 77.50. — WISSEMBOURG, par M. A. Cerf, 108.

2. *Liste détaillée de divers Comités.*

AMSTERDAM, détail des cotisations encaissées en 1906 par le Comité régional des Pays-Bas (en florins) : *Alkmaar*, par M. J. Fortuin, 26.54[5]; *Amersfoort*, par M. J. v. Vollenhoven, 145; *Amsterdam*, par M. V. K.-L. v. Os, 1,300; *Arnhem*, par M. D.-E. Kalker Jr, 117.40; *Assen*, par M. A. v. d. Laan, 41.40; *Cœvorden*, par M. Ph. de Haas, 29.75; *Deventer*, par M. van Son, 39.77[5]; *Eindhoven*, par M. Jos. de Heer, 98.45; *Enschédé*, par M. N.-J. Menko, 214.69[5]; *Geldersch Oosten*, par M. Ph. Prins, 120; *Gouda*, par M. A. Trijbits, 56.60; *Gorinchem*, par M. A. Hymans, 42; *Groningen*, par M. Ph. van Dam, 162; *den Haag*, par M. A.-M. van Embden, 350; *Haarlem*, par M. Jac.-J. Son, 120; *Harlingen*, par M. A. van Messel, 51.51; *den Helder*, par M. S.-M. Manheim, 25; *Hertogenbosch*, par M. M.-D. Knoek, 120; *Leiden*, par M. E. Horloos, 33; *Limburg*, par H. A. van Geldern, 100; *Leeuwarden*, par M. N.-J. v. d. Woude, 90; *Maestricht*, par M. S.-M. Schepp, 13; *Meppel*, par M. R. Spanjaard, 170; *Middelburg*, par M. H. M. van Beem, 110; *Rotterdam*, par M. B. Sanson, 450.75; *Sneek*, par M. B. Culp, 27.64; *Tilburg-Waalwyk*, par M. Alex. Kooperberg, 86.85; *Veghel*, par M. S. Monnickendam, 86; *Zalt-Bommel*, par M. A.-A. Marcus, 25; *Zutphen*, par M. Jacob Elias, 30; *Zwolle*, par J. H. Jacobs, 100.

BERLIN, détail des cotisations encaissées en 1906 par le bureau central de Berlin (en marcs) : *Augsburg*, 1,020; *Aurich*, 5; *Bamberg*, 36; *Bernburg*, 35; *Beuthen*, 279.85; *Bochum*, 5; *Brandeburg*, 6; *Braunschweig*, 158.14; *Brettén*, 45; *Briog*, 85; *Bruchsal*, 252; *Buttenhausen*, 25; *Cammin*, 30; *Cassel*, 713.90; *Cosel*, 5; *Danzig*, 167.55; *Dortmund*, 380.50; *Dresden*, 79.70; *Dülmen*, 25; *Eberswalde*, 5; *Eisenach*, 5; *Elberfeld*, 444; *Elbing*, 106.60; *Emden*, 102; *Erfurt*, 12.15; *Forbach*, 82; *Frankfurt a/M.* 1.000; *Frankfurt a/O*, 55; *Freiburg i/B*, 93.55; *Fürth*, 5; *Gleiwitz*, 100.25; *Glogau*, 303; *Gnesen*, 149.45; *Goeppingen*, 29.50; *Goerlitz*, 245.40; *Graudenz*, 98.95; *Grünberg i/Schl.*, 46; *Halberstadt*, 38.65; *Hamm*, 5; *Hanau*, 267.20; *Hannover*, 743.15; *Heddernheim*, 10; *Heilbronn*, 422.60; *Herford*, 5; *Hildesheim*, 5; *Hohensalza*, 276.85; *Insterburg*, 147; *Kattowitz*, 27.70; *Karlsruhe*, 40; *Kobylin*, 5; *Kosten*, 55; *Liegnitz*, 135; *Lobsenz*, 5; *Loerrach*, 10; *Loslau*, 37.50; *Lübeck*, 105;

Marienburg, 72.80; *Memel*, 213.50; *Miloslaw*, 5; *München*, 4.85; *Münster*, 189.12; *Müttersholz*, 5; *Nauheim*, 5; *Neustadt a/H*, 29.70; *Offenbach*, 425; *Osnabrück*, 20; *Pitschen*, 5; *Posen*, 5; *Potsdam*, 144; *Rathenow*, 5; *Ratibor*, 263; *Rawitch*, 73; *Reichenbach*, 20; *Rexingen*, 5; *Rostock*, 10; *Schrimm*, 45; *Schwedt, a/o*, 40; *Schwetz*, 10; *Sobernheim*, 20; *Soldin*. 15; *Spandau*, 9.85; *Stargard*, 118; *Stuttgart*, 444.85; *Tilsit*, 600.40; *Wanfried*, 5; *Weissenburg*, 5; *Wesel*, 50; *Worms*, 600; *Würzburg*, 404.85.

Détail des dons pour l'œuvre générale : *Bretten*, 106; *Gotha*, 30; *Hannover*, 35; *Hohensalza*, 10; *Loerrach*, 6.50; *Wougnwitz*, 20; *Würzburg*, 700.

BRESLAU, détail des cotisations encaissées en 1906 par le Comité régional (en marcs): *Breslau*, 2,111; *Goerlitz*, 7.80; *Kattowitz*, 106.70; *Kœnigshütte*, 340,20; *Liegnitz*, 83.80; *Lublinitz*, 34; *Oels*, 77.80; *Ohlau*, 10; *Pless*, 10; *Sagan*, 159.30; *Sohrau*. 12; *Tarnowitz*, 100; *Zabrze*, 600.

BUDAPEST, détail des cotisations encaissées en 1906, par le Comité régional (en couronnes) : *Budapest*, 4,457; *Csány*, 16; *Cservenka*, 24; *Eczéd*, 10; *Eger*, 60; *Esztergom*, 6; *Gyöngyos*, 6; *Gyor*, 24; *Hatvan*, 116; *Heves*, 6; *Jánoshida*, 6; *Kecskemét*, 48; *Léva*, 24; *Lipto Szent Miklös*, 40; *Lörinczi*, 6; *Losoncz* 24; *Maros Vàsàrhely*, 30; *Miskolcz*, 6; *Nagy Becskerek* (Dr Klein, Mor. Eisenstaedter, S. L., Mangold Herm, Weisz Izidor, Deutsch Zsigm., Grünbaum Arn , Dr Mangold Samu, Kurlaender Imre, Kova'cs J. M.), 54; *Nagy-füged*, 6; *Nagy-Szt-Miklos*, 36; *Nogy-Surany*, 6; *OKanizsa*, 36; *Perlak*, 6; *Prag*, 20; *Sarvar*, 24; *Sasvar*, 12; *Selyp*, 12; *Sovár*, 6; *Szàszberek*, 6; *Ta yas*, 6; *Tata*, 36; *Tata-Tovaros*, 18; *Temesvar*, 312; *Tisza-Dada*, 6; *Totkomlos*, 6; *Turocz-Szucsàny*, 10; *Varsany*, 6; *Wien*, 6; *Zsadány*, 6.

COLOGNE, détail des cotisations encaissées en 1906, par M. le Dr Frank, rabbin, des localités suivantes (en marcs): *Aachen*, M. Max Heymann, 5; Mme L. Katz, 6; *Ahlen*, par M. S. Kaufmann, 18; *Altenstadt* (Iller), la Communauté, 20; Mme Joseph Marx, 5; *Barmen*, par M. Herm. Ganz, 226.70; *Berlin*, M. D. Flach, 10; Mme Moritz Lewy, 20; MM. Pollack, 20; S. Salmony, 20; Gerson Simon, 20; Siegfr. Zickel, 5; *Beuel*, M. S. N. Wolf et Cie, 5; *Billerbeck*, la Communauté, 10; *Bitsch*, M. Charles Lévy, 5; *Bocholt*, par M. Emil Cohen, 35; *Bonn*, MM. le Dr Leeser, 5; Siegm, Rothschild, 4.80; *Borgholzhausen*, MM. Weinberg frères, 5; *Brakel*, par M. E. Jacobi, 29.50; *Bremen*, M. le Dr Rosenack, rabbin, 10; *Bunzlau*, par M. S. Hammer, 27.30; *Cannstatt*, par M. J. Metzger, 80; *Chemnitz*, par M. le Dr Mühlfelder, rabbin, 184; *Clève*, M. H. Goldschmidt, 5; *Coblenz*, par M. Carl Bernd, 30; *Cochem*, MM. G. Heim, 5; W. Hirsch, 5; *Cöln*, par M. le Dr Frank, rabbin, 1,795; *Commern*, M. M. Löwenstein, 5; *Constanz*, par M. A. Geismar, 143.80; *Cottbus*, par M. le Dr Possner, rabbin, 34.40;

Crailsheim, par M. Jos.-B. Stein, 95; *Crefeld*, M. Simon Hertz, 4.80; *Dettensee*, M. Leop. Stern, 6; *Dierdorf*, M. Frohwein, 5; *Dinslaken*, par M. Simon Jacobs, 33.60; *Dortmund*, la Communauté, 100; *Driburg*, M. Moses, instituteur, 7.30; *Duisburg*, MM. S. Epstein, 10; J. Lévy, 5; par M. R. Nussbaum, 61; *Dülmen*, par M^me^ M. Bendix, 45; M^me^ L. Bendix et J. Leeser, 10; *Düsseldorf*, par M. J. Levison, 230.50; *Emmerich*, par M. Sal.-L. Franken, 80; *Ems*, par M. le D^r^ Weingarten, rabbin, 23; *Erfurt*, par M. le D^r^ Salzberger, rabbin, 134.59; *Erpel*, M. S. Sander, 4.80; *Eschwege*, par M. le D^r^ J. Cohn, rabbin, 100; *Eschweiler*, par M. Marcus Meyer, 10.20; *Essen*, par M. Graf, instituteur, 300.30; *Etzlingen*, M. Is. Ury, 10; *Euskirchen*, par M. Abr. Kahn, 28.60; *Exin*, par M. A. Buschke, 90; *Flehingen*, M. H. Schweitzer, instituteur, 5; *Flieden*, M. Sal. Katzmann, 5; *Forbach*, par M. Léon Lévy, 35; *Frankfurt*, M. A. S. Lévy, 5; *Geldern*, M. J. Weinberg et Mme Kempenich, 10; *Gelsenkirchen*, par M. le D^r^ Wallerstein, 136; *Gey b/Düren*, Mlles Rosa et Jettchen Meyer, 5; *Giessen*, par M. Heichelheim, 136.12; *Gleicherwiesen*, par M. Jos. Ehrlich, 9.80; *Goch*, la Communauté, 30; par M. Jacob Hertz, 44; *Goeppingen*, par M. Strassburger, rabbin, 33; *Grevenbroich*, par M. A. Kaldenbach, 33.60; *Grossgorsytz*, M. Ad. Koslowsky, 5; *Guben*, par M. L. Sachs, 8.80; *Güstrow*, M. J. Frank, 10; *Hagen*, par M. Nassau, 167.70; *Hamm i./W.*, par M. Schreiber, 43.20; *Hechingen*, la Communauté, 25; par M. F. Wolff, rabbin, 69; *Herne*, M. Jos. Stein, 5; *Hildesheim*, par M. Alb. Ballheimer, 162; *Höchster*, M. Weinberg, instituteur, 5; *Horb*, par M. le D^r^ Jaraczewsky, 9.80; *Hörde*, par M. S. Koppel, 30; *Höxter*, M. E. Michaelis, 6; *Illingen*, par M. Herm. Barth, 85; *Kempen* (Posen), par M. Mor. Lubliner, 75; *Kreuznach*, par M. J. Woog, 94.70; MM. Heinrich Wolff, Nathan Lévy, le D^r^ Vogel, 15; *Krumbach*, par M. Léo Guggenheimer, 19,80; *Lage i/Lippe*, par M. H. Vogelstein, 20; *Landau*, la Communauté, 15; *Landsberg*, par M. le D^r^ Elsass, rabbin, 53.50; *Langenfeld*, M I. Berger, 5; *Letmathe*, par M. J. Koppel, 15; Mme Moses, 5; *Linden* (Ruhr), M. Röltgen, 5; *Linz a/Rhein*, par M. Herm. Hirsch, 34.60; *Lübbecke*, par M. A. Löwenstein, 65; *Ludwigsburg*, par M. A. Schmal, 25.30; *Lüneburg*, M. Philipp, instituteur, 5; *M. Gladbach*, par M. J.-B. Jonas, 51; *Marienwerder*, par M. E. Hirschberg, 20; *Mayen*, par M. Elias Rosenthal, 29.30; M. le D^r^ Gottschalk, 5; *Mechernich*, M. M. David, 6; *Meissen*, MM. H. Sachs et Leop. Thorner, 10; *Merzig*, par M. A. Baum, 24; *Minden*, par M. Liepmannsohn, 34.15; *Mühlen*, M. le D^r^ Jaracewsky, 10; *Mülheim* a/Rhein, par M. Sally Cahen, 10; *Mülheim* a/Ruhr, par M. G. Kaufmann, 75; *Mühringen* par M. le D^r^ Jaracewsky, 14.60; *Nakel*, par M. le D^r^ Perlitz, rabbin, 75.20; *Neheim*, M. Noa Wolff, 7; *Neustadt* (Haardt), par M. H. Dottenheimer, 19.80; *Neuss*, par M. D. Levi, 60; *Neuwied*, la Communauté, 20; *Nordhausen*, par M. W. Oppenheimer, 68; *Ober-Lasitz*, M. Hugo Czediklilz, 5; *Odessa*, M. S.-J.

Weitzner, 10; *Oppeln*, M. J. Abraham, 10; *Ottweiler*, Mme A. Albert, 6; *Paderborn*, MM. Auerbach, 6; N. Meyer, 10; *Rahden*, M. Oppenheim, 5; *Remagen*, M. S. Fassbender, 4.80; *Rexingen*, par M. le Dr Jaracewsky, 9.60; *Rheinberg*, M. L.-S. Gumpertz, 9.60; *Ribben*, O. P., M. S. Hirschfeld, 5; *Rogasen*, M. B. Tännchen, 5; *Ronsdorf*, M. A. Löwenthal, 4.80; *Rostock*, par M. S. Bernhard, 20; M. S. Solomon, 5; *Rottweil*, par M. le Dr Jaracewsky, 4.80; *Ruhrort*, la Communauté, 15; *St-Gallen*, M. Louis Guggenheim, 5; *St-Johann* (Saar), par M. J. Jacobsohn, 131.50; *Schlawe i/P.*, par M. B. Gottschalk, 12; *Schlüchtern*, par M. J.-M. Walter, 47.70; *Schotten*, par M. Sal. Hess, 34.60; *Schrimm*, par M. H. Breslauer, 185; *Schwerin* (Meckl.). par M. le Dr Feilchenfeld, rabbin, 57.50; *Schwerte*, M. L. Weinberg, 10, *Siegburg*, par M. le Dr O. Levison, 70; *Siemianici* M. Marx Fröhlich, 5; *Sobernheim*, par M. Berent, instituteur, 15; *Solingen*, M. Coppel, 6; *Sondershausen*, M. le Dr Heidenheim, 5; *Speyer*, M. S. Hertz, 10; *Stadtoldendorf*, par M. C. Ulmann, 44; *Steele*, par M. S. Stern, 65; *Stendal*, M. J. Matischak, 5; *Struth*, M. Aron Keim, 4; *Suhl*, par M. Leop. Sander, 55; *Tilsit*, M. I. Klein, 5; *Uerdingen*, par M. A. Luss, 38.20; *Ulm*, par M. H. Reinemann, 490; *Urbanja*, M. W. Pfeifer, 8.49; *Varel*, par M. Bernheim, instituteur, 19.80; *Wassenberg*, M. S. Windmüller, 5; *Weilburg*, par M. le Dr Landau, rabbin, 38.80; *Weinheim*, M. le Dr Pfalzer, 6; *Werden*, M. Schlawitsky, 5; *Wesel*, par M. B. Günther, 20; *Wickrath*, Mme Z. Spier, 10; *Wien*, M. Aloys Löwy, 10; *Wiesenbach*, M. A. Stern, 6; *Wiesbaden*, par M. Herm. Hertz, 460.75; *Witten*, M. J. Osterwald, 9.80; *Wittlich*, la Communauté, 15; *Witzenhausen*, par M. S. Nussbaum, 15.

Dürkheim, a. d. H., détail des cotisations encaissées en 1906 par M. le Dr Salvendi, rabbin régional (en marcs) : *Adelshein*, M. D. Wertheimer, 5; *Ahrweiler*, M. H. Bär, 5; *Ansbach*, M. Ph. Hahn, 5 et Mme A. Brunn, 5; *Arnstein*, MM. Siegel frères, 5; *Bayreuth*, par M. Benno Seligsberg, 80; *Bensheim*, M. Ad. Bendheim, 10; *Biblis*, par M. J. Rohrheimer, instituteur, 10.50; *Bingen*, par Mlle Pauline Sobernheim, 177.70; *Bischheim*, par le Dr Z. Wolff, rabbin, 59; *Bliekastel*, MM. Léop. et Simon Ullmann, 10; *Bodenfelde*, par M. Kahlberg, 15; *Bojanowo*, par M. le Dr Theodor, rabbin, 53.50; *Bollweiler*, par M. S.-H. Schüler, rabbin, 24; *Bremgarten*, M. Max Meyer, 8.80; *Coblenz*, la Communauté israélite, 25; *Culmsee*, M. Benas Lévy, 10; *Dettelbach*, par M. Moritz Wiesengrund, 35; *Deidesheim*, M. Benj. Hirsch, 5; *Dürkheim*, a d. H., par M. Leop. Dornberger, 63; *Eberstadt*, Mme Leop. Joseph II, 5; *Eltmann*, M. S. Bachmann, 10; *Essingen*, M. Valentin Wolff, 5; *Francfort-s/Mein*, M. B.-B. Cassel, 10; Mme Lina Grödel, 20; M. August Nachmann, 5; *Frankenthal*, M. Heinrich Buxbaum, 10; *Fulda*, MM. Nussbaum et fils, 5; *Gedern*, par M. Ad. Bauer, instituteur, 25; *Germersheim*, M. Em. Vollmer, 5; *Gotha*, par

M. le Dr Otto Goldschmidt, 104.70; *Griesheim*, par M. Rosenberg, 9.80; *Grünstadt*, par M. Louis Mayer, 58.60; MM. G. Seelenberger, 5, et Lévy, pharmacien, 5; *Halberstadt*, par M. L. Burchardt, 83; *Harburg*, M. Gerson Stein, 5; *Hassfurt*, M. S. Neuberger, 5; *Heilbronn*, M. Jacob-D. Reis, 5; *Heinsberg*, M. M. Blech, 5; *Heppenheim* M. W. Mainzer, 5; *Heubach* a./Rhône, MM. Nathan Goldschmidt, Meier Goldschmidt et J. Rothschild, 15; *Hofheim*, par M. S.-M. Seligstein, 4.80; M. Mendel Reuss, 5; *Homburg v. d. H.*, par M. le Dr Kottek, rabbin, 102; *Höxter*, M. A. Levertoff, 5; *Ingenheim*, par M. M Mandel, 24.80; *Klein-Winternheim*, M. Carl Abraham, 15; *Laupheim*, par M. le Dr Treitel, rabbin, 167; *Lohr a./Main*, par M. F. Hirsch, 35; *Ludwigshafen*, par M. Moritz Wolff, 225.60; *Mainstockheim*, par M. G. Kahn, 15; *Marburg*, par M. le rabbin Dr Kottek, 51; *Marktbreit*, M. Josef Meyer, 4.80; *Memmelsdorf*, par M. K. Wahler, instituteur, 9.80; *Metz*, Mme H. Metzger, 10; *München*, M. Emil Stiefel, 20; Mme Bertha Rheinstein, 5; *Nidda*, M. Jacob Sommer, 5; *Nuremberg*, Alex. Freundlich, 5; *Oberlauringen*, par M. S. Goldschmidt, instituteur, 14.40; *Oberlustadt*, M. Max Meyer, 5; *Ober-Olm*, M. Ludw. Abraham, 10; *Ober-Ssemen*, MM. S Frank, l., 5 et A. Kaufmann, 5; *Ottensoos*, par M. H, Prager, 74.50; *Paderborn*, la Communauté israélite, 25; *Parchim*, par M. A. Elkan, 10; *Pfungstadt*, par M. Jos. Jeidel, 21.40; *Pirmasens*, M. Nathan Kahn, 5; *Prenzlau*, par M. L. Marcuse, 68.30; *Quedlinburg*, par M. Simon Frank, 100; *Rendsburg*, par M. B. Löwy, 15.10; *Riesenburg*, M.H.-S. Hirschfeld, 4.80; *Rogasen*, par M. Herm. Kuttner 9.80; *Rotenburg* (Fulda), M. A. Flörsheim, 5; *Rülzheim*, M. S. Landauer, 10; *St-Ingbert*, M. Adolf Beer, 5; *Schlangen*, M. B.-M. Meyer, 6; *Schokken*, M. Herm. Salomon, 10; *Schweinfurt*, M. Sigm. Heussinger. 4.80; *Siegburg*, M. Fr.-W. Heymann, 5; *Speyer*, par M. Leop. Lehmann, 60; *Staden*, M. K. Münz, 5; *Stadlengsfeld*, par M. le Dr Wiesner, rabbin, 10; *Strassburg* (Westpr.), par M. le Dr Pick, rabbin, 90; *Straubing*, M. S. Lippmann (1905-1906), 40; *Tiefenort*, M. Levistein, 10; *Tirschenreuth*, Mme Emma Bloch, 6; *Treysa*, M. G. Oppenheim, instituteur, 5; *Waag-Neustadl*, par M. le Dr Ph. Rosenberg, rabbin, 271.64; *Wehrheim*, M. R. Hirsch, 5; *Würzburg*, la Communauté israélite, 50; *Zierenberg*, M. M. Meyer, 5; *Zurich*, par M. Sal. Wyler, 14.30; *Zweibrücken*, M. le Dr Eugen Meyer, rabbin, 10.70.

MANNHEIM, détail des cotisations encaissées en 1906, par le Comité badois (en marcs): Eichstetten, par M. G. Bloch, 50; Freiburg, par M. Burger, 635,20; Karlsruhe, par M. Max Wimpfheimer, 1028,25; Ladenburg, par M. Jul. Kaufmann, 102,10; Loerrach, par M. Nordmann, 30; Mannheim, par M. Nöther, 2614; Mosbach, par M. le Dr Löwenstein, 115.05; Offenburg, par M. le Dr Günzburger, 50.

NUREMBERG, Comité régional, par M. S. Rau, détail des sommes

encaissées en 1906 (en marcs) : *Altenmuhr*, par M. Nussbaum, instituteur, 25; *Baiersdorf*, par M. Benny Kohn, 38; *Berolzheim*, par M. Rosenbaum, instituteur, 55; *Diespeck*, par M. B. Fulder, 74.20; *Erlangen*, par M. Jul. Frohmann, 95; *Ellingen*, par M. Stern, instituteur, 29,80; *Gunzenhausen*, par M. Rud. Seeberger, 104.70; *Heidenheim*, par M L. Lehmeier, 30; *Kempten*, par M. S.-J. Walter, 60; *Kitzingen*, par M. N. Gerst, 50; *Kronheim*, par M. Wolfrom, instituteur, 9.80; *Lichtenfels*, par M. Ludw. Gosser, 66; *Marktbreit*, par M. Ephr. Eisenmann, 30; *Nördlingen*, par M. Jos. Rogger, 79.80; *Nüremberg*, par M. S. Rau, 4641,45; *Oettingen*, par M. Gutmann, instituteur, 100; *Rothenburg*, par M. C. Wimpfheimer, 25; *Schnaittach*, par M. J. Ulmann, 46; *Schweinfurt*, par M. Heimann, 395; *Wilhermsdorf*, par M. Justin Neu, 302.

Posen, détail des cotisations encaissées en 1906, par le Comité local de Posen, M. le Dr Feilchenfeld, rabbin, président (en marcs) : *Buk*, par M. L. Lippmann, 24.80; *Filehne*, par M. M. Rehfeld, 72; *Graetz*, par M. L. Ephraïm, 69.80; *Kosten*, M. Hugo Glass, 5; *Krotoschin*, par M. le Dr Berger, rabbin, 146; *Moschin*, MM. M. Löwy et E. Mannheimer, 10; *Ostrowo*, par M. le Dr Freund, rabbin, 102; *Pinne*, 26.80; *Posen*, le Comité local, 1,260.10; *Samter*, par M. le Dr Wreschner, rabbin, 30; *Samotschin*, par M. H. Seligsohn, 31.50; *Wreschen*, par M. le Dr M. Lewin, rabbin, 93.95; *Wronke*, par M. J. Rosenthal, 23.

V. LISTE DES DONS.

A. Dons à l'œuvre générale.

1. *Liste générale.*

Anvers, 36.15. — Aschaffenburg (Comité de Cologne), par M. Emil Neuburger (en marcs) : MM. R.-C. Adler, 2; Z.-S. Adler, 3; Bernheimer, conseiller à la Cour, 5; A. Bodenheimer, 5; D. Cahn, 2; G. Davidsburg, 2; Max Davidsburg, 2; Oskar Dilsheimer, 5; David Emmerich, 2; Carl Erlanger, 3; Herz Feldmann, 3; Lippmann Freund, 2; David Gaertner, 1; Emil Goldschmidt, 2; Sal. Goldschmidt, 3; Dr M. Grünebaum, 5; Ch. Grünfeld, 1; Gustav Haas, 3; Ad. Hamburger, 2; Benno Hamburger, 3; Bernh-E. Hamburger, 2; Bernh.-H. Hamburger, 3; Eman. Hamburger, 2; Léop. Hamburger, 3; Wilh. Hamburger, 2; Hamburger, 2; David Hirsch, 3; Ad. Homberger et Mme Emilie Strauss, 3; MM. S. Jacob, 2; H. Kam-

nitzer et Cie, 5; Gust. Kann, 3; Siegm. Kassel, 5; Léo Katzenstein, 1; Mme B. Koch, 4; MM. Hugo Lévy, 5; Jacob Lévy, 4; Julius Lévy, 4; Max Lévy, 3; B. Liebmann, 1; Heinr. Liebmann, 3; Raph. Liebmann, 1; S. Liebmann jun, 1.50; M. Lindheimer, 5; R. Lindheimer, 3; D. Loeb, 1; Mme S. Loeb, 3; MM. Math. Löwenthal, 2; Sally Löwenthal, 3; Max Maier, 3; Siegfr. Marx, 1; Nathan Mayer, 6; Simon Mayer, 6; Emil Neuburger, 6; S. Neumann, 3; Dr méd. Nussbaum, 3; Abr. Oestreich, 3; Louis Oestreich, 5; Mme Amalie Oestreicher, 3; MM. Rud. Oestreicher, 3; Dr méd. Oestreicher, 3; Léopold Oestreicher, 1; Markus Oestreicher, 1; Sigmund Oestreicher, 3; Moses Philipp, 1; Sal. Philipp, 3; Mlle J. Riesheim, 3; M. G. Rosenhaupt, 1; Mme Vve Rosenthal, 5; MM. Arnold Rosenthal, 3; Jos. Rosenthal, 2; Jak. Rothschild, 1; Moses Rothschild, 3; Sal. Rothschild, 2; S. Schafheimer, 2; Schottenfels, avocat, 2; L. Seligmann, 2; David Siegel, 3; Jos. Siegel, 2; David Solinger, 1; Jacob Solinger, 3; Léopold Solinger, 3; Max Solinger, 3; Salomon Solinger, 1; Samson Solinger, 1; Wilh. Solinger, 3; Mme Anna Springmann, 3; MM. Abr. Stern, 2; Jos. Stern, 2; Moses Stern, 2; K. Sternheimer, 1; Léop. Sternheimer, 3; Mme M. Sternheimer, 1; Mme Vve R. Sternheimer, 1; MM. D. Strauss, 5; Heinr. Strauss, 2; Moses Strauss, 2; Otto Strauss, 6; Mme C. Strouse, 5; Mme Vve L. Trier et M. Edmund Trier, 5; MM. Trier frères, 5; Meyer Vogel 1, 6; Simon Vogel, 3; Dr Wachenheimer, rabbin, 3; A. Weil, 2; Sam. Weil, 3; M. Weinheimer, 1; Otto Wolfsthal, 5; Leopold Worms, 1.

Baiersdorf, 28. — Bale, Anonyme, 5; MM. Bloch Charles, 15; Bloch Léonh., 5; Bloch-Blank, S., 50; Raphaël Braunschweig, 20; David Brunschwig, 5; legs Baer-Woog, 15; quête faite au mariage Bloch-Marx, 100; Didisheim, 5; Léop. Dreyfus-Brettauer, 100; Dreyfuss-Brodsky, 470; Dreyfuss-Strauss, 20; Sal. Ebstein, 10; E. Hess, 20; A. Hess-Wolf, 10; Jules Jung, 35; Abraham Kahn, 30; Jacques Lang, 10; Pierre Lang, 15; Lebach, 25; Samuel Lévy, 15; Th. Lévy, 25; Adolf Marx, 10; Rueff-Dreyfuss, 5; Sylvain Schmoll, 30; Charles Woog, 5; Isaac Woog, 10; Woog-Bloch, 10; Léon Wormser, 10. — Belfort, MM. David Bernheim, 5; Isaac Bernheim, 126; Léon Bernheim, 10; Arthur Blum, 5; Fernand Blum, 5; Frérot Brunschwik, 5; Lucien Dreyfus, 20; Léon Hauser, 5; Henri Levis, 5; Louis Levis, 5; Edouard Lévy, 10; Lévy-Nephtali, 10; Lévy-Rueff, 15; Jacques Schmoll, 5; Nathan Wolff, 10. — Besançon, Mme Benoit Dreyfus-Wailly, 80; Bischwiller, 12.80. — Bienne, MM. Bloch-Bernheim, 10; René Blum, 25; Gabriel Hess, 15. — Blamont, MM. E. Bechmann, 5; M. Isay, 5; Arthur Lévy, 2; Edm. Lévy, 2.50; Jacob Lévy, 2.50; S. Vormus, 2; Mme G. Veil, 5. — Bollweiler, par M. le rabbin Schüler : quête faite au mariage Grumbach-Bollag, 20. — Bremgarten, MM. Wilhelm Bernheim, 2; Marx Dreyfus-Endinger, 1; Emil Guggenheim, 1; Louis Guggenheim, 1; Charles Meier, 3. — Bruxelles, MM. A. Guggenheim, 5; S. Kauffmann, 10;

Mme Level, en mémoire de son regretté époux, 50; MM. Bendix Lœwe, 20; J. May, 50; F. M. Philippson, 100; M. Rosenthal, 2; divers, 43. — BUDAPEST (en couronnes), MM. le Dr Ferdinand Baumgarten, 200; le Dr Brüll, 100; Gynla Ullmann, 5.

CADAJOS, M. Bemmergui, 60. — CAVALLA, M. Lévy, 5. — CHAUX-DE-FONDS, MM. Georges Bernhein. 5; Félix Bloch, 5; Bloch à Aarberg, 5; Jules Bloch, 5; Lazare Bloch, 10; Léon Bloch, 5; Charles Blum, 5; Jules Blum, 5; Aaron Didisheim, 10; Isaac Didisheim, 10; Frangott, 5; Léon Meyer, 20; Naphtali père, 5; Armand Picard, 10; Edmond Picard 30; Gabriel Picard, 50; Marx Picard, 10; Maurice Rueff, 40; Emmanuel Schwob, 5; Jacques Ulmann, 5; Maurice Weill, 5. — CHOUMLA, M. Tchiprut, 10. — COLOGNE, M. Eckstein, 3.75. — CONSTANTINOPLE, par M. J. Amon, collecte faite par Mme Sadoch, 51.65; Mme Sadoch, 5; par M. E. de Medina; MM. Joseph Abouaf, 10; Chabat Adout, avocat, 10; Société Ahemla, 80; Albert Alfandari, 4.20; Behor E. Alfandari, 8.40; Sabatine Amon, en mémoire de sa regrettée épouse Mme Esther Amon, décédée le 15 Schevat 5664, 20; Israël Amram, 4.20; Abraham R. Anavi, 4.20; Simantov Arié, 8.40; Salomon Asaria, 4.20; Nessim Attias, 11.50; Haïm Azouz, 1.50; Dr Jacques Barbout, 2.10; Robert Barzilaï, 2.10; Michel S. Benzonana, 1.50; Haïm Bitran, rabbin, 2.10; Marco Chalhon, 10.50; Elia Caraco, 10; Vitali Caraco, 9.20; Dr Is. Caraco, 10.75; David Cassavi, 1.50; Haïm Jacob Cohen, 6.30; Jacques H. Cohen, 1.50; Joseph Jacob Cohen, 2.10; Nessim S. Cohen, 1,50; Isaac Corogno, 4.20; Isaac Crespi, 17.25; Moïse Crespi, 2.10; David A Eskenazi, 2.10; Haïm Elnécavé, 10; Nessim Av. Elnécavé, 5; Isidore Franco, 8.40; Amédé Franco, 4.20; Albert Fresco, en mémoire de sa regrettée épouse, Mme Rachel Fresco, 20; Samuel Gabaï, 2.75; les élèves de l'école des garçons de Galata, à l'occasion de la fête de l'*Alliance*, 30; Jacques Haïm, 4.20; Sabétaï Haïm, 4.20; Marco Hornstein, 2.10; Isaac Hasson, 2.10; Moïse Hasson, 1.50; Marco E. Hazan, 5; Haïm Koutiel, 5; Joseph Lévy, 6.30; Caplan David Lévy, 5.25; Isaac S. Lévy, 4.20; Vitali Lévy, 1.50; Dr Jacques, Mandil Pacha, 23; Jacques Léon Mandil, à l'occasion de sa Bar Mitsva, 5.75; Elia de Médina, 5; Max Isaac Mizrahi, 4.20; Mme Joseph Niégo, en mémoire de son regretté père, M. David Mitrani, décédé le 29 Tichri 5667, 100; Léon Piperno, 4.20; Aaron Profetta, 5.25; Israël Romano, 1.10; Marco Rosa, 2.10; Eliezer Rousso, 5; Israël Salmona, 2.10; Nessim Salmona, 2; David Salti, 2; Isaac Moscoflou Sevi, 4.20; Mme Vve Fanny Steinfeld, 5.75; Isaac Effendi Taranto, avocat, 23; Nessim Taranto, 11.50; Mme Vve Clara Vidal Magiar, en mémoire de son regretté mari, M. David Vidal Magiar, 20. — CRAILSHEIM, M. Albert Ries, 25. — CZERSK, M. H. Simon, 3.60.

DAMAS, M. Jacques Lévy, 100. — DARDANELLES, MM. Joseph Gormezono, 10; Juda Grazian, 20; Joseph Penso, 10. — DEMOTICA, produit des troncs, 39.40. — DIERDORF, M. A. Ginsberg, 7.30.

EPINAL, M. Ernest Cahen, 20; Paul Kahn, 4; Salomon Kahn, 4; Lang, père, 20; Emile Lang, 20. — ERLANGEN, MM. S. Bauer, 2.50; M. Dessauer, 3.75; W. Docu, 2.50; L. Freitag, 2.50; E. Goldstein, 3.75; Jonas Hopfmann, 3.75; Mme Sophie Manlein, 2.50; MM. S. Weinberger, 1.25; I. Weinstock, 3.75; Sigm. Weinstock, 3.75; Ign. Wild, 1.25.

FRANCFORT-SUR-MEIN, Mme J. Bonn, 12.20; en mémoire de Mme Luise Gotz, née Doctor, 245.80; en mémoire de Mme Joh. Oppenheimer, née Rothschild, 61.45; M. Bauer Reinemann, 61,45; Mme S. Una, 122.80; Wallach., 122.80.

HAGUENAU, 5.75. — HEIDINGSFELD, M. I. Freudenberger, 5. — HELLIMER, MM. Marcel Lévy, 3; Maurice Schwab, 2.50. — HAINSFARTH, par M. Gutmann, 12.50. — HOFHEIM, N.N. 1.90. — HOCHFELDEN, 8.35.

K. S. F., 12.50. — KŒNIGSBERG, par M. le rabbin Liebermann, 7.50. KOSTEN, M. Okunski, à l'occasion d'une circoncision, 10.60.

LAFERTÉ-SOUS-JOUARRE, M. Lucien Isaac, 70. — LAUPHEIM, par M. le rabbin Treitel, 47.50. — LOHR, M. B. Neugass, 3.75. — LETMATHE, M. I. Koppel, 18.75. — LUNÉVILLE, MM. Lucien Bloch, 3; Mayer Bloch, 3; Isidore Danhauser, 10; Adolphe Hanau, 3; Albert Hayem, 2; Achille Job, 5; Bernard Job aîné, 10; Michel Kahn, 5; Isaac Landsmann, 10; Mayer Landsmann, 20; Paul Lyon, 3; Maurice Michel, 10; Lévy, juge, 30; Pertowsky, 3; Raphael Raphael, 5; Fernand Weill, 5; Léopold Weill, 10; Worms Albert, 5; Worms Jacob, 10; Edmond Wormus, 5; Edouard Zivy, 5. — LUXEMBOURG, Quête Cerf-Gärtner, 25; Quête Dublon-Katz, 28.35.

MANAOS, 60. — MÉLISSEY, M. Ginsburger, 10. — METZ, MM. Arthur Etlin, 12.50; Léon Francfort, 7.50; Eugène Fribourg, 75; Eugène Lambert, 7.50. — METZERWIESE, M. Myrtill-Caen, 2.50. — MONASTIR, MM. Albert Asseo, 11.50; Sal. Calonowo, 10; Alex. Misrachi, 4.25. — MONTE-CARLO, M. et Mme Hermann Auerbach, à l'occasion de leurs noces d'or, 100. — MORHANGE, M. Gustave Jacob, à l'occasion de la mort de sa fille Jeanne, 60. — MULHOUSE, Mme Weill, 3.

NIEDERÖDERN, M. Jacques Hirsch, 12.50. — NUREMBERG, MM. Emil Bergmann, 12.50; Hellmann, 2.50; Martin Weilheimer, 7.50.

OBERMOSCHL, M. Léop. Rheins 18.75. — OBERSEEBACH, la Communauté israélite, 25.

PARIS, MM. Armand et Georges Bargas, en souvenir de leur mère, 100; la Bienfaisante israélite, 200; MM. Boris, frères, 100; L. Brun, 374; Comptoir de Choisy-le-Roi, 10; Goldschmidt, 10; Mme Joseph Kahn, 200; Mont-Sinaï, 20; Mme Novozelski, 25; Theumaun fils, 10; Isidore Weill, 10. — POSEN, M. Hirschbruch, 3.75; les héritiers de Mme Jacob Markus, 37.50. — PUTTELANGE, MM. Marcel Cahen, 3.75; Maurice Cahen, 11.25; Aron Lévy, 3.75; Isidore Lévy, 3.75; Simon Max, 2.50; Julien Willard, 2.50; Myrtill Willard, 2.50.

RIBEAUVILLÉ, M. Jacques Lévy, 2.50. — RODOSTO, MM. Bensoussen, 4.10; Behar Jerousalmi, 10; produit d'une quête 20.10. — ROSHEIM, MM. Bloch Samuel, 2; Blum Lazare de Meyer, 4; Blum Lazare de Simon, 2.

SAINT-ETIENNE, MM. David Ducas, 5; J. Lévy-Blum, 20; Nephtalie Lévy, 5; Jacques Nordmann, 10; Benoit Weill, 20; N. Weill ainé, 5 — SAMOTSCHIN, M. S. Bry, 2.50. — SARREBOURG, MM. Moïse Job, 2.50; Armand Kahn, 2.50; Dr Mayer, 12.50; Dan. Roubach, 5; Jérome Weil, 5; Léon Weill, 2.50. — SAVERNE, 20.50. — SCHNAITTACH, divers, 26.25. — SCHWEINFURT, MM. Adolf Goldstein, 2.50; Julius Hahn, 2.50; Dr M. Hommel, 2.50; A. Lublinsky, 2.50; Carl Mohr, 3.75; A. Nordschild, 2.50; Hermann Rubinstein, 2.50; Max Rubinstein, 2.50; Emil Schuler, 9.50; Adolf. Stein, 2.50. — SCHWERIN (Mekl.), par M. le Dr Feilchenfeld, rabbin, legs Abraham, 62.50. — SMYRNE, M. Isaac Adès, à l'occasion du mariage de son fils, 20. — SOULTZ, MM. Jacques Bloch, 3; Salomon, dit Jules Kahn, don fait devant la Thora, 100. — STRASBOURG, Mme Benjamin Lévi, en mémoire de son regretté mari, 100.

TOURS, M. Henri Lévy, 10. — TRIPOLI, M. Léon Farhi, 5.

VARNA, Mme Marie Behar, 3.40; MM. R. Rodrigues, 1.20; R. Albert Samuel, 4.70. — VERSAILLES, M. J. Rosenfeld, 10. — VESOUL, M. Maurice Samuel, 10. — VUKOVAR, par M. le Dr Julius Diamant: MM. Baum Victor, 20; Bier Felix-Leo, 15; Bier Max, 20; Biermann Julius (Opatovac), 5: Braun-Samuel Urbanja, 6; Deutsch Sandor, 20; Engl Hermann, 1; Fischer Armin, 1; Fischer Salamon, 1; Fischhof Leopold, 4; Frank Sigmund, 5; Freund Berthold, 2; Freund Leopold-H., 10; Fuhrmann Sigmund, 7; Geiringer David (Marinci), 5: Goldarbeiter Isidor, 2; Dr Goldschmidt Sigmund, 5; Goldstein Adolf, 10; Goldstein Heinrich, 5; Grossmann Max, 3; Grün Hermann (Banovci), 4; Grün Jakob, 1; Hahn Sigmund (Sot), 1; Herzl Josef, 3; Hertzl Moritz, 2; Herzog Adolf (Svinjarevci), 5; Herzog Jakob, M., 2; Hiller Wilhelm, 22; Hirth Heinrich, 22; Hirth Léopold, 5; Kaiser Ludwig, 2; Kann Léopold, 8; Klein Samuel, 4; Klein Samuel F., 5; Kohn Nathan, 2; Kunvari F. (Neusatz), 2; Landesmann Moritz, 10; Langfelder Israël (Plavna), 5; Lipkovitz Sandor, 5; Löwy Max, 8; Lyon Hermann, 10; Mezner Ferd. (Bresztovacz), 10; Mezner Moritz, 6; Obersohn Bernhard, 22; Ober-

sohn Moritz, 3; Obersohn Samuel, 2; Ofner Gabriel, 2; Pfeffermann Isidor, 20; Popper Aron, 16; Preiss Philipp, 5; Roth Max, 5; Schnitzler Wilhelm, 2; Schwarz Emil, 2; Singer Jakob, 5; Spingarn Adolf, 5; Stein Herm. (Komletince), 5; Dr Stern, M. A., 5; Tuschak Bernhard, 4; Dr Velié Léopold, 10; Weiss Ignatz (Plavna), 5; Weiss Jakob, 1; Weiss Salamon (Plavna), 2; Mme Reiner Franziska, 4.

Waag-Neustadl, par M. Ph. Rosenberg, rabbin, 26.50. — Westhoffen, MM. Léopold Cahn, 1; Moïse Debré, 1.25; Michel Weill, 1.25. — Wickrath, Mme Z. Spier, 25; Wildungen, 50. — Wissembourg, M. Alfred Cerf, 5; produit d'une quête faite par M. le rabbin Koch, au mariage Abraham Eiseman, 15.

Zurich, M. et Mme N. Lévy, en mémoire de leur fils Léon, 100.

B. Dons et subventions pour les Ecoles.

Bale, par M. Bernheim, revenus de la fondation Diedisheim, 150. — Bordeaux, le Consistoire israélite, 95.

Hongkong, M. Khadoorie, pour l'école de Bagdad, 625.

Londres, le Conseil de l'*Anglo-Jewish Association*, 18,400; MM. de Rothschild, pour le séminaire de Constantinople, 1,250.

Manchester, pour les écoles de Bagdad, M. S. Sassoon, 25.

Paris, pour les écoles de Safed, M. le baron E. de Rothschild, 6,000.

C. Dons divers.

1. Ecole agricole de Jaffa.

Dürkheim, a. d. H., par M. le Dr Salvendi, rabbin (en marcs): *Aachen*, A. *G.*, 5; *Abterode*, par M. J. Oppenheim. 5; *Alsfeld*, par M. Levi, 4; *B.*, *A.* H., 5; *B.*, B. B. F., 5; *B.*, B. Z., 1.80; *B.*, D. L., 5; *B.*, G. M. W., 5; *Bonfeld*, par M. L. Adler, 4; *Breslau*, B. Z., 1.80; MM. Sal. Daniel et frères, 9; par Mme Fanny Kober, 4; *Dauendorf*, par M. Welsch, 4; *Demmelsdorf*, par M. Weglein, instituteur, 6; *Dieburg*, par M. D. Kaufmann, instituteur, 5; *Eichstetten*, par M. A. Weil, instituteur, 5; *Eschwege*, Mme Babette Werthan, 5; *Flehingen*, par M. H. Schweitzer, instituteur, 5; *Flieden*, par M. Sal. Katzmann, 5; *G.*, N. E., 5; *Guxhagen*, par M. J. Kanthal, 8; *H.*, L. B., 10; *Harburg*, par M. J. Hiller, 15; *Harmuthsachen*, par M. Neuhaus, instituteur, 4; *Hammelburg*, par M. J. Gessner, 4; *Heilbronn*, Mme Sophie Kahn, 6; *Ichenhausen*, 6; *K.*, H. H., 4; *Krotoschin*, M. Louis Daniel, 3; *Laupheim*, par Mme Fanny-S. Steiner, 5; *Memel*, par M. le Dr J. Stein, rabbin. 5; *Michelbach*, par M. Zurndorfer, 5; *Nordhausen*, par M. Jos. Goldschmidt, 5; *Nordlingen*, 6; *O.*, A. H., 5; *Oettingen*, par M. L. Gutmann, instituteur, 6; *Ottensoos*, par M. Heinemann, instituteur, 4; *P.*, H. H., 6; *P.*, K. D., 5; *R.*, H. H., 6; *S.*, S. M., 5; *Schenk-*

lengsfeld, M. J. Grünewald, 10; *Schwerin* (Mekl.), Mme Wolf, 12.50; M. D. Jaffé, 7.50; *Siegburg*, par M. Jos. Strauss, 5; *Sontra*, par M. J. Spier, instituteur, 5; *Spangenberg*, par M. Blumenkrohn, instituteur, 9; *Thorn*, N. W., 1.70; *Twistringen*, M. W. U., 5; *Weissenburg*, par Mlle Rosa Guerschel, 4; *Wesel*, par M. Spier, instituteur, 5; *Zabrze*, M. Fischer, 9.

2. ÉCOLE DE JÉRUSALEM.

LONDRES, MM. de Rothschild, 7.500.
NAGY-KANISZA, M. Leop. Elck, de Ujnép, 21.10.
PARIS, MM. de Rothschild frères, 5.200.

3. ISRAÉLITES DE LA PALESTINE

BORDEAUX, 241.
DECATUR, L.-M. Falk, 25. — DÜRKHEIM, pour l'hôpital de Jaffa et divers, 750.
EMMERICH, S.-L. Franken, 10.
LUNÉVILLE, 3.60.
MUNICH, 125.
NAKEL, Louis Eisack, 84.
SCHRIMM, M. H. Breslauer, 28.75; SENSBURG, M. Alexandrowitz, 15; M. Idoks, 12.05.
MAHACIT-HASCHÉQÉL : AVENCHES, 6.05; BALBRONN, 14.20; BORDEAUX, 12; EPINAL, 9.25; GRUSSENHEIM, 5.30; LAMARCHE, 1.50; NEUILLY, 15.10; NIEDERRÖDERN, 2.50; PARIS, 57; RIBEAUVILLÉ, 6.25; SAINT-DIÉ, 4; SAINT-ETIENNE, 2.95; SAINT-MANDÉ, 5.10; SAINTE-MARIE-AUX-MINES, 12; SARREBOURG, 13.50; STRASBOURG, 3.10; THILLOT (Le), 4.20.

4. DONS POUR LES ISRAÉLITES DE RUSSIE.

ALEP, 139.25; AVIGNON, 550; BAGDAD, 2,022.75; BAJA, 100; BARNAHYBA, 500; BELFORT, 110; BERLIN, 125; BTUXELLES, 1,000; BUDAPEST, 4.60; CHAUX-DE-FONDS, 41.50; CONI, 290; DURKHEIM a. d. H., 1.875; FRANCFORT-SUR-M., 245,70; GÊNES, 28; KITANING, 52.75; LURE, 200; PARIS, 180; SCHALBACH, 120; TLEMCEN, 613.10; TUNIS, 215.25; TURIN, 509 VIENNE, 20.

COMITÉS NOUVEAUX & RENOUVELÉS

BALE, MM. Salomon Ebstein, président; Emile Rhein, vice-président-secrétaire; Raphaël Braunschweig, trésorier; David Brunschwig-Bernheim, Lazare Dreyfus-Salomon, Moritz Epstein, Louis Stein.

CAVALLA, MM. le Dr Cazès, président; Jacques Azaria, vice-président; M. Bensussan, trésorier; R. Carmona, secrétaire; Raphaël Florentin, Léon Contente. — CHAUX-DE-FONDS, MM. Edmond Picard, président; Jules Wolff, rabbin; Nephtaly Half, Nephtaly Meyer, Moïse Herrmann. — COLOGNE, MM. le Dr Frank, rabbin, président; Louis Eliel, vice-président; B. Feilchenfeld, secrétaire; Emil Blumenau, trésorier; Dr B. Auerbach, médecin; Dr Calmann, conseiller de justice; Simon Rosenberg. — CONSTANTINOPLE-BALATA, MM. E. Alfandari, Nessim Fresco, Raphaël Hatem, Vitali Yaeche, Israël Salomona, Yomtov Amon, Isaac Mizrahi, Léon Gabaï. — CURAÇAO, MM. J.-B. Delvalle, président; H.-M. Penso, vice-président; Morris-E. Curiel, trésorier; M. de Sola, secrétaire; B. de Casseres; E.-S.-L. Maduro.

HECHINGEN, M. Jacob Levi.

MAURICIO, MM. Marcos Alpersohn, président; Adolfo Raitzin, vice-président; S.-D. Lévy, trésorier; Isaac Nissensohn, secrétaire; Dr Michel Nuremberg, Abraham Rosenfeld. — MERZIG, MM. A. Baum, président; Benny Cahn, trésorier. — METZ, M. Eugène Fribourg, trésorier. — MONASTIR, MM. Juda Misrahi, président; Jos Ergas, secrétaire; Simon Calderon, trésorier; Jehiel Camhi, Mercado Camhi, Isaac Colonoma.

NANCY, MM. Isaac Bloch, grand-rabbin, président d'honneur; Théodore Weill, président honoraire; Edmond Nathan, président; Mayer Mathis, trésorier; Léopold Lambert, secrétaire; Auguste Bloch, Moïse Bloch, David Blum, Paul Créange, Isaac Ebstein, Paul Lévy, Lucien Vormus, René Vormus, Emile Weill-Lang, Maurice Weill.

PHILADELPHIE, MM. David Sulzberger, président; Dr Louis W. Steinbach, vice-président; Jacob I. Burnstine, trésorier; Edward I. Nathan, secrétaire; Ephraïm Lederer, Aaron Lazarus, William S. Rosskam, Emile Selig. — PHILIPPOPOLIS, MM. Jacques-M. Polikar, Jacques-D. Alsait, Albert-Joseph Sidi, Yomtob Arié, Elie-Is. Sidi.

VESOUL, M. Salomon Picard.

WISSEMBOURG, MM. Alfred Cerf, président; Dr Koch, rabbin; Jules Ehrlich, Mirtil Roos, Emile Fohlen, Raphaël Bickert, Diogène Bloch, Armand Lévy, Lazare Eisenmann, Simon Lévy, Jacques Lévy, Benoit Sennet. — WURZBURG, MM. le Dr Stern, président; Maier Oppenheimer, vice-président; Hermann Reiss, trésorier; S. Lehmann, secrétaire; Nathan Bamberger, rabbin; Heinrich Mayer, Ad. Schwabacher, Bernhardt Heilmann, Dr Alex. Guttenberg, Sigmund Grünbaum, Wilhelm Löbmann.

ADHÉSIONS NOUVELLES

57e LISTE

AÏDIN.

Isaac, Saul.

ALEXANDRIE.

Acco, Joseph.
Alschewsky, N.
Bentata, Albert.
Campos, Benvenuto.
Campos, Moïse.
Coen, Abramo dit S.
Eliakim, Moïse.
Forti, Edouard.
De Menasce, Emile (Baron).
Mori, Meyer.
Sidi David, A.
Torul, Elie.

ALTROFF.

Bloch, Lazard.

BAGDAD.

Chohet, H. D.
Hakak, Ezra Meir.
Hakak, Salomon Nissim.
Joseph, H.-M.
Obadia, Meir.
Somekh, Abraham.
Synagogue de l'école.

BAJA.

Altmann, Ede.
Berger, Albert.
Berger, Eliasz.
Berger, Mor.
Blick, Isidor.
Brust, Adolf.
Dr Brust, Lazar.
Dr Demeter, Kalman.
Deutsch Matiasz, Senior.
Feuerman, Samuel.
Fischer, Bela.
Frank, Jenni.
Grossmann, Manó.
Grünhut, Gabor.
Gyarmati, Emil.
Heisler, Gaspar.
Hirsler, Wilmos.
Honig, Muki.
Kaufman, Samu.
Dr Kellemen, Jozsef.
Klauber, Bernat.
Klein, Samuel.
Krahl, Karoly.
Krauss, Lipot.
Laszlo, Laszlo.
Lazar, Samuel.
Lipkovies, Mor.
Lowi, Jacob.
Loschicz, Béla.
Lustig, Ignacz.
Dr Nemes, Jozsef.
Oblat, Natan.
Oblat, Pal.
Paskusz, Henvik.
Reich, Vidor.
Reiter, Jakob.
Rosenfeld, Albert.
Rude, Ignacz.
Schäffer, Mark.
Scheiber, M.-A.
Schmidt, Avrom.
Schlesinger, Jeno.
Schön, Abraham.
Schön, Géza.
Schönstein, Vilmos.
Schvarz, Jozsef.
Schvarz, Lipot.
Stern, Vilmos.
Strasser, Mor.
Ungar, Ferancz.
Wamoscher, Nandor.
Wamosi, Manó.
Wamosi, Samu.
Weidinger, Gyula.
Weidinger, Herman.
Weinberger, Jakob.
Wiesel, Sandor.

BALE.

Bernheim, Charles.
Brunschwig, Gustave.
Dreyfus-Bernheim, Alex.
Epstein, Moritz.
Graetz, Emile.
Heim, Julius.
Kahn, Berthold.
Lang, Emile.
Lévy, Adolphe.
Veit-Worms, Rud.
Woog, Charles.
Dr Wormser, Edm.
Wyler, Saly.

BENFELD.

Simon, Salomon.

BISCHHEIM.

Klein, Benjamin.
Klein, Henri.
Lazare, Abraham.

BLIEKASTEL

Ullmann, Leop.
Ullmann, Simon.

BUENOS-AIRES.

Abecassis, Samuel.
Attias, Salomon.
Ettedgui, Joseph.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

Lasry, Abram.
Serruja, Marcos.
Wahnon, Salomon.
Walonich, Léon.

BRESLAU.

Alexander, Fritz.
Aschner, Max.
Aufrichtig, H.
Barasch, Arthur.
Barasch, Georg.
Baron, Georg.
Bay.
Bayer, J.
Berger, Nathan.
Bermann, M.
Bielschowsky, Benno.
Birkenfeld, Max.
Blau, Jacob.
Bloch, Melchior.
Borchardt, Adolf.
Berger, Siegmund.
Borinski, Willi.
Brandt, Moritz.
Cohn, Flora.
Cohn, Georg.
Cohn, Moritz.
Czapski, Gustav.
Dr Dienstfertig, Eugen.
Ebstein, Martin.
Eckersdorff, S.
Epstein, Max.
Fabisch, Eugen.
Faerber, frère et sœur.
Falk, Martin.
Falk, Willy.
Feibusch, Marcus.
Fischer, J., avocat.
Fischer, Marcus.
Fraenkel, Michael.
Fuchs, Max.
Fuchs, Moritz.
Fuchs, Moritz II.
Glaser, Josef-Justizrath.
Glogauer, Heymann.
Glücksmann, S.
Goldmann, Max.
Grabower, Ludwig.
Grabower, Martin.
Grabowsky, Max.
Grossmann, Otto.
Guttmann, Isidor.
Haase, Iohanna.
Hamburger, Otto.
Hartmann, Albert.
Hausmann, Simon.
Hecht et David.
Hoffmann, Mendel.
Huldschinsky, Fritz.
Iakubowsky, Ewald.
Dr Juliusburger, Ed.
Karger, Hermann.
Kempner, Marcus.
Dr Koebner, H.
Koppenheim, M.
Korn, Max.
Krüger, Max.
Laqueur, Ludwig.
Leipziger, Gustav.
Lessheim, Oscar.
Levy Siegfried.
Lewin, C.
Lewin, Louis.
Licht, Hermann.
Dr Lindner, Adolf.
Mamlok, Julius.
Marcos, Max.
Mathis, M.
Neumann, Theodor.
Oschinsky, Heinrich.
Ritter, Nathan.
Roskauer, Paul.
Sachs, Bruno.
Sachs, Israël.
Sachs, Simon.
Schiller, Ludwig.
Schlamm, I. Th.
Dr Schlesinger, A. Sanitätsrath.
Schlessinger, Adolf.
Schneller, Siegfried.
Schnitzer, Adolf.
Simmel, Moritz.
Sonnenfeld, M.
Dr Steinitz, Max.
Dr Steinitz, Walter.
Sternberg, Julius.
Sternberg, Walter.
Stillmann, Hermann.
Sulke, Jacob.
Tauber, Moritz.
Tischler, Ismar.
Tockuss, David.
Vertun, S.
Waldenstein, Emil.
Warmbrunn, Louis.
Wartenberg, Benno.
Weber, Leopold.
Weinberg, Otto.
Weiss, Zacharias.
Dr Weyl, Eduard.
Weyl, Siegfried.
Wittenberg, Otto.
Zimmt, S.
Zöllner, S.

CAIRE (LE)

Jabès, Sabatino.

CASABLANCA.

Lévy, M. D.
Toledano, Haim.

CHOUMLA.

Bassat, Ehezer.
Pilossof, Menahem.

CLARENS.

Dr Petavel-Olliff, E.

DAMAS.

Adès, Nessim.
Anavi, Baruch.
Bochi, Jamil.
Cacun, Elia et frère.
Farhi, Abda.
Guinzburg, Moïse.
Halife, Menahem.
Matalon, Heder.
Merhile, Louis.
Lévy, René-Jacques.
Sasson, Selim et Heskel.

DARDANELLES.

Rousso, Régine, C. (Mme).
Stratti, Isaac.

ERLANGEN.

Bauer, Joseph.
Bauer, Max.
Brill, Heinr.
Hopfmann, Herm.
Jacob, Ludw.
Mannlein, Wilh.
Meinhard, A.
Patscher, Siegm.

FEZ.

Bensoussan, Salomon.
Cohen, Joseph de Chemtob.
Cohen, Salomon.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

FRANCFORT-SUR-MEIN

Cahn, Moritz.
Dreher, Albert-J.
Elsas, John.
Ederheimer, Dora (Mme).

GOTHEBORG.

Hartwig, Edward.
Josephson, Harald, avocat.
Josephson, J. Harald.
Levisson, Douglas.
Lewin, Hugo.

GRÜNSTADT.

Löb, Julius.
Löb, Sally.
Rahm, David.

HAGUENAU.

Uhry, Henri.

LE HAVRE.

Cahen, A.

INGENHEIM.

Haas, Heinrich.
Loeb, Richard.

JAFFA.

Salomon, Basrawi.
Semtob, Joseph.

JANINA.

Ezra, Moïse.
Lévy, G. Abraham.
Mazza, Elia.
Menahem, Yontob S.
Salomon, Yontob.

JÉRUSALEM.

Jachbe.
Minkoff.
Broger, Samuel.

KERMANSCHAH.

Delal, Joseph.
Hawa, Eliahou.
Meir, Joseph.
Mosche, Abraham Caen.
Moche, Ellazar.
Moche, Nissan.
Yehesquel, Abraham.

KEMPTEN.

Sax, Jean Selma.
Strauss, Jacob.

KOURSK.

Dinin, Elie.
Bach, Max.
Hochstädter, Albert.

LAUPHEIM.

Adler, Edouard.
Adler, Jacob.

LAUTERBOURG.

Kaufmann, Emile.
Kaufmann, Isidore.

LEON.

Meyer, Constant.
Pinedo, Enrique.

LONGUEVILLE

Daltroff, Louis.

LUNÉVILLE.

Salomon, Alexandre.
Salomon, Pierre.

LUXEMBOURG.

Baum, Charles.

MAURICIO.

Charach, Jaime.
Daïch, Marcos.
Dinitz, Israël.
Gluck, Marcos.
Grinstein, Israël.
Hochraich, Lazaro.
Jacuboff, Salomon, père.
Jacuboff, Salomon, fils.
Nissensohn, Lazaro.
Nissenbaum, Leib.
Dr Nuremberg, Michel.
Pickelny, Abram.
Rabinovich, Israël.
Rabinovich, Samuel.
Raitzin, Jules.
Raitzin, Salomon.
Schargarotzki, Emilio.
Schuster, Abram.
Sugerman, Jorge.
Tessler, Jacob.

MILAN.

Jarach, E.
Ottolenghi, Umberto (Comte).
Racah, G.

MONASTIR.

Alévy, Salomon-M.
Assael, Raphaël.
Assael, Moïse (Mme).
Asseo, Albert.
Barouch, Sabba, Is.
Bassin, Joseph.
Calderon, Elie.
Camhi, Joseph.
Camhi, Mardochée.
Camhi, Salomon.
Camhi, Victor.
Camhi, Yekiel-Sal.
Covos, Joseph.
Mayo, Mardochée de.
Misrahi, Jacques.
Misrahi, Joseph.
Rouben, Nessim.

MULHOUSE

Bacharach, Flora (Mlle).
Baumann, Marc.
Ber, Albert.
Bernheim, Corneille.
Bernheim, Marc.
Bernheim, Paul.
Bernheim, Sylvain.
Bloch, Armand.
Bloch, Charles.
Blum, Josué.
Dreyfuss, professeur.
Furth, Dr.
Geismar.
Goldschmidt, Clément.
Goldstein.
Grünewald.
Gunzburger, Otto.
Haas, famille d'Abraham.
Half, Mme.
Hermendinger, Jules.
Hess, Julien.
Hirschel, B.
Hirschfeld, Ernst.
Kahn.
Lévy, Alphonse.
Lévy, Georges.
Lévy, Hippolyte.
Lévy, Lehmann.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

Lion, C. A.
Lorrach, Aimé.
Lorrach, Daniel de Moïse.
Morel, Martin.
Neuburger.
Rein, J.
Schwob, Alfred.
Sichel, S.
Wahl, Lucien.
Wallach, Louis.
Weiller, André,
Weil-Bernheim, Jules.
Weil-Judas, Jules.
Wurmser. Gerson.
Wyler, Léopold.
Zivi, Josué.

NAZLI

Aboaf, Samuel.
Rousseau, Bension.

NEUFCHATEL

Petavel, W., pasteur.

NEUF-BRISACH

Borrach, Félix.
Hirtz, Simon.
Jacks, Louis.
Lévy, Edmond.
Lévy, Henri.
Samuel, Louis.
Weill, Jules.
Zivy, Josué.

NEUSTADT.

Hecht, instituteur.

NICE

Bauer, Jules, rabbin.
Debenedetti, Victor.
Lattès, Eugène.
Lazard, Henri.
Léopold, Israel.
Messiah, Aron
Picard, Ménard.
Picard, Théo.
Rosanoff, Joseph.
Rouff, Albert.

NIEDERRODERN

Hirsch, Jacques.
Kaufmann, Henri.
Roos, Lazare.

NOMENY

Schneider.

NUREMBERG.

Breitenbacher, Bernh.
Breitenbacher, Jacob.
Erlanger, Justin.
Erlanger, Siegfried.
Frank, David.
Gärtner, Siegfr.
Guckenheimer, Fritz.
Harburger, Isidor.
Jacob, Max.
Kesselberger, Hans.
Kesselberger, Jos.
Lindenstein, M.
Narcheim, Lazarus.
Neuburger, Julius.
Oettinger, Adolf.
Oettinger, Heinrich.
Oettinger, Ignatz.
Oettinger, Théodor.
Rosenthal, Adolf.
Schwarzenberger, L.

OETTINGEN.

Schäfer, Sophie, Mme.
Steiner, Hessel.
Société de bienfaisance.

ORAN

Abecassis, Menahem.
Abitbol, Messaoua.
Aboudarham, Abraham.
Aboudarham, Chalom.
Abensour, Charles.
Abensour, Salomon.
Achache, Isaac.
Amuyal.
Anonyme.
Azerad, David.
Azerad, Isaac.
Azerad, Léon.
Benchaya, Meyer .
Benchetrit, Abraham,
Bendjo, David.
Bendjo, Isaac.
Bendjo, M. fils.
Bendjo, Prosper de David.
Bendjo, Samuel.
Benfredj, Elie.
Benhamon, Jacob.
Benkalifa, Elgali.
Benchimol, Isaac.
Benoliel, Albert.
Benoliel, Félix.
Benoliel, Moïse.
Benracasso, Cohen.
Bensaid.
Bentata, Jacob.
Bentata, Joseph.
Bentata, M.
Benyamine, David.
Benyamine, Jacob.
Benzacar, Léon, jeune.
Benzacoun, Joseph.
Benzaquen. Juda.
Bernheim, Jules.
Berr, Albert, Mme.
Berr, Paul.
Berr, René.
Bouchnino, Alfred.
Cholam, Vital.
Coriat, Jacob.
Dennery, Jules.
Ekoutiel, Djian.
Elghazi, Elie.
Elghazi, Moïse.
Elghazi frères.
Encaoua, Elie.
Ennouchy, Minioun,
Erlanger, Gustave.
Ezagoury, Moïse.
Garson, M.
Gugenheim, Edmond.
Hadida, Jacob.
Illouz, Sadani.
Karsenty, Messaoud.
Lasry, Baruk.
Lasry, Joseph.
Lasry, Mardochée.
Lasry, S. M.
Lebhar, Eugène.
Lebhar, Raoul.
Lehmann, Gaston.
Lévy, Joseph-Yomtob.
Lévy, Menahem.
Lévy, Mimoun.
Mamoun, Elie.
Malka, Jacob.
Mediani, Charles.
Moha.
Nouchy, Ichoua.
Obadia, Isaac.
Pariente, Aron.
Pariente, Gaston.
Dr Pariente.
Pariente, Léon,
Pimienta, Kalfon.
Sabbay, J. S.
Saccone, Joseph.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

Sadok, Isaac.
Smadja, Gaston.
Polal, Emile.
Strauss, Max.
Tourel, Jacob.
Tourel, Salomon.
Toledano, I.
Touzi.
Yoffé, David.

PARIS.

Aechtmann, Ph.
Benezra, M.
Weill, Ernest.
Weil, D.
Bottenheim, D
Goldenberg, M.
Eddy, Marix.
Gordon,
Grunwald.
Hemsi, Samuel.
Hemsi, Marco.
Hemsi, Léon.
Ledermann.
Landsmann.
Novochelski.
Weil, Armand.
Racovsky, M.
Weill, Armand.

ROSARIO,

Klein, Julius.

ROUSTCHOUK.

Canetti, Jacques, Mme.
Israël, B.
Dr Menahemoff.

SAINT-MARIE-AUX-MINES.

Lang, Henri.
Simon, Jules.

SAGAN.

Meyerhardt, Jacob.
Nonaczek.
Schnabel.
Zimmt, S.

SAMACOFF.

Tagger, Eliezer.

SAVERNE.

Joseph, Moritz.

SCHEINFELD.

Rosenfeld, instituteur.

SCHNAITTACH.

Volf, W. B.

SCHWEINFURT.

Dreschfeld, Ludw.
Fleischmann, Jacob.
Frank, Muses.
Friedmann, Jacob.
Friedman, Michaël.
Friedmann, Phil.
Friedmann, Simon.
Goldstein, Adolf.
Hahn, Julius.
Hirsch, Hermann.
Heusinger, Sigm.
Heusinger, Simon.
Klau, Isachar.
Klau, Ludw.
Kleemann, I.
Strauss, Nathan.

SMYRNE.

Abouaf, David.
Abouaf, Nissim.
Abraham, Robinson.
Abraham, Salomon.
Arditi, Raphaël.
Benghiat, Aaron.
Craves, Jacob.
Cohen, Marco.
Cohen, Nissim.
Cori, Raphaël.
Corkadi, Abraham.
Danon, Alexandre.
Donema, Rebecca.
Enriquez, Davidchon.
Franco, Gad.
Grunberg, Salomon.
Hakim, Behar.
Hazan, Joseph.
James, Behor.
Joseph, Haïm.
Josué, Albert.
Josué, Moïse.
Lahana, Isaac.
Léon Bension.
Lévy, Raphaël.
Pereira, Benjamin.
Pitchon, David.
Pitchon, Elie.
Pitchon, Salomon.
Politi et Crispin.
Salem, Salomon.
Sidi et Rousso.
Sion, David.
Schurasky et Schulmann.
Taranto, Joseph.
Tchicourel, Isaac.

SOUSSE.

Aidan, Mardochée.
Bellaïche, Mouchi.
Bismut, Joseph.
Bitbol, Nissim.
Gonem, Elie.
Tobiana, David.

STRASBOURG.

Bloch, Simon.
Heymann, m. officiant.
Weill, Nestor.

STRAUBING.

Lippmann, S.

TANGER,

Abecassis, Salvador.
Bengio, A.-H.
Knafo, S.
Labos, Abraham.
Marquer, S.
Santo, Fortunato.

THORN.

Feilchenfeld, S.
Horwitz, S.
Leiser, Moritz.
Lévy frères.
Dr Saft.
Silbermann, Samuel.
Simonsohn, Siegm.

TIBÉRIADE.

Dr Algranati.
Gross.
Krauss.
Margulieth.

TRIPOLI.

Benchimol, Alegrine, M.
Rabinowitz, Anna.

TUNIS.

Bellaïche, S. de Nissim.
Bénédit, Alcide.
Benbarou, Aurelio.
Bismuth, Benjamin.
Bismuth, Clément.
Bismuth frères.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

Bismuth, Moïse.
Bsaïs, Castro.
Burgel, Victor.
Chemla, David.
Chemla, Gaston.
Chemla, Mardochée.
Chemla, Victor.
Cohen, Clément.
Cohen, Salomon.
Disegni, Adolphe.
Hagège, Albert.
Hassid, Jacob de Haï.
Lévy, officier interprète principal.
Maarek, David.
Maarek, Nissim.
Nataf, Jacques.
Nisard, Israël.
Samama, Isaac.
Scemla, Charles d'Abr.
Scemla, Jacques d'Abr.
Scialom, Victor de M.
Sebag aîné.
Smadja, M.
Uzan, Michel.
Zérah, Elie, gr. rabbin.

USKUB.

Alévy, B.-M.
Asseo, Moïse.
Benrubbi, Abraham.

VARNA.

Crispin, Haim-A.
Moïse, B.-Barouch.
Aftalion, Gracia, Mme.
Aladjem, Elise, Mme.
Behar, Marie, Mme.
Coenca, Mayer-J., Mme.
Coenca, Rebecca, Mme.
Coenca, Vida, Mme.
Crispin, Sara, Mme.
Penhas, Rosa, Mme.

VERDUN.

Bloc, Gaston.
Geismar, commandant.

WESTHOFFEN.

Cahn, Raphaël d'Abraham.

WILHERMSDORF.

Anschbacher, David.
Asch, Berthold.
Dr Frei, Félix.
Meinhard, Gerson.
Michelsohn, Max.
Neu, Léop.

WISSEMBOURG.

Ehrlich, Jacques.
Ehrlich, Jules.
Jacob, Samson.

ZURICH.

Dr Bloch, Martin.
Bloch-Nordschild, Léopold.
Guggenheim-Bollag, Jacques.
Dreyfus, Wilhelm.
Marx, Sam.
Rothschild, Louis.
Rubinstein, B.

Ces listes ne contiennent que les adhésions nouvelles reçues pendant l'année.

ADHÉSIONS NOUVELLES

RECUEILLIES PAR LE COMITÉ DE COLOGNE

ANNEN B/WITTEN.

Lowenstein, Oscar.
Rosenbaum, Bernh.

BARMEN.

Isaacson, Albert.
Teitelbaum, B.
Wahl, Ernst.
Wassertrüdinger, J.

BONN.

Hugo, Emanuel, avocat.

CANNSTATT.

Adler, Falk.
Hermann, Jos.
Holz, Richard.
Levi, Ferdinand.
Lowenstein, Moritz.
Pressburger, Abr.
Strauss, Leop.

CAPPELN MÖRS.

Kaufmann, B.

CÖLN.

Abraham, Herm.
Dr Apfel, Alfred.
Aschkenasy, Louis.
Berlin, Noé.
Bier-Weil, Leo.
Dr Carlebach, Em., rabbin.
Dr van Cleef, Is.
Edersheim, Akiba.
Dr Frankfurter, S.
Gerst, Elias.
Hecht, Moses.
Hecht, Sal.
Hirsch, Benno.
Horn, Jac.
Horn, Jenny (Mlle).
Jacob, Ferd.
Kahn, Herm.
Kahn, Nathan.
Kallmann, Mor.
Katzenberger, Leo.
Lewertoff, Menno.
Lissauer, Menno.
May, Ferd.
Meyer, Albert.
Dr Ochs, médecin.
Rothschild, Jac.
Rothschild, Louis.
Rothschild, Nathan.
Salomon, Ernst.
Schleicher, Is.
Schloss, Heinrich.
Schönbach, Jacob.
Dr Schwarzschild, médecin.
Strauss, Rud.
Topilowsky, Wolf.
Weinberg, Simon.
Wittgesteiner, M.

COTTBUS.

Levy, Max.
Schiesser, Chotzen.
Schnabel, L.

DUISBURG.

Levy, Josef.

DUSSELDORF.

Leven, Hieron.
Pintus, Alfred.
Weyl, avocat.

EMMERICH.

Albersheim, J.
Albersheim (Mme).
Carsch, Jac.
Claessen, Jac.
Franken, Jos.
Gompertz, Leop.
Jacob, Sieg.
Kempenich, M.
Nathan, Jac.
Nathan, Max.
Nathan, B.-J. (Mme).

ESSEN.

Gellner, S.
Heineberg, Mayer.
Hirschland, Heinrich.
Jansen, M.
Klarbach frères.

ERFURT.

Cohen, Nathan.
Cohn, Louis.
Eisenberg, Julius.
Friedmann, Isak.
Friedmann, Moritz.
Meyer, Magnus.
Weinstein, Willy.

EXIN.

Buschke, A.
Cohn, Salomon.
Cohn, Samuel.
Herzberg, A.
Leiser, I.
Leiser, S.
Levy, B.
Levy, M.
Levy, Justizrat.
Monasch, L.
Rehfisch, H.
Rosenthal, M.
Salomon, W.
Siemann, L.

GELDERN.

Weinberg, Hugo.

GELSENKIRCHEN.

David frères.
Gans, juge de paix.

GOCH.

Devries frère et sœur.
Koppel, S.
Roopmann, Jac.

HÖRDE.

Rosenthal, Jul.
Speyer, Max.

ILLINGEN.

Adler, Abr. I.
Adler, Leop.
Barth, Isidor.
Lazar, Moritz.
Levy, Alfred.
Levy, Gustav.
Levy, Michel.
Schwarz, Bernh.
Schwarz, Jos.

KREUZNACH.

Levi, Ernst.
Levy, Nathan.
Schweig, Hermann.
Dr Vogel.
Wolff, Emil.
Wolff, Heinrich.
Wolff, Hugo.

LINZ S/RHEIN.

Jonas, Moritz.
Meyer, Max.
Simon, Moritz.
Dr Wolf, S.

MAYEN.

Dr Gottschalk, médecin.

MERZIG.

Baum, A.-B.-L.
Blum, Julius.
Cahn, Benny.
Hanau, Neftali.
Hirsch, Simon.
Herz, Theod.
Kaufmann, Herm.
Kaufmann, Isidor.
Rauner, I.
Dr Simon.
Weil Frank Meyer.
Weil, Isidor.

OHLIGS (RHEINLAND).

Steinberger, Julius.

SAINT-JOHANN SAAR.

Cahn, Max jr.
Cahn, Max.
Dr Ermann.
Freund Siegfr.
Weil, S.

SCHRIMM.

Adam, M.
Birnbaum, I.
Dr Ehrlich.
Grünberg, Leop.
Peyser, pharmacien.

SCHWELM.

Loewenstein, Friedeike.

SIEGBURG.

Cohen, M.

STEELE.

Haase, Laz.
Lieblich, vétérinaire.
Dr Lowenstein, médecin.

SUHL.

Goldmann, Isaac.
Gottfield, Jos.
Mannheimer, Siegm.
Mannheimer, Wilh.
Nussbaum, Daniel.
Sander, Leop.
Sander, Simon.

WESEL.

Bongartz, Bernh.
Daniel, Jacques.
David, Julius.
David, Meyer.
Frankfurter, Meyer.
Gunther, Benno.
Jünglings-Verein.
Leyens, Herm.
Liefmann, Julius.
Rosenstein, Siegm.

WIESBADEN.

Bauer, Max.
Repp, Carl.

ZWEIBRUCKEN.

Block, Ludwig.
Communauté.

COMITÉ CENTRAL

MEMBRES RÉSIDANT A PARIS

MM.

Narcisse Leven, *président.*
S. Reinach, *vice-président.*
Dr Arnold Netter, *vice-président*
Jacques Machiels, *trésorier.*
Félix Alcan.
Ch. Berr.
Richard Bloch.
Albert Cahen.
Jules Carvallo.
H. Derenbourg.
Emile Dreyfus.
J.-H. Dreyfuss, grand-rabbin.

MM.

R. Gubbay.
Lucien Hesse.
Georges Leven.
Sylvain Lévi.
Camille Lyon.
Edouard Masse.
Gaston Mayer.
Ferdinand Meyer.
Eugène Péreire.
Camille Rodrigues.
Jules Rosenfeld.
Eugène Sée.

S. Sonnenfeld.

Ernest Lévi-Alvarès, membre honoraire.

MEMBRES NE RÉSIDANT PAS A PARIS

MM.

J. Behrendt, à Dantzig.
J.-M. Bielefeld, à Mannheim.
Dr L. Blau, à Francfort-sur-Mein.
Polak Daniels, à Rotterdam.
Joseph von Hatvany Deutsch, à Budapest.
B. Dreyfus-Brettauer, à Bâle.
Dr Feilchenfeld, rabbin, à Posen.
Eug. Fellheim, à Stuttgart.
Isaac Fernandez, à Constantinople.
Sally Floersheim, à Dortmund.
Dr Frank, rabbin, à Cologne.
L.-M. Goldberger, à Berlin.
Hermann Gumpertz, à Hambourg.
D. von Gutmann, à Vienne.

MM

Leopold Guttmann, à Beuthen.
Charles L. Hallgarten, à Francfort s/Mein.
L. de Hartog, à Amsterdam.
Dr Josephthal, à Nuremberg.
J.-D. Lioni, à Amsterdam.
Dr Loew, grand-rabbin, à Szegedin.
Dr Margulies, rabbin, à Florence.
Emil Meyer, à Hanovre.
Louis Marshall, à New-York.
Claude Montefiore, à Londres.
Dr Isaac-S. Moses, rabbin, à New-York.
Dr S. Neumann, à Berlin.
Th. Oschinsky, à Breslau.
Maurice Philippson, à Bruxelles.
Dr Porgès, rabbin, à Leipzig.
Dr Leone Ravenna, à Ferrare.
Dr S. Rosenthal, rabbin, à Breslau.
V. de Rossi, à Livourne.
C. Simon Salomon, à Metz.
Dr A. Salvendi, rabbin régional, à Dürkheim.
Philipp Schiff, à Francfort-sur-Mein.
D. Simonsen, à Copenhague.
M. de Sola, à Curaçao.
A.-S. Solomons, à New-York.
Dr Vogelstein, rabbin, à Kœnigsberg.
Dr Werner, rabbin, à Munich.

Dr Fuld, à Francfort-sur-Mein, membre honoraire.

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

FONDÉE EN 1860

BUT

ART. 1er. La Société l'*Alliance israélite universelle* a pour but :

1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;

3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

ORGANISATION

ART. 2. Pour devenir membre de la Société, il faut adhérer aux Statuts et adresser une demande, ou être présenté à l'un des Comités, qui votera sur l'admission à la simple majorité.

ART. 3. Tout adhérent reconnu indigne pourra être rayé des listes de la Société par un vote du Comité Central, pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 4. Le minimum de la cotisation destinée à subvenir aux charges de la Société est de **Six francs** par an.

La Société accepte les dons en livres et en argent.

COMITÉ CENTRAL

ART. 5. La Société est dirigée par un Comité Central siégeant à Paris. Ce Comité Central correspond avec les Comités régionaux et locaux.

ART. 6. Le nombre des membres du Comité Central est fixé à **soixante**. Il pourra néanmoins être augmenté par un vote du Comité Central, si les besoins ou les intérêts de la Société l'exigent.

ART. 7. Le Comité Central déterminera le nombre de ses membres qui devront être choisis parmi les adhérents résidant à Paris.

ART. 8. Le Comité Central est nommé par le vote universel des membres de la Société et à la majorité des voix.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

ART. 9. Les membres du Comité Central sont nommés pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Les membres du Comité Central sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10. Seront proclamés membres du Comité Central les vingt noms qui auront réuni le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'empêchement ou de non-acceptation, les noms qui suivront immédiatement sur la liste seront appelés à compléter le Comité.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

Un règlement intérieur déterminera les conditions dans lesquelles un membre cessera de faire partie du Comité.

ART. 11. Le Comité Central choisit annuellement parmi ses membres son Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise.

ART. 12. Le Comité Central ne pourra délibérer sans la présence de cinq membres au moins.

ART. 13. Le Comité Central convoque au moins une fois par an l'Assemblée générale des Sociétaires, pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la Société.

Il fixera d'avance l'ordre du jour et le programme des questions d'intérêt général qui pourront être traitées.

Il publiera le compte-rendu des Assemblées générales.

ART. 14. Le Comité Central réunira dans le local de ses séances les livres, journaux et documents intéressant les Israélites.

COMITÉS LOCAUX ET RÉGIONAUX

ART. 15. Un Comité peut être constitué dans toute localité où la Société compte dix adhérents. Le nombre des membres de ce Comité local sera déterminé par les Sociétaires appelés à l'élire.

ART. 16. Des Comités régionaux peuvent être constitués dans tout pays où il existe plusieurs Comités locaux.

ART. 17. Les Comités locaux et régionaux seront renouvelés chaque année. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président.

ART. 18. Les Comités locaux et régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.

ART. 19. Ils transmettent au Comité Central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la Société.

ART. 20. Ils provoquent et recueillent les souscriptions, et en versent le produit dans la caisse du Comité Central.

ART. 21. Tout délégué d'un Comité local ou régional a le droit d'assister aux séances du Comité Central.

MODIFICATIONS AUX STATUTS

ART. 22. Aucune disposition des présents Statuts ne pourra être modifiée que sur la proposition des deux tiers des membres du Comité Central, et après un double vote à un mois d'intervalle.

De plus, la modification devra être ratifiée par la première Assemblée générale, à la simple majorité des membres présents.

TABLE DES MATIÈRES

Compte-rendu des travaux de la Société :

I. Propagande, collaboration, nécrologie ..... Page 3
II. Israélites de Russie ..... » 13
III. Israélites de Roumanie ..... » 41
IV. Israélites de Perse ..... » 67
V. Israélites de Turquie d'Asie ..... » 85
VI. Israélites de Tripolitaine ..... » 103

VII. Ecoles, œuvres d'apprentissage :

1. Ecoles ..... » 110
2. Apprentissage ..... » 114
Tableau des écoles par pays ..... » 116

VIII. Statistique des Ecoles et de l'Apprentissage :

1. Ecoles préparatoires et primaires ..... » 121
2. Œuvres d'apprentissage ..... » 146

IX. Œuvre agricole :

1. Ecole de Jaffa ..... » 152
2. Ferme-école de Djédeïda ..... » 158

Comptes-rendus financiers :

I. Comité Central : Recettes et dépenses ..... » 167
II. Compte de caisse et de cotisations de divers Comités .. » 169
III. Liste générale des cotisations, donations et fondations perpétuelles ..... » 173

IV. Cotisations annuelles ..... » 200

V. Liste des dons :

A. Dons à l'œuvre générale ..... » 209
B. — et subventions pour les écoles ..... » 214
C. — divers ..... » 215

Comités nouveaux et renouvelés ..... » 216
Adhésions nouvelles ..... » 217
Liste des membres du Comité Central ..... » 225
Statuts ..... » 227

Imprimé en avril 1907.
Le Secrétaire, Jacques Bigart.

BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA
K.U.L.

ADRIEN MARÉCHAL, — PARIS (TÉL. 438-58

Biblioteka Uniwersytecka KUL
1001497297